TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 656 — 42 PAGES — SAMEDI 5 MAI 1979

Le Département américain de la défense choisit un langage informatique créé en France

LIRE PAGE 15

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 500 L ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

LA VICTOIRE DES CONSERVATEURS AUX ÉLECTIONS BRITANNIQUES

Un nouveau style diplomatique ?

Le changement de gouvernement à Londres ne devrait pas engendrer de profonds bouleversements dans la politique du Foreign Office. A l'exception des questions européennes — principalement sous l'angle économique et monétaire, — les problèmes de politique étrangère n'ont d'ailleurs guère été évoqués durant la campagne. Dans un certain nombre de domaines, les conservateurs entendent pourtant infléchir quelque peu la politique suivie par leurs prédécesseurs.

M. Callaghan avait eu à faire face durant les derniers mois d'existence de son cabinet à une vigoureuse offensive des éléments travaillistes les plus hostiles à la C.E.E., et le Labour avait mis au point un manifeste assez violemment anti-européen. Par réaction, M. Heath devait au cours de la campagne accuser les travaillistes de vouloir masquer leurs propres échecs économiques en accusant l'Europe de tous les péchés. Il leur reprochait aussi d'avoir, sous le règne de M. Wilson, perdu des années précieuses pour la construction européenne. En fait, les conservateurs seront probablement conduits à poursuivre avec la Communauté la « négociation permanente » à laquelle M. Callaghan avait recouru pour obtenir des partenaires de la Grande-Bretagne un maximum d'avantages. Mais Mme Thatcher et ses amis ont annoncé qu'ils voulaient rompre avec un certain style, jugé à la fois hargneux et inutilement défensif, et substituer aux grandes déclarations de principes une diplomatie plus discrète et plus souple, au « coup par coup ».

Vis-à-vis des Etats-Unis, les conservateurs se montreront probablement moins dociles que n'avaient pu paraître les travaillistes. Ils sont certes aussi attachés que le précédent gouvernement à l'alliance atlantique, et convaincus de la nécessité d'entretenir de bons rapports avec Washington. Mais Mme Thatcher n'a pas caché, à plusieurs reprises, l'irritation que lui causait la politique du président Carter, en particulier la détente avec Moscou. Pour elle, cette politique de détente a pour seul résultat de permettre au Kremlin de poursuivre une stratégie expansionniste, par exemple en Afrique, directement ou avec le concours des Cubains. Cette analyse des conservateurs pourrait les conduire à développer les relations entre Londres et Pékin, sans observer la même prudence tactique de M. Carter.

L'attitude du nouveau gouvernement dans l'affaire rhodésienne constituera un premier test de cette volonté de relative indépendance à l'égard de Washington. Mme Thatcher s'était déclarée favorable à la levée des sanctions contre le régime « illégal » de Salisbury et à la reconnaissance du gouvernement de l'évêque Muzorewa, issu des élections du 21 avril. Or une telle attitude constituerait une rupture totale avec la ligne de conduite suivie depuis 1976 par Londres sur l'insistance de Washington. En outre, ces mesures seraient très sévèrement jugées par la grande majorité des membres du Commonwealth, où les Etats africains sont nombreux. Les conservateurs peuvent-ils prendre le risque de faire éclater une structure qui rappelle — fût-ce de loin — et symbolise en tout cas, pour beaucoup de Britanniques, la puissance et la gloire passées de leur empire ?

A l'extérieur comme à l'intérieur, pour ce qui est notamment de leurs relations avec les syndicats, Mme Thatcher et ses amis seront probablement contraints à la modération. Ils devront trouver un compromis entre leurs engagements électoraux — souvent peu nuancés — et les nécessités concrètes de l'exercice réel du pouvoir.

• Les travaillistes reculent dans les régions touchées par les grèves de l'hiver
• Les libéraux maintiennent leurs positions et les petits partis régressent

Environ trente millions des quelque quarante et un millions d'électeurs britanniques se sont rendus aux urnes, le jeudi 3 mai, pour choisir les six cent trente-cinq membres de la Chambre des Communes. Ce scrutin avait été rendu nécessaire par la dissolution de la Chambre basse, le 7 avril dernier, après que le gouvernement de M. James Callaghan eut été mis en minorité le 28 mars.

Les opérations de dépouillement ayant été interrompues durant la matinée, conformément à la tradition, tous les résultats n'étaient pas encore connus, ce vendredi, en début d'après-midi, à Londres. Mais l'avance enregistrée par les conservateurs dans les circonscriptions où le décompte des suffrages était terminé, de même que les « projections » faites par différents instituts spécialisés à partir des résultats déjà connus, laissent prévoir une majorité de vingt-cinq à quarante sièges pour Mme Margaret Thatcher et ses amis.

Le succès des conservateurs, s'il n'a rien du raz de marée que pouvait leur faire espérer les sondages d'opinion effectués au début de la campagne électorale, n'en est pas moins significatif. M. Callaghan semble avoir chèrement payé les grandes grèves qui ont paralysé le pays l'hiver dernier, et dont les conservateurs ont rendu responsable le gouvernement travailliste, accusé de manifester une complaisance excessive à l'égard des organisations syndicales. C'est précisément dans les centres urbains les plus touchés par ces grèves que les conservateurs progressent le plus sensiblement. D'une manière générale, le glissement de voix en leur faveur, sur le plan national, est de l'ordre de 4,5 points.

Les petites formations sortent, dans l'ensemble, assez diminuées du scrutin. Les nationalistes écossais, en particulier, paraissent avoir été victimes de l'insuccès du récent référendum sur la dévolution des pouvoirs à l'Ecosse.

Quant aux libéraux, qui pouvaient espérer jouer un rôle d'arbitres entre les deux principaux partis et escomptaient améliorer leus positions, ils ne font que se maintenir. Leur appoint parlementaire ne sera très certainement pas nécessaire à Mme Thatcher pour devenir la première femme chef de gouvernement en Grande-Bretagne.

L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE CHAMBRE

La Chambre des communes — 635 députés — était ainsi composée au moment de sa dissolution :

Travaillistes	306
Conservateurs	281
Libéraux	14
Parti nationaliste écossais	11
Plaid cymru (nationalistes gallois)	3
Parti travailliste écossais	2
Unionistes de l'Ulster	10
Indépendants irlandais	2
Sièges vacants	2
Le speaker et ses adjoints	4

Vendredi 4 mai, en fin de matinée, les résultats de 514 circonscriptions étaient connus. Ils s'établissaient ainsi :

Travaillistes (gains 8 ; pertes 48)	245
Conservateurs (gains 52 ; pertes 5)	258
Libéraux (gain 1; perte 1)	7
Divers (pertes 7)	4

Le jeu de l'alternance

De notre correspondant

Londres. — Mme Margaret Thatcher a gagné la seconde et décisive bataille de sa carrière politique. Quatre ans après avoir été élue à la direction du parti conservateur, elle a remporté, jeudi 3 mai, une victoire électorale « historique » qui fera d'elle la première femme premier ministre de Grande-Bretagne. Les résultats définitifs ne devaient être connus que dans l'après-midi de ce vendredi, mais il paraissait acquis, en fin de matinée, que les conservateurs disposeraient aux Communes d'une majorité absolue de l'ordre de vingt-cinq à quarante sièges.

L'ampleur de la victoire des Tories peut apparaître comme relativement modeste, mais elle est suffisante pour permettre à Mme Thatcher de gouverner pendant les cinq ans du mandat parlementaire sans avoir trop à s'inquiéter des défections ou des décès qui, habituellement, réduisent au fil des années la majorité gouvernementale. Dans l'après-midi de vendredi, après avoir reçu M. Callaghan, la reine devait confier à Mme Thatcher la mission de former le nouveau gouvernement, dont la composition sera probablement annoncée au cours du week-end.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 3.)

Mme Thatcher, un « guerrier de la politique »

Sauf en 1642, où Cromwell y mit en déroute les troupes royales, la petite ville de Grantham a tenu une place obscure dans l'histoire britannique. Mais, depuis le jeudi 3 mai, les habitants de cette bourgade du Lincolnshire peuvent se vanter de leur seconde « date historique » : celle de la naissance, le 13 octobre 1925, de Margaret Hilda Roberts, aujourd'hui premier ministre de Grande-Bretagne, et première femme de gouvernement de l'Europe occidentale. Elle est née dans l'appartement situé au-dessus de l'épicerie tenue par son père, Alfred Roberts, où, aux côtés de sa mère et de sa sœur aînée, Muriel, elle vécut une enfance sage et austère. Un de ses grands-pères, cordonnier, était gallois ; l'autre, cheminot, était irlandais. Est-ce de cette ascendance qu'elle a hérité le goût de la discussion et le tempérament bagarreur qui la caractérisent ?

Sous l'influence de son père, un méthodiste strict et rigoureux (sa mère, couturière, absorbée par les travaux domestiques, pesa sans doute moins dans son destin), elle fut une petite fille rangée.

H. P.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Madame Albion

Nul ne peut savoir quelle sera la réaction des fantômes de Disraeli, de Gladstone et de Winston Churchill en voyant une dame emménager au 10 Downing Street, jusque-là réservé aux gentlemen. Mais, après Marie Tudor, Elizabeth Ire, la reine Anne, Victoria et l'actuelle reine Elizabeth, Mme Margaret Thatcher ne sera pas vraiment la première Anglaise à accéder aux plus hautes fonctions institutionnelles.

De ce côté-ci de la Manche, nous avons certes Anne de Bretagne et Catherine de Médicis, mais l'approche féminine du pouvoir au pays des Gaulois s'est par la suite orientée du côté des alcôves avec Mme de Maintenon et la marquise de Pompadour, ce qui est nettement plus « shocking ».

Bien sûr, des femmes comme Simone Veil et Françoise Giroud ont courageusement infléchi les traditions de la « galanterie française », mais on est bien obligé de reconnaître que, une fois de plus, en matière de démocratie, messieurs et mesdames les Anglais ont tiré les premiers.

BERNARD CHAPUIS.

LE TERRORISME EN ITALIE

Les dirigeants craignent un déferlement de violence avant les élections de juin

(LIRE PAGE 42 l'article de ROBERT SOLE.)

UN SUPPLÉMENT DU « MONDE » SUR LE LITTORAL LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le Monde, daté dimanche 6 - lundi 7 mai, publiera une série de reportages consacrés à l'aménagement de cette région.

AVANT LES ASSISES DU P.C.F.

Un congrès d'ouverture

Le vingt-troisième congrès du P.C.F., qui siégera du 9 au 13 mai au Palais des sports de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), sera précédé, le 8 mai, d'une réunion du comité central, chargée d'en préparer les travaux. Le comité central prendra connaissance du rapport de M. Georges Marchais, secrétaire général, et établira les listes de candidature aux différentes commissions du congrès.

Mille cinq cents délégués avaient participé au vingt-deuxième congrès qui s'était tenu au même endroit, en février 1976. Cette année, les délégués seront plus nombreux, de même que les représentants de mouvements de libération et de partis progressistes étrangers.

Le secrétaire général du P.C.F. présente ici le bilan des débats préparatoires au congrès et les grandes orientations de celui-ci. M. Marchais récuse l'idée, exprimée jeudi matin par M. François Mitterrand, d'un « congrès de fermeture ».

par GEORGES MARCHAIS

Dans quelques jours débutera le XXIIIe congrès du parti communiste français.

Le 9 février dernier, lors de la réunion du comité central qui avait adopté les projets de documents soumis à la discussion de tous les communistes pour préparer ce congrès, j'avais dit : « *Nous souhaitons que cette discussion soit la plus libre, la plus franche, la plus approfondie possible.* » C'est bien ce qui s'est produit.

Depuis près de trois mois, les communistes ont examiné, discuté, voté et — s'ils l'ont jugé utile — modifié les projets qui leur étaient soumis, en toute liberté. Ils l'ont fait dans leurs vingt-huit mille cellules, qui se sont réunies avec une participation accrue ; dans leurs trois mille conférences de section ; dans leurs quatre-vingt dix-huit conférences fédérales.

Dans ce grand débat — à l'échelle des sept cent mille communistes — tous ceux qui ont voulu prendre la parole l'ont eue. Tous ceux qui ont souhaité retrouver leurs idées ou leurs critiques dans la tribune de discussion ouverte deux mois durant dans *l'Humanité* et *France-Nouvelle*, ont eu satisfaction. A tous les niveaux, ceux qui ont voulu approuver les projets qui leur étaient soumis ont voté pour ; ceux qui ont voulu voter contre ont voté contre ; ceux qui ont voulu s'abstenir se sont abstenus.

Naturellement, c'est au congrès qu'il appartiendra de faire un bilan de ce débat et d'en tirer une appréciation d'ensemble. Mais je ne pense pas empiéter sur ses prérogatives en disant que cette discussion s'est bien, très bien passée. D'abord, parce qu'elle a été libre, et souvent d'un très haut niveau. Ensuite, parce que des propositions intéressantes ont été faites pour enrichir nos documents. Enfin, parce que de cette discussion se dégage une approbation massive des communistes à l'égard de la politique, de l'activité de leur parti.

Le XXIIIe congrès du parti communiste français *sera un congrès d'ouverture*.

Ce sera un congrès ouvert sur la vie, sur les préoccupations réelles des Françaises et des Français.

Chez nous, en effet, n'ont cours ni les batailles procédurières, ni les tournois de « ténors », ni la course aux places. Ce dont vont débattre, cinq jours durant, les ouvriers, les employés, les agriculteurs, les techniciens, les ingénieurs, les cadres, les étudiants, les chercheurs, les enseignants, les médecins, les avocats délégués au congrès, c'est de l'ampleur, de la profondeur des problèmes posés aujourd'hui à notre peuple et à notre pays par la crise, et des moyens à mettre en œuvre pour y porter remède. C'est cela qui intéresse les communistes. C'est cela qui sera au centre de leurs travaux.

(Lire la suite page 11.)

« L'Impératrice Yang Kwei Fei », un film de Mizoguchi

Élégie du sacrifice amoureux

Il était une fois, dans la Chine du VIIIe siècle, un empereur très attristé par la mort de sa femme. Un officier du palais, désireux d'obtenir un poste important, lui procura une « consolatrice ». C'était une très belle servante qui ressemblait à la défunte. Modeste et douce, elle rendit à l'empereur le goût de la vie. Il l'épousa et lui donna le titre de Kwei Fei (première dame de la cour). Mais les membres de la famille de la nouvelle impératrice, avides de richesses et d'honneurs, et l'ambitieux officier du palais firent tant et si bien pour satisfaire leurs intérêts qu'une guerre civile éclata.

Kenzi Mizoguchi, mort en 1956, avait tourné « l'Impératrice Yang Kwei Fei » avant « le Héros sacrilège » et « la Rue de la honte », qui fut son dernier film. Il y a quelques mois (« le Monde » du 16 octobre 1978), quatre de ses grandes œuvres à sujets historiques avaient été rééditées.

« L'Impératrice Yang Kwei Fei » se réfère, comme elles, à un texte littéraire des siècles passés, mais il s'agit cette fois d'un poème chinois très ancien. Le film fut une coproduction de la firme japonaise Daiei et de la Shaw brothers de Hongkong.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 28.)

Le Monde

idées

EUROPE

L'oubliée

par JEAN-MARIE BENOIST (*) et JACQUES MIQUEL (**)

UNE fois de plus les partis ont gagné. Ces formations, ces appareils et ces appétits, qui ont si souvent, dans le passé de nos républiques, entravé l'action généreuse et novatrice d'hommes d'Etat tels que Pierre Mendès France ou le général de Gaulle, se sont réveillés et ont fait valoir leurs prétentions, à l'occasion de la consultation européenne du 10 juin prochain. Un président de la République audacieux et clairvoyant, soucieux de dépasser les querelles nationales, était parvenu, dans des conditions politiques difficiles, à faire passer au Parlement le projet nécessaire de l'élection d'une Assemblée européenne au suffrage universel.

A l'heure où se concrétise cette aspiration des peuples à faire entendre leur voix à Strasbourg, au moyen de représentants *élus* — alors que, confisquée par les experts et les technocrates, la construction européenne stagnait lamentablement, — l'on pouvait espérer que seraient choisis des hommes neufs, capables de s'entendre sur les enjeux fondamentaux de l'« Europe nouvelle », de représenter dignement notre pays dans ces instances internationales et de répondre à l'appel du président, qui demandait à la classe politique de faire taire les querelles partisanes.

Or, dans la plupart des formations politiques, sauf au parti communiste peut-être, où règne la désignation d'office, l'esprit d'appareil a prévalu d'une façon déterminante et irrépressible, réduisant le débat européen à une querelle de politique intérieure et mettant en avant, pour composer les listes, des personnes qui reflètent ces clivages du passé.

Hormis quelques personnalités de premier plan et à la hauteur de vues incontestable, telles Louise Weiss, Simone Veil, Jean-François Deniau, Pierre Méhaignerie, Michel Poniatowski ou Jacques Delors, les listes connues jusqu'à présent semblent, hélas ! composées des laissés-pour-compte de la classe politique de trois républiques successives et d'illustres inconnus au pouvoir mobilisateur pour le moins incertain. Des notables usés sous le harnais, de vieux routiers désabusés de toutes les combines (mais jamais de la dernière), les employés aux écritures des appareils partisans semblent, par leur présence sur des listes grises dont la lecture est déjà un pensum, porter le deuil du projet européen de Valéry Giscard d'Estaing et illustrer ce que Michel Pinton appelait dans *le Monde* du 17 avril la *« perversion du suffrage universel »*.

Déracinés de leur contexte cantonal ou syndical, est-on sûr que les fameux « socio-professionnels » qui ornent les listes feront davantage que se représenter eux-mêmes, sans attirer les votes massifs que l'on attend d'eux ?

Tout se passe comme si le rideau tombait au soir du 10 juin prochain et qu'il ne s'agissait pas d'envoyer à Strasbourg des représentants dynamiques et inventifs de la France au sein d'une Assemblée européenne élue pour cinq ans, mais simplement de compter les pourcentages des formations politiques partisanes au sein de notre pays. Comment peut-on sérieusement penser que ces hospices de politiciens à la retraite, de monolingues de canton, de non-personnes, puissent faire bonne figure à Strasbourg, face aux représentants des autres nations européennes, plus conscientes de l'enjeu institutionnel et des traditions culturelles de notre continent ?

Prendre en charge le « domaine commun »

Privilégiant l'archaïsme et le troisième âge et une mythologie populiste désuète, la présence sur ces listes semble trop fonctionner à la manière d'une gratification de fin de carrière. On nous objectera que certaines personnalités — ministres, vedettes de la politique — ont un calibre suffisant. Nous poserons alors la question suivante : surchargés de mandats électoraux trop nombreux, comment le maire de Paris, président du R.P.R., député de la Corrèze, pourra-t-il consacrer à son mandat strasbourgeois plus d'une heure par mois ? Comment le maire de Rouen, président du C.D.S., président de l'U.D.F., sénateur de Seine-Maritime, pourra-t-il trouver le loisir de remplir ses obligations européennes ? Comment le député de la Nièvre, président du conseil général, premier secrétaire du parti socialiste, pourra-t-il faire œuvre utile de parlementaire européen ?

Plus probe sans doute est l'attitude de Simone Veil, dont on sait que, se refusant au cumul des mandats, elle sera déchargée de ses fonctions ministérielles après son élection probable. Ou de Bernard Stasi, qui refuse de figurer sur une liste en raison de ses responsabilités importantes au sein du C.D.S. et de l'U.D.F. Croit-on, d'autre part, que le peuple français, accablé de sondages SOFRES et IFOP qui lui demandent de manière hebdomadaire de composer le hit-parade des appareils partisans, se dérangera le 10 juin pour une fois de plus offrir à ces mêmes partis une réponse supplémentaire et coûteuse à un prétendu « sondage en vraie grandeur » ?

Comment surtout veut-on que les jeunes de dix-huit à trente ans se passionnent ou se sentent même seulement concernés par la perspective d'assurer une retraite dorée à des professionnels de la politique au langage de bois usé, alors que ces mêmes jeunes constatent que leur classe d'âge n'est guère représentée en « place utile » sur les listes et n'a donc aucune chance de siéger à Strasbourg. Pourtant, il avait semblé, aux élections législatives de mars 1978, qu'un effort de renouvellement de la classe politique était en cours par la multiplication de jeunes candidats. Cet effort est interrompu aujourd'hui, et de façon inopinée.

Or il s'agit de l'Europe de demain, qu'il est urgent de construire. D'une Europe qui, allant au-delà des querelles de partis et des débats stériles entre confédération et fédération — conflits archaïques — devra, grâce à ses institutions, prendre en charge le « domaine commun » de la civilisation et de la vie quotidienne des Européens : normes écologiques, mise en commun de nos potentiels de recherche scientifique, technologique, de nos innovations en matière d'énergie, participation dans l'entreprise, diagnostic et remèdes au sous-emploi, échanges universitaires et scolaires, qualité de la vie, inventaire des ressources culturelles et politique des médias, défense, lutte contre le terrorisme et le totalitarisme, rouge ou brun, respect de la personne et réaffirmation constructive et ferme des droits imprescriptibles de l'homme, base de notre civilisation démocratique dont l'Europe est le dépositaire.

Cette Europe réaliste et généreuse, ouverte au tiers-monde, politique et culturelle — et pas seulement économique, — nous l'avons rêvée à l'appel du président de la République ; nous avons rêvé de voir notre pays y jouer un rôle moteur et exemplaire. Nous refusons de voir cette espérance confisquée par les tièdes et les blasés de la classe politique professionnelle. Nous appelons donc tous ceux qui veulent la construire avec nous à nous rejoindre et à nous aider à proposer des scénarios audacieux et inventifs pour l'Europe. A institutions nouvelles, hommes nouveaux.

(*) Philosophe, écrivain, ancien candidat U.D.F contre Georges Marchais dans la première circonscription du Val-de-Marne, auteur de *Pavane pour une Europe défunte* (Denoël).

(**) Avocat à la cour, ancien candidat U.D.F. dans la treizième circonscription de Paris.

Assomption ou consomption ?

par GABRIEL MATZNEFF

VOILA bien des années — c'était l'époque où l'armée française regagnait ses douars d'origine et où Roger Nimier se tuait en automobile, — une jeune personne du sexe faisait lire à son petit ami Assomption de l'Europe (1) *de Raymond Abellio. Le petit ami notait alors dans son journal intime :* « C'est très beau, malgré la langue un peu obscure, insuffisamment dépouillée, parce que oscillant perpétuellement entre la gnose et Husserl. On imagina les mêmes choses écrites par Cioran. »

Dans cette Assomption, *Abellio propose l'Europe « provisoire » à l'Occident « éternel ». De fait, on peut soutenir que l'Occident est une certitude spirituelle, ontologique, au lieu que l'Europe a une existence douteuse, puisque à son propos personne ne s'accorde, chacun a une théorie particulière.*

Mais on pourrait aussi bien soutenir le contraire, et prétendre que l'Occident demeure un concept, une abstration, tandis que l'Europe est une réalité géo-historique, charnelle, palpable.

Il y a un je ne sais quoi de nauséabond dans la confiture européenne qu'on nous sert chaque jour, au petit déjeuner, au repas du midi et au souper. Comme dit le roi Ferrante dans la Reine morte, « c'est quand la chose manque, qu'il faut en mettre le mot ». *Du temps de la chrétienté, l'Europe, dont personne ne parlait, était une vérité spirituelle vécue par des millions d'hommes et de femmes ; et au dix-huitième siècle, où l'on pouvait voyager dans le monde entier sans autre passeport que sa bonne mine et son esprit d'aventure, un grand seigneur tel que le prince de Ligne déclarait : « J'ai six patries », et se sentait chez lui à Paris comme à Rome, à Saint-Pétersbourg comme à Madrid.*

L'Europe qu'on nous mijote ne sera pas l'Europe de Dante, de Goethe, de Stendhal et de Dostoïevski : elle sera l'Europe des marchands de bretelles. Elle ressemble trop à un club, et pas assez à une église. On y mange, mais on n'y communie pas. C'est pourquoi elle ne parle pas à notre âme.

Lors du référendum d'avril 1972 sur l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun, j'avais indiqué au président Georges Pompidou que, ne me trouvant pas en France à ce moment-là, je ne pourrais voter, mais que j'eusse voté négativement, à cause de mon hostilité à la politique britannique, notamment au Proche-Orient et à Chypre. Georges Pompidou m'avait alors écrit qu'il tenait à ce que je sache que, ces derniers mois, son livre de chevet avait été le Mémorial de Sainte-Hélène. *C'était une réponse spirituelle et une bonne lecture. Il y en a d'autres. Les Mémoires de Casanova, par exemple.*

Nous avons connu l'Europe des moines et des chevaliers ; nous avons connu celle des princes éclairés. Aujourd'hui, on nous propose celle des marchands de canons et des boutiquiers. Ce n'est pas un progrès, mais un déclin ; une assomption, mais une consomption. Nous avons l'honneur de préférer l'ordre de Saint-Benoît à la démocratie chrétienne, la duchesse Anne-Geneviève de Longueville à Mme Simone Veil, et Frédéric II de Prusse à M. Helmut Schmidt.

(1) Flammarion, 1954.

Un grand dessein prioritaire : le désarmement

par PAUL DURAFFOUR (*)

LE rôle de Cassandre est ingrat. Les hommes ne souhaitent pas être troublés dans leur relative quiétude. Pour beaucoup, les lourds soucis de la vie quotidienne rendent leur vision de l'avenir trop incertaine pour y ajouter des raisons de pessimisme, sinon d'angoisse.

Et pourtant, plane sur le monde la terrible menace : la guerre rôde, la mort aiguise sa faux ; la planète est ébranlée par des forces contradictoires, les trois mondes en présence, capitaliste, communiste et non aligné n'ont pas su ou n'ont pas pu déboucher sur un ordre mondial équilibré. Ces bouillonnements risquent de provoquer une troisième conflagration et laquelle ! Un axe Washington-Pékin-Tokyo, qui sait ? peut mettre en question la détente Est-Ouest.

Certes, le pire n'est pas toujours sûr. Une invention nouvelle peut tout sauver, un laser capable de paralyser les véhicules nucléaires, satellites, fusées, missiles, encore que, dans cette course infernale, les progrès de la cuirasse sont toujours dépassés par ceux du canon.

Mais la réalité d'aujourd'hui est là : les pays du monde dépensent pour leur armement et par jour 450 milliards de centimes. Combien fragile et instable est l'équilibre de la terreur. Les hommes les plus opposés se rejoignent dans leurs alarmes : c'est le président de la République qui, dans une réunion de presse le 23 octobre 1974, tenait ces propos : « *Le monde est malheureux. Il est malheureux parce qu'il ne sait pas où il va et parce qu'il devine que s'il le savait, ce serait pour découvrir qu'il va à la catastrophe.* » Sombre prophétie !

C'est François Mitterrand déclarant, en octobre dernier, que « *si aucun frein n'est mis par un accord international à l'armement nucléaire et à l'accumulation des stocks d'armes atomiques, la guerre est fatale* ». Dramatique avertissement !

Et pourtant, les peuples veulent la paix, ce bien suprême. Ils préfèrent que « les réconciliations devancent les charniers ». Mais les gouvernements des peuples ? Alain écrit dans *Mars ou la guerre jugée* que « *ceux qui aiment le pouvoir aiment la guerre au fond d'eux-mêmes et ainsi, sans se l'avouer toujours, mettent toutes leurs espérances dans le grand jeu traditionnel où, en effet, les conseils de guerre et les conseils de paix vont à la même fin* », et il ajoute cette phrase terrible : « *L'élite aime la guerre : je l'aperçois encore quand elle compte ses morts : l'œil brille trop.* »

Divertissement favori des chefs d'Etat ? Jeu suprême avec ses feintes, ses ruses, ses subtilités : vous avez eu raison de l'écrire, Françoise Giroud ! Oui, tragiques mais passionnantes parties d'échecs ou de poker !

N'allons pas si loin. Demandons-nous seulement si ces fonctionnaires du désarmement, automates ronronnants, désabusés sinon sceptiques qui s'affairent d'une conférence à l'autre, conservent encore dans leur cœur la foi, la flamme, l'espoir. Leur contribution de techniciens certes est indispensable, mais ce sont les représentants élus des peuples qui seuls, dans leurs assemblées souveraines, peuvent forger efficacement les solides instruments de la paix.

Le 10 juin prochain, sera élue l'Assemblée européenne. Quelle que soit la conception qu'elle se fera de l'Europe, la Communauté doit créer les conditions nécessaires et suffisantes pour l'arrêt de la course aux armements et le dépassement des pactes militaires existants. Voilà quel doit être son grand dessein prioritaire, voilà quelle doit être sa vocation impérieuse.

Les députés européens, porteurs des aspirations profondes de leurs mandants, le comprendront. Ils ne se laisseront pas séduire par les objections des juristes. En droit, les pouvoirs de l'Assemblée nouvelle ne doivent, effectivement, pas dépasser ceux qui sont attribués par le traité de Rome à l'Assemblée de Strasbourg. C'est la règle, mais s'il doit y avoir une seule exception à cette règle, c'est bien celle-ci : quand le sort du monde est en jeu, quand il s'agit de sa survie ou de son anéantissement, quel Parlement élu au suffrage universel accepterait d'être muselé ?

Que ceux, nombreux, qui ne veulent pas que l'Assemblée européenne empiète de son propre chef sur la souveraineté des nations, se rassurent : la mission essentielle que nous proposons pour l'Assemblée, quel gouvernement oserait lui opposer son veto ?

L'opinion publique, celle des peuples, trop souvent mésestimée, pèsera lourd sur les Parlements nationaux qui, à leur tour, pèseront sur l'Assemblée : on ne saurait, dès lors, craindre une amputation non consentie de souveraineté !

Que se réjouissent, d'autre part, ceux qui ne veulent pas d'un Parlement-croupion : l'Assemblée sera l'enceinte privilégiée où, au-delà des travaux languissants des conférences du désarmement, se construira vraiment la paix.

Motions, propositions, vœux, résolutions, c'est l'arsenal, la panoplie, souvent dérisoires, des Assemblées dont le pouvoir est limité, mais si une foi profonde dans sa mission de paix anime l'Assemblée européenne, elle saura trouver, en plus du langage et en raison de la qualité de ses membres, les moyens de traduire en actes sa détermination. (Puissiez-vous, Jean-François Kahn écrire — plus tard — « *Ainsi parlait l'Europe !* »)

L'Europe peut-elle encore offrir un modèle de civilisation ? Est-elle porteuse d'un espoir, d'un message ? Lesquels, sinon ceux d'un continent ? (l'Europe, de l'Atlantique à l'Oural) qui sera l'artisan du désarmement général, simultané, contrôlé, garanti, souhaité par tous. Européens, soldats de l'impossible ? Utopie ? Rêve ?

« *L'homme,* écrit Pascal, *passe infiniment l'homme.* » L'Assemblée européenne doit apporter aux hommes l'occasion de se dépasser. Certes, son rôle consistera à se livrer à un approfondissement sérieux du traité de Rome sur le plan social et économique (Marché commun, Union douanière, Tokyo-Round, charges sociales, etc.) mais qu'elle prenne conscience que les hommes attendent d'elle autre chose de plus mobilisateur, de plus exaltant. Qu'elle ne soit pas l'Europe des marchands, nous le souhaitons, et c'est parce qu'elle sera l'Europe des travailleurs qu'elle sera l'Europe de la paix.

Elle comprendra que les seuls gestes historiques, ceux qui comptent dans la mémoire des peuples, sont, comme le proclamait Jean Rostand, des gestes d'apaisement, créateurs de sécurité et d'espérance.

Un idéal ? Osons prononcer ce mot pour d'aucuns suranné, désuet, voire romantique ou quarante-huitard. Les peuples, plus que ne le croient leurs gouvernants, ne souffrent-ils pas, inconsciemment, de vivre dans un monde dur, violent, fanatique et glacé à la fois ? Un monde d'où est banni tout appel aux élans du cœur, où est suspecte toute gratuité, où est moquée toute exaltation généreuse.

En prenant la tête de la croisade pour la paix — malgré les ricanements des sceptiques que j'entends déjà, — l'Assemblée européenne fera naître chez les femmes et les hommes de notre temps un immense sentiment de solidarité fraternelle et chaleureuse. Qu'elle ne laisse pas passer cette chance suprême qui lui sera donnée de travailler à la sauvegarde de la paix.

(*) Député de Saône-et-Loire (M.R.G. aff. P.S.), président-fondateur du groupe parlementaire d'étude des problèmes de désarmement.

Le Conseil de l'Europe, gardien des valeurs fondamentales

par GABRIEL PERONNET (*)

ON a longtemps présenté le Conseil de l'Europe comme un laboratoire d'idées, un forum politique européen, un centre d'initiatives. Cette conception se reflète dans son programme de travail actuel qui, sous le nom d'objectifs, n'énumère en réalité que des thèmes de débats. Or il convient de ne pas se faire trop d'illusions dans les circonstances politiques et économiques agitées qui prévaudront pendant la prochaine décennie : un organisme peu productif ne pourra se maintenir indéfiniment en existence, que ce soit dans les domaines industriel, administratif ou politique. Le Conseil de l'Europe a développé dans le passé une grande variété d'activités, allant de la rédaction de conventions juridiques au jumelage de communes, de l'établissement d'une charte sociale européenne à la protection du consommateur, de l'étude des moyens de radio-protection à la sauvegarde des sites historiques, etc. Si utiles que soient toutes ces activités, une concentration opérationnelle s'imposera tôt ou tard sur la base de priorités politiques que devront fixer les deux organes politiques du Conseil de l'Europe (comité des ministres et Assemblée parlementaire) avec le concours du secrétariat général.

On ne saurait concevoir qu'un organisme administratif international de huit cents agents environ subsiste en période difficile en se faisant simplement le propagateur et le défenseur de bonnes idées, si généreuses soient-elles. Il y faudra davantage : comme toute administration sérieuse, le Conseil de l'Europe devra progressivement devenir un organisme de fourniture de services européens et ne pas rester essentiellement un bureau d'études et de consultation. Les domaines d'action ne manquent pas : finances locales, équilibres régionaux, harmonisation de l'enseignement, activités culturelles, orientation des enfants de travailleurs migrants (deuxième génération), etc. Des choix prioritaires seront inévitables, où les rôles respectifs de l'Assemblée parlementaire et du comité des ministres seront déterminants pour l'avenir du Conseil de l'Europe.

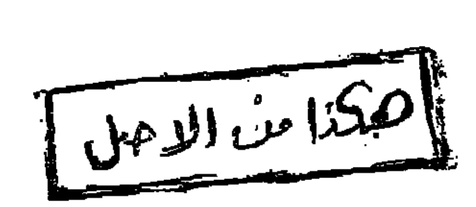
Pour réaliser une telle œuvre, un corps de fonctionnaires compétents et efficaces est indispensable. Chacun sait que des agents dynamiques, généralement bilingues, voire trilingues, servent dans les institutions européennes, mais qu'un malaise règne au Conseil de l'Europe depuis plusieurs années. Aucune administration ne peut fonctionner correctement sans l'adoption de critères aussi objectifs que possible pour reconnaître les qualifications, régler les avancements, confier des responsabilités. Un règlement statutaire précis devrait éviter l'arbitraire et le favoritisme ; c'est l'un des devoirs d'un responsable d'établir et de respecter des règles qui permettent à ses collaborateurs d'assumer pleinement leurs propres responsabilités de fonctionnaires européens. Sinon, l'indifférence ou l'esprit de brigue, le scepticisme ou l'unique satisfaction de gagner un salaire confortable s'installent dans la place, et le ver est dans le fruit.

Il existe un avenir certain pour le Conseil de l'Europe. Il y suffit une certaine volonté permettant d'en remplir les conditions.

En tout état de cause, il n'est nul doute que l'Organisation des vingt et un de Strasbourg reste encore aujourd'hui, et surtout à la veille de l'élection au suffrage universel du Parlement européen, la seule institution européenne au sein de laquelle *tous* les pays démocratiques de l'Europe occidentale peuvent, d'une façon permanente, confronter leurs politiques respectives en vue de les rapprocher et de les harmoniser pour favoriser le bien-être et le progrès social des populations européennes.

Aujourd'hui plus qu'hier, les objectifs prioritaires du Conseil de l'Europe restent ceux, plus vivants que jamais, que s'étaient fixés les « artisans historiques » d'une véritable Europe unie. Promouvoir et sauvegarder, dans le cadre d'une nouvelle société, juste et équilibrée, les valeurs fondamentales, humaines et spirituelles, de l'homme européen.

(*) Député radical de l'Allier, ancien ministre.



Le Monde

étranger

LA VICTOIRE DES CONSERVATEURS AUX ÉLECTIONS BRITANNIQUES

Le jeu de l'alternance

(Suite de la première page)

Contrairement aux espoirs des travaillistes entretenus par divers sondages, les résultats libéraux, bien qu'honorables, n'ont pas été suffisants pour empêcher les conservateurs de l'emporter dans de nombreuses circonscriptions marginales. Les suffrages libéraux sont de l'ordre de 13 % (alors qu'ils étaient de 18 % en 1974). Des électeurs, notamment dans le sud du pays, qui s'étaient prononcés pour le troisième parti il y a cinq ans sont revenus à leur allégeance en votant conservateur.

M. Steel, leader du parti libéral, avait pourtant fait preuve d'optimisme puisqu'il croyait pouvoir prédire que le nombre des députés de son groupe passerait de quatorze à vingt, voire à cinquante. En fait, les sortants ont simplement réussi à maintenir leurs positions, sauf M. Thorpe, battu — et très nettement — dans le Devon par le candidat conservateur. Son apparition à la télévision fut le moment le plus dramatique de la soirée... Sa défaite consacre la fin de la carrière politique de l'ancien leader du parti libéral, appelé à comparaître la semaine prochaine devant les assises pour complicité de tentative d'assassinat.

L'échec des nationalistes écossais

D'autre part, les nationalistes écossais ont subi un échec très sévère dont les travaillistes, mais aussi les conservateurs, ont bénéficié. Dans l'ensemble, les petites formations ont reculé, à la satisfaction des deux grands partis : chacun redoutant l'éventualité d'un Parlement « en suspens », c'est-à-dire sans majorité absolue pour l'un des partis, ce qui aurait obligé le futur premier ministre à négocier des alliances douteuses avec un ou plusieurs petits groupes.

Le résultat du scrutin confirme que le glissement de l'électorat vers les conservateurs est général, mais d'une amplitude variable. Le déplacement des voix (le « swing ») en faveur des tories diffère sensiblement selon les régions. Il est très fort, comme on s'y attendait, dans le sud du pays, et plus particulièrement dans le « Grand Londres » (+ 7 %), plus faible dans les Midlands (+ 6 %) et tombe à moins de 4 % dans le nord-ouest et dans le nord du pays. En Ecosse, en revanche, le « swing » favorise les travaillistes. Il apparaît ainsi que les conservateurs doivent essentiellement leur victoire à leur suprématie traditionnelle dans le sud et dans les Midlands.

Une conséquence des conflits sociaux

Il est significatif que le déplacement de voix en faveur des tories ait été très marqué dans les grands centres urbains, y compris Londres, qui ont plus particulièrement souffert des grèves du début de l'année. A noter également que dans les agglomérations proches des usines Ford et British Leyland, éprouvées par d'incessants conflits sociaux, les électeurs ont, en grand nombre, voté conservateur. En d'autres termes, le mécontentement, et même le ressentiment, créés par la crise sociale dans de larges secteurs de l'opinion publique, se sont exprimés de manière très claire dans tout le pays, mais à des degrés divers. En effet, dans les régions industrielles, la crainte du chômage a prévalu dans les esprits et sensiblement diminué le déplacement des voix favorables aux conservateurs.

En tout cas, les variations régionales du « swing » confirment la division électorale nord-sud du pays, ce qui obligera le gouvernement conservateur à une certaine prudence. Devant essentiellement sa victoire aux provinces moins industrialisées et aux banlieues du Sud, il lui sera plus difficile d'imposer aux régions industrielles du Nord et de l'Ecosse une politique économique et industrielle qui impliquerait une diminution sensible de l'emploi.

Certes, le scrutin traduit à la fois le mécontentement d'une majorité de l'électorat et aussi son désir de voir une nouvelle équipe dirigeante succéder aux travaillistes usés par le pouvoir. Les électeurs britanniques ont ressenti la nécessité d'une alternance... Mais le succès conservateur n'a pas la dimension d'un raz de marée électoral. La modestie de sa majorité permettra difficilement à Mme Thatcher de se réclamer d'un mandat populaire pour procéder à une rénovation brutale des structures économiques et sociales. Elle l'obligera sans doute à garder une certaine modération dans ses relations avec les syndicats. D'ailleurs, Sir Keith Joseph, l'éminence grise de Mme Thatcher, a déclaré après le vote qu'il n'était pas question de procéder à des « *changements abrupts* », mais simplement de prendre progressivement un nouveau départ...

D'autre part, ceux qui, au sein du parti conservateur, redoutaient un coup de barre trop à droite, sont satisfaits des limites du succès de Mme Thatcher. Ils considèrent qu'elle ne pourra pas maintenant modifier l'équilibre des tendances au sein du parti. En revanche, dans le camp travailliste, les modérés estiment que la gauche va repartir à l'offensive contre M. Callaghan afin de le remplacer ultérieurement par un de leurs hommes susceptibles de conduire l'opposition avec un programme vraiment socialiste.

Pour M. Callaghan, l'épreuve a été pénible. Il a perdu dans son fief de Cardiff plus de 2 000 voix, alors que Mme Thatcher, à Finchley, augmentait sa majorité de 4 000 voix. Détail, mineur sans doute, mais qui a ajouté à l'amertume du premier ministre : ses remerciements aux électeurs ont été gâchés par les clameurs d'une de ses concurrentes, qui réclamait le départ des troupes britanniques d'Irlande...

H. P.

(Dessin de PLANTU.)

Mme Thatcher : un « guerrier de la politique »

(Suite de la première page)

Tout en travaillant avec ardeur — elle était boursière à l'école privée de Grantham, dont elle sortit première — elle aidait ses parents à tenir l'épicerie familiale. Adolescente sérieuse, elle trouve ses joies dans la lecture, le piano, le chant choral, et même le théâtre amateur... Le dimanche, il n'est pas question d'aller au cinéma, ni même de jouer aux cartes. Margaret s'accommode, semble-t-il, très bien de cet univers limité. Depuis elle a toujours parlé avec plaisir de ses origines modestes et provinciales, de ses premiers contacts avec les « gens ordinaires ».

Celle qui n'était encore que Mlle Roberts nourrissait depuis longtemps l'ambition d'aller à l'université. Une ambition que certains jugeaient démesurée, mais qu'encourageait son père, qui n'avait pas fait d'études. A force de travail, elle obtient une bourse à Oxford et prépare une licence de chimie. Elle y mène une existence studieuse, approfondissant ses lectures. Ses auteurs préférés sont des poètes : Byron, T. S. Eliot, et surtout Kipling, dans une collection de trente volumes qu'elle relie soigneusement.

C'est d'Oxford que date son engagement politique, très actif, au sein de l'Association des étudiants conservateurs. Elle se montre fascinée par les thèses du libéralisme économique ; l'ouvage de Hayek, le Chemin de la servitude, *devient son livre de chevet.*

Au fond, elle réagit contre l'environnement social d'Oxford, qui ne lui convient pas. Cette petite bourgeoise, élevée dans le respect des valeurs traditionnelles, a conscience de ne pas appartenir à cette brillante intelligentsia, à ce monde d'amateurs privilégiés « nés pour gouverner », *selon la formule. De cette époque, elle a gardé une certaine méfiance à l'égard des « intellectuels », des « élites », et parfois même la rancune un peu hargneuse d'une boursière à l'égard de ceux qui, dès leur naissance, ont été favorisés, soit par la fortune, soit par le milieu familial. Ainsi Shirley Williams, ministre travailliste de l'éducation, et dont on dit volontiers qu'elle a l'étoffe d'un premier ministre, est-elle devenue sa cible favorite...*

L'animal politique qui somnolait en elle s'éveille et grandit. A vingt-cinq ans, elle est deux fois choisie comme candidat conservateur à Dartford. Elle échouera honorablement, réduisant sensiblement l'imprenable majorité travailliste. Mais l'ardente militante a déjà jeté les jalons d'une carrière politique. Son énergie lui permet de mener de front études et vie conjugale... Elle épouse, en décembre 1951, M. Denis Thatcher, son aîné de dix ans, industriel retiré des affaires, assez aisé pour lui offrir la traditionnelle « nannie » *qui s'occupera de ses enfants, Carol et Mark, des jumeaux.* « Bien sûr, elle en a eu deux à la fois, pour ne pas perdre de temps », *disent ses adversaires, narquois. De fait, quelques semaines après l'accouchement, elle est reçue au barreau de Londres, où elle se spécialise dans le droit fiscal.*

Pendant plusieurs années, elle donne la priorité à ses enfants et à la vie de famille. Mais, en 1959, elle est enfin élue député de Finchley, une banlieue cossue de Londres, qu'elle continue de représenter. Edward Heath, entré au Parlement dans la même « fournée » de nouveaux élus conservateurs profitant de la dynamique Macmillan, apprécie ses talents. Dans l'opposition, il lui confiera divers postes subalternes avant de lui donner le ministère de l'éducation, d'abord dans le cabinet fantôme puis au gouvernement, à partir de 1970.

Pendant cette période d'apprentissage politique, Margaret Thatcher se sent, comme à Oxford, à contre-courant... Alors que la majorité de son parti accepte ou reprend une grande partie de l'héritage travailliste, elle rejette la politique du consensus. Elle déplore les ébauches de planification, dénonce l'intervention du gouvernement dans la vie économique et se range dans le camp des minoritaires, aux côtés de Keath Joseph, de Peter Thorneycroft.

Elle devient l'ardent défenseur du libéralisme économique, elle mène le bon combat de la « liberté » contre l'« Etat tyrannique ». *Son ennemi principal est le socialisme sous toutes ses formes, qui* « mène naturellement au fascisme et au national-socialisme », *selon la formule de Hayek, qu'elle reprend à son compte. Au ministère de l'éducation, elle rejette les recettes égalitaristes de ses prédécesseurs travaillistes, qui voulaient démocratiser l'enseignement par un brassage d'élèves de tous les horizons sociaux. Parce qu'elle supprime les distributions de lait aux écoliers, ses adversaires l'appellent la* « voleuse de lait », *surnom injuste dont elle souffre profondément; en contrepartie, elle avait obtenu une augmentation des crédits de l'éducation.*

Des accents mystiques

En 1975, enfin, elle livre la première grande bataille de sa vie politique. Le parti conservateur cherche son identité et un successeur à M. Heath, deux fois battu aux élections de 1974. La droite estime que le moment est venu de remonter aux pures sources du conservatisme, et aussi de prendre sa revanche. Plusieurs « pressentis » hésitent ou se désistent. Mme Thatcher ne cache pas son ambition. Elle est la seule à savoir clairement ce qu'elle veut, et elle le dit à tous, y compris à M. Heath. Finalement, à la suite de manœuvres savantes accomplies par une cinquantaine de ses fidèles (dont M. Neave, assassiné récemment par les terroristes irlandais), elle gagne la partie. Au premier tour, elle précède de 11 voix M. Heath, qui jette l'éponge. Le second tour est une formalité...

Le rêve de la provinciale devient une réalité. Elle est leader de l'opposition de Sa Majesté, une fonction officielle et l'antichambre obligatoire ouvrant éventuellement les portes de Downing Street. A ce poste, elle élimine sans pitié les anciens protégés de M. Heath, installe ses hommes à elle, redonne confiance à ses troupes déconcertées par le double échec de 1974, les galvanise pour les guider à la victoire.

*Mieux que l'*Iron maiden *(« la Dame de fer »), comme les journaux soviétiques l'ont appelée, le surnom de* maid *(« jeune fille ») tout court lui aurait mieux convenu, si elle n'avait été mère de famille. Pour Shakespeare et tous les Britanniques, « the Maid » ne peut être que celle d'Orléans. Car, comme Jeanne d'Arc, Margaret Thatcher se croit aussi investie par la mission de « bouter » l'ennemi, c'est-à-dire le socialisme, hors du royaume. Comment ne pas déceler les accents mystiques et un peu gaulliens, de son appel de Cardiff :* « Arrêtez-vous et écoutez... Ecoutez la voix qui vient des profondeurs d'une grande et ancienne nation. D'abord un murmure, puis un cri, et, maintenant, une grande clameur de colère, de détermination, pour que nous soyons de nouveau libres et forts, pour que nous puissions prospérer enfin avec un gouvernement à notre service et qui ne cherche pas à dominer ! »

Femme de conviction, elle s'est assimilée elle-même à un prophète de l'Ancien Testament, et a invité ses compatriotes à « détruire les fausses valeurs d'un socialisme qui, à notre insu, a affecté notre vie, nos formes de pensée (...), qui a tenté de discréditer le profit et de nous en rendre honteux... ». *Chrétienne, Mme Thatcher rejette tout compromis entre le bien et le mal, toute coexistence entre le marxisme matérialiste et le christianisme.* « Nos écoles, *dit-elle,* doivent enseigner notre croyance et la moralité chrétienne... Sans fondations religieuses en bon état, notre société ne pourra se maintenir. Quant aux humanistes agnostiques, ils vivent dangereusement sur le capital spirituel qui découle de nos valeurs chrétiennes. »

Margaret Thatcher est un phénomène insolite dans la politique. Elle est la femme des certitudes et de la sincérité, qu'elle communique à ses interlocuteurs en les regardant toujours droit dans les yeux ou en les agrippant par le bras pour mieux les convaincre. Elle sait écouter et parler avec une intensité parfois insoutenable. « Elle croit ce qu'elle dit, elle dit ce qu'elle pense... C'est effrayant », *a noté un politicien de ses amis.*

L'armure de ce guerrier de la politique n'est pourtant pas impénétrable. Elle reste une femme émotive et sensible. « Cela fait mal, très mal... », *a-t-elle dit à propos des violentes attaques personnelles dont elle est l'objet. Aux Communes, la* « très honorable lady » *est vulnérable. Elle a été, plus d'une fois, désarçonnée par M. Callaghan, jouteur plus entraîné. La passion la conduit parfois à parler à la cadence d'une mitraillette, ce qui rend nombre de ses discours difficiles à assimiler.*

Au prix de grands efforts, elle a réussi à contrôler ses émotions ; mais sa violence, tout juste contenue, risque d'exploser à tout moment à son désavantage. On l'a déjà entendue rabrouer les gens, les vexer par des remarques personnelles péremptoires, leur donner des conseils sur un ton de maîtresse d'école. Et c'est pourquoi elle choisit soigneusement les journalistes de la télévision chargés de l'interviewer, excluant délibérément ceux dont elle connaît l'attitude hostile. Non pas qu'elle en ait peur. Mais, au contraire, par crainte d'effrayer l'électorat, en les mettant en pièces comme l'ourse de Kipling, « plus dangereuse que le mâle de son espèce », *à laquelle elle s'est elle-même un jour comparée.*

HENRI PIERRE.

Un nombre particulièrement élevé de candidats marginaux ou fantaisistes

De notre correspondant

Londres. — La caution électorale, que tout candidat est tenu de verser, n'a pas varié depuis... 1918 : elle est toujours de 150 livres. Ce qui explique peut-être, en partie, la multiplication des candidatures marginales.

Pour les extrémistes de droite du Front national, ou les trotskistes du Parti des travailleurs socialistes (S.W.P.), le jeu en valait la chandelle. En plus des cinq minutes d'antenne auxquelles ils ont eu droit, chacun de leurs candidats bénéficiait de la franchise postale pour le courrier adressé aux électeurs de sa circonscription. Ainsi, avec deux cents candidats, le Front national a-t-il pu sans difficultés envisager de perdre 30 000 livres, étant assuré, en contrepartie, d'une campagne gratuite de publicité qui lui aurait coûté quelque 500 000 livres. De même, les cautions perdues des soixante candidats du S.W.P., représentant 9 000 livres, ont été plus que compensées par les bénéfices tirés de la franchise postale, estimés à 250 000 livres.

Quant aux candidats fantaisistes, ils ont dépensé allégrement leur 150 livres pour le bonheur de faire parler d'eux. Certains sont des récidivistes, qui se présentaient, en général, comme indépendants. Une Mme Smith, qui avait réuni 64 voix la dernière fois après une vigoureuse campagne en faveur des « *couloirs des autobus* », affirmait qu'elle gagnerait cette année. Pour quelques jeunes farfelus groupés dans le « parti du déguisement », ou encore dans le « Silly Party » (le « parti bête »), l'élection a été le prétexte d'un vaste canular, marqué par des défilés bruyants au son des orchestres de leurs membres habillés en clowns, en pirates, en Vikings ou en animaux divers...

Un officier de marine en retraite n'a cessé de se présenter, depuis vingt-cinq ans, comme « monarchiste démocrate ». Il n'a jamais regretté les 3 000 livres déjà perdues. Un peu plus sérieux étaient les régionalistes du Wessex (sept candidats), le parti nationaliste anglais, qui demande l'autonomie pour l'Angleterre proprement dite, ou encore le parti libertaire. — H. P.

EUROPE

La victoire des conservateurs en Grande-Bretagne

Les travaillistes lèguent à leurs successeurs une situation économique plus saine que celle dont ils avaient hérité en 1974

Londres. — Le bilan économique des cinq années de gestion travailliste n'est évidemment pas brillant. Sur les principaux plans — production, productivité, emploi et prix — la situation en Grande-Bretagne se révèle toujours bien inférieure à celle des autres grands pays industrialisés, malgré l'avantage du pétrole de la mer du Nord. Toutefois, les dirigeants travaillistes peuvent se vanter de léguer à leurs successeurs une situation fondamentalement beaucoup plus saine que celle dont ils avaient hérité au printemps 1974.

Les conservateurs avaient alors laissé une économie en crise. L'industrie venait d'être ébranlée par une série de conflits sociaux, en particulier la grève des mineurs qui avait contraint le gouvernement Heath à limiter la semaine de travail à trois jours. L'inflation était en plein essor, à la suite non seulement du quadruplement du prix du pétrole, mais aussi de la libéralisation excessive du crédit, grâce à laquelle l'administration conservatrice avait essayé d'accélérer l'expansion économique. Son taux annuel dépassait déjà 13 %. La balance des paiements, après avoir été déficitaire de 1 milliard de livres en 1973, avait accusé un nouveau solde négatif de 330 millions de livres rien qu'au premier trimestre 1974, avant même que les effets de la hausse du prix du pétrole et de la récession de l'économie mondiale aient pu se manifester.

Le nouveau gouvernement dirigé par M. Harold Wilson commit alors aussi une grave erreur. Alors que d'autres pays industrialisés se serraient la ceinture pour surmonter les effets de la hausse du pétrole, il décida, lui, d'appuyer sur l'accélérateur. En évitant ainsi la récession, donc l'aggravation du chômage, il avait espéré obtenir des syndicats une modération volontaire de leurs revendications qui eût amorti les pressions inflationnistes. En vain. Au début de l'été 1975, la hausse des salaires dépassait 30 % par an, tandis que le déficit annuel de la balance des paiements atteignait environ 3 milliards de livres.

Le « contrat social » et l'appel au F.M.I.

Face à cette menace d'hyperinflation « à la république de Weimar », le gouvernement Wilson dut se résigner à agir. Il conclut avec l'Union des syndicats (TUC) un « *contrat social* » qui devait permettre de ramener progressivement la hausse annuelle des revenus aux environs de 15 % au cours des trois années suivantes, et réduire en même temps considérablement les grèves.

Mais l'économie n'était pas encore sortie de l'ornière. La livre sterling demeurait dangereusement exposée à la spéculation.

Correspondance

En 1976, elle devait connaître trois attaques successives en l'intervalle de quelques semaines. Les réserves de change de la banque d'Angleterre fondaient à vue d'œil.

Le gouvernement s'adressa alors au Fonds monétaire international qui mit à sa disposition une « *bouée de secours* » de 3 milliards de dollars, en contrepartie d'un sévère programme d'austérité. Celui-ci comportant une réduction des dépenses publiques et un resserrement draconien de la politique d'encadrement du crédit, en somme un retour à une rigoureuse discipline financière. Ce remède se révéla efficace. Les capitaux commencèrent aussitôt à refluer de l'étranger. Les réserves monétaires, tombées de 6,5 milliards de dollars fin 1973 à 4,1 milliards fin 1976, devaient atteindre 17,5 milliards fin mars 1979, avant la réévaluation du stock d'or qui porta leur valeur à plus de 22 milliards.

L'endettement officiel à court et moyen terme vis-à-vis de l'étranger, qui était passé de 3,5 milliards de dollars à la fin de 1973 à plus de 22 milliards début 1978, a été réduit fin mars à 18,6 milliards. La dette envers le F.M.I. a été en grande partie effacée. De même, la dépréciation du sterling s'est arrêtée : son taux moyen par rapport aux principales monnaies, qui était tombé de 83,9 (basse 100 en décembre 1972) en mars 1974 à environ 60,5 en juillet 1977, remontait juste au-dessus de 65 en mars, à la veille de la défaite du gouvernement Callaghan.

Dans le domaine budgétaire, l'assainissement est incontestable. Le déficit, qui aval tatteint 9,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 1975-1976, a été ramené à 5 % en 1978-1979, et, pendant l'année financière courant, il devait être limité à 4,75 %, ce qui se compare favorablement à ceux de la plupart des autres pays industrialisés. Les dépenses publiques, qui avaient repésenté 46,5 % du PIB en 1975-1976, ont été réduites à 42 % l'an dernier, pourcentage néanmoins supérieur à celui de 1973-1974 (40,5 %).

Outre les compressions de dépenses, la Trésorerie a institué un contrôle très strict et efficace des crédits, aussi bien dans l'administration centrale que dans les collectivités locales. En outre, les énormes subventions aux industries nationalisées ont été, dans une larg emesure, éliminées. Elles ne subsistent essentiellement que pour les industries en crise, la sidérurgie et les chantiers maritimes, ainsi que pour les chemins de fer. Les autres grosses entreprises de l'Etat, tels les P.T.T., le gaz, l'électricité, même les charbonnages, *sont* désormais plus rentables. En outre, la masse monétaire, dont les explosions avaient largement contribué à l'aggravation de l'inflation, est aussi strictement limitée, au moyen, certes, d'une politique de l'argent très cher et de l'émission d'emprunts qui épongent les liquidités excessives.

La « stratégie industrielle »

Un gros effort de régénération a été entrepris dans l'industrie pour améliorer l'efficacité des entreprises face à la concurrence internationale. Dans le cadre de la « *stratégie industrielle* » à long terme, adoptée il y a trois ans en collaboration avec la Confédération — patronale — de l'industrie métallique et les syndicats, des études tripartites ont été organisées pour identifier les difficultés dans les principaux secteurs, puis pour recommander des remèdes. Il en a résulté, en particulier, un système de subventions sélectives de l'Etat visant à encourager la restructuration et la modernisation de certaines branches (industrie lainière, fabrication de machines-outils, habillement, affinage de métaux ferreux, papier-carton), à améliorer la formation de la main-d'œuvre ou à promouvoir l'exploitation du progrès technologique, en particulier la micro-électronique. Il ne peut s'agir là que d'une tâche de longue haleine, dont l'objet est de renverser la tendance au déclin relatif de l'industrie manufacturière britannique.

Cependant, les premiers fruits sont déjà apparents, puisque la part britannique du commerce mondial en produits manufacturés, qui était tombée de près de 20 % en 1955 à 8,7 % au début de 1974, est maintenant remontée à près de 10 %. Les investissements fixes de l'industrie manufacturière augmentent aussi sensiblement depuis deux ans (13 % en 1977 et 14 % en 1978, sidérurgie non comprise). Cet effort est appuyé par l'Office national des entreprises (National Enterprise Board), dont les activités ne se limitent pas au renflouement des firmes en difficulté, comme British Leyland ou Alfred Herbert (machines-outils), mais favorisent aussi le développement de petites et moyennes entreprises.

Les résultats d'ensemble sont évidemment encore bien maigres. La propension à importer reste très excessive. La production industrielle ne reprend que lentement ; elle ne dépasse encore qu'à peine le niveau de 1973. Et le chômage n'est pas de nature à encourager les syndicats à coopérer à l'amélioration de la productivité, ni à l'élagage de la main-d'œuvre dans les industries à capacité excédentaire, comme la sidérurgie et les chantiers navals. Bien qu'il diminue lentement depuis dix-huit mois, il dépasse encore un million un quart (après ajustement saisonnier), soit 5,5 % de la population active. Après trois années de restrictions salariales, les syndicats sont aussi redevenus impatients d'améliorer le niveau de vie, comme en témoignent leurs révoltes de l'hiver dernier.

Les gisements de la mer du Nord, qui satisferont entièrement les besoins en pétrole du pays à partir de 1980, ont fait disparaître le déficit de la balance des paiements. Avec les énormes ressources de gaz naturel et de houille, ils placent la Grande-Bretagne dans une situation relativement privilégiée, alors que s'aggrave la crise mondiale de l'énergie. Il y a là, dans l'ensemble, de solides bases de départ pour la nouvelle administration conservatrice.

JEAN DECLEMY.

Ancien leader du parti libéral

M. THORPE A PERDU SON SIÈGE

Battu dans la circonscription de Barnstaple (Devon du Nord), dont il était l'élu depuis vingt ans, M. Jeremy Thorpe a déclaré : « On ne devrait jamais faire de la politique si l'on ne peut accepter la défaite. » Belle preuve de flegme de la part d'un homme qui risque maintenant une peine de prison à vie.

L'ancien leader du parti libéral est en effet accusé de complicité dans une tentative de meurtre sur la personne d'un ancien mannequin, M. Norman Scott, avec lequel il aurait eu des relations sexuelles. Son procès s'ouvrira mardi 8 mai au tribunal londonien de l'Old Bailey. Il devait avoir lieu le 30 avril, mais M. Thorpe avait demandé — et obtenu — son ajournement pour pouvoir mener sa campagne.

La loi britannique interdit de faire état, à des fins électorales, des démêlés d'un homme politique avec la justice. M. Thorpe avait pourtant choisi, pendant toute sa campagne, d'évoquer franchement les accusations qui pèsent contre lui. Il avait notamment déclaré : « Je plaiderai non coupable et me défendrai vigoureusement. »

Espagne

● TROIS MILITANTS D'EXTREME DROITE ont été arrêtés jeudi 3 mai dans le cadre de l'enquête sur le meurtre d'un jeune homme, dimanche 29 avril à Madrid. Selon la police, l'un d'entre eux a avoué qu'il avait poignardé M. Fernandez à la sortie d'un cinéma projetant un film sur l'attentat qui a coûté la vie à quatre avocats communistes en janvier 1977 (*le Monde* du 3 mai). — (*A.F.P.*)

Autriche

Le chancelier Kreisky se bat pour que les socialistes conservent la majorité absolue aux élections du 6 mai

Dimanche 6 mai, quelque cinq millions d'électeurs autrichiens — dont plus de cinq cent mille jeunes votant pour la première fois — sont appelés à renouveler leur Conseil national. Le Parlement sortant est dominé par les socialistes (S.P.Oe.) qui détiennent la majorité absolue : 93 sièges sur 183. Les populistes (Oe.V.P.) disposent de 80 sièges et les libéraux (F.P.Oe.) de 10. Ces élections, qui auraient dû se dérouler à l'automne, ont été avancées à la suite de la défaite du S.P.Oe. lors du référendum nucléaire en novembre dernier.

La campagne a surtout porté sur la situation économique du pays. Si le S.P.Oe. conservait la majorité absolue, l'Autriche serait dirigée, pour la quatrième fois consécutive depuis 1970, par un gouvernement social-démocrate homogène (minoritaire de 1970 à 1971). En revanche, en cas d'échec des socialistes, la formation du prochain gouvernement pourrait être délicate, le chancelier Kreisky ayant annoncé qu'il refuserait de diriger une « grande coalition » avec les populistes.

De notre correspondante

Vienne. — « *A entendre l'opposition, tout va mal en Autriche depuis neuf ans que les socialistes gouvernent le pays. Je me demande alors comment tant d'Autrichiens se déclarent tout de même satisfaits.* » Rires et applaudissements accueillent la boutade que le chancelier Bruno Kreisky vient de lancer de sa voix grave et lente. Plus de trois mille personnes se pressent autour de la fanfare municipale et de l'estrade dressée sur la place principale de Neusiedl-am-See, petite ville de Burgenland située au bord du lac auquel elle a emprunté son nom, et dont l'autre rive baigne les terres hongroises. A la veille des élections nationales — celles-ci auront lieu le dimanche 6 mai — paysans et vignerons des environs sont venus par familles entières écouter la bonne parole.

L'alternative est claire, explique calmement et inlassablement M. Kreisky : ou bien, après le 6 mai, le pays continue à être dirigé par un gouvernement social-démocrate si le parti socialiste (S.P.Œ) obtient la majorité absolue, ou bien il sera pris en main par une coalition de droite des deux partis d'opposition, populiste (Œ.V.P.) et libéral (F.P.Œ.). « *Et l'on sait ce que signifierait pour l'Autriche cette alliance entre « les noirs » et « les bleus »*, prévient le chancelier en rappelant la crise économique des années 30 et le chômage qui sévissait à l'époque sous le règne des conservateurs. « *L'Autriche n'est pas assez riche pour se payer le luxe d'avoir des chômeurs* », affirme-t-il. Il ajoute que la politique menée par les socialistes depuis près d'une décennie, même si elle a coûté quelque argent, a permis au pays de maintenir le plein emploi et de figurer en Europe parmi les Etats dont les taux de chômage (2,1 %) et d'inflation (3,5 %) sont les plus bas. Cette politique, le chancelier Kreisky avec son équipe est décidé à la poursuivre, à condition que les électeurs lui renouvellent leur confiance. M. Kreisky profite de l'occasion pour répéter que, contrairement aux rumeurs que propagent ses adversaires en faisant allusion à son âge (soixante-huit ans) et à ses récents ennuis de santé, il accomplira son mandat jusqu'au terme de la prochaine législature.

Il ne sera pas toutefois le chancelier d'un gouvernement de « grande coalition » avec le parti populiste. Cette alliance, vieille de vingt ans lorsqu'elle s'est rompue en 1966 au moment où l'Œ.V.P. a obtenu la majorité absolue, ne permettait déjà plus de diriger le pays, estime M. Kreisky. « *Ce qui était vrai en 1966 est encore vrai aujourd'hui* », affirme-t-il. Quant à l'hypothèse de former une « petite coalition » avec les libéraux de M. Goetz, le chancelier la rejette catégoriquement. Il n'est pas certain toutefois que son point de vue soit entièrement partagé au sein du parti socialiste, où certains responsables, notamment M. Benya, le chef de l'unique et toute puissante Confédération des syndicats, préféreraient sans doute, en cas de défaite, une grande coalition à un retour du S.P.Œ. dans l'opposition.

Fringant, alerte, M. Joseph Taus franchit rapidement la Geidorf Platz, serre quelques mains parmi le millier d'habitants de ce quartier de Graz, capitale du Land de Styrie, venus l'écouter. Une estrade, une fanfare, quelques stands où l'on offre du pain de campagne tartiné d'un hachis de lard dont raffolent les Autrichiens, un tonneau de vin, de la bière à discrétion. « *Il faut lutter, lutter, lutter*, s'écrie M. Taus, *pour briser la majorité absolue du parti socialiste.* » C'est le but principal que se sont fixé les populistes pour redresser « *la situation économique lamentable* » dans laquelle le S.P.Œ. a plongé le pays.

« *Nous aussi nous voulons garantir le plein emploi*, affirme le chef de file de 'Œ.V.P., *mais pour cela*, ajoute-t-il, *il faut que l'économie du pays soit bonne et que les entreprises soient saines.* » Il reproche à ses adversaires d'avoir dilapidé les fonds publics et d'avoir conduit l'Etat à un très lourd endettement. Les populistes sont décidés, affirme-t-il, à limiter les dépenses publiques tout en promettant d'accroître le soutien à la famille et de supprimer en même temps quelques-uns des impôts instaurés par le gouvernement de M. Kreisky.

Un début difficile

Deux des thèmes qu'aborde M. Taus retiennent particulièrement l'attention de l'assistance et lui valent des applaudissements : celui des jeunes, qu'il convie à participer à la vie politique du pays, et celui de la Zusammenarbeit, la coopération entre les partis pour la conduite des affaires de l'Autriche. Une « *large collaboration à la base* », c'est ce que souhaite le président de l'Œ.V.P. Son parti, dit-il, est ouvert « *à toute alliance* » pourvu que le programme du partenaire réponde « *fondamentalement* » à la ligne que se sont fixée les populistes. M. Taus reconnaît que sur le plan économique, sa formation est plus proche des libéraux que des socialistes. En revanche, il admet que le programme social de ces derniers lui conviendrait mieux que celui des « bleus ». Cette contradiction n'en est apparemment pas une pour M. Taus, qui affirme : « *Il suffit de mettre d'abord de l'ordre dans les finances du pays, et l'on pourra ensuite appliquer un certain programme social.* »

La bataille est ardue pour le président de l'Œ.V.P., auquel une victoire serait nécessaire pour dissiper les difficultés qu'il a rencontrées au sein de son parti après son revers aux élections de 1975. A l'époque, il venait tout juste d'être élu à la tête des populistes après la mort accidentelle, à deux mois des élections générales, du président en place. En quatre ans, M. Taus a pris de l'assurance

Si, lorsqu'il prit la direction de l'Œ.V.P., certains pouvaient se gausser de sa « *virginité politique* », il n'en est plus de même aujourd'hui. Le « duel » télévisé entre lui et M. Kreisky, point culminant de la campagne, en a apporté la preuve : le dirigeant populiste a fait si bonne figure face à un chancelier paraissant fatigué et à court d'arguments, que, d'un coup, les prévisions sur l'issue du scrutin de dimanche ont été bouleversées. Jusque-là, la majorité absolue était pratiquement acquise pour les socialistes. Depuis lors, une nouvelle chance est apparue pour les populistes de « briser » cette majorité.

La jeunesse du président de l'Œ.V.P. (quarante-six ans), qui était un handicap il y a quatre ans, est aujourd'hui une carte dont il use principalement pour tenter d'attirer de nouveaux électeurs désireux d'un changement. Le chancelier fait valoir son « *expérience* », mais il a eu du mal, ces derniers mois, à cacher une certaine lassitude devant les querelles intestines qui ont affaibli son parti. Les attaques répétées de l'opposition contre son ministre des finances, M. Androsch, à propos de ses revenus et de sa fortune personnelle (il possède un cabinet d'expertise fiscale), ont laissé des traces. Les populistes ont également marqué un point en parvenant à faire élire à la tête de l'Office de radio et de télévision leur candidat, M. Gerd Bacher. Enfin et surtout, le prestige de M. Kreisky a souffert de son échec au référendum pour la mise en route de la centrale nucléaire de Zwentendorf, près de Vienne.

Les jeunes électeurs antinucléaires sauront-ils gré au chancelier socialiste d'avoir organisé cette consultation, et de leur avoir permis cette victoire, ou bien continueront-ils à se méfier de son parti, auquel beaucoup reprochent de ne pas tenir suffisamment compte d'eux ? C'est l'une des grandes inconnues de dimanche.

Le petit parti libéral de M. Alexandre Goetz compte bien tirer profit de la situation pour renforcer son rôle de partenaire auprès des deux autres grandes formations politiques. M. Goetz n'a pas caché que le F.P.Œ. n'avait pas l'intention de se contenter de soutenir « *dans l'ombre* » un gouvernement minoritaire. Il est, au contraire, bien décidé à exiger du S.P.Œ. ou de l'Œ.V.P. la promesse de postes importants en échange de sa participation à un gouvernement de coalition. Le chef des « bleus » n'a-t-il pas déclaré qu'« *il est d'usage aujourd'hui dans les pays démocrates que les partis qui font alliance se partagent les plus hautes fonctions de l'Etat* ? ». Mais les rencontres et les fréquentations de M. Goetz avec des groupes d'extrême droite ne sont certainement pas du goût des socialistes et de M. Kreisky.

Jamais, semble-t-il, de l'avis même des responsables politiques du S.P.Œ. et de l'Œ.V.P., le nombre des électeurs encore indécis n'avait été si élevé si peu de temps avant un scrutin national. Il est vrai que la composition de l'électorat s'est sensiblement modifiée par rapport à la consultation de 1975. La part des nouveaux électeurs est l'une des plus importantes que l'Autriche ait connues depuis très longtemps : elle représentera près de 10 % des inscrits. Il n'est pas évident que les programmes des trois principaux partis les aient vraiment séduits, ni même leurs slogans — qu'il s'agisse de celui des socialistes : « *Continuons sur la voie autrichienne* », de celui des populistes : « *Un nouveau printemps pour l'Autriche* », ou de celui des libéraux proposant au pays « *un nouvel essor* ».

La somme des réformes accomplies par les socialistes sur presque tous les fronts, depuis plus de dix ans qu'ils sont au pouvoir, qu'il s'agisse du code pénal, du droit de la famille ou de la protection de la santé, pour ne citer que les principales, mais aussi la lutte pour l'amélioration du niveau de vie, suffiront-elles à conserver à M. Kreisky et à ses amis les électeurs gagnés ces dernières années ? De la réponse à ces questions dépend la poursuite ou la fin de l'« ère Kreisky », commencée il y a près d'une décennie.

ANITA RIND.

LES PARTIS EN PRÉSENCE

● LE PARTI SOCIALISTE (S.P.Oe.) a été fondé en 1889 par M. Victor Adler. Dissous en 1934 par le gouvernement Dollfuss, il n'a été rétabli légalement qu'en 1945. M. Bruno Kreisky, actuel chancelier fédéral, le dirige depuis 1967. Avec plus de sept cent mille membres, le S.P.Oe. est l'un des partis les plus importants de l'Internationale socialiste.

● LE PARTI POPULISTE (Oe.VP.), d'inspiration démocrate chrétienne, a été créé en 1945 par des représentants des groupes les plus importants de la fraction sociale-chrétienne d'entre les deux guerres. Le nombre total de ses adhérents est situé aux environs de cinq cent mille. M. Josef Taus le dirige depuis 1975.

● LE PARTI LIBERAL (F.P.Oe.) a été fondé en 1955 par M. Anton Reinthaller. Cette formation a pris la relève de l'Union des Indépendants (V.d.E.), créée en 1949 par les Autrichiens de souche allemande. Dirigé depuis 1978 par M. Alexandre Goetz, le F.P.Oe. compte environ vingt mille adhérents.

● LE PARTI COMMUNISTE (K.P.Oe.) s'est formé en 1918. Ses effectifs ont fondu à la suite de l'intervention soviétique en Tc i coslovaquie. Cette formation, dirigée par M. Franz Muhri, n'est plus représentée au Parlement depuis 1959.

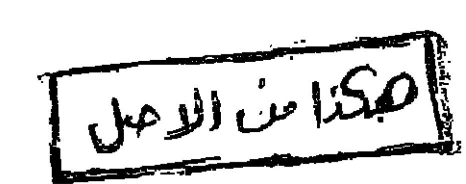
Pologne

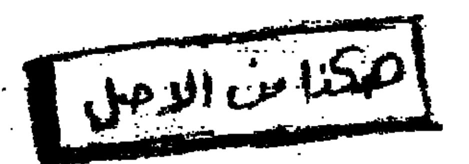
LES JOURNALISTES CHARGÉS DE COUVRIR LA VISITE DU PAPE NE SERONT PAS « TAXÉS »

Les autorités polonaises vont renoncer à exiger le versement de la taxe de 350 dollars qu'elles avaient décidé d'imposer, « *pour frais d'accréditation* », aux quelque deux mille envoyés spéciaux qui couvriront la visite du pape, du 2 au 10 juin. Les journalistes qui avaient déjà versé cette somme devraient être remboursés.

L'établissement de cette redevance avait suscité de vives protestations de la presse occidentale, notamment des agences internationales qui s'étaient adressées au Vatican pour qu'il tente d'en obtenir la suppression. Le gouvernement américain était intervenu dans le même sens auprès de Varsovie.

Les autorités polonaises seraient revenues sur leur décision afin de ne pas donner l'impression de vouloir entraver la couverture du voyage qui, selon elles, devrait coûter à l'Etat 14 millions de dollars. Peut-être est-ce donc par mesure de compensation que le change obligatoire imposé aux étrangers se rendant en Pologne vient d'être porté de 12 à 15 dollars par jour. De source dissidente, on apprend d'autre part que les demandes d'accréditation présentées par deux revues « sami-zdat » de l'opposition ont été repoussées par l'agence Interpress, qui sera chargée des relations avec les journalistes pendant le voyage de Jean-Paul II. L'agence aurait répondu que ces demandes ne seraient recevables que lorsque les revues « *auront été autorisées à paraître officiellement* ».





AMÉRIQUES

Canada

AVANT LES ÉLECTIONS DU 22 MAI

Le nouveau parti démocrate espère tirer profit de l'affrontement entre libéraux et conservateurs

De notre correspondant

Montréal. — A une vingtaine de jours du scrutin, la campagne électorale pour les élections fédérales du 22 mai reste étrangement terne. Le premier ministre et chef du parti libéral, M. Trudeau, a changé déjà plusieurs fois le style de sa campagne, mais celle-ci demeure assez déroutante. Tout sourire dans les premiers jours, comme s'il aspirait à l'impossible résurrection d'une « trudeaumanie » vieille de onze ans, il est devenu par la suite exagérément agressif, puis, durant toute la semaine dernière, s'est montré laborieusement appliqué, ennuyeux, comme indifférent à son propre discours.

M. Joe Clark, chef du parti conservateur, ne se laisse guère distraire de la campagne « médiatisée » que son équipe a conçue pour lui. Ses interventions continuent d'être calculées en fonction du traitement qu'elles recevront à la radio-télévision ou dans la presse écrite. Il lui arrive toutefois de se découvrir pour tenter de marquer un point, avant de se replier prudemment.

Ainsi a-t-il déclaré sans nuance qu'il ne négocierait pas avec un Québec qui aurait voté pour l'indépendance. Il semble que le parti conservateur ait remis à l'ordre du jour le « principe de Churchill », du nom d'un conseiller conservateur qui l'avait énoncé il y a quelques décennies. Selon celui-ci, pour ce qui concerne les conservateurs, le Québec doit être tout simplement ignoré. Cette province vote de toute manière à une écrasante majorité pour le parti libéral ; donc, pour les conservateurs, l'élection se joue partout ailleurs au Canada, mais pas là. Au contraire, tout effort d'un candidat conservateur pour tenter de plaire aux électeurs francophones du Québec risque d'indisposer l'électorat anglophone. Depuis l'adoption de la loi 101 par le gouvernement de M. René Lévesque — qui assure la suprématie du français au Québec, — c'est encore plus vrai. Comme il fallait s'y attendre, la presse québécoise a commenté avec amertume cette manifestation d'intransigeance du chef conservateur.

Une campagne sans passion

M. Clark est également sorti de sa réserve en annonçant que, s'il était élu, il ferait déplacer l'ambassade du Canada en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem. Ce qui a suscité le mécontentement des milieux diplomatiques canadiens, qui voient s'évanouir un des minuscules moyens de pression dont le Canada pouvait disposer au Proche-Orient. Mais, pour les conservateurs, l'heure n'est pas aux subtilités de chancellerie : leurs propos visent à se concilier l'électorat juif du Canada en général et celui de Toronto en particulier.

Il est difficile de mener campagne sans faire de promesses. M. Trudeau a promis une importante réforme de l'assurance-vieillesse, et un programme d'intéressement accordant des avantages fiscaux au contribuable qui achèterait des actions émises par la compagnie pour laquelle il travaille. M. Clark a lancé des idées dans plusieurs directions en matière économique, cherchant à définir une stratégie du développement et à dégager les priorités. Parmi celles-ci, deux ont particulièrement retenu l'attention : la volonté de développer l'industrie de transformation au Canada et, particulièrement, le traitement sur place des ressources naturelles, souvent exportées à l'état brut (troisième producteur mondial dans le secteur minier, le Canada est cependant encore obligé d'importer 80 % de l'équipement qui lui est nécessaire dans ce domaine). Seconde idée, plus opportuniste, un projet qui permettrait au contribuable se rendant acquéreur d'une habitation de déduire de son revenu imposable ses intérêts hypothécaires et ses taxes foncières.

M. Broadbent, chef du troisième parti par ordre d'importance, le Nouveau Parti démocratique, devait naturellement, conformément à son inspiration social-démocrate, insister particulièrement sur l'économie canadienne et sur les remèdes à lui appliquer. Son parti est favorable à l'instauration d'une commission de contrôle des prix en même temps qu'à des subventions à certains produits comme le lait et la farine. Il voudrait réduire les impôts des petits salariés et financer de grands travaux pour diminuer le chômage. Le N.P.D. préconise également certaines nationalisations ou fusions dans les chemins de fer et les transports aériens, mais aussi un contrôle plus sévère des dépenses engagées au titre de l'aide sociale.

Rien là-dedans de révolutionnaire, ni même sans doute d'aventureux. Pourtant, ces propositions sont à peine débattues ou mentionnées dans la presse. Ce qui intéresse le public, c'est avant tout de savoir comment se partagera le pouvoir à Ottawa au lendemain du 22 mai. M. Broadbent, âgé de quarante-trois ans, est sans doute, parmi les principaux candidats, celui qui mène la meilleure campagne. Détendu et direct, il projette l'image d'un homme énergique et de bon sens, dont le parti, contrairement aux deux autres, a peu de passé et donc peu de passif.

Si ni les libéraux ni les conservateurs n'emportent la majorité des sièges, M. Broadbent devient l'homme-clé. C'est alors sans doute que l'on commencera à étudier sérieusement son programme. Leader d'un parti du changement, M. Broadbent devrait, à première vue, pencher pour une coalition avec les conservateurs, eux aussi intéressés à la chute de M. Trudeau. Mais les conservateurs de M. Clark sont partisans d'un capitalisme pur et dur qu'il serait presque impossible de marier avec la social-démocratie dont rêve le N.P.D., parti issu des syndicats ouvriers. Or le N.P.D. a intérêt à participer au gouvernement formé par le parti qui arrivera en tête aux prochaines élections, car il n'aurait pas les moyens financiers de se lancer dans une nouvelle campagne électorale que rendrait nécessaire une impasse prolongée. Il penche donc vers les libéraux à la fois par instinct de conservation et parce que le pouvoir est trop tentant, même si on ne l'exerce qu'en valeur d'appoint.

M. Trudeau, prudent quant au résultat du scrutin, a déjà fait des avances explicites au N.P.D. Ce dernier a montré qu'il avait compris le message en prenant, par la voix de M. Broadbent, la défense de M. Trudeau qu'il estimait injustement attaqué par une publicité des conservateurs à la télévision. Celle-ci montrait un Trudeau sinistre, mis en accusation et reconnu coupable de crimes économiques. En outre, le premier ministre a nommé, au début de l'année, un membre du N.P.D., M. Ed. Schreyer, au poste de gouverneur général du Canada, autrement dit représentant de la reine. Beaucoup y ont vu le signe d'une entente entre le N.P.D. et les libéraux, après le scrutin du 22 mai.

Un élément nouveau, l'élection de M. Claude Ryan, chef du parti libéral du Québec, dans une élection partielle (*le Monde* du 3 mai), est toutefois de nature à encourager les conservateurs. Ils vont désormais pouvoir prendre le contre-pied de l'argument selon lequel M. Trudeau est le seul homme capable de maintenir, tant bien que mal, le Québec dans la Confédération canadienne. Le « sauveur » d'Ottawa n'est plus nécessaire, disent en substance les conservateurs, puisqu'il y a maintenant au Québec un homme populaire et résolument fédéraliste capable de représenter sa province et d'en canaliser les élans. Du coup, l'élection de l'anglophone Joe Clark n'est plus aussi risquée. Il reste aux conservateurs un peu plus de deux semaines pour en convaincre le pays.

ALAIN-MARIE CARRON.

AMÉRIQUES

Chili

M. Carlos Altamirano entend rester à la tête du parti socialiste

La querelle s'envenime au sein du parti socialiste chilien. Les conflits de tendances et de personnalités éclatent au grand jour (*le Monde* du 23 avril). L'ancien sénateur Carlos Altamirano, secrétaire général du parti, a été exclu du mouvement pour *« conduite irresponsable »* à l'issue d'une réunion du secrétariat extérieur qui a eu lieu cette semaine à Berlin-Est. Un communiqué publié par cet organisme, qui comprend neuf membres de l'ancien comité central du P.S. chilien, a confirmé la nouvelle. Mais M. Altamirano, absent de la réunion de Berlin-Est, contre-attaque. Il récuse cette exclusion, réclame la convocation d'un congrès du parti pour trancher entre les tendances et demande qu'une commission spéciale soit chargée de *« réunifier le parti »*.

De passage à Paris, M. Altamirano nous a confirmé son intention de conserver la direction du parti, car, dit-il, *« 60 % des dirigeants et des bases sont à mes côtés »*. Il admet avoir perdu la partie à la réunion de Berlin-Est, cinq des membres du secrétariat extérieur, contre quatre, s'étant prononcés contre lui et en faveur de M. Clodomiro Almeyda, ancien ministre des affaires étrangères d'Allende. *« Les conditions que j'avais posées pour aller à Berlin-Est n'étant pas réunies, je me suis abstenu. »*

M. Altamirano conteste la version de ses adversaires le présentant comme un ennemi de toute tentative de réconciliation avec la démocratie chrétienne. Il affirme au contraire vouloir la formation d'un vaste front d'opposition, dont le P.S. serait l'axe ou le moteur, et qui regrouperait *« des marxistes non sectaires et des chrétiens »*. Ensuite, selon lui, il devrait être possible de négocier un accord entre ce front et le parti démocrate-chrétien de M. Eduardo Frei. *« Le parti socialiste que je dirige et que je conçois*, ajoute-t-il, *doit être le parti national de la classe ouvrière ; il doit être d'orientation latino-américaine ; il doit être populaire, démocratique et révolutionnaire »*. M. Altamirano, qui se réclame *« de la tradition allendiste »*, affirme encore que l'expérience chilienne doit être *« non alignée, originale »*. Elle ne doit se réclamer d'aucun *« dogme marxiste-léniniste »* alors que les partisans de M. Almeyda préconisent, selon lui, *« une alliance avec un parti communiste chilien de stricte orthodoxie »*. M. Altamirano pense qu'il est exclu que la direction actuelle de la D.C. puisse envisager une *« alliance avec le P.C. de M. Corvalan ou avec un regroupement de gauche comprenant le P.C. »*

M. Altamirano, qui affirme avoir échappé *« à six attentats organisés contre lui par le régime Pinochet »* et se déclare *« fier d'être la bête noire des militaires »*, regrette les querelles intestines actuelles au sein de son parti *« alors que l'ennemi principal demeure la dictature militaire »*, mais estime cependant que cette crise devrait permettre à la gauche chilienne de *« sortir d'un immobilisme néfaste »*

MARCEL NIEDERGANG.

DIPLOMATIE

Les dirigeants bulgares ont accordé une grande importance à la visite du chancelier Schmidt

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Le chancelier Helmut Schmidt devait achever, le vendredi 4 mai, sa visite officielle de trois jours en Bulgarie, la première d'un chef de gouvernement ouest-allemand depuis la guerre. La presse de Sofia, reflétant les sentiments des milieux dirigeants, a accordé une grande attention à ce séjour. Cet intérêt s'explique aisément : bien que l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays soit relativement récent, la République fédérale est aujourd'hui le premier partenaire commercial occidental de la Bulgarie. Les échanges avec la R.F.A. représentent pour Sofia le quart de son commerce avec l'Occident.

En 1975, lors de la visite en Allemagne fédérale de M. Jivkov, le chef de l'Etat bulgare, les deux parties avaient signé un accord sur le développement de la coopération économique, industrielle et technologique. Ce document est l'un des éléments qui ont permis aux contacts bilatéraux de se développer ces dernières années. Du côté bulgare on souhaite cependant une amélioration de la structure des échanges et un élargissement des opérations de production industrielle en commun. En ce qui concerne la structure des échanges, des progrès ont été accomplis ces dix dernières années, comme le montre la diminution relative de la part des produits agricoles dans les exportations bulgares, qui ne représentait plus en 1978 que 35 % des ventes de Sofia à l'Allemagne fédérale au lieu de 50 à 60 % en 1968. Mais pour le gouvernement bulgare, cette évolution doit encore se poursuivre avant d'être vraiment satisfaisante.

L'autre grand problème pour les dirigeants de Sofia est celui du déséquilibre des échanges auquel il ne semble pas facile de remédier.

La visite du chancelier Schmidt dans un pays où l'influence allemande avant guerre était traditionnellement forte est sans doute le signe d'une permanence de certains intérêts diplomatiques. Elle dénote aussi, de la part du gouvernement de Bonn, une volonté de diversification des relations politiques avec les pays est-européens, parmi lesquels la Pologne et la Roumanie donnent souvent l'impression de vouloir accaparer les contacts avec l'Occident. — M. L.

Le conflit du Sahara occidental

LA MAURITANIE EST PRÊTE A DISCUTER AVEC LE POLISARIO déclare à Paris M. Bouceif

« La Mauritanie est prête à discuter avec le Polisario et ne lie la recherche d'une solution ni à l'attitude algérienne ni à l'attitude marocaine », a affirmé, jeudi 3 mai, le premier ministre mauritanien, le colonel Ahmed Ould Bouceif, à l'issue d'un entretien avec M. Giscard d'Estaing.

Le colonel Bouceif, répondant à une question sur l'éventualité d'un accord entre la Mauritanie et le Polisario, sans le Maroc, a ajouté : *« Nous sommes disposés à reprendre immédiatement les contacts avec le Polisario pour arriver à une solution valable et équitable... Nous voulons la paix pour nous-mêmes et pour les autres, et nous sommes prêts à rechercher cette vraie paix sur la base de principes internationalement reconnus, nous adhérons au principe de l'autodétermination, seul admis par les instances internationales. »*

Interrogé sur l'éventualité d'une aide accrue de la France, aussi bien économique que militaire, le premier ministre mauritanien a répondu : *« L'aide de la France ne nous a jamais fait défaut, et il n'y a pas de raison pour qu'elle nous fasse défaut maintenant. »*

Au cours de son entrevue avec M. Raymond Barre, jeudi matin, le lieutenant-colonel Bouceif avait demandé le renforcement de la coopération militaire française et l'engagement de la France de garantir le territoire mauritanien, à l'exclusion de sa partie saharienne, contre toute agression éventuelle. Il a également sollicité une aide accrue sur le plan économique et financier, son pays connaissant une situation difficile du fait de la sécheresse, du coût de l'effort de guerre et de la baisse des prix du fer.

Le premier ministre mauritanien devait rencontrer ce vendredi MM. Jean François-Poncet, Jean-François Deniau et Robert Galley, ministres des affaires étrangères, du commerce extérieur et de la coopération.

● *La localité d'Amgala*, située dans la partie nord-est de l'ancien Sahara occidental, *« est tombée le 29 avril au soir entre les mains de l'armée de libération du peuple sahraoui »*, a annoncé jeudi 3 mai à Alger M. Mohamed Ould Saleck, porte-parole du Front Polisario. *« La libération d'Amgala est intervenue à la suite de grandes batailles de position qui ont duré quelques jours »*, a précisé *M. Ould Saleck qui a également* indiqué que *« les forces d'agression marocaines qui ont pris la fuite sont poursuivies »*.

Le Front Polisario avait annoncé il y a un mois la prise de Tifariti, une autre localité située à une centaine de kilomètres à l'est d'Amgala. — *(A.F.P.)*

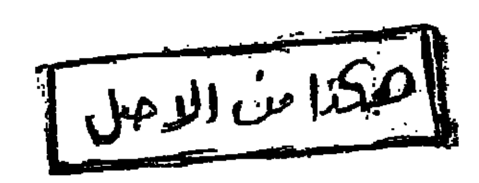
M. GISCARD D'ESTAING FERA UNE VISITE OFFICIELLE AU RWANDA ET AU SOUDAN

M. Giscard d'Estaing se rendra en visite officielle au Rwanda, du jeudi 17 au samedi 19 mai, à l'invitation du président Juvénal Habyarimana. Le chef de l'Etat assistera ensuite, à Kigali, à la sixième conférence franco-africaine, les lundi 21 et mardi 22 mai.

Avant de regagner Paris, M. Giscard d'Estaing fera, d'autre part, une visite officielle de travail au Soudan, le mercredi 23 mai.

● *La République de Djibouti* a rompu « provisoirement » ses relations diplomatiques avec l'Egypte, a annoncé le jeudi 3 mai la radio de Djibouti. Un communiqué, publié à l'issue d'un conseil des ministres réuni en séance extraordinaire, indique que Djibouti considère que le gouvernement égyptien a conclu *« Un accord (...) avec l'ennemi sioniste sans tenir compte des revendications formulées par la nation arabe »*... *(A.F.P.)*

● *La Ligue arabe* a demandé à la Commission européenne d'annuler jusqu'à nouvel ordre toutes les réunions du dialogue euro-arabe, apprend-on à Bruxelles. Cette décision pourrait être liée à la crise que traverse à l'heure actuelle la Ligue arabe à la suite de la rupture des relations diplomatiques entre l'Egypte et seize pays arabes et au transfert du siège de la Ligue arabe du Caire à Tunis. — *(A.F.P.)*



Chine

Des dirigeants qu'on supposait en disgrâce font leur rentrée sur la scène politique

De notre correspondant

Pékin. — Le président Hua Guofeng a lancé, jeudi 3 mai, un appel à la jeunesse pour qu'elle s'engage sur la voie du socialisme, qu'elle *« avance avec son temps »* et reste fidèle aux principes du maxisme-léninisme et à la pensée de Mao. Le chef du P.C. parlait devant près de huit mille personnes réunies pour célébrer le soixantième anniversaire du *« Mouvement du 4 mai »*, qui constitua en 1919 la première manifestation politique de la jeunesse.

M. Hua Guofeng a développé quelques uns des thèmes à l'honneur ces dernières semaines sur les rapports entre démocratie et centralisme, liberté et discipline, insistant surtout sur le maintien des orientations idéologiques du régime. C'est la première fois depuis plusieurs mois — pratiquement depuis le plénum de décembre du comité central — qu'un des principaux dirigeants s'exprime en public sur les problèmes intérieurs.

Outre quelques réhabilités récents et de marque — comme l'ancien maire de Pékin, M. Peng Zhen, — une vingtaine de membres du bureau politique étaient présents, y compris quelques personnages dont le sort avait paru très compromis ces derniers temps, en particulier le vice-président Wang Dongxing, MM. Ji Dengkui, Cheng Yonggui, Wu De et le maréchal Chen Xilian (à qui le *Quotidien du peuple* a même rendu son titre de commandant de la région militaire de Pékin, ainsi mentionné pour la première fois depuis août 1978). Ce n'est nullement par hasard enfin si cet anniversaire du 4 mai 1979 a coïncidé avec la réouverture du mausolée de Mao, fermé pour des raisons obscures depuis décembre et dont le prince Sihanouk a été jeudi l'un des premiers visiteurs.

En bref, la journée marquait une sorte de rentrée politique dans laquelle le régime donnait de lui-même une image à la fois de stabilité, d'unité et surtout de continuité. Du moins est-ce dans cet esprit que l'on souhaite aborder les importants rendez-vous politiques de ce mois : session plénière du comité central et deuxième session de la cinquième Assemblée.

Un détail a quelque peu surpris. Parmi les organisations formant la Fédération des jeunesses de Chine, Chine nouvelle cite non seulement la Ligue des jeunesses communistes, mais également deux organisations chrétiennes : la YMCA (Young Men Christian Association) et la YWCA (Parent Young Women Chrisitan Association), qui furent très actives en Chine avant 1949, mais dont on ne s'attendait pas qu'elles aient survécu jusqu'à ce jour, fût-ce de manière purement théorique.

ALAIN JACOB.

PROPAGANDES

A propagande, contre-propagande. Après la « victoire vietnamienne » *sur la Chine filmée sous la houlette des services d'information de Hanoï* (le Monde *du 21 avril), le magazine « l'Evènement » de TF 1 nous a présenté jeudi 3 mai la* « victoire chinoise » *vue par les services psychologiques de Pékin. Ce ne sont qu'intenses barrages d'artillerie, des blindés et des fantassins se lançant à l'assaut d'un ennemi invisible, retranché dans de profondes fortifications le long de la frontière. Les pertes ont été très lourdes de part et d'autre, comme l'a reconnu Pékin* (le Monde *du 4 mai). A côté de l'armement moderne on voit des porteurs et des mules serpentant dans la montagne pour apporter vivres et munitions au front.*

Certains prisonniers vietnamiens sont très jeunes, à peine des adolescents, hagards après les bombardements, vêtus d'uniformes disparates. On les verra plus tard dans un camp de détention en Chine, prudents dans leurs réponses devant le « cadre » chinois qui note tout dans son petit carnet. On est tout de même surpris de trouver parmi eux des soldats d'une unité d'élite, la division 316 A, alors que Hanoï a toujours affirmé que ses troupes régulières étaient restées à l'écart de la bataille.

Choc de deux armées, de deux nationalismes aussi intransigeants et intolérants, pourtant contraints de vivre côte à côte. Choc de deux propagandes manichéennes, utilisant les mêmes clichés, les mêmes arguments. — P. de B.

Cambodge

Les enfants tankistes de M. Pol Pot

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Jusqu'à sa chute, et au grand mécontentement de ses alliés et fournisseurs chinois, le régime khmer rouge tout à son projet de retour à l'égalitarisme paysan, de nivellement sanglant des élites et de rejet de toute culture étrangère, aura contribué à faciliter la conquête vietnamienne.

Cela est particulièrement frappant sur le plan militaire. Cette attitude a précipité la défaite, aggravé son ampleur et restreint les moyens de la résistance. Selon l'ancien interprète de l'ambassade de Chine à Phnom-Penh, qui vient de trouver refuge en Thaïlande, l'aide chinoise, en particulier militaire, a été gaspillée par manque de compétences. Ainsi, le régime de M. Pol Pot a laissé tomber intact aux mains des Vietnamiens : deux cents chars, trois cents autres véhicules blindés, trois cents canons, six chasseurs-bombardiers et deux bombardiers, six vedettes rapides et 30 000 tonnes de munitions. Ce « cadeau » involontaire de la Chine à ses adversaires n'est pas sans rappeler celui des Etats-Unis aux révolutionnaires vietnamiens lors de la chute de Saigon en 1975.

Les quinze mille experts chinois employés, selon l'interprète, dans les domaines agricole, technique et militaire, ont souvent eu maille à partir avec les dirigeants khmers rouges — qui, apparemment, n'étaient pas si malléables que certains l'ont dit — à propos de l'utilisation de leur aide ou, plus exactement, de son gaspillage. C'est ainsi qu'ils avaient protesté, a-t-il dit, lorsque M. Pol Pot décida de faire utiliser les chars par des soldats illettrés de trente à seize ans. Les Chinois refusèrent de les former, faisant valoir que, même pour des personnes éduquées, l'entraînement de tankistes exigeait au minimum six mois.

Il semble en avoir été ainsi dans bien des domaines, M. Pol Pot ne faisant confiance qu'aux jeunes soldats-paysans et se refusant à utiliser les spécialistes de l'ancien régime, ennemis de classe qui étaient pourtant les seuls à avoir quelque compétence en la matière. De même, un témoin rapporte que la Chine, pour augmenter la productivité agricole, avait livré deux cents tracteurs qui sont restés à rouiller dans un champ. Explication du régime : « *Les hommes, et non pas les buffles mécaniques, dont la principale ressource exploitable du pays.* »

Ces révélations concordent avec de nombreux témoignages de réfugiés sur le refus systématique de l'utilisation des anciennes compétences, sur le maintien de l'analphabétisme et sur le pouvoir exorbitant donné, dans tous les domaines, à de jeunes soldats illettrés. Anciens employés de la raffinerie de Sihanouk-Ville, quatre techniciens que nous avons rencontrés à la fin d'avril dans un camp en Thaïlande avaient été chargés, dans un bâtiment de Phnom-Penh où ils ont vécu en reclus depuis la fin de 1975, de la formation accélérée de mécaniciens et d'électriciens. Résultat au bout de trois ans : zéro. Les candidats, jeunes paysans, étaient analphabètes.

Les Khmers rouges espéraient-ils que la doctrine, l'appel à la haine raciale et de classe, plus l'aide chinoise, suffiraient à susciter des générations spontanées de compétences ? Toujours est-il que cette politique a précipité l'effondrement de structures rudimentaires où la force brutale et le labeur des masses étaient censés pallier, au moins dans une phase initiale, les carences intellectuelles et l'absence de cadres et de techniciens. C'est aussi la raison pour laquelle l'équipe de M. Pol Pot se retrouve aujourd'hui dans les jungles où elle avait fait son apprentissage, avec des armes et des techniques rudimentaires, pour mener un combat d'un autre âge face à la machine de guerre moderne de l'armée vietnamienne.

R.-P. PARINGAUX.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne — Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

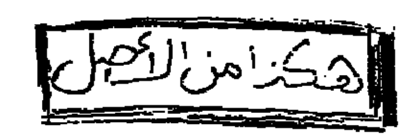
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





PROCHE-ORIENT

Incidents en Cisjordanie

L'armée israélienne intervient à Bethléem où des étudiants ont hissé les couleurs palestiniennes

De notre correspondant

Jérusalem. — Plusieurs localités de Cisjordanie ont connu un regain de tension jeudi 3 mai après les incidents qui avaient opposé la veille des étudiants de l'université arabe de Bir-Zeit à des militants israéliens du Goush Emounim. Les incidents les plus graves ont eu lieu à Bethléem, mais des lycéens ont aussi organisé des manifestations à Ramallah, Jenine et Hébron.

Pendant près de quatre heures, les forces de sécurité israéliennes ont fait le siège de l'université de Bethléem. Les étudiants avaient hissé les couleurs palestiniennes après avoir brûlé des drapeaux israéliens et des pierres avaient été lancées contre des véhicules militaires qui cernaient les bâtiments. Les soldats ont fait usage de gaz lacrymogène pour contraindre les étudiants à quitter les lieux. L'université de Bethléem, comme celle de Bir-Zeit, a été fermée pour quatre jours sur décision de l'administration militaire.

D'autre part le procureur général de l'Etat a convoqué jeudi plusieurs dirigeants de l'un des services spéciaux israéliens, le Chin-bet (Sûreté générale) à propos d'accusations de sévices et de tortures, portées contre ce service par un journaliste arabe de Jérusalem-Est. Accusé d'appartenir à une organisation palestinienne, M. Ahmed Ajoua, avait été arrêté en décembre et relâché en avril dernier. Il affirme avoir été battu par un policier durant son interrogatoire et maintenu attaché pendant plusieurs jours la tête recouverte d'un masque.

Après d'autres accusations de torture et de mauvais traitements dans les prisons israéliennes, révélés il y a deux mois par le *Washington-Post* citant un rapport américain, le ministre de la justice, M. Tamir, avait déclaré que les représentants de la Croix-Rouge internationale pouvaient rencontrer tous les détenus dans un délai de quatorze jours après leur arrestation et que toute plainte serait alors examinée par les autorités israéliennes. M. Ajoua affirme pour sa part qu'il n'a pu rencontrer un délégué de la Croix-Rouge avant trois mois.

FRANCIS CORNU.

Iran

Les obsèques de l'ayatollah Moutahari ont eu lieu dans un climat anticommuniste savamment orchestré

De notre envoyé spécial

Téhéran. — A qui le tour d'être assassiné ? Le groupement clandestin Forghan, qui a abattu, la semaine dernière, l'ancien chef de l'état-major, le général Gharani, et cette semaine l'ayatollah Mortaza Moutahari, entretient un suspense digne des meilleurs romans de la série noire. Il a averti — par le truchement de coups de téléphone anonymes reçus dans diverses salles de rédaction, — qu'il « exécutera » tour à tour tous les autres membres du Conseil de la révolution islamique dont la composition demeure tout autant secrète que celle de l'organisation terroriste elle-même.

Les terroristes paraissent en tout cas avoir la partie belle. Depuis la chute du régime impérial, les services de police et de sécurité ont été imparfaitement reconstitués. Le nouvel Etat est lui-même embryonnaire, et le pays est livré à plusieurs centres de décision parallèles. Les « *comités ed l'imam* » et leurs auxiliaires, les « *gardiens de la révolution* », qui tentent de pallier la vacance du pouvoir, agissent comme toutes les forces irrégulières, d'une manière anarchique et partant inefficace. S'ils sont en mesure de maintenir l'ordre et de sévir contre de simples citoyens qui ne se conforment pas aux normes du mouvement islamique, ils paraissent impuissants, face à des tueurs professionnels, méticuleusement organisés et, ce qui est encore plus inquiétant, singulièrement bien renseignés.

Rares étaient ceux qui savaient ou même se doutaient que l'ayatollah Moutahari était membre du Conseil révolutionnaire. Qui avait averti les tueurs que l'ayatollah Muotahari se rendrait inopinément, dans la soirée du 1er mai, au domicile du Dr Sahebi, sous-secrétaire d'Etat pour les projets révolutionnaires ? Les assassins connaissaient de toute évidence leur victime. Tandis que l'ayatollah, accompagné de plusieurs personnes, dont un ministre, s'avançait vers sa voiture, dans l'obscurité, deux hommes sortirent de l'ombre et lui logèrent à bout portant deux balles dans la tête avant de s'évanouir dans la nature...

Depuis, l'enquête piétine et les terroristes non seulement courent encore, mais, imperturbables, ils continuent à afficher leurs communiqués sur les murs de l'université... Leur idéologie est pour le moins curieuse. Ils se présentent comme des musulmans intégristes, mais ils s'en prennent aux « akhoundistes » (les « curetons »), à l'ensemble du clergé musulman, et prônent l'instauration d'une société sans classe. Bref, des méthodes d'extrême droite mises au service d'une phraséologie d'extrême gauche. Beaucoup affirment ici que Forghan est une organisation d'agents provocateurs, d'anciens membres de la SAVAK dont l'objectif est de créer un climat de terreur et de susciter une sorte de Saint-Barthélemy contre l'ensemble des forces laïques ou de gauche.

Un fanatique quasi hystérique

Un fanatisme quasi hystérique régnait jeudi 3 mai dans l'ensemble du pays à l'occasion des funérailles officielles et populaires organisées pour l'ayatollah Moutahari. Bien que le gouvernement et le Conseil révolutionnaire — dans leurs communiqués — ainsi que la radio et la télévision dans leurs programmes aient dénoncé les « *agents provocateurs* » et aient évité de mettre en cause la gauche, des millions de manifestants se sont répandus dans les villes et les villages, ont hurlé à la mort des « *communistes* », le terme de communiste ici signifiant tous les opposants à un *régime clérical*.

Il était évident, à Téhéran du moins, que cette unanimité n'était ni spontanée ni fortuite. Le « *réseau organisationnel des mosquées* » qui avait fait ses preuves lors du renversement de la monarchie a merveilleusement bien fonctionné. Rarement avons-nous été témoins d'une manifestation aussi importante — qui regroupait, estime-t-on, plus d'un million de personnes, — réglée aussi minutieusement, avec une discipline aussi bien observée.

Les visages bouleversés des hommes, jeunes ou vieux, les pleurs des enfants, les sanglots des femmes en *tchador* venus en masse au passage du cercueil porté à bout de bras, drapé de noir et orné d'œillets rouges, n'avaient rien d'affecté ou de superficiel.

D'un bout à l'autre de la capitale, de l'université à la gare centrale en passant par les quartiers misérables du sud, un seul cri entre deux « *Allah Akbar* » (Dieu est le plus grand) a retenti : « *Mort aux communistes !* » De timides tentatives — nous en avons été témoins — de scander d'autres slogans, dont l'un fustigeant la Savak, l'autre l'impérialisme, ont été rapidement étouffés par le grondement de la foule vengeresse qui, on est bien obligé d'en conclure, suivait la baguette d'invisibles chefs d'orchestre. « *Croyez-vous que ce sont des communistes qui ont tué Moutahari ?* », avons-nous demandé à divers manifestants. La plupart ont répondu, parfois avec gêne, par la négative. « *Alors pourquoi exigez-vous leur mise à mort ?* » Parce qu'ils sont les ennemis de l'islam, ont répondu les uns, parce qu'ils sont hostiles à notre révolution, soutenaient les autres.

Les slogans scandés — surtout à Qom — visaient en particulier deux formations : les fedayin-khalq (les marxistes indéepndants) et le parti Toudeh (communiste orthodoxe). Mais c'est l'ensemble de la gauche, les laïcs, les libéraux, qui se sentent visés. Pourtant, ils ont tous condamné ave cla dernière énergie les assassinats du général Gharani et de l'ayatollah Muotahari. Mais comment le peuple saura-t-il si leurs communiqués ne sont pas diffusés par les mass media contrôlés par les tenants du régime, la radio et la télévision en tête ?

Téhéran compte depuis peu un quotidien légalement distribué qui se fabrique clandestinement. Les locaux de *Peygham Emrouz*, qui se distingue par son anticléricalisme virulent, ont été envahis et saccagés, il y a deux semaines, par quelque deux cents énergumènes venus « *protester* » contre un article qui leur déplaisait. Le chef d'un « *comité de l'imam* » responsable de quartier est venu haranguer les « *manifestants* » pour les féliciter, mais aussi pour leur fait un seul reproche : pourquoi n'avaient-ils pas incendié ce repaire d'infidèles ? Peu après, les « *gardiens de la révolution* » se présentèrent pour arrêter les journalistes, mais ceux-ci s'étaient hâtés, avec leur rédacteur en chef, M. Reza Marzbam, de se réfugier dans la clandestinité. Il a fallu les efforts de plusieurs intermédiaires et de multiples précautions pour que nous puissions rencontrer M. Marzbam dans une maison « amie ». L'ensemble des rédacteurs ont, en effet, quitté leurs foyers, où ils recevaient des menaces de mort anonymes.

Retour à la clandestinité

Les fedayin-khalq envisagent également de rentrer dans la clandestinité, nous a déclaré leur porte-parole, au siège de l'organisation qui a pris les allures d'un camp retranché. Des hommes en armes montent la garde aux portes de leur bâtiment ainsi qu'autour du siège moudjahidin-khalq, mouvement des musulmans progressistes. Les locaux du Toudeh sont protégés par des militants sans armes, mais un rideau métallique a été posé sur la porte principale que l'on ne peut franchir qu'après maints contrôles d'identité et fouilles minutieuses. Les dirigeants communistes, dont la tactique consiste à proposer l'« *unité d'action* » au mouvement islamique contre l'impérialisme, se refusent à mettre en accusation l'ayatollah Khomeiny ou le clergé dans son ensemble. Pour eux, le climat anticommuniste, qui prévalait jeudi, n'est l'œuvre que de « *contre-révolutionnaires* » et d'« *agents de la SAVAK* ».

Il n'en demeure pas moins que la croisade en cours sert les partisans d'un système qui s'enlise, risquant de décevoir dangereusement les masses qui ont pris part au soulèvement contre le régime précédent. Il a été, en effet, incapable d'introduire la moindre réforme économique ou sociale de caractère radical. Les administrations de l'Etat — à quelques exceptions près, — n'ont pas été épurées. Les responsables viennent même de faire appel à des anciens membres de la SAVAK pour remettre sur pied les services de contre-espionnage, la mesure ayant été justifiée par la nécessité urgente de « *démasquer les agents étrangers* ».

D'autre part, l'économie se dégrade, aucune mesure n'est prise pour résoudre le problème du chômage, la misère persiste et s'étend, tandis que les fortunes accumulées, souvent par des moyens illicites sous le régime du chah, demeurent intactes dans le pays, quand elles n'ont pas encore pris le chemin des banques suisses, françaises ou américaines. Quoi de plus commode, dès lors, que d'accuser les « *communistes* » d'être non seulement les « *ennemis de la révolution* », mais aussi des assassins qui promettent à la mort tous les membres dirigeants du mouvement islamique ?

ERIC ROULEAU.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● QUATRE DIRIGEANTS SYNDICAUX, MM. Garcia, Lorenzo, Castillo et Mico, en détention préventive depuis le 23 avril, ont été démis de leurs fonctions par le gouvernement militaire. Celui-ci leur reproche d'avoir appelé à la grève générale du 27 avril. Une partie des dirigeants syndicaux qui avaient été arrêtés pour le même motif ont cependant été libérés. Le Département d'Etat américain avait protesté le 26 avril contre ce qu'il consi- comme une atteinte aux droits syndicaux « *internationalement reconnus* ». Le ministère des affaires étrangères de Buenos-Aires a dénoncé mercredi 2 mai cette « *ingérence dans les affaires intérieures de l'Argentine* ». — *(A.F.P., U.P.I.)*

Ethiopie

● QUINZE SYNDICALISTES ont été exécutés par les autorités éthiopiennes à Asmara — la capitale de l'Erythrée — et plus de cent ouvriers et dirigeants syndicaux sont actuellement détenus dans cette province, a déclaré jeudi 3 mai à Vienne M. Prechtl, président de la Fédération internationale des ouvriers des transports. — *(Reuter.)*

Ghana

● L'ANCIEN PRESIDENT IGNATIUS ACHEAMPONG a été remis en liberté mercredi 2 mai après dix mois de détention. Il est désormais assigné à résidence dans son village à quelque trois cents kilomètres au nord d'Accra. Il a été, en même temps, exclu de l'armée. — *(U.P.I.)*

Libéria

● LE PRESIDENT TOLBERT a décidé la suspension pour un an de l'*habeas corpus*, pour faciliter la lutte « *contre les éléments subversifs* », a-t-on annoncé mercredi 2 mai, à Monrovia. Cette décision est la conséquence des émeutes sanglantes qui ont secoué la capitale libériane le 14 avril dedrnier. — *(U.P.I.)*

Nicaragua

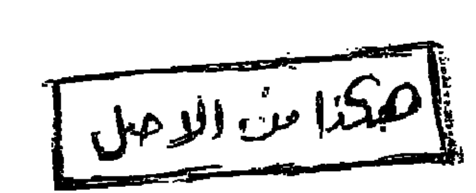
● DEUX FEMMES ET LEURS SIX ENFANTS ONT ETE TUES par des membres de la garde nationale à Condega, à 170 kilomètre au nord de Managua, a-t-on appris jeudi 3 mai dans la capitale. Les soldats, apparemment ivres, avaient envahi le domicile de ces deux familles qui appartiennent à l'opposition libérale. Au total, une vingtaine de civils ont été tués jeudi.

République Sud-Africaine

● TROIS POLICIERS ET DEUX CIVILS ONT ETE BLESSES dans la nuit du 3 au 4 mai à Soweto, faubourg noir de Johannesburg, dans un attentat commis par trois activistes, qualifiés de « *terroristes* ».

Union soviétique

● M. EVGUENI KOJEVNIKOV, qui avait été ministre des transports après-guerre pendant plus de vingt ans, est mort le 29 avril à l'âge de soixante-treize ans, annonce l'agence Tass. En 1943, M. Kojevnikov avait été envoyé à Washington pour s'occuper de l'acheminement de l'aide américaine à l'Union soviétique.



Le Monde

politique

LE DÉBAT DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'apparition d'un monde multipolaire est une chance pour l'Europe, estime M. François-Poncet

L'Assemblée nationale a entendu jeudi 3 mai une déclaration de M. François-Poncet sur la politique étrangère de la France. A l'issue du débat qui a suivi cette déclaration, le ministre a estimé que personne n'avait proposé une autre politique. Il est vrai qu'il avait choisi d'ignorer délibérément l'intervention de M. Gremetz (P.C.), à qui il reprocha de ne pas l'avoir écouté et qu'il avait jugé simpliste, voire « archaïque », la démonstration de M. Cot (P.S.), qui avait opposé la logique socialiste, celle de « l'Europe des travailleurs », à celle du gouvernement, caractérisée, à son avis, par le « laisser-faire ».

M. François-Poncet s'est, au contraire, félicité de la convergence des points de vue exprimés par les orateurs de la majorité, notamment sur l'Europe, et il s'est déclaré sensible à la confiance de M. Guéna (R.P.R.), à l'égard de la capacité du gouvernement à défendre les intérêts de la France.

PATRICK FRANCES.

M. François-Poncet a commencé son exposé de politique étrangère devant l'Assemblée nationale en rappelant les principaux événements des six derniers mois ; il a notamment mentionné :

« — *La nouvelle hausse du pétrole, qui montre que désormais la crise énergétique commande largement les relations économiques internationales ;*

» — *Le conflit sino-vietnamien, qui illustre à la fois les changements qui résultent de la présence de la Chine sur la scène internationale et la nécessité d'une détente au plan mondial ;*

» — *La révolution en Iran, la situation au Proche-Orient, les tensions africaines qui révèlent une instabilité dont l'Europe est la première à ressentir les effets ;*

» — *La construction européenne dans ses progrès, dans ses problèmes, dans ses controverses, qui prouve à la fois son importance et ses limites.* »

Le ministre des affaires étrangères a ensuite souligné l'apparition d'« *un échiquier international nouveau (...). Il est sans doute prématuré de parler d'un monde multipolaire. Mais c'est bien dans cette direction qu'évoluent les relations internationales* », a-t-il dit, avant de citer comme preuves de ses déclarations l'apparition d'« *une nouvelle puissance mondiale* », la Chine, et celle de « *contre-pouvoirs* » industriels et commerciaux (Europe, Japon, Singapour, Taïwan, Brésil, etc.), pétroliers (OPEP) ou financiers (États du Golfe). « *Par ces trois voies d'influence, de nouvelles puissances émergent* », a-t-il dit.

Selon M. François-Poncet, cette évolution représente « *une chance d'abord* », pour la France et l'Europe, mais aussi « *des risques* » du point de vue de la sécurité, de la démographie, des échanges. « *Le monde multipolaire est un monde multirisques pour la paix, et donc pour la sécurité de l'Europe*, ajoute le ministre.

« *Le développement des ambitions régionales, l'affirmation des nationalismes et des particularismes ethniques et religieux, la remise en cause des frontières héritées de la colonisation, tous ces facteurs contribuent à faire de l'avènement du monde multipolaire une ère de turbulences.*

» *Un danger particulièrement grave est celui qui résulte du développement de l'énergie nucléaire pour répondre aux besoins énergétiques du nouveau monde en croissance (...).* »

Deux régions vitales

« *Pour faire face à ces dangers*, a dit M. François-Poncet, *l'Europe doit pouvoir compter sur la sécurité de ses approvisionnements en énergie et en matières premières, et sur le maintien des relations harmonieuses dans les zones qui sont pour elle complémentaires. Deux régions sont vitales : l'Afrique pour les matières premières, le Proche-Orient pour le pétrole. Or elles sont toutes les deux vulnérables aux turbulences que j'évoquais.*

» *Devant ces menaces, une Europe dispersée et désunie serait impuissante et ne saurait exploiter la chance historique que constitue pour elle l'avènement d'un monde multipolaire (...).* »

Dans la seconde partie de son exposé, le ministre a réaffirmé la nécessité de « *la détente entre l'Est et l'Ouest* » qui « *limite les incendies* » (...). « *Pour la France*, a dit le ministre, *elle constitue une priorité dans sa triple dimension : celle des relations de la France avec l'U.R.S.S., celle du désarmement, celle de l'atténuation des tensions, celle de son extension aux autres régions du monde, notamment à l'Asie du Sud-Est, à l'Afrique et au Moyen-Orient.* »

Après un bref bilan du récent sommet franco-soviétique, M. François-Poncet a affirmé que « *la détente ne contredit pas les exigences de la défense. Elle repose, en effet, sur l'équilibre des forces. Il serait fallacieux d'interdire, comme générateurs de tensions, les efforts légitimes accomplis pour maintenir cet équilibre.*

» *Un équilibre fondé en Europe sur l'alliance atlantique, qui, avec les solidarités qu'elle comporte, est un élément permanent de notre politique étrangère.* » Le ministre a ensuite rappelé les positions françaises en matière de désarmement :

« *Ce que la France propose, ce n'est pas l'affaiblissement unilatéral de l'effort de défense, mais une action générale en faveur du désarmement fondé sur le droit légitime de chaque Etat à sa sécurité.*

» *La France n'est pas partie aux négociations stratégiques américano-soviétiques qui sont sur le point de s'achever. Mais elle en approuve le principe et considère qu'une conclusion positive, pourvu qu'elle intervienne sur des bases équilibrées, est de nature à ralentir la course aux armements. La France ne sera pas davantage partie aux négociations de SALT 3 qui pourraient s'étendre aux armes nucléaires de moyenne portée situées en Europe. Je rappelle qu'une association éventuelle de la France à de telles conversations a été écartée : la force nucléaire de la France constitue pour elle le « système central » qui garantit ses intérêts vitaux contre toute agression et ne saurait par conséquent être assimilée aux armes intermédiaires des superpuissances. Comme le président de la République l'a rappelé récemment, elle continuera à être constamment modernisée pour s'adapter au niveau de la menace.*

» *Il ne s'agit pas seulement de contrôler la course au armements. Il faut aussi parvenir à une réduction effective des arsenaux dont l'accumulation sur le continent européen représente un danger permanent pour la paix. C'est donc dans cette voie que la France propose de s'engager en préconisant la réunion d'une conférence du désarmement en Europe. Son objet serait double : d'abord assainir le climat politique et créer un sentiment accru de sécurité grâce à l'adoption de « mesures de confiance » ; ensuite procéder à une réduction effective des armements conventionnels. Nos conversations avec des pays des deux alliances et des neutres nous permettent de considérer que cette idée fait des progrès.* »

L'extension de la détente

Il a poursuivi en souhaitant l'extension de la détente « *à toutes les régions du monde* » : Chine et Sud-Est asiatique, Afrique, Proche-Orient.

A propos de l'Asie, M. François-Poncet a souligné la nécessité de respecter « *la souveraineté des autres et la volonté de régler les litiges internationaux par la négociation. La France n'entend pas jouer des différends qui peuvent opposer la Chine à tel ou tel pays, notamment l'Union soviétique. Elle récuse l'emploi de la force, générateur d'enchaînements aux conséquences incalculables* ».

A propos de l'Afrique, le ministre a cité trois principes à respecter :

« — *L'intangibilité des frontières existantes, même lorsqu'elles ne correspondent pas entièrement aux réalités ethniques, tribales ou religieuses ;*

» — *L'autonomie de chaque Etat dans le choix de son système politique ou idéologique ;*

» — *L'indépendance envers toutes les ingérences, à commencer par celles qui trouvent leur origine à l'extérieur du continent.* »

Il a ajouté : « *Si le gouvernement est intervenu militairement, avec une détermination que chacun aujourd'hui reconnaît, c'est pour répondre à la demande d'Etats faibles et désarmés, contraints de faire face à des attaques déclenchées ou soutenues de l'extérieur. Ces actions, limitées dans leur ampleur et dans leur durée, n'ont jamais eu d'autre but que de permettre à des solutions politiques, librement débattues, de mettre un terme aux tensions et aux conflits.*

» *Les résultats ont été conformes aux intentions :*

» — *Le Zaïre a maintenu son unité, engagé un redressement politique et économique, noué avec l'Angola, à l'initiative de la France, des relations de bon voisinage ;*

» — *Au Tchad, les deux réunions de Kano, sans parvenir encore à surmonter tous les obstacles résultant de la diversité ethnique et religieuse de ce vaste pays, ont, comme la France l'a toujours souhaité, rassemblé toutes les parties dans un cadre africain. Aussi le gouvernement a-t-il estimé le moment venu de rapatrier les forces françaises. Mais il ne procédera à cette opération qu'en accord avec les autorités tchadiennes et en veillant aux transitions nécessaires ;*

» — *Au Sahara occidental, la Mauritanie a été rassurée et les voies se sont ouvertes à la recherche d'un règlement pacifique. Sans y être mêlée, la France souhaite que les parties à ce conflit trouvent entre elles une solution politique, car rien de ce qui concerne l'Afrique du Nord ne peut la laisser indifférente.*

» *A cet égard, le gouvernement se félicite tout particulièrement des perspectives qui s'ouvrent au rétablissement de relations cordiales avec l'Algérie, voisine et amie de la France.* »

A propos du Proche-Orient, enfin, M. François-Poncet a rappelé la position du gouvernement sur l'accord israélo-égyptien, affirmant notamment : « *La position du gouvernement n'est ni d'hostilité ni d'opposition. Il sait ce que l'accord a coûté d'efforts et ce qu'il témoigne de volonté pacifique. Il ne peut manquer de constater cependant ce qui manque à cet accord pour ouvrir véritablement les voies d'une paix juste et durable. Au cœur des relations entre Israël et les pays arabes, il y a le problème du peuple palestinien, dont la majorité connaît l'exil et qui aspire à une patrie. Il n'y aura pas de règlement global, et donc pas de règlement durable, si ce problème ne trouve pas, lui aussi, une juste solution. Certes une négociation doit s'engager à ce sujet. Mais force est de reconnaître que l'objectif en est étroit et mal défini, que les positions de départ proclamées demeurent toujours aussi éloignées, sinon contradictoires, que le calendrier ne comporte pas d'engagement contraignant (...).*

Les droits de l'homme en Iran

» *Face à cette situation, le rôle de la France n'est pas de distribuer l'éloge ou le blâme ; de condamner ou de cautionner le traité de paix. Il est de rappeler chacun à ses responsabilités en réaffirmant que, quel que soit le chemin emprunté, le but seul compte et ne doit pas être perdu de vue.*

» *Ce but, c'est une paix qui permettrait aux Etats arabes de recouvrer leurs territoires occupés, à Israël de voir sa sécurité assurée, et au peuple palestinien de trouver la patrie à laquelle il a droit.*

» *Une paix dont cette région a d'autant plus besoin que la révolution iranienne vient de souligner combien les structures en étaient fragiles. Les événements dont Téhéran est le théâtre depuis l'été 1978 ont d'ores et déjà profondément affecté l'équilibre des forces dans cette partie du monde. Mais le nouveau régime affirme une volonté d'indépendance dont le gouvernement se félicite et qu'il souhaite favoriser en développant avec lui la coopération engagée de longue date entre la France et l'Iran.*

(Lire la suite page 10.)

POLITIQUE

Le débat de politique étrangère à l'Assemblée

(Suite de la page 9.)

» En accueillant l'ayatollah Khomeiny sur le territoire national, conformément à nos lois et à notre tradition et avec l'assentiment des autorités iraniennes de l'époque, le gouvernement ne s'est livré à aucun calcul et surtout pas à un calcul mercantile. Il a reconnu plus tôt que d'autres l'authenticité et la profondeur de l'aspiration au changement qui emportait le peuple iranien.

» Un changement dont le gouvernement déplore les excès. Il a exprimé son émotion devant les violations des droits de la personne humaine, notamment quand celles-ci ont cruellement frappé certains des amis les plus anciens et les plus fidèles de notre pays. Mais le gouvernement n'entend pas pour autant s'immiscer dans l'évolution intérieure d'un pays qui a toujours été et qui doit rester l'ami de la France. »

M. François-Poncet a encore traité de la réorganisation des relations économiques internationales (sur l'ae occidental Nord-Sud et Est-Ouest). A propos des échanges occidentaux, M. François-Poncet a dit :

« Ne nous faisons pas d'illusions : aucun sommet ne fera que l'économie occidentale retrouve avant longtemps la croissance des années 60, que l'énergie cesse d'être rare et chère. Mais rien ne serait pire que des actions dispersées. C'est pourquoi la France à Tokyo agira pour que des orientations précises soient prises là où les menaces sont les plus sérieuses : lutte contre l'inflation, réduction par le Japon de son excédent commercial, application effective des nouveaux engagements pris au GATT, mesures pour développer les économies d'énergie et faciliter la mise en exploitation de sources nouvelles d'énergie. »

A propos des échanges Nord-Sud, le ministre a déclaré :

« La France, qui avait pris l'initiative en lançant le dialogue, enregistre avec satisfaction les succès limités, mais réels, qui ont été remportés. Le fonds commun des matières premières, que la France préconisait, va voir le jour. Un accord sur le caoutchouc vient d'être conclu. Une action pour l'allégement des dettes des pays les plus défavorisés a été décidée. La France s'y est jointe. La deuxième convention de Lomé est en bonne voie.

» Mais nous sommes encore loin du compte. Entre les plus riches du Nord et les plus pauvres du Sud, l'écart subsiste. Un effort accru s'impose en faveur des pays très défavorisés, souvent d'ailleurs pays africains et pays enclavés. Même si elle se situe dans le peloton de tête, la France doit faire plus afin de se rapprocher de l'objectif que constitue une aide égale à 0,7 % du produit national.

» Cependant, une constatation rassurante s'impose. L'écart entre le Nord et un certain nombre de pays du Sud se réduit. Il faut s'en réjouir. Mais d'autres problèmes, notamment commerciaux, surgissent. De nouveaux concurrents apparaissent. Sans sacrifier notre tissu industriel, il faut nous habituer à leur faire place. Mais eux aussi doivent s'habituer progressivement à être traités sur la base de la réciprocité. A Manille, lors de la prochaine CNUCED, la France défendra ces thèses.

» Au même moment, le président de la République se rendra à Kigali pour participer au sommet franco-africain, et à Khartoum pour y rencontrer le président Nemeiry, président en exercice de l'O.U.A. M. Giscard d'Estaing y exposera la proposition de rencontre des pays européens, africains et arabes. Pour en expliquer l'inspiration profonde, je ne puis faire mieux que de reprendre ce discours prophétique du général de Gaulle à Alger le 18 mars 1944 : « Pour » ce qui concerne la France, nous » pensons qu'une sorte de grou» pement occidental, réalisé » avec nous, principalement sur » la base économique, et aussi » large que possible, pourrait » offrir de grands avantages. Un » tel groupement prolongé par » l'Afrique, en relations étroites » avec l'Orient, et notamment les » Etats arabes qui cherchent » légitimement à unir leurs » intérêts, et dont la Manche, le » Rhin, la Méditerranée seraient » comme les artères, paraît pou» voir constituer un centre capi» tal dans une organisation » mondiale de la production, des » échanges et de la sécurité. »

A propos de la construction européenne, M. François-Poncet a affirmé, après avoir fait référence à la crise économique :

« Xerxès faisait fouetter la mer. Que ceux qui veulent fouetter l'Europe pour les fautes qu'elle n'a pas commises le fassent. Je ne rappellerai même pas, tant le fait est évident, que ni la hausse du prix du pétrole, ni celle des matières premières, ni l'industrialisation du tiers-monde et l'apparition de concurrences nouvelles, ni l'instabilité monétaire créée par le dollar, ne sont imputables à l'Europe, qui en subit les effets.

» Mais j'affirme que l'action de la Communauté a été efficace dans les deux domaines où elle s'est récemment exercée : le domaine de la monnaie, qui est une des causes principales de la crise ; le domaine commercial, essentiel pour un continent dont la prospérité repose sur le développement de ses exportations (...).

» Il est significatif que dans deux domaines aussi sensibles pour les Etats-Unis que la monnaie et le commerce, la Communauté européenne ait défendu ses vues avec autant de force et de succès. (...)

» Le gouvernement entend développer partout où cela paraîtra nécessaire des politiques communes, *ce qui ne veut pas forcément dire communautaires, la coordination des politiques nationales pouvant apparaître comme une première étape rapide, féconde et moins bureaucratique pour réaliser la nécessaire solidarité des Européens.*

» Organiser l'Europe, mais dans le respect des indépendances nationales. *Le gouvernement l'a rappelé chaque fois que le problème s'est trouvé posé.*

» On assiste, il est vrai, à un étrange phénomène. Certains, qui défendent avec une sincérité indiscutable et ombrageuse tout ce qui est national, tiennent pour négligeables la détermination et les actes des plus hautes autorités de leur propre pays, cependant qu'ils honorent d'une attention scrupuleuse les moindres déclarations, faits ou gestes de tout responsable étranger, de si faible portée que soient ces manifestations.

Après avoir rappelé que le gouvernement veillerait *« au respect strict des traités »*, M. François-Poncet a poursuivi :

« Certes, il est arrivé que l'une ou l'autre des institutions de la Communauté ait cherché à sortir de son rôle et à outrepasser ses pouvoirs. Dans chaque cas, la France a réagi avec une extrême fermeté.

» En décembre, l'Assemblée européenne a adopté le budget de la Communauté dans des conditions jugées irrégulières par tous les Etats. Le gouvernement a considéré comme nulle et non avenue la décision de l'Assemblée et a réglé ses contributions selon la procédure des douzièmes provisoires. La Grande-Bretagne et le Danemark ont agi de même. Depuis lors, à l'initiative de la France, un accord a été conclu qui évitera désormais que l'Assemblée puisse, à la faveur d'une imprécision des textes, abuser de ses prérogatives budgétaires. L'élection au suffrage universel conduira-t-elle à d'autres débordements ? C'est possible. Mais avec quelles conséquences ? Non pas de porter atteinte à l'indépendance nationale, que le gouvernement, cette Assemblée unanime, les traités, la Constitution, mettent à l'abri de toute atteinte. Mais d'entamer l'autorité et le crédit de l'Assemblée européenne elle-même (...).

» Le respect des traités s'impose avec la même rigueur à la Commission et à la Cour de justice. La première n'a pas à s'immiscer dans les questions de politique étrangère ; le gouvernement vient de le lui rappeler. La seconde a pour mission de veiller au respect des traités et des pratiques acceptés ; elle ne saurait, sans provoquer une crise institutionnelle, substituer son interprétation ou ses préférences à la volonté exprimée par les Etats dans les engagements qu'ils ont souverainement contractés.

» La fermeté dont le gouvernement ne se départira pas dans ces matières ne traduit pas, ai-je besoin de le dire, la moindre réticence à l'égard de l'organisation de l'Europe. Elle exprime une double et forte conviction :

» — Cette organisation ne progressera pas par un glissement ou une extension inavoués des attributions communautaires, mais seulement par la volonté libre et clairement exprimée des Etats ;

» — C'est par les impulsions émanant de l'exécutif que se produira l'évolution souhaitée, comme tout le montre depuis la création en 1947 du conseil européen, qui apparaît de plus en plus comme la force d'entraînement de l'Europe ;

» — Décidé à faire en sorte que cette organisation progresse, dans la voie tracée par les traités, vers une structure confédérale, le gouvernement veille, d'autre part, à ce que les intérêts légitimes de la France *y soient garantis au même titre que ceux de ses partenaires.*

» On entend dire, il est vrai, ici ou là, que ces intérêts sont défendus avec faiblesse, ou sacrifiés dans des compromis que nos partenaires imposent : là où il n'y a ni fracas, ni porte claquée, ni chaise abandonnée, il y aurait complaisance, faiblesse et renoncement.

» Je n'engagerai de polémique avec personne.

» La fermeté n'exige pas l'éclat. Elle se juge à ses résultats et ceux-ci s'obtiennent en défendant avec habileté et obstination des causes justes. C'est ce que le gouvernement n'a cessé de faire. Les résultats de son action en témoignent (...).

» On ne saurait cependant ramener l'intérêt de la France à des préoccupations sectorielles, si importantes soient-elles. L'essentiel, c'est l'infuence de la France dans l'organisation de l'Europe.

» Puis-je exprimer à cet égard la surprise que j'éprouve en observant que ceux qui s'inquiètent à tort d'une domination supposée de l'Allemagne ou d'une conjonction germano-américaine sont aussi ceux qui contestent l'élargissement du Marché commun à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal, dont la première conséquence sera de renforcer le poids de la Méditerranée, de sa civilisation et de ses préoccupations dans l'Europe de demain.

» Les problèmes que l'élargissement comporte pour la France méridionale devront être, il est vrai, soigneusement pris en compte. Le traité d'adhésion de la Grèce, qui sera signé à Athènes le 28 mai, montre que les solutions existent (...). »

Le rayonnement de la France

Avant de conclure, le ministre a évoqué le problème du *« rayonnement de la France (...) »*. *« Il est vrai,* a-t-il dit, *que le monde attend de la France quelque chose de singulier. Nous devons à l'histoire cette position qui nous est propre. Mais si nous voulons être écoutés, il nous faut sans cesse réaffirmer le message que l'on attend de nous.*

» 1) Nous sommes la terre des droits de l'homme. Certes, nous n'avons pas le monopole de cet idéal. Mais plus que toute autre nation nous avons contribué à sa propagation.

» ...) Nous voulons, partout dans le monde, un développement au service de l'homme. Les relations que nous avons avec le tiers-monde ne sont pas des relations exclusivement commerciales avec des pays dont nous découvririons soudain les charmes, c'est-à-dire les matières premières (...).

» 3) Enfin, notre rayonnement est culturel. Je sais que l'Assemblée est particulièrement sensible, à juste titre, à cette dimension de notre présence extérieure. Je tiens à dire qu'elle constitue une de mes priorités (...). Et je mentionnerai spécialement nos devoirs à l'égard de la francophonie, qui ne doit pas être seulement une communauté de langue, mais de langage *et de valeurs, donc de pensée et de recherche.*

» En vérité, la présence culturelle de la France est peut-être l'expression la plus forte de notre vocation mondiale, car elle est universellement admise, et de notre indépendance nationale, car on ne saurait prétendre culturellement à l'universel si l'on accepte politiquement d'être provincialisé, soumis à des modèles venus d'ailleurs, à ce conformisme de mœurs et de pensée qui est la forme la plus subtile des hégémonies (...). »

L'Europe, capable de résister aux hégémonies

En conclusion, M. François-Poncet a tenu à exprimer « trois certitudes » à son auditoire :

« La première est qu'en un temps où le monde est parcouru par deux tendances contradictoires, la tendance à l'uniformisation et la tendance à l'exaltation des particularismes, l'Europe est un cadre de conciliation et de synthèse. Elle offre la dimension d'un grand ensemble capable de résister aux hégémonies, tout en permettant aux nations qui la composent de s'affirmer et de développer leurs relations en tous domaines sans renoncer à elles-mêmes.

» La seconde certitude est qu'une politique étrangère, si elle doit s'adapter aux évolutions du monde, doit s'ancrer sur des principes suffisamment amples et forts pour garantir sa continuité. Qu'il s'agisse de l'Europe, de la détente, de l'Afrique, de l'Orient ou du tiers-monde, la politique étrangère de la France illustre cette continuité.

» La troisième certitude est qu'une politique étrangère exige, pour s'accomplir, une nation forte, indépendante, unie. La division, la faiblesse, l'abandon de soi, condamnent tout dessein extérieur à n'être qu'une apparence. Malgré nos controverses intérieures, je suis persuadé qu'au fond des choses les Français adhèrent aux principes qui guident notre action extérieure. On peut discuter de telle ou telle modalité ; ce débat le fera sans doute apparaître, et peut aider à clarifier et à renforcer nos positions. Puisse-t-il montrer avant tout que nous sommes unanimes à souhaiter le rayonnement d'une France confiante en elle-même, sûre de son avenir et déterminée à marquer de son empreinte le monde de cette fin du vingtième siècle. »

Une excellente « copie »

C'est une excellente « copie » que M. François-Poncet a présentée jeudi après-midi, pour son examen de passage devant l'Assemblée nationale. Et si elle ne contient aucun élément sensationnel — mais n'est-ce pas la loi du genre ? — elle n'en constitue pas moins un bon document de référence pour qui s'intéresse à la politique étrangère française.

Soucieux de rompre quelque peu avec la tradition, le ministre des affaires étrangères a abandonné la méthode qui consiste à passer en revue les grandes régions du monde au profit de la recherche des grands courants d'évolution qui se profilent. Ainsi se dégage l'idée essentielle de son travail : l'apparition d'une multipolarité comporte sans doute des risques de dérapage, mais constitue aussi une chance pour la France et l'Europe qui devraient en profiter pour mieux se situer par rapport aux *« hégémonies »* de toute nature, y compris ce que M. François-Poncet a appelé *« le conformisme atlantique »*. De là à ce que l'Europe devienne demain ce *« premier pôle »* que le ministre a appelé de ses vœux, il y a cependant une grande marge. La tâche est immense ; elle implique une volonté politique exceptionnelle pour élargir en particulier la nature de cette Europe et l'arracher aux vues par trop égoïstes de quelques-uns.

Pour le reste, le ministre des affaires étrangères a réaffirmé les grandes lignes de la diplomatie française : poursuite de la détente, qui a le mérite de *« limiter les incendies »*, refus de jouer la *« carte chinoise »* contre l'U.R.S.S., maintien et modernisation de la force de frappe, refus de participer au troisième « round » des négociations sur la limitation des armements nucléaires (SALT-3), habituelles explications embarrassées sur la politique africaine avec, à l'appui, une longue citation du général de Gaulle, réserves non moins habituelles sur les actions américano-israélo-égyptiennes au Proche-Orient, encouragement au dialogue Nord-Sud. Une nouveauté : des réserves très nettes sur les violations des droits de l'homme en Iran.

Le discours de M. François-Poncet, avec ses références gaulliennes, ne pouvait pas donner lieu à une grande controverse avec les partisans les plus sourcilleux de l'indépendance nationale. Le débat qui a suivi l'a prouvé. Les commentaires de *la Nation* de ce vendredi le confirment : Pierre Charpy, reprenant ses réserves sur l'Europe, en est réduit à ironiser sur *« la longue démonstration de la pureté de la politique française »* faite par M. François-Poncet. Cette démonstration, écrit-il, *« est vierge de toute mauvaise pensée, comme il se doit en ce mois de mai, qui est aussi le mois de Marie »*. — J. A.

M. COUVE DE MURVILLE : la fermeté

M. COUVE DE MURVILLE (R.P.R., Paris), évoque une nouvelle fois le problème posé par le système monétaire européen et le dépôt de 20 % des réserves de la Banque de France au Fonds européen de coopération monétaire. Tout en prenant acte que le gouvernement persiste à penser qu'il n'y a pas matière à autorisation parlementaire, il estime, pour sa part, que cette question aurait pu être portée à la connaissance de l'Assemblée et qu'un débat aurait été bien utile.

Après avoir noté, sans s'en étonner, que les prochaines élections européennes tournent à *« une détestable affaire de politique intérieure »*, il relève, pour s'en féliciter, une sorte de consensus général sur deux points : d'abord il n'est pas question d'accroître les pouvoirs de l'Assemblée ; ensuite l'idée de confédération fait l'unanimité, ce qui implique le refus de tout abandon de souveraineté.

Abordant les négociations commerciales multinationales, le président de la commission des affaires étrangères relève la résistance de la France et espère que cette fermeté ne se démentira pas. *« Dans les débats agricoles,* insiste-t-il, *l'intransigeance doit être totale, sinon c'est tout l'édifice qui s'écroulerait. »*

Reconnaissant l'importance, pour la stabilité européenne, de l'équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest, sujet qui domine les relations américano-soviétiques, il justifie l'attitude de la France dont, insiste-t-il, *« la fermeté devra être inébranlable pour refuser de participer, directement ou indirectement, aux négociations salt 3 sur les armements nucléaires européens, entreprise qui ferait perdre tout son sens à notre armement atomique »*.

Après s'être réjoui de voir que les relations franco-soviétiques étaient redevenues excellentes, l'ancien premier ministre évoque la situation en Asie, où *« la Chine achève une rentrée spectaculaire sur la scène internationale, marquée par le renouveau de son conflit avec l'Union soviétique. La France,* estime-t-il, *ne peut à ce sujet qu'adopter une attitude de neutralité. »* Puis il évoque une fois de plus *« le sort désolant du Liban »* et se demande si la France est vraiment dépourvue de moyens d'y intervenir utilement.

Rappelant les diverses interventions militaires françaises en Afrique, il enregistre sur ce point *« un net redressement » :* désengagement clair au Zaïre ; présence militaire acceptée au Tchad ; neutralité et bons offices en Mauritanie et au Sahara ex-espagnol.

M. GREMETZ (P.C.) : un engrenage supranational

« Décidément, nous sommes très loin d'une grande politique extérieure française », déclare M. GREMETZ (P.C., Somme), qui, dans son intervention, s'attache à critiquer *« une politique sans grands projets et sans ambitions, et qui, face aux grandes questions, voit la France rester muette ou perdre sa voix dans un chœur européen et atlantique »*. Il cite successivement le désarmement, l'instauration d'un nouvel ordre économique et la coopération internationale. Puis il insiste sur *« le renouveau de l'atlantisme, axe essentiel d'une démarche qui se manifeste particulièrement dans la politique européenne »*. Il dénonce à ce sujet le double langage pratiqué à la veille de l'élection européenne et conteste au ministre *« le titre de meilleur avocat des intérêts français, alors qu'il place au contraire la France dans un engrenage supranational qui conduit à son effacement et à sa soumission »*. Il cite des exemples dans les domaines économique, monétaire et politique. Il exprime une nouvelle fois le refus de sa formation de tout élargissement du Marché commun, car cela accroîtrait notamment la *« tutelle américaine »*.

Le député relève que toutes les formations, à l'exception de la sienne, sont favorables à cet élargissement et à l'intégration européenne. M. Gremetz s'attache enfin à démontrer que, pour les DOM-TOM comme pour la France, le bilan du Marché commun est un *« bilan de faillite »*. Il comprend le refus des DOM de s'intégrer à une Europe supranationale et soutien *« leur légitime revendication au droit à l'autodétermination »*. *« Maintenir ou renforcer les positions de quelques multinationales à base française dans le système capitaliste mondial,* conclut-il, *voilà le seul souci qui anime votre politique, alors qu'elle ne devrait avoir qu'un seul ressort : l'intérêt national. »*

M. FEIT (U.D.F., Jura) examine d'abord les questions européennes et énumère plusieurs motifs de satisfaction : d'une part, l'attitude ferme de la France en ce qui concerne les montants compensatoires monétaires ; d'autre part, la mise en œuvre du système monétaire européen. Il ajoute : *« Dans le domaine de l'énergie, des résultat ont été atteints pour la consommation, mais la situation reste inquiétante pour l'approvisionnement. En matière sociale, il faut mener une action en profondeur dans le domaine de l'emploi et réfléchir à une réduction éventuelle de la durée hebdomadaire du travail. »*

Evoquant en suite le litige qui a opposé le conseil des ministres à l'Assemlbée européenne, il note à ce sujet que les pouvoirs de cette dernière *« résultent des traités et ne pourront en aucune façon en dépasser l'esprit et la lettre »*. Puis il réaffirme le soutien de son groupe à l'élargissement, étant entendu qu'il doit s'accompagner des protections nécessaires pour les productions agricoles françaises. Enfin, il souhaite que le renouvellement de la convention de Lomé donne une impulsion nouvelle aux relations Nord-Sud.

M. Barre propose de limiter à deux le nombre des mandats électifs et de subventionner les principaux partis

Dans une lettre adressée, en date du 27 avril, aux présidents des groupes de l'Assemblée nationale et du Sénat, M. Barre expose les conclusions qu'il a tirées des consultations qu'il avait engagées, en octobre dernier, sur les projets de l'Elysée relatifs à la limitation du cumul des mandats électifs, au financement des partis politiques et à l'instauration d'un scrutin de type proportionnel dans les grandes villes. Le premier ministre, toutefois, limite ses réflexions aux deux premiers sujets. Le troisième — le plus controversé, jugé moins urgent — n'est pas évoqué.

M. Barre estime notamment que *« la limitation du cumul des mandats paraît préférable à une limitation du cumul des fonctions de parlementaire, de maire et de président de conseil général. C'est une solution plus rigoureuse, mais c'est aussi la formule la plus claire »*, écrit le premier ministre qui souligne que *« l'interdiction du cumul des fonctions pourrait être facilement tournée dans les faits »*. M. Barre propose que ce principe de non-cumul s'applique *« à tous les mandats conférés par le suffrage universel, c'est-à-dire les mandats de conseiller municipal, conseiller général, représentant à l'Assemblée des Communautés européennes, député ou sénateur »*. *« Il serait désormais impossible,* dit-il, *de détenir simultanément plus de deux mandats électifs. »* M. Barre pose deux corollaires : chaque élu choisirait librement celui des mandats qu'il entendrait conserver dans les villes, *« l'incompatibilité entre les mandats ne jouerait que pour les conseillers municipaux des communes de plus de neuf mille habitants »*.

En ce qui concerne le financement des partis, le chef du gouvernement propose *« une participation annuelle de l'Etat aux dépenses effectuées, pour leur fonctionnement, par les partis et groupements politiques, dans la limite d'une dotation globale inscrite dans la loi de finances »*. M. Barre précise que *« l'ordre de grandeur de cette dépense, nouvelle pour l'Etat, n'est pas actuellement fixé »* et qu'il s'agirait d'une *« garantie de recettes pour les partis et non d'une participation au financement de leurs campagnes électorales »*. Dans la pratique, *« recevraient une aide de l'Etat ceux des partis qui réuniraient un nombre de députés ou de sénateurs au moins égal au minimum requis pour constituer un groupe parlementaire, c'est-à-dire quinze élus selon le règlement du Sénat »*.

Une commission indépendante composée de magistrats vérifierait que les subventions accordées seraient utilisées conformément à leur objet. M. Barre prévoit également *« l'interdiction pour les partis et groupements politiques bénéficiaires des subventions publiques, de recevoir une aide en provenance soit d'un Etat, soit d'une personne morale ou physique étrangers »*.

Le premier ministre demande aux présidents des groupes parlementaires de lui faire part de leurs observations avant la fin de mai afin d'en tenir compte dans la préparation des projets de loi. Le premier texte que le gouvernement se propose de déposer — *« dans le courant de la présente session »* — est celui relatif au financement des partis. M. Barre souhaite qu'il *« vienne en discussion à l'automne »*.

هكذا من الاصل

nationale

Pour ce qui concerne les relations Est-Ouest, la visite de M. Giscard d'Estaing en Union soviétique illustre à son avis la conception française d'une détente « *réaliste, volontaire, exigeante et fondée sur un dialogue entre Etats souverains et non sur des accords entre les blocs.* »

Abordant, pour terminer, la situation au Proche-Orient, il reconnaît que les accords conclus entre Israël et l'Egypte traduisent des progrès sensibles, mais estime qu'on n'entrera dans la voie décisive d'un règlement que si l'on parvient à un accord d'ensemble conforme aux résolutions du conseil de sécurité et associant toutes les parties concernées, y compris le peuple palestinien.

M. COT (P.S.) : les trois logiques

Dans son intervention, M. COT (P.S., Savoie) s'attache à distinguer « *l'Europe des gouvernements et celle des travailleurs* ». Il précise : « *Trois logiques sont en présence. La vôtre, celle du laisser-faire, incarnée dans le Marché commun. C'est celle de l'Europe des marchands qui s'acharnent à éliminer tous les obstacles à la liberté du commerce, et qui s'en tient là. La deuxième est celle du nationalisme, du repli, de la défensive : elle mène à l'impasse. Face au dollar, à la toute-puissance des Etats-Unis, la résistance ne peut s'organiser, à partir d'une base nationale certes, que si elle trouve un prolongement européen. Cette logique est également dangereuse, car un nationalisme en engendre un autre, et, si le nationalisme français ne me fait pas trop peur, je crains davantage le nationalisme allemand. La troisième logique est celle de l'Europe des travailleurs, la nôtre. Cette Europe-là a vingt ou trente ans de retard sur celle des marchands. Mais j'en vois les prémices, par exemple dans l'appel lancé par le P.C. italien à l'ensemble des forces socialistes, social-démocrates et communistes en Europe ou dans la revendication des trente-cinq heures reprise par l'ensemble des travailleurs européens.* » « *Si l'Europe des travailleurs ne se fait pas*, conclut M. Cot, *on n'empêchera pas l'Europe d'aller vers son inexorable déclin.* »

M. GUENA (R.P.R., Dordogne) constate que peu de responsables politiques contestent aujourd'hui la validité des deux grands thèmes gaullistes sur l'Europe : une Europe européenne et une Europe qui ne soit pas administrée par un organisme supranational. Après avoir souhaité que la campagne électorale soit conduite « *sans procès d'intention et sans invectives* », il déclare : « *On n'imagine pas que celui à qui la Constitution donne mandat de sauvegarder l'indépendance nationale veuille par principe en faire litière, et pas davantage le gouvernement. Et je suis convaincu que vous continuerez à défendre les intérêts de la France au sein de la Communauté.* »

« *Mais*, observe-t-il, *votre tâche sera rude, car tous les autres Etats de la Communauté sont favorables à une certaine dépendance vis-à-vis des Etats-Unis.* » « *Il faut*, insiste-t-il, *mesurer l'ampleur du péril, car nous nous trouvons déjà dans une Europe dépendante et déjà supranationale, et l'ombre des Etats-Unis s'étend sur l'Europe.* » A son avis, une Assemblée élue au suffrage universel sera source de dangers nouveaux. Il ne croit pas pour sa part aux coups de force, mais redoute plutôt « *des glissements insidieux* ». M. Guéna conclut : « *Nous, gaullistes, ne prétendons pas au monopole du patriotisme. Nous voulons nous montrer les plus exigeants pour l'indépendance nationale et les plus ambitieux pour une véritable Europe.* »

Interviennent ensuite M. BORDU (P.C., Seine-et-Marne), qui estime urgent que la France cesse de collaborer avec « *les régimes racistes sud-africain et rhodésien* », et M. BOUVARD (U.D.F., Morbihan), qui se déclare favorable à l'élargissement de la Communauté.

En séance de nuit, M. CHANDERNAGOR (P.S., Creuse) devait notamment affirmer « *le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, dans les frontières issues de la colonisation* ». M. FREDERIC-DUPONT (app. R.P.R., Paris) s'inquiète du renforcement « *hallucinant* » de la puissance militaire russe et de l'action de l'U.R.S.S. en Afrique australe.

M. LAZZARINO (P.C., Bouches-du-Rhône) regrette que les accords israélo-égyptiens aient ignoré le peuple palestinien. M. EHRMANN (app. U.D.F., Alpes-Maritimes) s'inquiète d'une éventuelle réunification allemande et insiste sur le maintien du *statu quo*. M. PAUL DURAFFOUR (M.R.G., Saône-et-Loire) demande un débat sur le désarmement, « *grand dessein pour l'Europe de demain* ».

Mme CHONAVEL (P.C., Seine-Saint-Denis) estime « *insuffisante et médiocre* » l'attitude de la France face aux événements de l'Asie du Sud-Est. M. GUIDONI (P.S., Aude) compare la politique extérieure de la France à « *un pilotage à vue dans un brouillard de plus en plus épais* ». M. CARO (U.D.F., Bas-Rhin) observe que les objectifs fixés par le traité de Rome sont loin d'être atteints. M. FONTAINE (non inscrit, la Réunion) constate que l'U.R.S.S. entre en force dans l'océan Indien.

M. FERRETTI (U.D.F., Moselle) s'attache à justifier les réserves émises par la France à l'égard du traité de paix israélo-égyptien. M. BAUMEL (R.P.R., Hauts-de-Seine) estime opportune la réunion d'une conférence européenne de la sécurité. « *Jamais*, déclare M. LONGUET (U.D.F., Meuse), *le risque d'éclatement du Liban n'a été aussi grand.* » M. XAVIER DENIAU (apparenté R.P.R., Loiret) regrette que soit oubliée la dimension francophone de la politique française.

Examinant le comportement général de notre diplomatie, M. MARCUS (R.P.R., Paris), déclare : « *On a l'impression qu'elle n'a les yeux de Chimène que pour ce qui est extrémiste, révolutionnaire, collectiviste ou terroriste.* » M. ZELLER (app. U.D.F., Bas-Rhin) consacre son intervention aux accords de Lomé.

Répondant aux orateurs, M. FRANÇOIS-PONCET insiste sur l'Europe. A propos des trois logiques de M. COT (P.S.), il déclare : « *Cette présentation est d'un simplisme décevant, fleurant l'archaïsme. L'Europe du laisser-faire n'est en rien celle que la France s'attache à faire prévaloir. Quelle est d'ailleurs la logique européenne du parti socialiste ? Celle du socialisme autogestionnaire, défendu de Paris, ou celle de la social-démocratie, avec laquelle on collabore à Strasbourg ?* » En ce qui concerne les inquiétudes exprimées par M. GUENA (R.P.R.), dont il souligne « *l'élévation du propos* », le ministre estime qu'on ne peut considérer la France comme isolée au sein de la Communauté, par exemple sur les questions de la supranationalité, de l'indépendance à l'égard des Etats-Unis ou de la politique agricole. Au sujet de l'Afrique australe, il déclare : « *La France condamne la politique de l'apartheid. Elle ne livre plus d'armes à l'Afrique du Sud, pays qui ne représente que 1 % de son commerce extérieur. Le meilleur moyen de conserver la stabilité et la paix dans cette région n'est-il pas d'y favoriser l'instauration d'un ordre démocratique ?* »

Quant à la réunification des deux Allemagnes, « *il n'est pas anormal que les Allemands y songent, mais la situation est telle qu'il faudrait des bouleversements pour modifier les équilibres actuels* ». « *Cela*, estime le ministre, *n'est pas prévisible.* »

● *M. Emmanuel Hamel, député U.D.F du Rhône*, s'est félicité, mercredi 2 mai en séance publique, que la conférence des présidents ait décidé que l'Assemblée ne siégerait pas le mardi 8 mai. MM. Rigout (P.C., Haute-Vienne) et Hautecœur (P.S., Var) ont fait de même, tout en regrettant que ne soit pas discutée la proposition tendant à faire du 8 mai un jour férié et chômé.

Conflit entre l'Assemblée nationale et le Sénat au sujet de la dissolution de l'assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie

Pour la seconde fois en moins de huit jours le Sénat s'est prononcé contre la dissolution de l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie. Massivement, en effet, par 212 voix contre 41 (R.P.R., 5 R.I. et 5 non-inscrits) il a repoussé, jeudi 3 mai, les conclusions de la commission mixte paritaire (C.M.P.), qui prévoyaient la dissolution de cette assemblée.

L'originalité de ce conflit, entre les deux chambres du Parlement, tient à la position gouvernementale qui a varié au cours du débat. Le 26 avril, les sénateurs, reprenant le texte initial du gouvernement, avaient repoussé l'article 6 du projet (*le Monde* du 28 avril), lequel introduisait une disposition nouvelle : la dissolution de l'assemblée territoriale, votée par l'Assemblée nationale sur initiative de sa commission des lois. M. DIJOUD, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, avait alors défendu, mais mollement, son texte, et s'en était remis, avant le scrutin, « à la sagesse des sénateurs ». Ceux-ci avaient repris, par 168 voix contre 59, la rédaction initiale du gouvernement.

Jeudi, M. Dijoud a carrément pris position en faveur de la dissolution de l'assemblée territoriale demandée par l'Assemblée nationale, et a combattu le projet initial qu'il avait lui-même déposé. Ce revirement, dû au « poids » du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale et aussi, semble-t-il, à quelques pressions (moins politiques) sur certains élus, a vivement irrité le Sénat et a encore accentué la force de son opposition.

M. de HAUTECLOQUE (C.N.I.P., Pas-de-Calais), nouveau rapporteur après la démission de M. Cherrier (R.I., Nouvelle-Calédonie), a rendu compte des conclusions de la commission paritaire, laissant à son tour les sénateurs libres de se prononcer en leur sagesse.

M. CHERRIER a souligné les conséquences néfastes d'une dissolution de l'Assemblée territoriale de son territoire : « elle radicaliserait, a-t-il dit, le spositions indépendantistes ».

« Nous ne voterons pas cette dissolution », a annoncé M. BELIN (P.S., Puy-de-Dôme).

Puis M. CAVAILLET (gauche dém., Lot-et-Garonne) a notamment affirmé :

« *Je tiens que la dissolution est non seulement inopportune, mais même qu'elle n'est pas conforme au droit. On n'a pas le droit de désavouer une assemblée issue du suffrage universel, dès lors qu'elle remplit ses devoirs. Et vous la bâillonneriez au moment même où elle vient de voter votre plan de développement ?*

» *L'opinion internationale, peut-être n'en avez-vous pas cure — l'ONU, je sais, n'est qu'un « machin » ! — mais on a le sentiment que vous vous laissez ballotter au gré des courants parlementaires.* »

M. MILLAUD (Un. centr., Polynésie) reproche au secrétaire d'Etat son « évolution » et demande au Sénat de repousser les conclusions de la commission mixte paritaire.

M. PILLET (Un. centr., Loire) : « *Chambre de réflexion, nous avons le devoir de mettre en garde le gouvernement contre une décision aventureuse.* »

M. MAX LEJEUNE (Gauche dém., Somme) : « *Faire dissoudre une assemblée territoriale élue, par le Parlement français, me paraît une imprudence. Je voterai contre.* »

M. DIJOUD : entre deux risques j'ai choisi le moindre

M. DIJOUD estime que ce qui le sépare du Sénat est « tout à fait accessoire ».

« *Vous me reprochez*, déclare notamment le secrétaire d'Etat, *une attitude flottante. Nullement. J'ai très clairement exposé devant l'Assemblée nationale les inconvénients que présenterait la dissolution que l'Assemblée nationale me paraissait vouloir et non moins loyalement, exposé devant le Sénat, qui m'y paraissait hostile, les avantages qu'elle pourrait avoir. Pourquoi cela ? Parce que je voulais le débat le plus large possible, le mieux éclairé possible. Puis-je vous répéter qu'en dépit de quelques apparences, l'actuelle majorité de l'Assemblée territoriale est des plus fragiles ? (...) Ne me soupçonnez pas de céder aux instances de telle ou telle famille politique. Je vous propose de dissoudre immédiatement l'Assemblée territoriale parce que c'est à mes yeux une nécessité. (...) Ce n'est pas le cœur léger, que je vous la demande, c'est après avoir longuement réfléchi, longuement pesé le pour et le contre. C'est un pari ? Je le sais bien, mais il me semble qu'il est beaucoup plus risqué de parier que demain monsieur le sénateur Cherrier parviendra à s'entendre avec monsieur le député Lafleur et monsieur le député Pidjot. Entre deux risques — celui de la poursuite de la confusion, et celui d'une certaine brutalité que représente, en effet, la dissolution — j'ai fait mon choix. Je choisis la clarté, et disant cela, je prends devant vous mes responsabilités.* »

M. DAILLY (gauche dém., Seine-et-Marne) : « *Ne connaissiez-vous donc pas, le 23 mars dernier, la situation que vous venez de décrire ? (...) Pourquoi vous étant rallié à l'intérieur de vous-même au souhait de l'Assemblée nationale, pourquoi donc, la semaine dernière ne nous avez-vous pas dit que vous étiez pour la dissolution ? (...) Pourquoi transférez-vous au Parlement une prérogative qui appartient au gouvernement ?* »

M. Caillavet : « *Je vous ai déjà demandé si vous vous accommoderiez encore longtemps d'une situation où certains qui perçoivent d'énormes revenus ne payent aucun impôt. Vous m'avez dit que vous alliez y porter remède. Alors qu'attendez-vous pour le faire avec une majorité qui, à l'Assemblée territoriale, s'est déclarée prête à appliquer le plan de développement ?* »

La discussion générale étant close, les sénateurs se prononcent par un seul vote sur l'ensemble des conclusions de la C.M.P., qu'ils repoussent. Ils adoptent ensuite, après un court débat et avec des modifications purement rédactionnelles, un projet de loi dont le rapporteur est M. GRAVIER (Un. Centr., Jura), et qui vise à établir la parité des droits sociaux entre les salariés de l'agriculture et ceux des autres professions. Dans la discussion M. FOUCHIER, secrétaire d'Etat à l'agriculture, a précisé que le principe de la limitation de la durée du travail étant acquis, une convention aménagera les conditions particulières qu'impose le travail de la terre.

A. G.

Un congrès d'ouverture

(Suite de la première page)

Le XXIII[e] congrès sera donc un congrès au cœur des luttes, au cœur des problèmes des gens et du pays. Nous, communistes, nous disons que la crise que connaît la France appelle, pour être résolue, des formes démocratiques modifiant en profondeur les structures mêmes de notre société. Cette affirmation ne signifie en aucune manière que nous attendons l'arme au pied le jour et l'heure de cette transformation. La crise, elle, n'attend pas. C'est aujourd'hui qu'elle s'aggrave et suscite tant de maux. C'est dès aujourd'hui qu'il faut l'empêcher de nuire davantage, en imposant, grâce à l'action de tous les intéressés, des solutions conformes aux besoins.

Tel est le sens de notre démarche. Ce que nous voulons, c'est profiter de toutes les occasions favorables pour permettre à chaque aspiration populaire de s'exprimer et de trouver la voie de sa satisfaction. C'est faire preuve du maximum d'esprit constructif pour faire en sorte que chaque action puisse déboucher sur un résultat.

Notre XXIII[e] congrès sera un appel à l'action, à l'initiative, à la confiance que le mouvement populaire peut avoir en ses propres forces pour faire reculer, dès aujourd'hui, les difficultés et améliorer la vie des gens.

∴

Notre XXIII[e] congrès sera un congrès pour l'union.

L'union, l'union populaire, l'union de la gauche, nous y restons en effet plus que jamais fidèles. Nous le réaffirmons : il n'y a pas d'autre issue positive possible à la crise que celle du rassemblement majoritaire de notre peuple, dans sa diversité sociale, politique, spirituelle, pour conquérir par la lutte les changements démocratiques nécessaires.

Mais, si nous voulons que cette stratégie conduise à la victoire, il nous faut bien tirer tous les enseignements de l'expérience que nous avons vécue. Nous ne sommes pas parvenus, en 1978, à empêcher le parti socialiste de briser l'union de la gauche et d'abandonner le programme commun. Il nous faut donc maintenant travailler à construire une union nouvelle, qui sera capable de résister aux épreuves, et qui permettra au mouvement populaire de battre la droite, d'assurer la présence de ministres communistes au gouvernement du pays, et de réaliser les transformations démocratiques qui s'imposent.

Ce qu'exige la construction d'une telle union, c'est une démarche ouverte, conquérante, offensive vers toutes celles et tous ceux qui subissent aujourd'hui si douloureusement les conséquences de la crise et qui aspirent à la transformation de la société.

C'est vrai, en premier lieu, de la classe ouvrière. Nous voulons défendre, organiser, rassembler, gagner au combat pour le changement toutes les catégories d'ouvriers et d'ouvrières — en premier lieu les plus surexploités, les plus pauvres. Rien ne nous fera renoncer à cette priorité. Mais priorité ne veut pas dire exclusivité. Bien au contraire, nous sommes attentifs au fait que la classe ouvrière — en liaison avec la modification des conditions de la production — se renforce de centaines de milliers de techniciens et parfois d'ingénieurs. Nous souhaitons qu'ils prennent toute leur place dans les luttes sociales, et nous sommes décidés à y contribuer, à faire des efforts nouveaux pour les convaincre que notre combat est le leur, que notre parti est le leur.

Notre démarche est également une démarche d'ouverture vers les travailleurs intellectuels. L'enquête sociologique concernant la composition de notre parti, que nous venons de rendre publique, a révélé que celui-ci comprenait actuellement plus de quatre-vingt mille intellectuels. Nous voulons, comme je l'ai dit lors de la rencontre de notre bureau politique avec quatre cents intellectuels communistes à Vitry, les 9 et 10 décembre 1978, améliorer de manière sensible notre activité en direction des intellectuels de toutes catégories. La rencontre de Vitry ne constituait pas une initiative sans lendemain. Croyez-moi, le XXIII[e] congrès en apportera la preuve.

Nous voulons également déployer plus d'efforts en direction des femmes, dont notre projet de résolution souligne avec force « *l'irruption ample et combative dans les luttes populaires* ». Il y a deux cent cinquante mille femmes communistes. Nous voulons faire plus et mieux encore, afin de contribuer au mouvement en avant des femmes, de favoriser leur participation aux activités de notre parti et leur accès plus large aux responsabilités.

Je pourrais continuer cette énumération : ce qui est vrai pour la classe ouvrière, pour les intellectuels, pour les femmes, l'est pour toutes les catégories sociales exploitées, pour toutes les classes d'âge, pour toutes les aspirations populaires dans leur diversité : partout, dans tous les domaines, nous voulons être à l'initiative pour construire dans l'action l'union nouvelle dont notre peuple a besoin.

∴

Tous ces éléments — les enseignements de la situation que nous avons vécue et les conclusions que nous en tirons — vont donner lieu à un approfondissement de la stratégie que nous avons élaborée lors de notre XXII[e] congrès.

Nous sommes, par exemple, mieux conscients aujourd'hui des solutions à apporter aux problèmes multiples et fondamentaux que pose la marche au socialisme par une démocratisation toujours plus poussée de la société. Il est hors de doute que le XXIII[e] congrès traduira ces avancées de notre réflexion.

Notre stratégie, comme chacun le sait, vise à ouvrir une issue nationale à la crise. La cause de cette crise se trouve à l'intérieur de la société française ; c'est là qu'il faut l'extirper. Mais cette appréciation ne signifie de notre part aucune sous-estimation de l'importance des problèmes proprement internationaux posés au monde contemporain. On le vérifiera au congrès. Non seulement parce que la proximité des élections du 10 juin nous conduira à parler de l'Europe. Ou encore parce que seront présents au congrès — et parmi eux pour la première fois — des représentants de partis et mouvements étrangers nombreux et divers. Mais encore parce que nous entendons intégrer tous les travaux que nous avons faits, les positions que nous avons prises — par exemple en faveur d'un nouvel ordre mondial — dans ce qui constitue une politique internationale audacieuse, originale, que nous proposons pour la France, et dont nous faisons une dimension de notre stratégie de lutte pour un socialisme démocratique.

Le XXIII[e] congrès montrera que ce souci de tenir compte le plus précisément possible de la réalité internationale est présent dans toutes nos prises de position. Il confirmera que, sans céder en rien aux pressions de l'adversaire, notre réflexion sur la réalité des pays socialistes s'est approfondie. Ou encore que ce phénomène politique nouveau qu'il est convenu d'appeler l'« eurocommunisme », que certains veulent aujourd'hui enterrer, est loin d'avoir épuisé toutes ses potentialités.

Enfin, notre XXIII[e] congrès adoptera d'importantes modifications aux statuts de notre parti. On peut les résumer d'une seule phrase : elles vont toutes dans le sens d'une amélioration sensible de la vie démocratique de notre parti.

Le parti communiste est un organisme vivant qui évolue avec son temps. Certaines dispositions nouvelles du projet de statuts confirment des pratiques devenues courantes ces dernières années. D'autres comportent des innovations réelles. Elles concourent toutes au même objectif : permettre à chaque communiste de participer toujours plus directement et plus efficacement à la vie de son parti.

Le parti communiste est aussi un parti qui réfléchit sur son passé. Le XXIII[e] congrès favorisera sans aucun doute la poursuite d'une réflexion légitime et d'une étude rigoureuse sur les différentes phases de son activité, notamment sur le retard pris en 1956, question évoquée dans le projet de résolution.

∴

En me relisant, je constate que j'ai oublié d'évoquer un point important de l'ordre du jour de notre congrès : le XXIII[e] congrès va élire la direction du parti communiste. Non pas selon la méthode du « passe-moi le sel, je te passerai le poivre ». Non : à bulletins secrets, le vingt-troisième congrès élira des femmes et des hommes chargés d'appliquer dans un esprit offensif la politique voulue par le parti.

Oui, décidément, le XXIII[e] congrès sera « un congrès d'ouverture ».

GEORGES MARCHAIS.

« L'ÈRE DES RUPTURES » Un rectificatif de Jean Daniel

Dans mon livre *l'Ere des ruptures*, j'ai cru devoir relater un souvenir qui concernait une conversation avec deux amis, les romanciers-essayistes Régis Debray et Gilles Perrault.

Sur ce souvenir je m'apprêtais à publier une rectification, lorsque Pierre Viansson-Ponté, dans un article chaleureux dont je ne le remercierai jamais assez, a cité, et pour cause, ma seule version. (*Le Monde* du 3 mai.)

Je suis dans l'obligation morale de faire état d'un démenti de Gilles Perrault et Régis Debray. Ils nient avoir tenu les propos que je mets dans leur bouche. Ils ne s'y reconnaissent en aucun point et tiennent à le faire connaître. Je me souviens, pourtant, comme si c'était aujourd'hui, les avoir entendus se résigner au coût des révolutions et à leurs bavures. Il s'agissait bien de la révolution khmère, sur laquelle nous n'avions évidemment pas les terribles certitudes d'aujourd'hui. Jean Lacouture n'avait pas encore publié — contrairement à ce que le contexte de ma citation pouvait laisser entendre — son pamphlet sur le Cambodge. En tout cas Gilles Perrault et Régis Debray, sans douter de ma bonne foi, nient avoir tenu de pareils propos, et se sentent meurtris que j'aie pu les en croire capables.

Je leur en donne volontiers acte. L'important en effet n'est pas notre querelle sur un souvenir, mais la réalité de ce qu'ils pensent. Dans mon esprit il n'était nullement déshonorant — à cette époque en tout cas, c'est-à-dire il y a deux ans — d'avoir sur le problème fameux de la fin et des moyens une position différente de la mienne. Il en va tout autrement aujourd'hui. Il semble en tout cas que nous soyons désormais d'accord tous les trois sur le point de refuser à une révolution les moyens qui aboutissent à des fins de type khmer, je m'en réjouis sans réserve. En tout cas, Gilles Perrault me fait observer qu'on ne peut comme lui faire un livre entier pour dénoncer une erreur judiciaire (affaire Ranucci) concernant un seul homme et de faire bon marché de la vie de millions d'innocents.

J. D.

POLITIQUE

AVANT LE SCRUTIN DU 10 JUIN

L'opposition à M. Chirac n'a pas réussi à s'organiser au sein du R.P.R.

Sur les quelque soixante députés R.P.R. conviés, jeudi 3 mai, par M. Olivier Guichard, député de Loire-Atlantique, à *« prendre un verre »*, vingt-quatre seulement avaient répondu à l'invitation (1). Parmi eux, près d'une dizaine avaient été incités à s'y rendre sur les conseils des amis de M. Chirac et de M. Labbé.

Cette réunion s'est ainsi réduite à une simple discussion où chacun a pu exposer son point de vue sur la situation électorale actuelle. Mais les divergences ont été telles qu'aucune déclaration commune, aucun communiqué, n'a pu être publié, comme cela avait été un moment envisagé. Les participants ont fait valoir à M. Guichard qu'une telle manifestation publique serait inopportune. Aussi le député de Loire-Atlantique, s'exprimant dans l'après-midi *« à titre personnel »* au cours d'une conférence de presse, s'est-il étonné de l'*« ampleur »* donnée à son initiative.

Il ne s'agissait pas, en effet, selon lui, *« de créer ni une structure, ni une tendance, ni une fraction »*. Ses hôtes ne s'étaient réunis, a-t-il dit, *« que parce qu'ils avaient envie de bavarder ensemble »*. Il a répété que tous soutiendraient la liste R.P.R. et ne *« feraient rien qui puisse apparaître comme une division »*, et il a ajouté : *« Il n'est pas question d'une contestation organisée au sein du R.P.R. »* Evoquant la façon dont M. Chirac conduit sa campagne ainsi que ses déclarations du 24 avril sur la légitimité du président de la République, M. Olivier Guichard a déclaré : *« Nous souhaitons que l'on ne mélange pas l'Europe avec les problèmes institutionnels ou économiques et sociaux »*, et il a ajouté : *« A partir du moment où l'on met en cause la légitimité du président, on peut craindre que cela n'appelle une sanction politique que pour ma part pe ne serais pas disposé à suivre. »*

En réponse à une question, l'ancien ministre a estimé : *« Je pense que les sondages sont pessimistes pour le R.P.R. Il est à un point de départ et il ne fera que monter. »* Enfin, il a déclaré : *« Le dialogue est possible avec Jacques Chirac, puisque je le pratique avec lui depuis 1963 »*, avant de répéter : *« C'était une erreur que de mélanger les problèmes institutionnels et les problèmes européens, et je ne pense pas qu'on en entende parler à nouveau. »*

A l'issue de cette réunion, plusieurs participants minimisaient l'importance de celle-ci. Ainsi, pour Mlle Dienesch (Côtes-du-Nord), *« l'invitation avait été formulée en termes inoffensifs et la séance n'a pas été agressive »* ; pour M. Bolo (Loire-Atlantique), il s'était agit *« d'une conversation à l'intérieur du R.P.R., comme il s'en produit souvent »* ; pour M. Piot (Yonne), qui rappelait sa fidélité à MM. Chirac et Debré, *« la famille gaulliste n'était pas cassée »*, alors que M. Hector Rolland (Allier) jugeait que certains de ses collègues étaient d'*« aimables et sympathiques inconscients »* et que M. Nungesser (Val-de-Marne) estimait que la discussion avait été *« plus libre et plus détendue que dans les réunions officielles »*. M. Cointat (Ille-et-Vilaine) indiquait qu'il ne constituerait pas de liste dissidente et M. Boinvilliers (Cher) estimait que c'était *« un coup pour rien »*.

Les plus « chiraquiens » des participants trouvaient, en effet, que l'initiative de M. Guichard était en définitive un coup d'épée dans l'eau. Parmi eux figuraient trois élus, candidats sur la liste DIFE, Mlle Dienesch, et MM. Ansquer et Kaspereit, adjoint au maire de Paris. Mais tous s'indignaient que la moindre de leurs remarques soit désormais interprétée et déformée, notamment par les mass media, en un ralliement sans nuances ou considérée comme une opposition sans merci, soit au président de la République, soit au chef du R.P.R. Aucun n'a voulu franchir le pas qui, en concrétisant publiquement le malaise qui existe pourtant au sein du groupe gaulliste, aurait entamé la cohésion de celui-ci. Par réflexe grégaire ou par « compagnonnage », les élus ont refusé une fois encore le choix manichéen qui s'offre à eux entre le gaullisme et le giscardisme. Mais, bien que cette tentative n'ait pas connu le succès escompté par ses promoteurs, elle constitue peut-être un jalon posé pour d'éventuels développements au-delà du 10 juin. — A. P.

(1) Les vingt-cinq participants étaient, outre M. Guichard, MM. Jean Bonhomme (Tarn-et-Garonne), François Grussenmeyer et Germain Sprauer (Bas-Rhin), Alexandre Bolo et Lucien Richard (Loire-Atlantique), Pierre Ribes et Etienne Pinte (Yvelines), Michel Cointat et Jacques Cressard (Ille-et-Vilaine), Auguste Cazalet (Pyrénées-Atlantiques), suppléant de M. Plantier, Gérard César (Gironde), suppléant de M. Boulin, Mme Hélène Missoffe (Paris), MM. Gérard Braun (Vosges), Jacques Piot (Yonne), Jean Boinvilliers (Cher), Jacques Sourdille (Ardennes), Jean-Louis Massoubre (Somme), Vincent Ansquer (Vendée), Arthur Dehaine (Oise), Mlle Marie-Madeleine Dienesch (Côtes-du-Nord), MM. Pierre Godefroy (Manche), Roland Nungesser (Val-de-Marne), Gabriel Kaspereit (Paris), Hector Rolland (Allier), qui a précisé s'être invité lui-même, Robert Poujade (Côte-d'Or), qui a déclaré en arrivant : *« Au-dessous de quarante-trois, je considère qu'aucune réunion n'est séditieuse. »*

(L'ancien ministre faisait allusion à l'initiative prise par M. Chirac et soutenue par quarante-trois députés gaullistes lors de l'élection présidentielle de 1974 de soutenir M. Giscard d'Estaing plutôt que M. Chaban-Delmas.)

Selon un sondage
L'U.D.F. EST EN TÊTE

Le Figaro du 4 mai publie un sondage de la SOFRES sur les intentions de vote aux élections européennes du 10 juin. Le sondage a été réalisé entre le 21 et le 25 avril, sur un échantillon national de mille personnes représentatives de l'ensemble de la population, âgées de dix-huit ans et plus.

La liste de l'U.D.F. recueille 30 % des suffrages (26 % il y a un mois), distançant celles du P.S. (26 %), du P.C. (19 %), et du R.P.R. (— 17 % au lieu de 20 % le mois précédent) ; 33 % des personnes interrogées laissent entendre qu'elles peuvent encore changer d'avis, parmi lesquelles 39 % sont des sympathisants R.P.R.

M. GUICHARD : nous sommes inquiets.

Dans sa lettre d'invitation, M. Guichard écrivait notamment : *« Nous sommes inquiets quand le président de notre mouvement fait des déclarations qui mettent en cause, un peu plus, un peu moins suivant les jours, la légitimité du président de la République à propos des élections européennes. Si ces prises de position devaient avoir une suite après le 10 juin, beaucoup d'entre nous ne sauraient s'y associer... »*

AU LYCÉE HOCHE DE VERSAILLES

Europe es-tu là ?

Versailles. — A en croire la bonne tenue du débat organisé, le jeudi 3 mai, par les élèves du lycée Hoche de Versailles sur le thème « Europe, Europe, es-tu là ? », la future élection du Parlement européen au suffrage universel ne laisse pas indifférents les adolescents. Bien au contraire, la qualité des questions posées a prouvé, s'il le fallait, combien les quinze-dix-huit ans étaient pénétrés par le débat politique. Loin de ressembler à un chahut ou de tourner à la contradiction systématique, le débat conduit par M. Noël Copin, journaliste à Antenne 2, a pleinement satisfait les quatre représentants des principales formations politiques, MM. André Fanton (R.P.R.), Claude Estier (P.S.), Didier Bariani (U.D.F.) et Félix Damette (P.C.).

Pourtant, les réflexions et réactions des lycéens (il y avait très peu de lycéennes) ont parfois fusé avec une redoutable spontanéité. Quand, par exemple, M. Damette affirme avec gravité que le P.C. est le seul à dire la vérité sur l'Europe, un éclat de rire quasi général lui répond. Mais quand le même orateur soutient qu'il n'en sera rien de l'Europe des miracles promise par Giscard et que nous aurons *« l'Europe du grand capital sous la férule de l'Allemagne et la tutelle des U.S.A. »*, les mêmes lycéens, ou presque, applaudissent.

L'éventuelle extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne et le risque d'un glissement vers la supra-nationalité ont été les deux thèmes les plus abordés par les adolescents. M. André Fanton se taille sa part de succès : *« Si chaque parti cherche à les rassurer, c'est bien que les Français sont inquiets »*, dit-il à propos de la modification des pouvoirs. Puis, repoussant l'idée d'une Europe soumise qui ne serait qu'un conglomérat de satellites et fustigeant une Europe-alibi qui réglerait miraculeusement tous les problèmes, il cite Mao : *« Comptons sur nous-mêmes »*, et suscite les applaudissements des jeunes gaullistes bon genre et des sympathisants barbus du Grand Timonier.

Plus jeune, M. Didier Bariani a un peu de mal à faire passer ses idées. Sifflets, sourires, sifflets... *« Le débat public donne l'impression que la France entre dans l'Europe à reculons »*, dit-il. *« Et elle va se casser la gueule »*, ironise un jeune garçon de quinze ans au plus.

Très entouré, peu chahuté et interrogé sur le fond, M. Claude Estier semblait avoir la faveur de l'auditoire. *« L'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel constitue un pas important dans la démocratie européenne. Nous sommes contre l'élargissement des pouvoirs de l'Assemblée mais pour un renforcement de son autorité »*.

« A quoi sert l'Assemblée européenne si, comme à entendre les partis politiques, elle a si peu de pouvoirs », demande, sans rire, un lycéen. *« A rien, peut-être »*, s'amuse un autre. Avant que la parole ne soit redonnée aux quatre orateurs politiques, M. André Fanton déclare, certain de faire rire : *« C'est comme la prostate »*. — D. R.

REÇU A L'ÉLYSÉE

M. Mitterrand approuve le maintien de « relations solides » avec l'U.R.S.S.

Après avoir reçu, jeudi 3 mai, MM. Maurice Couve de Murville et Jean Lecanuet, présidents des commissions des affaires étrangères de l'Assemblée nationale et du Sénat, puis les présidents des groupes parlementaires de la majorité des deux Assemblées (MM. Roger Chinaud, Adolphe Chauvin, Claude Labbé et Marc Jacquet), le président de la République s'est entretenu avec M. François Mitterrand, accompagné de M. Lionel Jospin, secrétaire national du P.S. chargé des relations internationales.

Commentant jeudi soir cet entretien consacré au bilan du voyage de M. Giscard d'Estaing en U.R.S.S., le premier secrétaire du P.S. a indiqué que la discussion avait porté sur les problèmes de détente, de coexistence pacifique et de désarmement, des équilibres internationaux, des contentieux entre l'U.R.S.S. et la Chine d'une part, entre l'U.R.S.S. et le monde occidental d'autre part. M. Mitterrand a précisé : *« Il ne s'agissait pas d'établir je ne sais quel consensus autour de la politique extérieure (...) bien que le P.S. se soit fixé comme objectif le développement de relations harmonieuses avec l'U.R.S.S. »* Après avoir relevé que la diplomatie française est, *« depuis quinze ans, axée sur le maintien de relations solides avec l'U.R.S.S. »*, M. Mitterrand a souhaité que cet *« axe diplomatique »* soit *« affermi »*.

En ce qui concerne la défense des droits de l'homme, le leader socialiste a indiqué que *« des démarches ont été faites »* à la suite de la lettre qu'il avait adressée au chef de l'Etat, avant son voyage à Moscou, pour lui demander de *« s'enquérir de la situation des dissidents »*.

M. Mitterrand a, enfin, affirmé qu'il n'y avait pas eu *« le moindre mot concernant la politique intérieure »*. Il a précisé qu'il conduira la délégation du P.S. qui, à la fin du mois de septembre ou au début du mois d'octobre prochain, doit se rendre en U.R.S.S. afin d'évoquer avec les dirigeants soviétiques les questions économiques et celles du désarmement.

M. PINTE CONTESTÉ PAR LES MILITANTS DE SA CIRCONSCRIPTION

Les responsables R.P.R. de la cinquième circonscription des Yvelines, dont M. Etienne Pinte est le député, déplorent dans un communiqué la décision de celui-ci de se démettre de ses fonctions de membre de la commission exécutive du R.P.R. et de délégué national à l'action familiale de ce mouvement (*le Monde* du 28 avril). Ils estiment *« qu'élu en 1977 avec l'investiture R.P.R. et le concours de Jacques Chirac, M. Etienne Pinte trompe la confiance des électeurs qui ont voulu se donner un député R.P.R. soutenant l'action de Jacques Chirac »*.

● M. Michel Debré a pris la parole, jeudi 3 mai à Brest, au cours d'une réunion organisée par le R.P.R. en vue des élections européennes. L'ancien premier ministre a évoqué les divergences qui se manifestent au sein du mouvement gaulliste. A l'adresse du député d'Ille-et-Vilaine, il a lancé : *« M. Cointat et quelques autres sacrifient à une mode récente qui consiste à faire parler de soi en disant que l'on n'est pas d'accord. Des centaines de milliers de gens sont d'accord avec nous, et on n'en parle jamais. »*

A VILLENEUVE-SUR-LOT

M. GISCARD D'ESTAING PARTICIPE AU « FORUM » DE RADIO-MONTE-CARLO

M. Valéry Giscard d'Estaing devait participer, vendredi matin 4 mai, à la mairie de Villeuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), au « forum » de Radio-Monte-Carlo, en présence des représentants des dix-huit journaux régionaux associés à ce « forum ».

Les questions devaient porter essentiellement sur les problèmes de la région, en particulier celui du Sud-Ouest face à l'élargissement prévisible de la Communauté européenne.

Cette émission, enregistrée de 10 h. 45 à 12 heures, doit être diffusée le lendemain samedi.

Après l'enregistrement, le chef de l'Etat devait assister, à la mairie, à une réception en présence des élus locaux, puis déjeuner à Saint-Hilaire-Lusignan, chez M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères et président du conseil général du Lot-et-Garonne.

La campagne à la radio et à la télévision

M. BARRE ESTIME QUE LES PROPOSITIONS SOCIALISTES NE RELÈVENT PAS DE SES PRÉROGATIVES

Mécontent de l'attitude du premier ministre, auquel il reproche d'avoir *« éludé les questions »* et de n'avoir *« pas répondu »* aux propositions contenues dans le mémorandum déposé jeudi à l'hôtel Matignon par la délégation qu'il conduisait au nom des parlementaires socialistes (*le Monde* du 4 mai), M. Gaston Defferre a notamment déclaré, au terme de l'entrevue : *« C'est un dialogue de sourds. Après la campagne électorale, nous comparerons ce qui aura été fait, à la radio et à la télévision, à ce que nous avons demandé et nous pourrons dire au gouvernement qu'il ne s'est pas comporté d'une façon démocratique, car je suis convaincu qu'aujourd'hui, pas plus que par le passé, le gouvernement ne respectera les droits de l'opposition. »*

Dans l'entourage du premier ministre, on indique que *« le climat de l'entretien a été très courtois »*, mais que les propositions du P.S. visant à *« moraliser »* la campagne électorale à la radio et à la télévision ne relèvent pas des prérogatives du chef du gouvernement. On souligne qu'il appartient aux présidents et aux conseils d'administration des chaînes de télévision et de Radio-France d'organiser la « précampagne » électorale *« selon les règles de l'objectivité et de l'équité »* et qu'à partir du 26 mai l'organisation de la campagne officielle sera soumise à l'autorité de la commission de contrôle *« chargée de veiller à l'application des règles définies par les textes »*.

M. JEAN-EDERN HALLIER CONTESTE « LE DÉBAT DE LA BANDE DES QUATRE » A ANTENNE 2

(De notre correspondant.)

Rennes. — M. Jean-Edern Hallier, tête de la liste Régions-Europe, a participé, jeudi soir 3 mai à Rennes, avec M. Emmanuel Maffre-Baugé, candidat sur la liste du parti communiste, à un débat sur « les élections européennes, la Bretagne, l'Occitanie », organisé par l'association de solidarité Occitanie-Bretagne. Il a protesté contre la *« discrimination électorale »* dont il s'estime victime parce qu'il n'est pas invité au débat organisé vendredi 4 mai par Antenne 2 et Europe 1. *« L'antenne, a-t-il déclaré, sera une fois de plus ouverte à la bande des quatre partis politiques (P.S., P.C., U.D.F., R.P.R.) usurpant déjà tous les moyens d'expression. Le refus obstiné des organes officiels de laisser la parole à un mouvement tel que Régions-Europe est contraire à leur mission de service public. Il ne s'agit pas de ramasser quelques miettes, mais de pouvoir participer réellement à égalité aux débats démocratiques. Si cela lui est rendu difficile, sans doute est-ce parce que la justesse de son combat régional fait craindre Régions-Europe de tous les pouvoirs. »* M. Jean-Edern Hallier a l'intention de se rendre sur les lieux de l'émission pour protester *« contre cette main basse qui transforme la fonction d'informer en manœuvre d'intoxication »*.

M. Servan-Schreiber : à mesure que la campagne se déroule, l'Europe recule

L'éventualité de la constitution d'une nouvelle liste pour le scrutin européen continue d'être évoquée. Les amis de M. Robert Fabre, groupés au sein de la Fédération pour une démocratie radicale, n'ont pas perdu tout espoir de convaincre Mme Françoise Giroud de prendre la tête d'une liste de « centre gauche ». De leur côté, les radicaux valoisiens favorables à M. Chirac, proches de Mme Jacqueline Nebout, adjoint au maire de Paris (qui figure sur la liste conduite par MM. Chirac et Debré), ont paru considérer avec faveur une telle tentative qui serait de nature à gêner l'U.D.F. Reste M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, dont les « fabristes » et divers responsables écologistes attendaient une prise de position claire et définitive. Mais ce dernier n'a pas obtenu explicitement le soutien du comité directeur du parti radical (« le Monde » du 28 avril). De plus, selon certaines rumeurs, M. Servan-Schreiber aurait, sous la pression de l'Elysée, accepté de ne pas participer à la constitution d'une telle liste.

M. Servan-Schreiber oppose sur ce point un démenti formel. De plus, il laisse « largement ouverte » la question de la constitution d'une liste.

Compte tenu du fait qu'aucune des personnes intéressées par cette éventualité ne semble croire à une issue heureuse, il semble que le président du parti radical cherche surtout à « maintenir la pression » afin d'indiquer au pouvoir qu'il lui faut encore compter avec lui.

M. Servan-Schreiber nous a déclaré jeudi 3 mai : *« Aux questions qui continuent de m'être posées jour après jour sur une cinquième liste pour l'échéance européenne, je réponds d'abord que je n'en ai, à aucun moment ou sous aucune forme, négocié l'éventualité ni à l'Elysée, ni à Matignon, ni ailleurs, et je confirme que la question reste largement ouverte.*

» 1) A mesure que la campagne se déroule, l'Europe recule. Pourquoi ? Parce que les adversaires de l'Europe attaquent avec vigueur et que ses partisans restent défensifs et peu convaincants comme si, eux aussi, en avaient peur.

» 2) Cette absence de conviction et de stratégie est éclatante, par exemple sur l'emploi.

» Le premier ministre, interrogé par le Monde *la semaine dernière, répondait que l'emploi était une responsabilité éminemment nationale, et non européenne.*

» Cette semaine, le président de la République déclare que les problèmes graves posés à la France par le chômage ne pourront trouver leur vraie solution que dans l'organisation de l'Europe.

» 3) Tous ceux qui expriment les aspirations nouvelles, qui savent que la croissance machiniste appartient au passé, qu'une nouvelle logique économique est souhaitable et réalisable, sont restés divisés, et on s'emploie à les affaiblir. Ainsi, sur les problèmes qui les assaillent (chômage, inflation, question énergétique, volonté de responsabilité, etc.), les Français ne peuvent pas se sentir libres d'un choix authentique.

» 4) Depuis mon intervention dans le Monde *[daté 27 avril], des volontés collectives d'union se sont manifestées dans les secteurs d'avant-garde (centre gauche, écologiste, régionaliste, fédéraliste, etc.), à condition de refuser un addition factice de catégories, pour dégager, au contraire, les vraies convergences nouvelles qui supposent une Europe résolue à remplir toute sa vocation. Une action est possible. Il reste le temps.*

» 5) Après examen du premier débat télévisé de vendredi soir, c'est pour le 15 mai qu'une décision collective devra être prise. »

MM. DEBATISSE, COMBE DELOROZOY ET CALVEZ EXPLIQUENT LEUR CHOIX

M. Giscard d'Estaing a reçu jeudi 3 mai à l'Elysée MM. Debatisse, ancien président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, Combe, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers, Delorozoy, président de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, et Calvez, ancien délégué général de la Confédération générale des cadres, tous quatre candidats à l'élection européenne sur la liste conduite par Mme Veil. A l'issue de cette entrevue, qu'ils avaient sollicitée, les quatre représentants socio-professionnels ont diffusé un communiqué déclarant notamment : *« Notre soutien à la thèse européenne développée par Mme Veil est sans ambiguïté. Les solutions à apporter aux problèmes des différentes catégories actives de notre pays doivent être recherchées en commun accord. L'industrie, le commerce, l'artisanat et l'agriculture ont un rôle à jouer dans cette nécessaire concertation. Il est indispensable que nous puissions faire entendre la voix de nos mandants en Europe et que nous nous concertions avec nos homologues qui seront membres du Parlement européen. Il nous appartient de leur expliquer et de défendre auprès d'eux les intérêts essentiels de notre économie. »*

● *M. Michel Jobert*, président du Mouvement des démocrates, préconise l'abstention pour le scrutin du 10 juin. Dans sa lettre mensuelle de mai, l'ancien ministre estime que l'Europe proposée est *« celle du faux-semblant, car le seul grand enjeu, sa liberté, n'est pas affirmé »*.

● RECTIFICATIF. — Une erreur a rendu incompréhensible la première phrase de notre article sur l'accord des Neuf sur le scrutin européen (page 10 de nos éditions du 4 mai). Il fallait lire : « Les traités de 1957 font la part belle aux petits Etats » et non « aux Etats-Unis », le reste sans changement.

UN APPEL « NON PARTISAN »

A l'occasion des élections européennes, l'organisation française du Mouvement européen (1) a lancé l'appel suivant :

Les soussignés font appel à l'opinion publique en France pour qu'elle comprenne l'importance des élections au suffrage universel direct qui doivent se dérouler en juin, simultanément dans les neuf pays de la Communauté, pour le choix de ses représentants à l'Assemblée européenne.

Aujourd'hui, presque personne n'ose plus contester la nécessité de construire une Europe politique capable d'assurer l'indépendance de nos pays vis-à-vis des superpuissances, de consolider une démocratie pluraliste assurant les libertés fondamentales et les droits de l'homme, de réaliser une politique sociale plus juste et plus humaine, de réduire les disparités entre les pays de la Communauté et entre les régions qui les composent, et enfin d'apporter une contribution majeure à la solution des problèmes des pays en voie de développement et au maintien de la paix dans le monde.

Ces motivations se situent au-dessus des préoccupations partisanes. Les soussignés souhaitent que la campagne pour les élections européennes ne s'abaisse pas à une polémique appuyée par des slogans simplistes, mensongers, voire odieux. Ils veulent éviter en particulier qu'elle ne fasse resurgir un fonds de méfiance et de haine envers certains de nos voisins, qu'elle ne revête chez nous les aspects de la xénophobie et du racisme.

Enfin, ils demandent à nos concitoyens de participer massivement au scrutin du 10 juin. Ils insistent auprès d'eux pour qu'ils abordent ces élections européennes avec la gravité qui s'impose, dans la clarté, la sérénité et l'espérance.

Ont signé cet appel :

MM. René Clair, Alain Decaux, Maurice Genevoix, Eugène Ionesco, Louis Leprince-Ringuet, André Roussin, de l'Académie française.

Henri Cartan, Robert Courrier, Gustave Choquet, Jean Dieudonné, Jean Dorst, Charles Dubost, Alfred Kastler, Raymond Latarget, André Lwoff, Szolem Mandelbrojt, Francis Perrin, Maurice Ponte, Laurent Schwartz, de l'Académie des sciences.

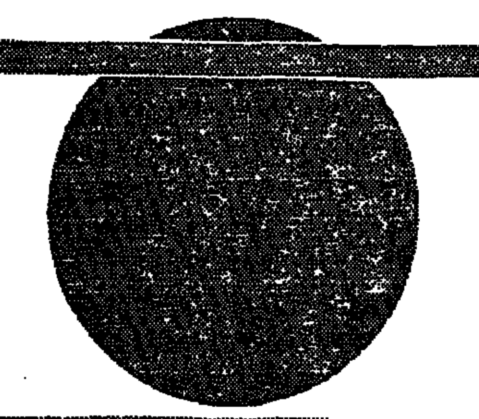
Jean Fourastié, Gaston Leduc, de l'Académie des sciences morales et politiques.

Paul Belmondo, de l'Académie des Beaux-Arts.

Mmes Jeanne Chatin, Simone del Duca, Irène de Lipkowski, Mary Morgan, Jacqueline Pagnol, Madeleine Renaud, Lagroua Weill-Hallé, Louise Weiss, les recteurs Antoine et Capelle, le doyen Vedel, les professeurs Carton, Millies, Minder, le bâtonnier Petiti, MM. J.-L. Barrault, Bertboin, président du Mouvement européen, Alain Bombard, François Bourel, Michel Debatisse, Paul Delouvrier, Michel Drancourt, G. Elgozy, Jean Ferniot, Michel Gandet, président de la Fédération française des sociétés d'assurances, J.-P. Gouzy, président des journalistes européens, O. Giscard d'Estaing, président de la Ligue européenne de coopération économique, Hirsch, ancien commissaire général au Plan, Roger Ikor, Lecourt, ancien président de la Cour de justice des Communautés, P. Luchaire, ancien président de l'université de Paris-I, Guy Michaud, Thomas Philippovich, Jacques Pietté, le colonel Rémy, le R.-P. Riquet, E. Roche, ancien président du Conseil économique et social, Philippe Saint-Marc, président de la charte de la nature, le R.-P. J.-F. Six, Haroun Tazieff, P. Uri et G. Ventejol, président du Conseil économique et social.

(1) 34, rue Feydeau, 75002 Paris.

Le Monde ...DEMAIN



« L'erreur est de nous intéresser aux technologies de pointe pour elles-mêmes il faut les appliquer aux domaines classiques : logement, automobile, nourriture... »

nous déclare M. Bernard Delapalme

M. Bernard Delapalme a beaucoup de titres pour nous parler de l'avenir de la technologie dans cette période de mutations intenses : ancien président de l'Association européenne de la recherche industrielle, il préside aujourd'hui l'Association nationale de la recherche technique, un comité de l'O.C.D.E. sur le thème « Science et technologie dans le nouveau contrat socio-économique » et dirige les recherches scientifiques et techniques du groupe Elf-Aquitaine.

Selon lui, « on a commis une grande erreur en s'intéressant pour elles-mêmes aux technologies de pointe... Il faut surtout les appliquer aux domaines classiques : logement, automobile, nourriture, etc. »

Autre idée-force de cet entretien : la dimension sociale doit être mieux intégrée dans la prospective de l'industrie.

Les innovations pour temps de crise
Les relations industrie-université
La science et la technique au service du développement

« Grâce à vos fonctions diverses, aussi bien dans l'industrie que dans des organismes nationaux et internationaux, vous êtes à un poste d'observation privilégié pour évaluer les orientations de la science et de la technologie dans une société de plus en plus complexe, de plus en plus difficile à maîtriser. Y a-t-il une innovation pour un temps de crise, et, si oui, quelles seraient ses caractéristiques par rapport à l'ancienne ?

— Il y a des tas d'innovations pour temps de crise. Et je dirais que la première est de caractère psychologique. Je suis convaincu qu'il y a mille solutions relevant de la technique à la plupart des problèmes qui se posent à nous, mais on ne peut les mettre en œuvre que si l'on a la foi. Je crains que ce ne soit ce qui manque le plus, et un peu à tout le monde. Il faudrait croire dans la technique alors qu'en ce moment on assiste à un mouvement inverse, parfois pour des raisons valables et parfois non.

» Deuxième remarque qui me semble très importante : on a commis une grande erreur en s'intéressant pour elles-mêmes aux technologies de pointe. Alors qu'il faut songer surtout à les appliquer — je pense en particulier à l'électronique, à la chimie et à la biochimie — à des domaines classiques, c'est-à-dire au logement, à l'automobile, à la nourriture, etc.

— Un débat qui doit remonter à l'âge de la pierre a pour sujet les rapports entre l'avancée technique et le chômage. La vieille tentation renaît de faire porter à l'investissement de productivité la responsabilité du sous-emploi des hommes. Quel est votre sentiment à ce sujet ?

— Il y a un peu de vrai dans ce que l'on dit. Dans un certain nombre de cas, les technologies nouvelles conduisent à supprimer des postes, donc, à courte vue, on peut avoir l'impression que le progrès technique retire des emplois. Cela n'est qu'une vue superficielle des choses. On cite souvent l'exemple des demoiselles du téléphone américaines. Avant le téléphone automatique, il y avait des milliers de « demoiselles du téléphone » aux Etats-Unis, et puis on a créé le téléphone automatique et les « demoiselles » ont disparu. Mais l'expérience a prouvé que ces milliers de personnes ont été remplacées par un grand nombre d'autres qui, en plus, ont obtenu des emplois beaucoup plus évolués dans l'industrie électromécanique en particulier.

» Selon certaines études en cours à l'O.C.D.E., des économistes disent que l'industrie moderne n'est pas spécialement productrice d'emplois. Je pense que c'est vrai si l'on prend l'industrie moderne dans un sens assez restrictif, et en tout cas dans le sens de l'industrie telle qu'elle existe encore actuellement. Mais si l'on considère que l'industrie se prolonge dans un secteur tertiaire, il faut bien distinguer le tertiaire productif du tertiaire non productif. Le tertiaire productif est très lié à l'industrie, et il est générateur d'emplois. Le développement industriel moderne devrait conduire à l'extension de ce tertiaire productif, qui offrirait de nouveaux emplois sans ranimer l'inflation.

— Précisément, un effet pervers moins connu du développement technologique est de favoriser l'inflation. Par quels mécanismes, selon vous ?

— Il y a au moins un mécanisme bien connu et qu'il convient d'analyser avec soin : l'accélération du progrès technique conduit dans certains cas à un phénomène de gâchis. Si vous construisez une usine pour exploiter un procédé et que, avant même que l'usine soit amortie, vous construisez une autre usine pour utiliser un procédé plus moderne, vous favorisez évidemment l'inflation. L'obsolescence des procédés, vous la retrouvez d'ailleurs au niveau des produits. Un bon exemple est la course à la nouveauté que l'on constate dans le domaine des chaînes haute fidélité.

Mieux intégrer la dimension sociale

» En réalité, le raisonnement socio-économique actuel ne paraît pas au niveau des problèmes qui se posent à nous. Il semble absurde de produire des objets dont la durée est exagérément limitée. Les industriels et les commerçants ont évidemment envie de vendre le plus possible ; de leur côté, les utilisateurs sont soumis à la mode et, souvent, ce qui les intéresse ce n'est pas la possession d'un objet mais sa nouveauté. Finalement, les consommateurs n'aiment pas se sentir dans une situation stable. Il y aurait une réflexion approfondie à faire sur le point suivant : comment l'industrie pourrait-elle répondre mieux aux besoins sans entraîner de gaspillage de matières premières et d'énergie ? Cette réflexion globale nécessiterait de mieux intégrer la dimension sociale dans la prospective de l'industrie, sans se contenter d'évaluations uniquement scientifiques, techniques et économiques.

— A la fin du mois de mars, une importante conférence internationale s'est tenue à New-York sur la politique de la science et de la technologie. Vous avez fait vous-même une communication. Qu'est-il finalement sorti de ces travaux ?

— La première chose qui m'a frappé, c'est l'intérêt manifeste que les Américains prennent pour ce qui se passe en France. Et, notamment, pour la façon dont les Français ont engagé leur programme nucléaire. Nous réalisons apparemment dans ce domaine ce que les industriels américains voudraient bien faire, sans y parvenir.

» La deuxième chose qui a retenu mon attention, c'est la différence considérable qui existe entre les Etats-Unis et la France dans les rapports industrie-administration. Des problèmes importants sont soulevés aux Etats-Unis par l'incompréhension de l'administration vis-à-vis de l'industrie, et je dirai réciproquement.

» La troisième remarque que j'ai faite avec satisfaction, c'est l'introduction de plus en plus fréquente de la composante sociale dans le raisonnement scientifique et technique. Alors qu'il y a cinq ans ce n'était absolument pas le cas. Quand on parlait de cela aux industriels américains, ils poussaient de grands cris en disant que ce n'était pas compatible avec la libre entreprise.

» Autre point : les relations entre l'industrie et l'Université. Ce qui se passe là est au fond assez différent de ce que l'on croit généralement en France. Par exemple, les Américains sont inquiets pour le financement de la recherche fondamentale. Ils pensent notamment que, pour sortir l'Université de ses difficultés financières, il faut des liens plus étroits avec l'industrie. Le président de l'Association américaine pour l'avancement des sciences a évoqué récemment, à ce sujet, la nécessité de l'« industrial connection ».

— Parlons un peu du tiers-monde. Une conférence des Nations unies sur la science et la technique au service du développement va se tenir cette année à Vienne. Quel est son objet exactement ?

— Cette vaste rencontre aura, à mon avis, un caractère plus politique que technique. C'est d'ailleurs normal. La science et la technologie nécessaires à l'évolution des pays en voie de développement existent ; le problème est de savoir comment les mettre en œuvre. Il y faudra un renouvellement sérieux des raisonnements socio-économiques. On entend souvent des responsables nous parler de marchés solvables. Il est certain qu'une partie du marché du tiers-monde n'est pas solvable, à court terme. De même que l'Europe n'était pas un marché solvable pour les Etats-Unis après la guerre. Pourtant, on a fait le plan Marshall, qui a contribué à relancer l'Europe. Il faut penser aux problèmes du tiers-monde dans ce sens.

» Deuxième remarque : j'espère que l'on sera pragmatique lors de cette conférence, et qu'il en sortira des opérations de démonstration, des expériences-pilotes, c'est-à-dire qu'on décidera un certain nombre d'opérations pratiques d'assez grande envergure à mener, où collaboreraient des pays industrialisés et des pays en voie de développement, pour résoudre un certain nombre de problèmes, et pour voir comment ça marche. Si les résultats sont probants, on étendra le système.

— Les pays occidentaux devront, dans les années à venir, produire des biens de plus en plus sophistiqués puisque les marchés de biens faciles à fabriquer leur seront enlevés par le tiers-monde. Or trouveront-ils des débouchés pour des techniques d'avant-garde dans les pays en développement ? Ne vaudrait-il pas mieux qu'ils réalisent pour eux des techniques plus adaptées qui utilisent plus de main-d'œuvre ? Mais — et c'est une contradiction — les pays du tiers-monde ont-ils besoin de nous pour ces technologies-là, plus terre à terre ?

Une technologie pour le tiers-monde ?

— Premier point : Je crois que le problème n'est pas aussi tranché que cela. Quand on dit que les pays du tiers-monde vont fabriquer des voitures, eh bien ! nous n'y sommes pas encore. Ces opérations industrielles ne sont pas si simples. Deuxièmement, lorsqu'on dit aux pays du tiers-monde : on va développer les technologies appropriées à votre situation, ils poussent des grands cris en disant : vous nous sous-estimez ; pourquoi n'aurions-nous pas accès aux mêmes technologies modernes que vous ? C'est une erreur majeure, à mon avis, car nous ne sommes pas du tout injurieux à leur égard. Il est évident que la main-d'œuvre d'un pays du tiers-monde n'est pas la même que celle que l'on trouve en Occident (éducation, niveau de vie, état d'esprit, habitudes de vie). Troisièmement, s'ils n'ont pas besoin de nous pour obtenir ces technologies appropriées, tant mieux ! Cela dit, je suis tout de même convaincu que notre aide leur est nécessaire parce qu'une technologie, c'est quand même quelque chose de globalement compliqué, dans laquelle il y a des éléments simples et des éléments moins simples.

» Réciproquement, nous pouvons avoir besoin d'eux. C'est en effet sur le terrain que nous pourrons apprécier réellement les résultats de la mise en œuvre de ces techniques appropriées, et ces expériences nous seront particulièrement utiles. Au fond, dans tout cela, on observe un manichéisme effrayant qui empêche les choses d'avancer.

— C'est l'année des élections européennes. Dans le domaine de l'innovation, croyez-vous qu'il soit vraiment possible de franchir un seuil, grâce à la Communauté des Neuf ?

— On a de bons exemples et de mauvais exemples. L'Euratom a été un mauvais exemple. L'Airbus est un bon exemple. Au fond, mon premier mouvement aurait été de vous répondre qu'il n'est pas tellement sûr que la construction européenne soit un élément favorable à l'innovation, car je crois que l'innovation nécessite énormément de foi, de courage et d'initiative, d'un petit nombre de gens seulement. Mais je dois corriger cela en disant que l'innovation au niveau mondial, cela demande quelquefois d'énormes investissements, d'énormes opérations de démonstration. Et l'association de plusieurs pays européens permet de réaliser dans ce sens des choses que l'on n'aurait pas pu faire tout seul. D'autre part, l'innovation n'est plus possible si vous ne pouvez la développer sur un marché convenable. L'innovation devenant de plus en plus chère, il faut bien l'amortir et il vous faut donc un très grand marché. Et ce marché européen me paraît, tout compte fait, plus important encore que l'association de pays en vue de l'innovation. »

Propos recueillis par
PIERRE DROUIN.

Informatique et information

DES « banques de données » informatiques, dont l'usage était pratiquement jusqu'à présent l'apanage des scientifiques, vont, dans quelques années, être accessibles par chacun d'entre nous. Nous pourrons, en « *pianotant* » sur un clavier connecté à notre téléphone et à notre récepteur de télévision, prendre connaissance d'une multitude de renseignements qui nous seront, à coup sûr, fort utiles : l'annuaire téléphonique sera ainsi informatisé ; nous pourrons consulter l'indicateur des horaires de la S.N.C.F. et des compagnies aériennes (et même, au prix d'un léger perfectionnement, en profiter pour réserver nos billets), vérifier le solde de notre compte en banque, éplucher le catalogue des sociétés de vente par correspondance, et même lire les dernières délibérations de notre conseil municipal... Nous serons entrés dans l'ère de la télématique.

Le développement, déjà considérable, de ces banques de données informatisées a jusqu'à présent laissé indifférente la plus grande partie de la population et de ses responsables. Seule une petite frange, à peine plus large que celle des utilisateurs actuels eux-mêmes, a conscience de la révolution que représentera l'extension sans doute considérable de leur champ d'applications. Et des problèmes que ne manquera pas de poser cette nouvelle forme de diffusion de l'information.

Bien plus encore que pour les canaux actuels de l'information se posera en effet le problème de la crédibilité de l'information, comme celui de sa source.

Confortablement installé devant son téléviseur, le citoyen de l'an 2000 qui interrogera sa « *banque publique d'information* » sur, par exemple, les risques d'accident dans les centrales nucléaires, aura à sa disposition, il n'est pas permis d'en douter, le point de vue officiel sur la question. Aura-t-il aussi facilement accès à une opinion plus marginale, tel celui d'un scientifique indépendant des groupes de pression ?

L'exemple britannique actuel invite en effet à se poser un certain nombre de questions (*le Monde* du 7 avril) : dans le système Prestel qui vient d'entrer en service outre-Manche, le consommateur qui « appelle » une information sur son écran doit payer une redevance, ce qui paraît normal ; mais les « *fournisseurs d'information* » aussi, pour que leurs prestations de service soient mises à la disposition du public ; ce qui ne l'est pas forcément.

En dépit de ses performances, l'informatique a toujours, et pour longtemps encore, des capacités assez limitées, et les banques publiques d'information qui se préparent ne pourront, à l'évidence, faire de la place à toutes les informations qu'on voudra leur donner.

Si les journaux doivent un jour payer pour que leur sommaire (ou même tout ou partie de leur contenu) figurent dans ces banques, à quelle hauteur sera fixée la « barre » ? Si les syndicats et les partis politiques veulent que leur programme et leurs revendications y soient accessibles, devront-ils payer ou justifier d'une « *représentativité* » suffisante ?

La réponse à ces interrogations n'est peut-être pas urgente : dans un premier temps, les banques publiques d'information offriront sans doute, d'une part, des informations « neutres » du type « service public » (annuaires, météo, indicateurs) et, d'autre part, sans doute assez rapidement, des services « commerciaux » (banques, vente par correspondance...). Compte tenu des inerties que suscite la mise en place de toute nouvelle structure, et des risques que peuvent faire courir certaines politiques du « coup parti », il est cependant des questions qu'on ne pose jamais trop tôt.

XAVIER WEEGER.

Rêves et réalités de la voiture électrique

L'avenir immédiat n'appartient qu'aux camionnettes de livraison

En novembre 1974, dans son rapport destiné au comité interministériel d'action pour la nature et l'environnement, l'ingénieur général des ponts et chaussées Saulgeot prévoyait l'électrification de 10 % du parc automobile français en 1990. Une gestation de sept ans est nécessaire à l'automobile. Il faudrait donc, pour que cette prédiction soit réalisée, que les dirigeants de nos plus grands constructeurs décident aujourd'hui de produire en grandes séries un engin presque aussi fruste qu'en 1899 !

La voiture électrique a eu son heure de gloire à la fin du siècle dernier quand Camille Jenatzi franchit pour la première fois au monde le seuil des 100 km/h au volant de la « Jamais Contente »... quarante ans seulement après l'invention, en 1859, des accumulateurs au plomb par le Français Gaston Planté. Depuis, l'histoire de la propulsion électrique se perd dans l'ombre des grands pétroliers, se ravive durant les périodes de rationnement (pendant la dernière guerre mondiale notamment) et se perpétue actuellement dans le monde entier chez quelques artisans. Sans jamais évoluer.

On sait en effet transformer l'énergie électrique en énergie mécanique sans grandes pertes : le rendement d'un bon moteur électrique atteint 80 % quand celui d'un moteur thermique est trois à quatre fois moindre. Mais on ne sait toujours pas stocker l'énergie dans des conditions acceptables.

Les batteries au plomb sont trop lourdes et trop vite épuisées. Dans le meilleur des cas, on peut tirer un peu plus de 13 kW/h de 400 kg d'accus déchargés en trois heures. Cette même énergie aurait pu être fournie (toutes pertes déduites) par un peu plus de 6 litres d'essence... Il est donc parfaitement utopique de vouloir dès à présent créer un véhicule petit aux grandes ambitions puisque ses performances sont proportionnelles au volume et au poids de ses batteries.

L'avenir immédiat de la propulsion électrique n'appartient donc qu'aux camionnettes de livraison pour lesquelles une tonne d'accumulateurs astucieusement repartie n'est pas un problème. Des prototypes roulent, notamment chez Fiat et Peugeot. Leur autonomie moyenne est d'une soixantaine de kilomètres en parcours urbain, la vitesse maximale frôle les 80 km-h au prix d'un gâchis énergétique considérable, et le temps de recharge dépasse toujours six heures, soit deux fois plus que la durée de décharge en utilisation constante.

Pour l'automobile particulière, il faut attendre. La batterie zinc-nickel a une énergie massique triple (100 à 110 W/h par kilogramme) de celle au plomb. Mais elle n'est pas encore totalement au point et devrait coûter 20 % de plus. Or un plateau de batteries pour une voiturette actuellement sur le marché (Teichol française, Zele italienne au Carville suisse) coûte déjà de 2 000 à 5 000 F pour une durée de vie de deux ans.

Des sommes considérables sont actuellement dépensées aux Etats-Unis pour financer la recherche d'accus et de piles permettant de « niveler » l'offre d'électricité : stockage aux heures de faible demande et débit accru lors des « pointes ». Ces études ne peuvent qu'être bénéfiques pour l'automobile.

On peut espérer d'importants progrès de la part des piles du type zinc-air, dont il suffit de changer l'électrolyte pour assurer leur recharge immédiate. Mais les recherches les plus prometteuses concernent le couple lithium-sulfure de fer, dont l'énergie massique est presque décuplée par rapport au plomb-acide, ainsi que la pile à combustible. Cette dernière, cependant, ne fonctionne parfaitement qu'avec un apport d'hydrogène pur (ce qui rend son usage particulièrement dangereux (1)), et la première ne « marche » qu'à haute température, 425 °C.

MICHEL BERNARD.

(1) Explosif même, et d'une industrialisation si délicate que les spécialistes n'envisagent son « démarrage » qu'au siècle prochain.

••• Energies ••• Communication ••• Informatique ••• Satellites ••• Electronique ••• Télé

Rêves et réalités de la voiture électrique

(Suite de la page 13.)

Dans l'état actuel de la technique, la voiture électrique n'a donc rien de très prometteur, si ce n'est qu'elle respecte l'environnement. Elle ne pollue pas et ne fait pas de bruit. *Mais* est-elle si bien adaptée à la ville, tout du moins dans sa forme décrite le plus souvent, celle d'un polyèdre douillet et largement vitré, à deux places, qui n'encombre plus les rues grâce à ses dimensions réduites ? Rien n'est moins sûr.

● L'exiguïté n'est avantageuse qu'au stationnement. En marche, elle devient dangereuse : plus la surface au sol d'un véhicule fermé est petite, plus sa hauteur — et son instabilité — s'accroît. Or le parc urbain sera longtemps encore hétérogène, et la masse des camionnettes de livraison, pour ne citer que cet exemple, sera une menace constante pour des engins trop vite renversés. L'expérience des voiturettes actuelles montre d'autre part que la petitesse n'améliore pas la fluidité d'un trafic hétérogène, puisque la zone de sécurité nécessaire à un engin monoplace est égale à celle d'une berline trois fois plus grosse.

● L'économie d'usage est un leurre. La chaîne électrique (le rendement global depuis le pétrole brut jusqu'à la roue) est sensiblement moins dispendieuse que la chaîne thermique. Le moteur Diesel présente cependant un avantage. Il faudra donc attendre que notre électricité ne doive plus rien aux hydrocarbures pour affirmer que la voiture électrique épargne nos devises ! Il faut toutefois reconnaître que la voiture électrique ignore totalement le gaspillage de carburant dont tous les moteurs thermiques sont responsables lors des deux ou trois premiers kilomètres effectués après un démarrage à froid.

Quant au coût d'achat et de maintenance, *par personne transportée*, il est supérieur à celui de toutes les voitures populaires actuelles. Cette tendance devrait persister, puisque rien ne permet d'affirmer qu'une voiture électrique *satisfaisant aux règlement de sécurité européens* et pourvue d'un équipement normal (essuie-glaces, chauffage, etc.) soit une voiture moins chère à fabriquer en grande série qu'une voiture thermique.

Et c'est oublier qu'une généralisation des voitures électriques suppose une infrastructure de service plus contraignante que les réseaux actuels de stations-service : stations d'échange rapide de batteries ou de recharge d'électrolyte, branchements électriques au sol (comment envisager sérieusement une multitude de raccords électriques entre les véhicules et le domicile de leurs propriétaires lors des recharges nocturnes ?), réaménagement des garages particuliers. Tout ceci se paie.

● La spécificité est un inconvénient : la voiture électrique est une voiture captive, handicapée en dehors du monde pour lequel elle est créée. L'évasion nécessite une seconde voiture « routière », ce qui implique déjà un niveau de vie largement supérieur à la moyenne française (2). L'approvisionnement en électricité doit être fréquent (dans les conditions actuelles de stockage) et il est soumis aux aléas d'une distribution monopolistique... Enfin la compacité d'un engin de ville le rend inapte aux transports familiaux.

Comment s'étonner dans ces conditions que les grandes firmes consacrent actuellement plus d'argent à l'étude des transports collectifs urbains futurs qu'à la mise au point d'un véhicule individuel qui n'est, au mieux, qu'un moindre mal ? Le développement progressif d'un parc de petits véhicules électrifiés ne peut être qu'un remède éphémère à l'engorgement des villes. Et si, à présent, un automobiliste coûte quatre à cinq fois plus de pétrole que le passager d'un autobus (dont le taux d'occupation est de 20 % seulement...), cette proportion sera sensiblement la même lorsque ces véhicules seront propulsés électriquement.

Soyons réalistes. Le véhicule urbain de l'avenir ne sera ni totalement électrique ni totalement urbain ! Pourquoi ne ressemblerait-il pas à la Zero que Fiat lancera à la fin de l'année (un parallélépipède de quatre places de 3,30 mètres de long) ou à la future petite Renault dont le coffre sera délibérément sacrifié pour offrir quatre grandes places (3) ? Ce sont des véhicules polyvalents à moteur thermique dont la vie se prolongera jusqu'en l'an 2000. Entre-temps seront apparus les premiers moteurs hybrides où un moteur thermique remplace ou complète l'action d'un groupe électrique selon les conditions d'utilisation : traction électrique dans le centre des villes, traction combinée dans les côtes et près de la périphérie, traction uniquement thermique enfin, avec recharge simultanée des batteries en zone moins peuplée. Une vision bien moins utopique qu'une décision politique sans laquelle la voiture électrique restera longtemps encore un serpent de mer.

MICHEL BERNARD.

(2) L'essor des véhicules électriques aux Etats-Unis — où la seconde voiture est déjà une réalité — pourrait, selon Chrysler Corp. et General Motors, débuter à la fin des années 1980 avec des batteries zinc-nickel.

(3) Une remorque légère (comme celle qui est adaptée à la Renault 5) procurera l'espace nécessaire aux bagages d'une famille lors des vacances. En temps normal, où le coffre est inutile, l'espace libéré par un ou deux sièges peut être affecté aux objets encombrants.

CHAQUE ANNÉE

Nous « mangeons » en France 30 millions de tonnes d'équivalent-pétrole

Si on considère le bilan énergétique (1) du secteur agro-alimentaire des pays développés, on constate qu'il est de plus en plus vorace (aux Etats-Unis, par exemple, le secteur agro-alimentaire absorbe à lui seul une quantité d'énergie nettement supérieure à la consommation totale de l'Inde). Dans les aliments qui arrivent sur notre table, le contenu énergétique provenant de la conversion photo-synthétique de l'*énergie solaire* tend à devenir minoritaire par rapport à l'*énergie artificielle* d'origine fossile, pétrole essentiellement, demain peut-être énergie nucléaire ?

Si l'on calcule la ration moyenne des Français en calories et le rendement de notre système alimentaire (rapport entre l'énergie biochimique contenue dans la ration du consommateur et l'énergie tirée du pétrole nécessaire pour que cette ration soit produite et arrive dans l'assiette), on peut dire que nous « mangeons », en France, 30 millions de tonnes d'équivalent-pétrole par an, ce qui représente pratiquement un tiers de nos importations annuelles de pétrole.

L'équipe Steinhart (2) a étudié en détail l'évolution de la consommation d'énergie (pour le système alimentaire américain) par grands postes et par types d'opération. Tant au niveau des exploitation agricoles qu'en aval de ces dernières (industries alimentaires, distribution des aliments, mode de conservation...), ces experts mettent en évidence que les substitutions de techniques opérées depuis 1945 ont systématiquement conduit à remplacer des procédés peu coûteux en *énergie* par d'autres plus « énergivores ».

Au niveau des *exploitations*, il faut prendre en compte notamment les postes carburant, électricité, engrais, machinisme agricole, irrigation.

Au niveau des *industries alimentaires*, il y a les postes emballage, papier, verre, fer, aluminium, transport/carburant et transport/engins (c'est-à-dire l'énergie nécessaire pour fabriquer les tracteurs, etc.).

Au niveau des *pratiques commerciales et domestiques*, on trouve : la réfrigération, la cuisson et les machines correspondantes.

Pour l'ensemble de la chaîne, on a plus que triplé la consommation d'énergie par le système alimentaire américain ; cela en trente ans.

Ce n'est pas fini : d'une part la chaîne de la ferme au consommateur ne cesse de s'allonger et devenir plus complexe (aliments précuits, etc), d'autre part la recherche incessante de gains de productivité est de plus en plus dispendieuse. En effet, l'agriculture est soumise à la loi des rendements décroissants. Lorsque les rendements croissent en progression arithmétique, la consommation d'énergie nécessaire pour permettre cet accroissement croît en progression géométrique.

Aujourd'hui la nourriture de chaque citoyen américain requiert 0,566 ha et 0,425 tonne équivalent-pétrole par an. Comme la population mondiale compte à l'heure actuelle environ 4,1 milliards d'individus, elle nécessiterait la consommation de 1,75 milliard de tonnes équivalent pétrole par an si l'on devait la nourrir selon les normes américaines — objectif avoué et non critiquable des responsables des pays en voie de développement.

Dans de telles conditions, si le pétrole constituait la seule source d'énergie utilisée en agriculture et si toutes les réserves existantes servaient uniquement à nourrir la population mondiale selon les méthodes nord-américaines, elles seraient épuisées en cinquante-sept ans, en tenant compte de la centaine de milliards de tonnes de réserves prouvées à l'heure actuelle. Un calcul similaire effectué à partir de l'estimation la plus optimiste des réserves disponibles (et encore à découvrir), soit trois cents milliards nous donnerait cent soixante-dix ans.

Que faire ?

Il ne s'agit pas de remettre en cause les acquis positifs de l'agronomie moderne. On peut envisager un système de production alimentaire dont les rendements seraient comparables mais dont les principes de fonctionnement, imitant les modèles écologiques, permettraient d'utiliser des quantités significativement moindre d'énergie. Par exemple :

● Pourquoi substituer systématiquement la fumure minérale à la fumure organique ? La première consomme 3,5 fois plus d'énergie que la seconde ; en outre on ne sait que faire du fumier organique et son amoncellement pose des problèmes de pollution des eaux.

● Pourquoi développer les emballages plastiques et aluminium non recyclés alors que le retour au verre consigné constituerait une économie d'énergie de plusieurs centaines de milliers de tonnes de pétrole par an pour notre pays ?

● Pourquoi favoriser les transports routiers de produits alimentaires au détriment des transports ferroviaires, quand on sait que le transport d'une tonne par chemin de fer électrifié nécessite sept fois moins d'énergie que le transport routier ?

FRANÇOIS RAMADE,
professeur d'écologie à l'université de Paris-Sud, membre de l'association « Macroscope ».

(1) C'est-à-dire l'évaluation de la consommation nécessaire à tous les postes impliqués dans une activité. Ici, le secteur agro-alimentaire.

(2) François Ramade, *Eléments d'écologie appliquée - chap. IX - Les limites de la biosphère*, Mac Graw Hill éd. 1978 (2e édit.).

Repères

UN ÉCONOMISEUR D'ÉNERGIE POUR LES MOTEURS

M. Frank Nola, *ingénieur au Marshall Space Flight Center*, à Huntsville, en Alabama, a mis au point un instrument qui permettra de réduire de 4 % la somme totale d'électricité consommée *par* les quelque dix milliards de moteurs en usage aux Etats-Unis, soit une économie de 250 000 barils de pétrole par jour (ou 12,5 millions de tonnes).

Si tant d'énergie est gâchée, c'est en effet, dit M. Nola, que les moteurs — par exemple ceux des appareils ménagers — reçoivent une quantité constante de courant électrique (125 volts environ dans la plupart des foyers américains). Or, une telle quantité d'électricité n'est nécessaire que lorsque l'appareil fonctionne à plein rendement.

Une dizaine de firmes ont obtenu de la NASA (National Aeronautics and Space Administration) l'autorisation de commercialiser l'invention.

Un amateur d'électronique devrait pouvoir le construire en quelques heures pour un prix de revient de 5 dollars. L'une des dix firmes annonce déjà la mise en vente du « contrôleur » sur le marché : il coûtera 13 dollars et 60 cents (moins de 60 francs).

COMMENT LES AMÉRICAINS VOIENT LE FUTUR

La revue américaine *OMNI* a proposé à ses lecteurs de réfléchir sur le futur. Elle a reçu deux mille réponses, ce qui constitue la plus large expérience de ce genre.

Les lecteurs devaient réagir sur une liste de vingt événements possibles dans le futur et situer la période dans laquelle ces événements leur semblaient devoir prendre place. Pour la majorité des lecteurs :

— Il n'y aura pas de guerre nucléaire entre l'U.R.S.S. et les U.S.A. (mais des terroristes utiliseront des armes nucléaires en 1990) ;

— Les gouvernements d'Amérique du Sud seront communistes ou d'ultra-gauche vers 1985 et le rideau de fer restera aussi solide jusqu'à 1990 ;

— Il y aura une femme présidente des Etats-Unis en 1992 ;

— L'espérance de vie atteindra cent ans en 1998 ;

— Le clonage (reproduction non sexuée par culture cellulaire) d'un être humain n'est pas pour bientôt ;

— L'intelligence artificielle ne dépassera jamais l'intelligence humaine ;

— L'industrialisation de l'espace sera une source importante de revenus au vingt et unième siècle, mais dès 1990 on pourra prendre un ticket pour l'espace. (Source : *Crible* n° 5, mai 1979.)

● *Un colloque sur les « Economies d'énergie »*, organisé par le C.N.P.F., se tiendra le lundi 7 mai après-midi, à l'hôtel Méridien de Paris. Ce colloque, qu'ouvrira M. François Ceyrac, sera animé par M. Philippe Thomas, P.-D. G. de Pechiney-Ugine-Kuhlmann et président de la commission de l'énergie du C.N.P.F., M. André Giraud, ministre de l'industrie, tirera les conclusions.

Le Monde

société

DÉFENSE

L'armée affirme le caractère irréversible de la décision d'agrandir le camp du Larzac

La Cavalerie (Aveyron). — L'armée française aurait-elle cessé d'avoir mauvaise conscience sur l'affaire du Larzac et a-t-elle tenu à ce que chacun le sache ? Assurée, apparemment, d'une décision irréversible du gouvernement en faveur de l'extension du camp militaire du Larzac, en Aveyron, l'armée a invité, après bien des hésitations, des journalistes à visiter, jeudi 3 mai, ses installations en cours d'aménagement. Et cela au moment où, pour continuer leur lutte un peu désespérée, certains des exploitants agricoles expropriés choisissaient d'ensemencer des terres acquises ou occupées par l'armée et où, dans les termes, le juge se transporte pour une évaluation contradictoire de la valeur des terrains.

Le choc de deux entêtements

De notre envoyé spécial

Depuis une dizaine d'années, l'affaire de ce camp militaire du Larzac, dont la superficie totale devrait passer de 3 210 à 16 900 hectares, est aussi l'histoire du choc de deux entêtements. D'un côté, l'obstination à vivre au pays de dizaines d'exploitants agricoles, dont les terres sont compromises par les acquisitions militaires, et, parmi eux, de jeunes agriculteurs dynamiques établis depuis peu ou d'anciens mineurs de Decazeville convertis dans l'agriculture. De l'autre côté, l'entêtement d'une administration qui, parce qu'elle avait réussi, précédemment, sans coup férir, l'achat de 37 000 hectares dans le Haut-Var au bénéfice du camp de Canjuers, avait mal mesuré les résistances locales dans l'Aveyron et s'était comportée comme en pays conquis.

Des arguments économiques

Sur le terrain, l'armée a commencé ses travaux de réfection d'une ancienne ligne ferroviaire de 18 kilomètres, entre Tournemire-Roquefort et l'Hospitalet-du-Larzac, qui deviendra sa propriété, une fois achevée, et qui dispensera les blindés, venus en manœuvres, d'emprunter les routes nationales et départementales. Le camp bâti, destiné à accueillir jusqu'à huit cents stagiaires par jour, près de La Cavalerie, commence de sortir de terre. Un héliport et des zones de tirs aux armes lourdes ou légères sont aménagés pour les besoins de l'instruction, simultanée, de quatre régiments différents.

En droit, le préfet de l'Aveyron a signé les arrêtés de cessibilité pour l'ensemble des communes intéressées (La Cavalerie, La Roque-Saint-Marguerite, l'Hospitalet et La Couvertoirade) où il n'y a pu avoir d'acquisition à l'amiable, et le juge a prononcé les ordonnances d'expropriation correspondantes. Ce qui signifie qu'en théorie le transfert de propriété se trouve donc réalisé.

Mais, curieusement, lorsque l'armée choisit de se justifier publiquement, elle le fait en présentant davantage d'arguments économiques que de raisons purement militaires.

Ses représentants locaux n'ont de cesse d'insister sur les *« retombées économiques »* de l'acquisition de 13 690 hectares supplémentaires ou sur le désir de l'armée d'apporter le moins de nuisances possible à l'environnement. Ainsi a-t-on appris que l'ensemble des marchés passés entre 1977 et 1984 pour l'agrandissement du camp représenterait une dépense de 230 millions de francs (non compris l'achat des terrains), dont la majeure partie devrait aller à des entreprises aveyronnaises ; que le commerce local devrait recevoir, chaque année, environ 20 millions de francs du seul fait du passage de stagiaires en exercice ; ou encore que l'armée participera au développement des centres du Sud-Aveyron par les familles de permanents qu'elle y installe et par le soutien financier à des réalisations collectives (habitations, voiries, lycées, hôpitaux et aérodrome de Millau).

On retiendra enfin que les armées se proposent de contribuer à la sauvegarde des sols en lançant un programme pluriannuel de plantations d'arbres — cinq mille feuillus et conifères ont déjà été plantés — en liaison avec l'Office national des forêts.

Des réserves militaires

Pour ce qui est des raisons de politique militaire justifiant l'extension du camp, les commentaires se font plus rares ou plus anodins. Les militaires continuent d'expliquer qu'à moins de 15 000 à 20 000 hectares une division blindée — sept régiments servant cinq cents engins à chenilles et mille deux cents véhicules divers — ne peut se déployer, se déplacer et tirer en toute sécurité à cause de ses chars A.M.X.-30, qui portent à 10 kilomètres, de ses mortiers de 120 qui tombent à 9 kilomètres, ou de ses missiles antichars qui portent à 4 ou 5 kilomètres, sans compter les distances imposées par les gabarits de sécurité couvrant les terrains susceptibles de recevoir des coups directs ou des ricochets.

Autant d'arguments techniques qui s'ajoutent à une décision politique consistant à rechercher des grands camps nationaux dans le sud de la France, de façon à tenir compte du redéploiement des forces sur l'ensemble du pays, en cours de réalisation, et de l'éventualité d'un retour en France des troupes stationnées outre-Rhin.

Ce que les militaires n'avouent pas toujours, c'est qu'ils ont été divisés, au début de l'opération, sur le bien-fondé du choix du terrain du Larzac, tout en étant unanimes sur la nécessité d'une nouvelle grande installation de manœuvres. Certains auraient préféré l'extension du camp de La Courtine (Creuse) ou le transfert, par l'armée de l'air à l'armée de terre, de la totalité du camp du Caylus, dans le Sud-Ouest. D'autres continuent de constater que le plateau du Larzac, par son climat rude en hiver et la roche qui affleure, n'est pas favorable à la manœuvre de chars, qui risquent d'y laisser leurs chenilles métalliques, leurs amortisseurs ou leurs barres de torsion, si des pistes ne sont pas aménagées pour les parcours difficiles.

Le commandement a tranché en faveur du Larzac, tout en concédant à ses premiers contestataires, dès 1970, une diminution de la superficie du camp, puisqu'il souhaitait acquérir jusqu'à 15 000 hectares supplémentaires et qu'il se contente, en définitive, de 13 690 hectares, soit moins de 2 %, au total, de la superficie de l'Aveyron.

Reprochant à l'armée d'être, dans le passé, *« entrée dans la polémique en voulant répondre point par point à ces critiques »*, le sous-préfet de Millau observe aujourd'hui : *« Depuis des années, on a parlé du camp sans le faire. Maintenant, il faut le faire sans en parler. »* C'est sans doute oublier un peu vite que le ministère de la défense, l'un des principaux propriétaires en France, avec 256 000 hectares au total, après le réseau routier mais avant la S.N.C.F., n'édoit pas cesser de s'expliquer sur le Larzac s'il est prêt, comme il l'affirme, à recevoir des demandes d'accord amiable et de concertation plutôt que de recourir à des procédures contraignantes et irrémédiables.

JACQUES ISNARD.

● *La construction d'un satellite français d'observation militaire* (SAMRO) figurera dans la cinquième loi de programmation militaire qui entrera en application à partir de 1983. C'est ce que déclare, dans une interview à l'Agence France-Presse, le ministre de la défense, M. Yvon Bourges. Il précise aussi que la loi de programmation actuelle ne prévoyait pas le lancement d'un programme de satellite spécifiquement militaire.

Cependant, le ministère de la défense participe déjà au financement du satellite civil d'observation SPOT (*le Monde* daté 14-15 janvier) que le Centre national d'études spatiales développe actuellement, et duquel le satellite militaire sera dérivé. La plate-forme du satellite SPOT a d'ailleurs, à la demande des militaires, fait l'objet, à différentes reprises, de modifications, notamment pour ce qui concerne la puissance électrique disponible à bord du satellite.

SCIENCES

UN SUCCÈS POUR LA RECHERCHE INFORMATIQUE

Le département américain de la défense a choisi pour ses ordinateurs un langage créé en France

La France va équiper l'armée américaine puisque le DOD a choisi le langage vert. Cette phrase est obscure mais n'a rien d'argotique. Elle résume la décision prise le 3 mai par le groupe de travail du département américain de la défense (DOD) qui a choisi comme futur langage commun pour la programmation des applications militaires le projet proposé par la société informatique américaine Honeywell mais conçu et élaboré par des chercheurs français de C.I.I.-Honeywell-Bull et qui avait reçu comme nom de code « green » (vert).

Il y a quelques années, le DOD faisant ses comptes découvre que les divers services de l'armée, de la marine et de l'aviation américaines utilisent plus de quatre cents langages de programmation différents, dont sept langages principaux. Une rationalisation peut certainement engendrer d'importantes économies : le budget « logiciels » du DOD atteint annuellement la somme fabuleuse de 6 milliards de dollars (à titre de comparaison, le chiffre d'affaires d'I.B.M. est de 14 milliards de dollars, celui de C.I.I.-H.B. de 1 milliard de dollars).

Un comité établit, alors, un rapport sur ce que devrait être un langage de programmation annuel, satisfaisant à la fois au besoin de calcul numérique de traitement de données et de programmation d'application en temps réel que peuvent rencontrer les militaires américains. Une étude des langages existants montre qu'aucun n'est satisfaisant. Un appel d'offres est lancé et quatre propositions retenues. Celles d'Intermétrics, de Softech, du Stanford Research Institute et d'Honeywell, qui sous-traite en fait à C.I.I.-Honeywell-Bull.

Ces quatre langages, présentés anonymement comme les langages rouge, bleu, jaune et vert, ont été évalués il y a un an par quelque quatre-vingts universités, firmes industrielles et organismes divers, tant américains qu'étrangers. Ont alors été retenus les projets d'Intermétrics et de C.I.I.-H.B., ces deux firmes recevant des contrats d'environ 800 000 dollars pour études complémentaires. Après une nouvelle évaluation, c'est le langage C.I.I.-H.B. qui a été choisi. Il sera diffusé sous le nom d'ADA en hommage à Ada Augusta, comtesse Lovelace, fille du poète lord Byron, et inspiratrice du mathématicien Charles Babbage qui, au siècle dernier, conçut mais ne put construire une calculatrice automatique très en avance sur son époque.

Sous peu, C.I.I.-Honeywell-Bull va recevoir du DOD un nouveau contrat d'un montant équivalent au précédent pour quelques études supplémentaires et surtout pour un enseignement d'ADA à toutes les sociétés ou organismes qui font des programmes pour les militaires américains. Ce qui représente beaucoup de monde.

Des retombées économiques

L'important n'est pas dans ce contrat supplémentaire ; il est plus dans un espoir de retombées économiques si l'emploi d'ADA se généralise. Il ne faut pas oublier que le langage de programmation actuellement le plus utilisé, COBOL, fut conçu en 1959 à la demande, déjà, du DOD.

Mais l'économie n'est pas tout et mieux vaut prendre le résultat pour ce qu'il est : une brillante recherche scientifique qui, contrairement à une habitude bien française, a été menée jusqu'au stade industriel. Au cours des derniers examens faits ces jours-ci à Washington, le groupe des évaluateurs a reconnu que l'équipe que dirige à Louveciennes M. Jean Ichbiah a conçu le meilleur compromis entre ce qui est souhaitable et ce qui est actuellement possible. Quand on sait la puissance de la recherche américaine, en informatique, on peut parler d'exploit. Exploit qui est bien sûr partagé : l'équipe de Louveciennes a pris l'avis des meilleurs spécialistes en France, en Europe, aux États-Unis. Elle a de même sous-traité des études à d'autres chercheurs : ainsi des recherches syntaxiques ont été faites par l'Institut de recherche en informatique et automatique (IRIA).

L'absorption de la C.I.I. par Honeywell-Bull a eu suffisamment d'aspects négatifs pour qu'on en souligne un point positif. Elle a permis cette réussite. Sans liens avec les États-Unis, et bien que l'appel d'offres ait été international, il aurait été difficile de donner une réponse satisfaisante. Les militaires américains ont leurs habitudes qu'il vaut mieux connaître, et c'est d'ailleurs un département de Honeywell qui a l'habitude de travailler avec eux qui a servi d'« interface » entre C.I.I.-Honeywell-Bull et le DOD. D'autre part, c'est une équipe venant de la C.I.I. et s'appuyant sur des recherches faites avant la fusion qui a construit ce qui sera demain ADA.

MAURICE ARVONNY.

« L'OPÉRATION BABEL » EN CORRECTIONNELLE

Présentations

Ils sont gentils, ces présumés innocents de fraude fiscale de « l'opération Babel » ; gentils et ponctuels. À une exception près, celle de Mme Odette Carré, forte d'un certificat médical, les vingt-huit étaient tous bien là, le jeudi 3 mai, avant même l'ouverture des portes.

Les voilà donc en place. D'abord leur doyen, M. André Michelet, né en 1907, ancien président-directeur général de la Société auxiliaire hypothécaire (S.A.H.), cette filiale de La Paternelle, dont on va beaucoup parler, ensuite M. André Bouxom, né en 1921, et qui était, lui, vice-président-directeur général de la S.A.H. Immédiatement après, M. Pierre Lerouley, notaire à Paris. Et puis, MM. Jean Rebotier, ancien président du groupe Lefort-Expansion et de quelques autres sociétés, Jean-Claude Jacquesson, Pierre de l'Orne d'Allincourt, Mme Denise Job, MM. Jean-Claude Doukhan, Christian Tourneur, Guy Cassar, Vincent Batbedat, Gérard Haguet, Salomon Cohen, Mme Mireille Blanc, MM. Simon Cohen, Philippe Haguet, MMmes Jeanine Baus, Eliane Multedo, MM. Camille Giurgi, Alain Christiaens, Georges Matteo-Albaladejo, Alain Delafosse, Jean-Paul Michalet, Jacques Assouline, Émile Lebreton, autre notaire, Jean Larrue, Jacques Berliner et Didier Barione.

Au maintien, à la tenue — le col blanc n'est pas du tout ici de rigueur, — se devinent les différences sociales. Que sont-ils aujourd'hui devenus depuis leurs déboires, depuis l'écroulement de cette « Babel » qu'on leur reproche d'avoir, à des titres divers, si bien concouru à édifier ?

Pour l'heure, seuls les deux notaires parisiens, MM. Lerouley et Lebreton, sont toujours notaires. Le Conseil supérieur du notariat s'est abstenu de toute intervention disciplinaire. Cela facilitera, à coup sûr, une défense qui, de ce côté-là, promet d'être bec et ongles.

L'éventail des modalités

Les autres se sont « reconvertis ». M. Antony Schoux, qui préside le débat, s'est montré très intéressé par ces reconversions, et plus précisément par les revenus qu'elles procuraient.

M. André Michelet, qui fit toute sa carrière à La Paternelle et fut nommé ainsi P.-D.G. de la S.A.H., se trouve à la retraite. Une retraite confortable : 200 000 francs par an. Cela signifie que La Paternelle ne l'a point abandonné, comme elle va le montrer à l'occasion du procès, alors qu'elle a, au contraire, renié M. André Bouxom, vice-P.-D.G. de la S.A.H. Mais M. Bouxom n'en conserve pas moins un teint aussi frais et rose que la mine de M. Michelet peut paraître ascétique. Devenu directeur commercial d'une entreprise d'import-export, M. Bouxom confesse un revenu mensuel de 15 000 francs. M. Jean Rebotier se trouve, lui, moins bien loti. Des fonctions de « chargé de mission auprès d'un service de retraite complémentaire » lui assurent un « brut mensuel » de 3 900 francs. M. Pierre de l'Orne d'Allincourt est devenu agriculteur, réalisant, à l'occasion, quelques enquêtes économiques. M. Jean-Claude Douhan, qui a un peu le profil de Bonaparte vu par David, était devenu comptable à 4 500 francs par mois. Las, son employeur a eu vent de ce qu'il appelle « ma position dans cette affaire ». Le voilà sur le sable. M. Batbedat était sculpteur. Il l'est resté. Revenu variable.

D'autres survivent comme vendeurs ou acheteurs de textiles, ou encore conseillers techniques tel M. Jean Larrue qu'on retrouve dans cette galère, quinze ans après l'affaire du Comptoir national du logement, dite « affaire Pouillon », et qui lui coûta, en 1964, quatre mois de prison et 30 000 F d'amende. Dans l'ensemble, on vit donc, ou, au pire, on vivote. Avec ou sans casier judiciaire, avec des moralités et des conduites que le plus souvent les renseignements de police se bornent à qualifier « bonnes » ou semblant telles, parfois de « douteuses » ou « non déterminées ».

Morne ouverture. Pour tenter de la pimenter, il y a eu un dépôt de conclusions des avocats de M. André Michelet, les bâtonniers Baudelot et Bondoux. Elles ont été derechef jointes au fond. Elles sont annonciatrices de ce qui nous attend. Les défenseurs de M. Michelet soutiennent qu'en matière de fraude fiscale, le parquet ne peut engager de poursuites que sur plainte de la Direction générale des impôts. déposé plainte au pénal, elle a, par la suite, le 27 août 1975, assigné la S.A.H. devant le tribunal civil de Paris pour lui demander réparation du même préjudice.

Pour la défense, cela reviendrait à un abandon de la plainte pénale. Et, par la même occasion, on n'a pas manqué de rappeler que, de son côté, la S.A.H. est elle-même plaignante pour escroquerie, car elle estime que les sommes, dont on va discuter, lui ont été préalablement détournées frauduleusement. Par qui ? Le X ainsi visé, c'est évidemment M. Samuel Flatto. À propos, n'avait-il pas annoncé, depuis Tel-Aviv (le Monde du 4 mai), qu'il aurait proposé au tribunal un retour sous condition ? Pour l'heure, ce n'est, de ce côté-là, que le silence des espaces infinis.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

SPORTS

La tournée des « Springboks » en France n'aura pas lieu

L'équipe nationale de rugby sud-africaine — les « Springboks » — ne viendra pas en tournée en France au mois d'octobre. C'est ce qui ressort des propos tenus, jeudi 3 mai, à Paris, au cercle Interallié — à l'occasion de la remise des prix de l'Académie des sports — par M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs.

M. Soisson a confirmé que le gouvernement considérait comme *« inopportune »* la venue des Springboks, et qu'une commission inter-ministérielle des départements concernés — affaires étrangères, intérieur, jeunesse et sports — allait être prochainement chargée d'étudier les modalités techniques propres à interdire la tournée des Sud-Africains. Le ministre a aussi souligné l'importance, pour la France, de ne pas adopter une politique condamnée par les pays africains, et il a adressé une nouvelle mise en garde au Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.) l'invitant à *« ne pas se couper du mouvement international olympique »*.

De son côté, au cours de la même réunion, Lord Killanin, président du Comité international olympique (C.I.O.) a jugé en termes considérés comme *« très sévères »* la décision prise par le C.N.O.S.F., le 24 avril, de laisser libre la Fédération française de rugby d'inviter l'équipe sud-africaine.

Le président du C.I.O. a sans doute eu raison de faire observer, par allusions, que personne aujourd'hui ne peut parler au nom de Pierre de Coubertin. Le monde a trop changé au cours du vingtième siècle pour que quiconque se prétende l'héritier moral du rénovateur des Jeux et se permette de le citer, chaque fois que l'occasion se présente, un peu comme d'autres prétendent toujours détenir la pensée du général de Gaulle.

Une ambiguïté voulue ou non, a cependant été relevée dans les propos de Lord Killanin. Il continue de dire, et la nuance est importante, que la venue des Sud-Africains est inopportune *« pour le moment »*. Ce *« pour le moment »* laisse entendre que le président du C.I.O. tient avant tout à ce que les Jeux olympiques de Moscou aient lieu l'année prochaine.

Il reste, dans la pratique, que la seule condamnation de la tournée des rugbymen sud-africains montre qu'il y a bien deux poids et deux mesures. La plupart des pays continuent d'entretenir dans de nombreux sports, des rapports avec l'Afrique du Sud, sans que ces contacts provoquent la moindre indignation officielle du C.I.O. Ainsi, le 3 mai, dans le même temps que M. Jean-Pierre Soisson et Lord Killanin condamnaient la tournée des Springboks, à Durban, en Afrique du Sud, un Américain, Steve Taylor, remportait la première manche du championnat du monde des 505 — la voile est pourtant un sport olympique — devant un Danois, un autre Américain, un Suédois, et un Français, Marcel Busset. Le rugby porterait-il, seul, de plus puissants germes de lutte contre l'Apartheid que d'autres disciplines ?

FRANÇOIS JANIN.

JUSTICE

Au tribunal de Paris

CINQ MANIFESTANTS INTERPELLÉS LE 1er MAI SONT MIS EN LIBERTÉ

Ils seront jugés le 28 juin

La 23e chambre correctionnelle de Paris, dite chambre des flagrants délits, a examiné, jeudi 3 mai, le cas de cinq prévenus interpellés après le défilé du 1er mai, à Paris (« le Monde » des 3 et 4 mai).

Présidé par Mme Jeanne Delobeau, le tribunal a renvoyé au 28 juin le procès de MM. Philippe Jarreau, Jean-Luc Daniel, Pierre Chevojon, Dominique Giafferi et Jean-Michel Breteau, tous cinq mis en liberté. Le procureur de la République a fait appel de cette dernière décision.

Après ceux du 23 mars, ceux du 1er mai : les « flagrants délits » ne manquent pas d'ouvrage. Alors que Mlle Agnès Lutman, interpellée au soir de la marche des sidérurgistes à Paris, n'est pas encore jugée — elle le sera le 28 mai, — trois militants de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.) et un journaliste stagiaire, membre du comité national du Syndicat des journalistes C.G.T., sont arrivés, jeudi 3 mai, dans le box des prévenus. Des prévenus, dira le président, *« arrêtés le 1er mai, à 18 h. 40, dans des conditions qui ne sont pas très détaillées dans le dossier »*...

Les quatre manifestants, inculpés de violences à agents de la force publique, demandent aussitôt le renvoi et leurs avocats leur mise en liberté. Ils n'ont, révèlent les « sommiers » de la préfecture de police, jamais été condamnés. M. Jarreau, vingt ans, journaliste au secrétariat de rédaction de l'hebdomadaire *Paris-Match*, offre toutes les garanties de représentation souhaitables.

Le secrétaire général du Syndicat national des journalistes C.G.T., M. Gérard Gatinot, témoin de moralité, viendra dire à la barre que le prévenu a même été élu, quelques heures avant les fêtes du 1er mai, à la direction nationale du syndicat. Cette *« preuve de grande confiance »*, insiste-t-il, n'est pas unique, puisque M. Jarreau est délégué du personnel dans son journal. Pour M. Gatinot, pas d'équivoque : *« Ce journaliste n'est en aucun cas celui qu'on veut dépeindre ici »*, il est l'un de ceux dont *« la police entend nourrir ses dossiers »*.

M. Jean-Luc Daniel, vingt ans, est pour sa part accusé par un C.R.S. d'avoir jeté des bouteilles sur les forces de l'ordre. Il appartient au service d'ordre de la Ligue communiste révolutionnaire et possède des garanties de représentation. Tout comme MM. Dominique Giafferi, vingt-sept ans, et Pierre Chevojon, vingt-cinq ans, étudiant en biologie animale.

« Les C.R.S. ont troublé l'ordre public »

Le représentant du ministère public, M. Laurent Davenas, demandera néanmoins leur maintien en détention pour éviter tout risque de troubles à l'ordre public, pour assurer *« la sincérité et la loyauté »* des débats à venir et parce que la juridiction des flagrants délits a, selon lui, toujours procédé ainsi dans de telles occasions. Tour à tour, maîtres Francis Pudlowski et Claude Pollet-Bailleux pour M. Jarreau, et maîtres Antoine Comte et Yves Jouffa, pour les trois membres de la L.C.R., s'efforceront de mettre en pièces ces arguments. Me Pudlowski fait notamment valoir, se référant à la presse, que pour *« la charge de 18 h. 30 »* ce *« sont les C.R.S. qui ont troublé l'ordre public »*.

Il note au passage que sur le procès-verbal relatant l'interpellation de son client, un stylo d'une autre couleur a ajouté — après coup ? — que M. Jarreau avait jeté des pierres sur les forces de l'ordre. Me Jouffa s'appuie simplement sur l'article 144 du code de procédure pénale. Les avocats seront entendus : les quatre inculpés, dont le procès aura lieu le 28 juin, sont libérés.

M. Jean-Michel Breteau, lui aussi présent dans le box, faisait partie du service d'ordre de la C.G.T. Il a dix-neuf ans, travaille comme ouvrier carrossier et est inculpé de violences à agents de la force publique et de port d'arme prohibée (une matraque de 25 centimètres). Il a été arrêté à 20 h. 45 à l'angle de la place de la République et de la rue du Temple. Son avocat, Me Charles Roulette, est prêt à le défendre tout de suite. M. Davenas, substitut demande le renvoi afin d'entendre le maréchal des logis qui l'a interpellé. On frise là le paradoxe : l'avocat veut le « flagrant délit », le ministère public, qui a opté pour cette procédure, *« préfère la réelle confrontation et le débat oral à la précipitation »*. Cette fois, c'est le ministère public qui sera entendu par le tribunal.

LAURENT GREILSAMER.

JUSTICE

A LA COUR D'APPEL DE TOULOUSE

UN AMOUR ILLICITE

Toulouse. — Chemise ouverte, chevelure argentée, Robert-Raymond Lopez, quarante-huit ans, artiste peintre, est-il le croquemitaine que l'avocat général, M. Roger Boutellier, a dénoncé jeudi 3 mai devant la cour d'appel de Toulouse ? A-t-il, comme le dit l'accusation, profité de l'innocence de sa « victime », Elisabeth, âgée de quatorze ans et onze mois à l'époque, pour en faire sa « maîtresse », et abusé de sa séduction pour la « droguer » ?

Pour ces faits, qu'Elisabeth présente comme une merveilleuse histoire d'amour, et d'innocentes parties de « H », le tribunal correctionnel de Toulouse avait condamné, le 25 janvier, Lopez à trois mois d'emprisonnement (« le Monde » du 30 janvier et daté 29-30 avril). Jeudi, il y avait à nouveau des années-lumière entre les parents d'Elisabeth, partie civile, qui ont dénoncé Lopez à la police, et les très nombreux jeunes venus à l'audience défendre, avec elle, le droit d'aimer qui bon leur semble. La cour, présidée par M. Michel Monségur, assisté de MM. Joël Lagravère et Alfred Darles, rendra sa décision le 17 mai.

De notre envoyé spécial

Lorsque, le 19 janvier 1978, Elisabeth et son père sont convoqués par la police, l'adolescente ignore pourquoi. Son père le sait : quelque temps auparavant, il a découvert, en allant chercher, dit-il, dans la chambre de sa fille l'adresse d'un parent, le journal intime d'Elisabeth.

Elisabeth a de mauvaises fréquentations. Des « hippies » sans doute, dont elle affiche les idées et dont elle copierait volontiers l'accoutrement. Ce catholique pratiquant et rigoriste, infirmier dans un hôpital psychiatrique, sent sa fille lui échapper. Il veut savoir. A tout prix.

Ce qu'il lit l'abasourdit. Depuis quelques semaines, Elisabeth est la « maîtresse » d'un artiste-peintre de quarante-sept ans, au domicile duquel elle se rend régulièrement et où elle se « drogue ». Dans leur petit appartement de la périphérie de Toulouse, les parents d'Elisabeth hésitent. Ils finissent par se confier à un prêtre, qui les adresse à un ami fonctionnaire des douanes, dont la compétence, pense-t-il, en matière de stupéfiants les aidera. C'est lui qui les convainc d'avertir la police. Personne n'a songé un seul instant à parler avec Elisabeth.

L'interrogatoire dura quatre heures trente. Les policiers n'omettent aucune question intime, des questions, à en juger par les pièces du dossier, pas toutes nécessaires à la manifestation de la vérité. Les enquêteurs demandent à Elisabeth de leur remettre son journal, où, le 26 décembre 1977, date de ses premières relations sexuelles avec Lopez, elle a écrit : *« Ça a été mon plus beau cadeau de Noël (...). J'aime Raymond. »*

L'homme dont Elisabeth a fait la connaissance par une amie en septembre 1977 est un marginal qui a beaucoup roulé sa bosse et a purgé, en 1964, une peine de quatre ans d'emprisonnement pour vol qualifié. Un accroc qui n'est sûrement pas étranger à la sévérité du tribunal de première instance. A sa sortie de la centrale de Clairvaux, les idées libertaires de mai 68 le séduisent. Il tire un trait sur son passé. On le retrouve à Toulouse, habitué des arcades de la place du Capitole, où il côtoie des « paumés » de tous âges, qui savent qu'ils peuvent trouver chez lui un gîte provisoire et, parfois, un couvert. Dans sa maison-atelier du Vieux-Toulouse, Lopez peint des toiles qui lui permettent de vivre décemment.

Le lendemain de Noël

Il fume aussi. Du haschisch, qu'à l'occasion il partage avec ses amis de passage. Ce n'est pas un « dealer », même s'il lui est arrivé d'en revendre à deux ou trois reprises, les jours de « dèche », dit-il, sans en tirer bénéfice. Elisabeth fréquente un temps l'atelier de Raymond, seule ou avec ses amies. Il est sympathique, étrange, séduisant, différent.

Comme beaucoup de visiteurs de Raymond, elle « fume ». Sans que cela produise jamais beaucoup d'effet. Le lendemain de Noël, elle frappe à la porte de Lopez et a avec lui ses premiers rapports sexuels. D'autres rencontres auront lieu, dont Elisabeth confie le souvenir à son journal.

Certains jours, d'autres amies d'Elisabeth sont là. Avec elles, Raymond flirte, des caresses « poussées » mais pas de rapports sexuels complets, lui fera dire le président. A la différence d'Elisabeth, Florence, Annette et Isabelle ont plus de quinze ans (au-dessous, la loi aggrave les peines). Elles aussi sont consentantes. Cela n'empêchera pas le tribunal correctionnel de juger que Lopez est coupable de violence et de voies de fait à leur égard.

Très à l'aise, ramenant en arrière ses longues mèches argentées, Lopez, assisté de Mes Christian et Marie-Christine Etelin, a tout reconnu, tout justifié, a eu réponse à tout, sauf quand le président lui a reproché d'avoir déclaré à Elisabeth, qui s'inquiétait des risques de grossesse : *« Je connais quelqu'un qui fait les avortements gratuitement. »* N'était-ce pas à lui, l'adulte, de faire ce qu'il fallait pour éviter cette épreuve à sa très jeune amie ?

Elisabeth a aujourd'hui seize ans. Le 25 janvier, lorsque Lopez a, à la stupéfaction générale, été condamné à une peine deux fois supérieure à celle réclamée par le parquet, elle s'est sentie responsable de ce qui était arrivé et a juré de le tirer de là. Avec ses amis du comité de soutien qui s'est créé et plusieurs syndicats, elle réclame son acquittement et a diffusé des tracts, où elle revendique les droits des mineurs à disposer de leur corps. Silencieuse, de longs cheveux bruns encadrant son visage, elle ressemble à une lycéenne comme les autres. Un peu grave peut-être. Pas plus qu'au premier jour, son père, persuadé de faire son devoir, n'évoque avec elle l' « affaire ». A quoi bon ? Elisabeth est ailleurs.

BERTRAND LE GENDRE.

Un livre de Jean Cosson

« LES GRANDS ESCROCS EN AFFAIRES »

M. Jean Cosson, conseiller à la Cour de cassation, est un magistrat intransigeant et courageux. Nous le savons surtout depuis que, chargé du contrôle des élections en Algérie, il a exercé sa mission de telle manière qu'il fut grièvement blessé. Il est dans les temps ordinaires aussi intransigeant et aussi courageux. Longtemps en fonctions à la section spécialisée du parquet de Paris, puis procureur général à Metz, il siège aujourd'hui à la chambre criminelle de la Cour de cassation.

Il y a quelques années, il avait donné *les Industriels de la fraude fiscale*. Il récidive avec *les Grands Escrocs en affaires*. Le livre est une série de romans à clés (des noms sont changés par bienveillance, prudence, en raison de l'ancienneté des faits ou de lois d'amnistie). Les scandales de ces vingt dernières années sont cependant transparents, et parfois surgissent des noms réels... M. Cosson rapporte aussi des affaires moins connues ou oubliées. *« Les temps changent »*, dit M. Cosson à propos d'un notaire de province condamné aux travaux forcés à perpétuité pour avoir réuni et dilapidé une colossale fortune en sollicitant, sous le sceau du secret, sans reçu et sans que les prêteurs en parlent à l'emprunteur « pour ne pas le gêner », des sommes destinées à aider une personnalité unanimement connue, respectée et solvable... Il raconte aussi cette « escroquerie catholique » de souscriptions rassemblées pour une maison de retraite face à la grotte de Lourdes. L'argent vint vite, et les escrocs disparurent.

Mais l'ouvrage porte beaucoup plus. Il aurait pu s'appeler : *Vulgarisation du droit pénal des affaires ; Illustration de la criminalité d'affaires ; Réquisitoire contre les faiseurs d'argent*. Les titres des chapitres parlent d'eux-mêmes : « Les actionnaires cocufiés », « Les créanciers piégés », « L'Etat bafoué », « Les salariés paumés », « Les clients pigeonnés »... Ces titres ne se paraphrasent pas. Il faut lire le détail de ces dénonciations formulées avec une foi ardente dans la morale sociale. M. Cosson n'épargne personne, même pas la « *dictature du profitariat* » dans la défense des rentes de situation des commerçants qui ont des forfaits fiscaux ridicules et prennent de [illegible].

Des extrapolations sont parfois trop rapides, contre un homme ou un établissement. Il reste que l'essentiel du livre est bâti sur des dossiers jugés et évidents. Il met en lumière l'importance et la diversité d'une délinquance dont on ne mesure pas le coût, les audaces, les traumatismes sociaux. Il montre que l'on ne sait ni la prévenir ni la juger, faute d'adaptation de la justice.

Les scandales quotidiens

Au fil des pages, M. Cosson affronte les dilemmes de la politique pénale générale écartelée entre des appels à la répression et des souhaits de libéralisme. Peu conformiste, M. Cosson dénonce les propres illusions de ses plus proches collègues.

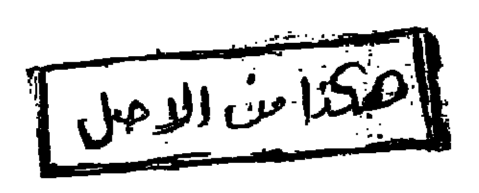
Peut-être aurait-il fallu consacrer un chapitre à la délinquance économique sociale et financière d'autres que les dirigeants d'affaires. Ce n'était pas le sujet. Il est plus surprenant que le livre ne distingue pas mieux les fautes et crimes de « malhonnêteté » des infractions formelles ou des délits qui ne procèdent pas du fond même de l'homme, s'agirait-il d'une confusion de patrimoine d'un commerçant qui prend sa S.A.R.L. pour son bien propre parce qu'il la contrôle à 98 %. La vraie criminalité d'affaires est d'autre nature, quand il y a recherche d'argent en proposant le rêve de châteaux en Espagne, ou la volonté de tromper ou l'acceptation de nuire par économie. M. Cosson, qui fait cette distinction dans les importantes contributions qu'il apporte à la révision du code pénal, aurait pu davantage la souligner.

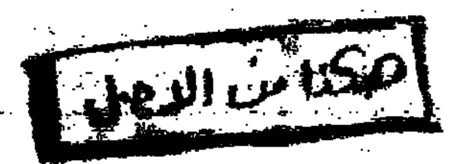
Dans son livre, M. Cosson requiert contre ces scandales quotidiens qui ne font pas la « une » comme les crimes de sang. Il demande en conclusion : *« Faut-il attendre pour réagir efficacement que des scandales déclenchent un fleuve de boue ? »*

Ce livre doit être lu par le grand public pour apprendre, et par le milieu des affaires — même s'il doit être irrité par quelques pages — pour mieux comprendre les leçons que tire un magistrat d'une expérience rare : celle des dossiers en milliers de kilos francs... Sur ce livre, qui est un réquisitoire, il devrait naître un dialogue, non pas entre justice et escrocs mais entre justice et responsables d'entreprises pour lutter contre la délinquance frauduleuse, éviter les simplismes, discuter de la complexité des problèmes (les banques et les entreprises en difficulté, la cruauté d'un certain libéralisme, la pollution et les impératifs industriels), bref, faire avancer la société contre la forme la plus astucieuse ou la plus souterraine de la criminalité.

FRANÇOIS SARDA.

★ Editions du Seuil, 288 p., 49 F.





...le Monde en 150 volumes et 10 collections



mois des voyages, mois des guides bleus

HORS COMMERCE
chez votre libraire

Après le succès du "Guide Parisien" d'Adolphe Joanne, voici

LONDRES ILLUSTRÉ

par Elisée Reclus 1865

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 375

HORIZONTALEMENT

I. Se vendent généralement en plaquettes ; Peut être classée avec les meilleurs fromages. — II. Que l'on a donc fait courir ; Adorée à Carthage. — III. Fait généralement moins de bruit qu'une bulle ; Triomphale pour un vainqueur ; Nom de chaînes. — IV. Introduit une hypothèse ; On peut y aller pour acheter des lentilles ; Pour la protection des villes ; Article étranger. — V. Aussi, quand on parle familièrement : Serrée quand on ne peut pas cracher. — VI. D'une façon très commune. — VII. Abréviation pour le patron ; Lettres annonçant un complément d'information ; Semble plus douce quand elle est peignée. — VIII. Servit comme de la blanquette ; Un mot qui vaut quatre termes ; Certain apporte une consolation. — IX. Devenir plus fort ; Qui ne risque pas de s'envoler. — X. Quand on y monte, c'est souvent pour encaisser ; S'exprimer d'une façon très chouette ; Utilisé quand on a déjà doublé. — XI. Au bout de la ligne ; Un agrément en Italie ; Pas original. — XII. Marque l'égalité ; Ne sont pas des cérémonies bien catholiques quand elles sont noires ; Pronom. — XIII. Ont souvent besoin de loupes pour effectuer leur travail ; Agrément d'autrefois. — XIV. Mineur pour une messe ; Queue de chien ; Bien roulé ; Donna son nom à des équations. — XV. Qui ne supporteraient pas d'être négligées ; Largeur de chemin.

VERTICALEMENT

1. On en fait des bouquets qu'ont peut apporter à un chef ; Magasin où l'on peut acheter une flûte. — 2. Ne résiste pas ; Liquide dans une poche. — 3. Pour la nourriture du troupeau ; Qui ont l'habitude de pousser. — 4. Mit sa main au feu ; Galant homme. — 5. République ; Rend un trait particulièrement dangereux ; Echappa à toute précipitation. — 6. Eut une responsabilité dans la chute d'une monnaie ; Qui n'avait donc pas été étouffée ; Qualifie le prix à payer. — 7. Dans un alphabet étranger ; Seule sa tête est comestible ; Qui n'exige donc pas beaucoup d'étoffe. — 8. Pronom ; Se reconnaît à ses mâchoires quand elle est anglaise ; Capables de rouler. — 9. Qui peut être considérée comme perdue ; Peut porter une devise. — 10. Porteur de bois ; Pas vilaine ; Sans suite. — 11. Peut qualifier un salut ; Même pas saisies. — 12. Peut marquer l'endroit ; Certains aimeraient bien qu'il cesse de fumer ; Initiales pour une police ; On n'aime pas se les faire couper. — 13. Sans motifs ; N'a qu'un petit emploi ; Coule en Sibérie. — 14. Faire prendre de mauvais plis ; Procède à une inscription ; N'est pas chargé quand il est bleu. — 15. Mis à plat ; Qui peut donc évoquer la neige.

Solution du problème n° 2 374

Horizontalement

I. Giletière. — II. Eminence. — III. Spacieuse. — IV. Té ; Ans ; Tu. — V. Er ; St ; Ur. — VI. Intuitif. — VII. Caser ; Ce. — VIII. Il ; Liante. — IX. Velues. — X. Erre ; Ou. — XI. Trie ; Sens.

Verticalement

1. Geste ; Civet. — 2. Impériale. — 3. Lia ; NS ; Lei. — 4. Encastelure. — 5. Teinturier. — 6. Inès ; Ases. — 7. Ecu ; Ut. — 8. Restriction. — 9. Eu ; Fée ; Us.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 4 mai à 0 heure et le samedi 5 mai à 24 heures :

La hausse de pression s'accentuera sur la France, qui ne sera plus directement affectée samedi par le courant froid et instable. L'amélioration débutera sur le Sud-Ouest et gagnera ensuite la majeure partie de notre pays.

Samedi 5 mai, le temps s'améliorera sur la plupart des régions. Cependant, les nuages resteront abondants près de la Manche et de la mer du Nord, où les pluies ou averses deviendront peu fréquentes. Ailleurs, le temps sera assez souvent ensoleillé.

Les vents seront généralement faibles, ils seront parfois modérés, de secteur ouest dominant, près de la Manche et de la mer du Nord.

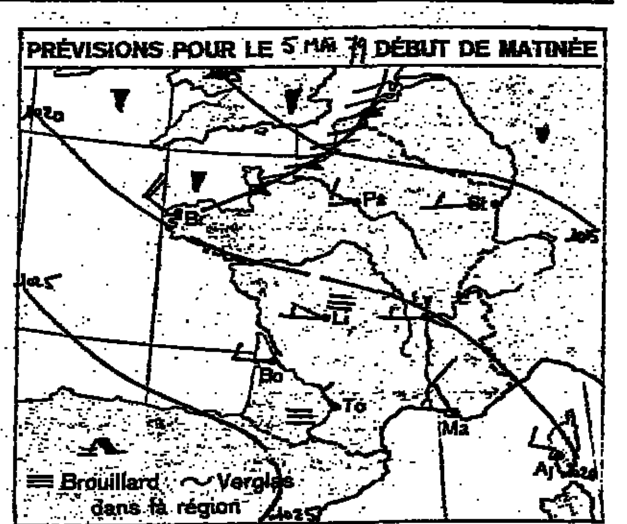
Les températures minimales seront encore basses (faibles gelées possibles dans l'intérieur).

Vendredi 4 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015,3 millibars, soit 761,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 mai ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Ajaccio, 17 et 3 degrés ; Biarritz, 12 et 7 ; Bordeaux, 12 et 5 ; Brest, 9 et 1 ; Caen, 8 et 1 ; Cherbourg, 8 et 2 ; Clermont-Ferrand, 12 et 1 ; Dijon, 10 et 1 ; Grenoble, 13 et 5 ; Lille, 8 et 1 ; Lyon, 11 et 4 ; Marseille, 16 et 8 ; Nancy, 11 et 1 ; Nantes, 12 et 1 ; Nice, 19 et 7 ; Paris - Le Bourget, 7 et 2 ; Pau, 13 et 4 ; Perpignan, 16 et 7 ; Rennes, 10 et 0 ; Strasbourg, 10 et 2 ; Tours, 10 et 0 ; Toulouse, 14 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 12 degrés ; Amsterdam, 8 et 2 ; Athènes, 22 et 14 ; Berlin, 10 et 1 ; Bonn, 9 et 0 ; Bruxelles, 9 et 3 ; îles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 8 et 0 ; Genève, 10 et 3 ; Lisbonne, 18 et 9 ; Londres, 10 et 0 ; Madrid, 21 et 6 ; Moscou, 14 (min.) ; New-York, 18 et 13 ; Palma-de-Majorque, 19 et 5 ; Rome, 18 et 9 ; Stockholm, 7 et 2.

SITUATION LE 04.05.79 A 0 h G.M.T.



Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 4 mai 1979 :

DES DECRETS

● Conférant les rang et appellation de vice-amiral d'escadre et portant promotion, nomination, affectation et admission dans les cadres d'officiers généraux dans l'armée active et l'armée de réserve.

UN ARRETE

● Portant création à Papeete d'un centre régional associé au Conservatoire national des arts et métiers.

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DU MUGUET
TIRAGE DU 3 MAI 1979

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier	Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
		F.			F.
1	021	500	6	9 426	1 000
	191	500		9 776	1 000
	3 151	1 000		88 366	50 000
	89 591	100 000			
	008 411	3 000 000	7	3 467	5 000
2	2	70	8	8	70
	0 402	10 070		3 878	1 070
				3 748	10 070
3	0 833	1 000		371 378	500 070
	6 643	1 000			
	1 033	5 000	9	699	500
				709	500
4	04	150		2 899	5 000
	4 574	1 000		4 419	5 000
	6 694	5 000		7 029	5 000
5	755	500	0	60	150
	0 935	1 000		280	500
6	06	150		2 590	1 000
	36	150		9 960	1 150

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DES MYOSOTIS
LE 9 MAI 1979 à SAINT-AMAND-MONTROND (Cher)

LOTO tirage n° 18 — 8 17 21 32 33 36 — numéro complémentaire 23

PROCHAIN TIRAGE LE 9 MAI 1979 VALIDATION JUSQU'AU 8 MAI APRES-MIDI

1979 N° 22

Visites, conférences

SAMEDI 5 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., grille des Tuileries, place de la Concorde, Mme Hulot : « Maisons-Laffitte ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bacheller : « Hôtel de Sully ».

15 h., 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, Mme Lamy-Lassalle : « La faculté de médecine et ses tapisseries ».

15 h., 9, rue du Coq-Héron, Mme Legregeois : « Aux Halles ».

15 h., entrée de l'église, Mme Vermeersch : « L'église Saint-Philippe-du-Roule » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., sur le parvis de l'église : « Saint-Eustache et le quartier des halles » (Arcus).

15 h. 30, 11, place Emile-Goudeau : « Le Montmartre de la Bohème » (Mme Barbier).

15 h., devant la grille, à droite du parvis : « Notre-Dame » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 3, rue de Sully : « Les salons de l'Arsenal » (Histoire et Archéologie).

15 h. 30, métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. J. Chabannes : « Europe 3000 ans d'espoir » ; Mme Malthête-Méliès : « Méliès l'enchanteur » ; M. le professeur L. Bourcier de Carbon : « La démographie française contre le progrès social » (Club du Faubourg).

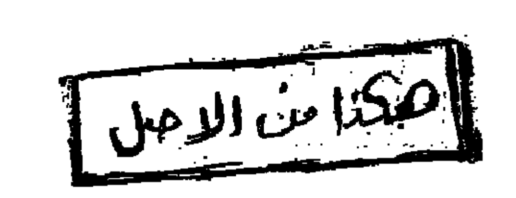
14 h. 30, hôtel du Pavillon, 36, rue de l'Echiquier : « Eckankar, la voie de la force spirituelle présente un genre de vie ».

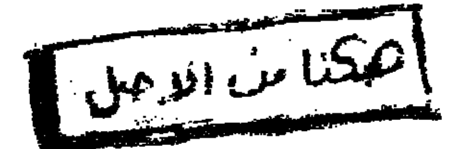
15 h., 22, rue Guynemer, M. P. Paraf : « Zola et la musique » (Société littéraire des amis d'Emile Zola).

15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Simone et M. Jack Walsbard : « Le mystère des pistes de Nazca » (Atlantis), projection.

19 h., Centre culturel irakien, 11, rue de Tilsitt, Dr Jamal Eddine Ibs Cheikh, Mlle Ethel Adran : « Les poètes arabes d'expression française ».







Le Monde des loisirs et du tourisme

Souffle court et amour fou

UN TANDEM SUR LES CIMES

SERAIT-CE chez les pompiers de Paris, où il a passé trois ans, que Jack Sangnier a pris goût à l'escalade, à l'altitude et aux vertiges qui s'ensuivent ? Si on lui pose la question, il se contente de rire. Toujours est-il que ce Parisien de quarante-quatre ans, œil clair et barbe en broussaille, a eu pour la montagne ce qu'il est convenu d'appeler le coup de foudre, dès le jour — c'était en 1958 — où il l'a découverte. Les étranges séductions glauques des grands fonds sous-marins auxquelles il avait, un temps, succombé, lorsqu'il était moniteur de plongée au Club Méditerranée, sont vite oubliées. Désormais, il ne regardera plus que les cimes... Le roc et la neige, la glace et les gouffres l'ont piégé. Tant et si bien qu'il décide sur-le-champ d'y trouver un métier.

Un examen de moniteur de ski, pour commencer, à l'École nationale de Chamonix, puis, peu après, les épreuves qui mènent au « grade » d'aspirant-guide : cette fois, nous y sommes. Le rêve se réalise. La page est tournée : « En quelques saisons, je suis devenu plus montagnard que bien des montagnards... » *Et courageux, aussi, puisqu'il se fait tour à tour bûcheron, puis porteur anonyme parmi ces porteurs qui montent par tous les temps dans les refuges accrochés entre ciel et vide le ravitaillement qu'y trouveront — providence ! — les vrais alpinistes comme les inconscients, qui partent pour une course sans mesurer les dangers qui les guettent.*

Son métier de guide, il l'aime. Et d'autant plus qu'il sait trop bien maintenant que sa vie est et sera là, dans la montagne et pour la montagne. S'il décide de changer son piolet d'épaule, c'est parce que « matériellement parlant, ce n'était pas toujours facile... » *Pour s'affirmer encore un peu plus —* « vis-à-vis de moi, d'abord, mais aussi vis-à-vis des autres » *— il se lance dans l'équipée solitaire. La haute, la très haute montagne, skis aux pieds et seul, désespérément et magnifiquement seul, la tête dans le ciel. Nous sommes en 1965. La première traversée des Alpes, il la fera pourtant avec une poignée d'autres fous comme lui, trente-trois jours, d'Innsbruck à Grenoble.*

En 1963, Jack Sangnier se retrouve... en Nouvelle-Zélande. Diable ! Et pourquoi donc ? « J'étais venu là pour voir s'il y avait un peu de boulot, quelque chose de différent, une autre neige, quoi ! » *Pendant une saison, il enseigne le ski. Et puis, à force de regarder ces belles cartes du monde où les sommets semblent crever le papier glacé, l'idée lui vient d'un tour du monde des culminants, qui ne le quittera plus. Les années passent, l'idée reste, même si la solitude n'est plus ce qu'elle était puisqu'il la partage à présent avec Yanne de Guilloiard, monitrice du Club en rupture de leçons à de gentils skieurs. Quand il y en a pour un, il y en a pour deux !*

La croisière blanche

Pendant l'hiver 1976-77, histoire, probablement, de se mettre en jambes, les voilà partis tous les deux, Yanne et Jeck, sac au dos et planches aux pieds (sinon main dans la main), pour une traversée des Alpes qui va durer trois mois, et passera par les dix-sept villages où flotte la bannière à trident du Club. Expérience concluante : ils sont rodés pour faire équipe, fin prêts pour la croisière blanche qui va débuter à... Paris, le 18 mai 1978. A Paris, parce que c'est tout près d'Orly et que, de nos jours, tout commence par un avion.

Un tour du monde aussi extravagant qu'inédit. Qu'on en juge : première ascension, l'Elbrouz, qui pointe le bout de son nez à 5 633 mètres, au-dessus du Caucase ; de là, on part s'attaquer au McKinley, qui regarde l'Alaska de ses 6 200 mètres ; ensuite, on va voir de très, très près, le Cotopaxi et le Chimborazo, en Equateur, qui cotent respectivement leurs 6 050 mètres et 6 310 mètres ; et, pour finir, on ne fera qu'une bouchée — glacée — des 5 890 mètres du Kilimandjaro par sa face tanzanienne. Le 18 décembre, la boucle blanche est bouclée.

Naturellement, la question se pose, et on la lui pose : « Pourquoi ? » *Jack Sangnier s'y attendait :* « Parce que la montagne n'a pas tout dit. Parce que s'y attaquer à deux constitue forcément une « expérience » riche d'enseignements autres que ceux que rapportera une expédition « lourde » — et coûteuse — et prouve notamment qu'on n'est pas obligé de partir à dix, douze ou plus. Progresser à deux pendant quatorze jours dans la tempête en tirant nos bagages, rester trois jours et trois nuits bloqués à 5 600 mètres, autant de leçons, d'épreuves, de bagarres, de satisfactions... »

Voir sa compagne devenir dans la tourmente la première Française à avoir vaincu le McKinley, c'est à inscrire au chapitre « satisfactions ». Mais le pied gelé qu'il traîne depuis, c'est du côté « épreuves » qu'il faut le cataloguer.

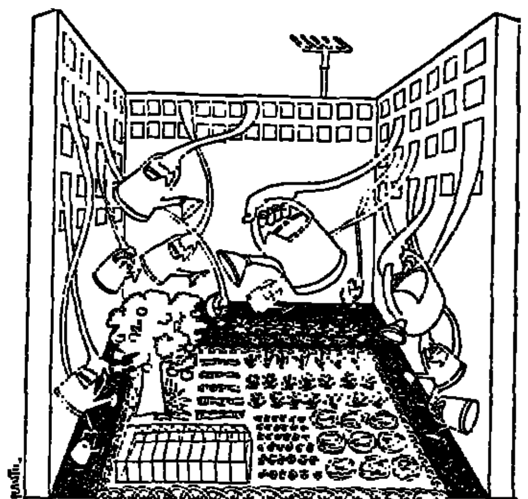
Il en faudrait bien plus pour le décourager. Sa patte engourdie, il va la mener bientôt du côté du Pacifique. Le mont Cook l'attend à l'automne (le printemps austral) en Nouvelle-Zélande ; l'Aconcagua, un sommet andin piqué quelque part à la frontière qui sépare le Chili de l'Argentine, lui fait de l'œil, et il y a en Equateur quelques beaux précipices, quelques rudes arêtes et nombre d'incroyables pitons : l'embarras du choix. Dans leur chalet de Zinal, en Suisse, Jack et Yanne rongent leur frein. Ils ont déjà des fourmis dans les bâtons, mais à ce mal — passager — ils savent le remède...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

200 m² pour un peu de bonheur

Le retour des jardins familiaux

« LES jardins familiaux dans l'urbanisme contemporain », tel était le thème de la journée d'information organisée le 24 avril par la ville de Dijon. Dirigeants d'associations, responsables municipaux, urbanistes et fonctionnaires, ils étaient plus d'une centaine, dont certains venus de Suisse et d'Allemagne fédérale, lorsque M. Robert Poujade, maire de Dijon, député R.P.R. de la Côte-d'Or et ancien ministre de l'environnement, a donné le coup d'envol des travaux. Les jardins familiaux — ces ex-jardins ouvriers débarrassés de leur parfum de paupérisme — connaissent un renouveau spectaculaire.



(Dessin de PLANTU.)

Il était temps. Fort nombreux avant, pendant et après la dernière guerre, ils avaient failli disparaître de nos banlieues, chassés par les promoteurs, la prospérité générale et les pelouses municipales. Rappelons que ces lopins de 200 à 300 mètres carrés, équipés d'une cabane à outils, sont mis par des associations de jardiniers à la disposition de leurs membres pour une très modique cotisation annuelle.

Il y a quatre ans seulement, on croyait condamnés les cent trente mille jardins qui résistent encore ici et là. Tout concourt aujourd'hui à les relancer : la vogue du jardinage qui, selon de récents sondages, constitue le loisir numéro un de 60 % des Français ; la réhabilitation partout proclamée du travail manuel ; le besoin des citadins de retrouver près de chez eux un coin de nature où ils peuvent remuer la terre avec les gestes de leurs parents ; la fierté de rapporter au foyer des fleurs et des légumes qui ne doivent rien à personne ; l'occasion de pique-niquer entre amis sur « sa terre » et d'initier les enfants aux mystères de la campagne. « Le jardin, c'est mon sport, ma création, mon plaisir et ma réussite », *dit un employé de la région parisienne.*

Associations et municipalités sont assaillies de demandes : faute d'espace et de crédits 60 % d'entre elles ne peuvent être satisfaites. Mais cette poussée de l'opinion publique rend les dirigeants d'associations soudain très ambitieux. « Notre objectif, *indique M. Jacques Bour, président de la Ligue du coin de terre,* c'est de doter la France de cinq cent mille jardins familiaux d'ici à l'an 2000. Il s'agit d'offrir un espace vert privé aux huit millions de nos concitoyens qui habitent dans des immeubles collectifs. »

Le propos s'adresse d'abord aux municipalités. Dijon a lancé une enquête auprès de soixante-quinze villes de France. Vingt-quatre seulement projettent d'ouvrir de nouveaux jardins ou sont entrain d'en aménager. Au total, cinq mille huit cents lopins d'une surface moyenne de 250 mètres carrés. Coût d'aménagement (clôture, abri, point d'eau) : 6 000 francs par lot. Mais ensuite il n'en coûte plus 1 centime à la commune puisque ces mini-espaces verts sont entretenus par ceux qui les cultivent.

La vérité, c'est que la plupart des édiles n'ont pas encore vraiment compris l'intérêt social, économique, pédagogique et urbanistique de ces équipements collectifs. On n'alloue aux jardiniers amateurs que les terrains provisoirement sans affectation... en attendant d'y couler du béton. « J'ai déjà été chassé trois fois, *raconte un cheminot,* la première par une école, la seconde par une autoroute, la troisième par une usine. Nous sommes des nomades, presque des parias. »

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 22.)

SITE FRAGILE EN PROVENCE

ALPILLES GRAPPILLÉES

UNE fois de plus, la Ligue de défense de Alpilles part en guerre contre un projet qui ne lui semble pas présenter toutes les garanties d'une bonne intégration au site et dont elle dénonce les irrégularités administratives.

Sur le bord de la départementale 5, à main droite en venant de Maussane et en allant vers les Baux-de-Provence (Bouches-du-Rhône), deux bâtiments à usage industriel sont en cours de construction depuis février. Ils devraient abriter à terme l'unité de finition des papiers peints Foucray, dont le siège social est installé à Saint-Rémy-de-Provence. Dans une publicité publiée par la presse régionale et destinée à calmer les esprits, le P.-D.G. de la firme explique longuement qu'il ne faut pas se fier à l'aspect actuel du chantier et que, comme il l'a fait en prenant possession de son siège au Moulin Saint-Jean, M. Max Foucray, animé du même souci du respect du style local, donnera à son usine, avec ses murs crépis et ses vieilles tuiles authentiques, à l'ombre d'une haie de cyprès, l'allure d'une vieille bâtisse provençale aux lignes basses et sobres.

Ces assurances laissent sceptiques les défenseurs du site qui reprochent au promoteur du projet d'avoir utilisé un numéro de permis de construire qui ne correspond à aucune réalité, d'envisager une extension triplant les dimensions du bâtiment existant qui avait été lui-même construit sans permis dans une zone agricole, et, surtout, de s'être dispensé de l'avis de la commission des sites pour commencer ses travaux (1).

Le président de la Ligue de défense des Alpilles, M. André Bizett-Lindet, a pour ces raisons saisi le procureur de la République de Tarascon : « *On comprend d'autant moins*, explique-t-il, *pourquoi M. Foucray s'obstine à ériger une usine au bord d'une route où passent la plupart des visiteurs des Baux, alors qu'il aurait pu s'installer dans la zone industrielle de Saint-Rémy où il y avait des lots à vendre lorsqu'il a envisagé la construction de son unité.* »

JEAN CONTRUCCI.

(Lire la suite page 22.)

(1) Ce que conteste le maire des Baux, qui invoque une réunion tenue le 12 juin 1978 à l'issue de laquelle les plans auraient été acceptés par les affaires culturelles.

Carnet de voyages

Le Brésil en tous sens

Parti de Paris, l'avion se pose à Belem, tout au nord du Brésil. De là, on gagnera Manaus, l'étrange « capitale » amazonienne, et on s'y embarquera pour une croisière de trois jours sur l'Amazone et le rio Negro. Après Brasilia, Sao-Paulo, Parati et Rio. Enfin, Belo-Horizonte et Salvador-de-Bahia.

Dix-neuf jours au total. A partir de 13 900 francs par personne, en pension complète (excepté à Rio et Bahia).

★ Andestour : 7, rue du 29-Juillet, 75001 Paris, tél. 260-38-39, et agences de voyages. (Au même catalogue, un circuit de dix-huit jours en Bolivie et au Pérou [à partir de 9 900 francs], des circuits-croisières à l'île de Pâques, la Colombie, etc.)

Un guide en milieu rural

La troisième édition de *Vacances et week-ends à la ferme* répertorie quatre cents bonnes adresses de fermiers acceptant des hôtes à leur table et sur leurs terres. Région par région, la France paysanne, ses merveilles et son bon goût de pain complet devant la cheminée...

★ *Vacances et week-ends à la ferme*, par Michel Smith et Roger Picherie, Balland éditeur. Un volume de 320 pages, prix : 59 francs.

La Lozère, en carriole, à cheval ou... en canoë ?

Les gorges du Tarn à bord d'un canoë, une grande traversée à cheval du parc national des Cévennes, la Lozère en carriole ? Trois propositions que Errances, le nouveau service « tourisme vert » de Lozère-Voyages inscrit à son premier catalogue.

Une bonne occasion de rappeler que la Lozère, avec 2 743 kilomètres de rivières et de ruisseaux, 900 kilomètres de sentiers de grande randonnée, 2 000 encore de pistes balisées pour la chevauchée, vingt-huit gîtes d'étape, sans oublier ses grottes, avens, gouffres, rivières souterraines, et... la gentillesse de ses habitants, est un département fait pour rimer avec tourisme vert.

★ Lozère Voyages : 10, boulevard du Soubeyran, 48000 Mende, tél. (66) 65-00-02.
★ Maison de la Lozère : 4, rue Hautefeuille, 75006 Paris, tél. 033-26-64.

Artisans d'Auvergne

L'APAMAC (Association promotion artisanat Massif-Central) vient de publier le calendrier des expositions et stages d'artisanat d'art prévus pour cet été. De l'Ardèche au Puy-de-Dôme, en passant par l'Aveyron, le Cantal, la Corrèze, la Creuse, la Haute-Loire, le Lot et la Lozère, cent manières d'occuper ses loisirs en s'initiant au tissage, à la poterie, à la photo, à la peinture sur bois, à la sculpture, etc. Et en allant apprécier le travail des autres.

★ Apamac, 58, avenue de la Libération, 63000 Clermont-Ferrand, tél. 35-25-29. (Ce dépliant sera adressé sur demande.)

Vacances à la française

Des randonnées pédestres ou à vélo dans le Jura, de l'équitation dans la belle forêt de Fougères ou au cœur des Cévennes, au Serre-de-la-Can, des canoës-kayaks dans les gorges du Tarn, un séjour à la table d'un fermier charentais ou des balades sur le Haut-Plateau ardéchois ?

Des idées pour des vacances « à la française », partagées entre les gîtes ruraux ou le camping, et toujours pour des budgets familiaux. A choisir dans le catalogue de Voyage Conseil.

★ Voyage-Conseil, 50, rue Fabert, 75007 Paris, tél. 555-91-60, et agences de voyages.

Les Andes, le Hoggar ou Bornéo ?

Le tout dernier catalogue de Migratour ressemble à un atlas, tant il « couvre » de pays lointains. Bornéo, la Thaïlande, le Mali, les Antilles, le Hoggar, la Turquie — et beaucoup d'autres — y figurent. Pour chacun d'entre eux, une formule différente, de la randonnée sac au dos sur les pistes de la jungle ou sur les montagnes du Groenland à la découverte à cheval de l'Islande.

Un exemple : quatorze jours à bord d'un caïque le long du rivage turc, au prix de 3 450 francs par personne (deux départs, les 4 et 18 août).

★ Migratour, 12 bis, rue Domat, 75005 Paris, tél. 325-63-45. (Catalogue sur demande.)

Toutes voiles dehors

Avec Florence Arthaud pour skipper, un bateau toutes voiles dehors. A son bord, dix stagiaires qui, treize jours durant, s'initieront aux techniques, aux finesses — et aux délices — de la navigation hauturière, du côté des Açores, des Baléares, des Canaries, de Malaga ou des Antilles, selon la croisière choisie. Prix du stage tout compris (treize jours), 3 200 francs par personne.

★ (Locabord International.) Réservations et renseignements à la Librairie nautique et des voyages, 6, rue de Mézières, 75006 Paris, tél. 222-37-66.

Le Lot-et-Garonne, vous connaissez ?

Un département entre Toulouse et Bordeaux, qui n'est ni le Quercy, ni le Périgord, ni les Landes, ni le Gers, mais, tout simplement, le Lot-et-Garonne. Où il y a mille choses à faire et dix mille à voir...

Pêche, baignade, stages de cuisine régionale, de musique baroque, circuits découverte, croisières fluviales, randonnées équestres, vacances en roulotte, autant d'idées parmi lesquelles il ne reste plus qu'à savoir faire son choix. Pour tous les budgets.

★ Maison du Lot-et-Garonne, 15-17, passage Choiseul, 75002 Paris, tél. 297-51-43. (Brochure sur demande.)

L'Orient-Express, comme autrefois...

Découvrir le plaisir raffiné des grands voyages en train, vivre l'espace de quelques jours dans un luxe disparu : voitures-lits de seize cabines, voiture-bar, voiture-restaurant et voiture-douches (unique en Europe), être tracté par une locomotive à vapeur dans les paysages de Yougoslavie et de Turquie... Découvrir (ou revoir) Innsbruck, Belgrade, Sofia, Edirne, Istanbul...

Du 27 mai au 1er juin, au départ de Zurich. Prix : 5 850 francs par personne.

★ Cabinet Limont, 24, rue Saint-Pierre, 92200 Neuilly, tél. 624-60-52.

● **Haïti : précisions.** — Nous avons omis d'indiquer, dans l'article consacré au tourisme en Haïti, l'adresse de l'Office de tourisme de ce pays (« le *Monde* » du 21 avril 1979). L'Office est à même de fournir tous les renseignements sur les formules de vacances et sur les prix pratiqués notamment à Port-au-Prince, au Cap-Haïtien et à Jacmel.

(*) Office du tourisme de Haïti : 64, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 563-66-97.

PAS D'ACCORD

Un timbre sur le passeport

« *Le prix du passeport est de 100 F* », rappeliez-vous dans une information récente. Cela est tout à fait exact, mais il fallait compléter cette phrase par ces simples mots suivants : « *à régler avec un timbre fiscal de cette valeur à l'exclusion de tout autre règlement, espèce ou chèque* ». Trouver ce timbre, si précieux, parmi cinq ou six bureaux de tabac visités ? Impossible ! Comme par hasard, le stock est épuisé. Où aller alors ? On me conseille la perception. Bon, mais quelle perte de temps déjà ! Arrivé au guichet indiqué (qui ferme à 15 h. 45), on me délivre l'objet convoité, contre paiement, bien entendu, en espèces ou par chèque « à votre choix ». Trop tard pour retourner à la mairie ; le lendemain étant samedi, le surlendemain dimanche, l'affaire est renvoyée au lundi (qui n'était pas de Pâques, heureusement).

Les services de la préfecture de police installés dans les mairies de Paris, pourvus d'appareils certainement coûteux, permettent désormais la délivrance immédiate des passeports. A condition, toutefois, que le demandeur soit muni du fameux timbre... Pourquoi ces services ne pourraient-ils disposer d'une certaine quantité des timbres exigés ?

PIERRE NAHM
(Paris).

VÉCU

CONTRETEMPS SICILIENS

Une de nos lectrices Mme Liliane Kerjean, maître de conférences à l'université de Rennes, nous raconte ses mésaventures en Sicile.

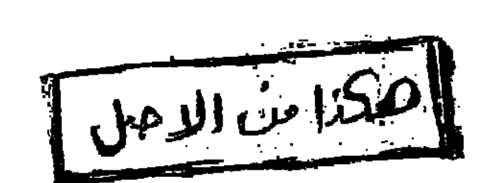
« *A Pâques, ici, c'est comme au mois d'août, et même peut-être pire* », nous annonce l'hôtesse d'Aérotourisme dès l'arrivée à Punta Raisi, l'aéroport de Palerme. En effet, la voiture sans chauffeur retenue d'avance n'est pas disponible, de même que l'hôtel prévu au centre de Palerme est complet. Et de nous diriger vers un minibus qui restera trois heures à l'arrêt sur le parking proche, en plein soleil, avec dix touristes à bord, jusqu'à l'arrivée d'un couple, entrevu à Orly, et qui vient de débarquer.

Voiture en retard, livrée non vérifiée en fin d'après-midi ; le lendemain, voiture en panne qui ne peut être changée, faute de véhicule de réserve. Le surlendemain matin, tout semble s'arranger, et l'on peut enfin commencer la visite de l'île « en liberté ». Mais tous les lieux d'hébergement — à une exception près, dans la belle ville d'Erice, chez le sympathique patron de l'Albergo Moderno — seront de grands silos carrelés, véritables réserves à touristes, loin des points intéressants, où l'on vous propose au menu des « *pork chops with apple sauce* », tant il est vrai que « la cuisine sicilienne est une fête de saveurs, de couleurs et de fantaisie ».

La Sicile, c'est bien connu, est aussi « le musée archéologique de l'Occident ». Veut-on s'en assurer que les sites, tels le superbe temple de Ségeste ou le théâtre gréco-romain de Taormine, en témoignent. Mais, jour après jour, l'on se cogne, aux heures ouvrables, aux portes closes des musées d'Agrigente, de Gela, de Messine, tandis que celui de Syracuse offre aux regards insistants ses belles collections alignées dans de vieilles armoires non éclairées, semblables aux placards de sciences naturelles des anciens collèges. Et Cefalù ? direz-vous. La cathédrale est fermée, nous ne verrons pas les mosaïques. Et Monreale ? Nous ne verrons pas le cloître. Mais l'Etna ? Au refuge Sapienza, force est de constater que le funiculaire ne marche pas — depuis au moins huit jours, — et nul ne sait quand il sera réparé.

Déjà l'on songe à repartir, mais là encore, rien n'est simple. On nous annonce d'abord « un petit changement d'horaire », tandis que des voisins de table se voient retardés d'une journée et affectés à Catane, au lieu de Palerme. Il faut alors envisager des arrangements, négocier, demander comme des faveurs — et ce, d'autant plus que le carnet de voyage Cosmovel remis en France ne contient que des bons d'échange, des conseils et des suggestions de shopping, mais aucun titre ou billet réel de transport.

Est-ce bien là ce que l'on est venu chercher à Palerme ? Si le surbooking de Pâques n'a pas tué la poule aux œufs d'or de la Sicile, on peut légitimement se demander si, au mois d'août, ce ne sera pas comme à Pâques, et même pire.



UNE UNIVERSITÉ EN BASSE AUVERGNE

LE sait-on ? Au quinzième siècle, la petite ville de Billom, en basse Auvergne, a compté dans son université jusqu'à deux mille élèves, originaires de toutes les provinces du royaume. Charles VII règne, Jacques Cœur le conseille, le pape Eugène IV, celui qui fit travailler Fra Angelico, dote Billom, en 1445, d'une faculté de décret, avec une chaire de droit civil et une chaire de droit canon. Il y a alors trois autres facultés : maîtrise ès arts, théologie, médecine. La cité fortifiée prospère. Plusieurs milliers de jeunes gens vivent et étudient donc ici, mêlés à la population billomoise, dans un magnifique quartier — dit médiéval et, fort heureusement, bien conservé.

Imaginons : quels remue-ménage, défilés, processions, chahuts les splendides façades des maisons à croisillons de bois et les pavés des ruelles ont-ils connus ? Quels pas d'hommes d'armes ont-ils résonné dans les cours ou aux abords des maisons du Bailli et de l'Echevin ? A quelles farces se sont livrés les étudiants, dévalant la pente abrupte de la rue de l'Etezon, avant de s'attarder dans la taverne de la rue du Puits, près de la maison du Boucher, fleuron du quartier et merveille d'architecture civile. Avec quelles chansons les carabins de l'époque ont-ils réveillé les artisans endormis ? Quelles servantes troussées, quels passants détroussés, quelles bourgeoises séduites ? Quels embarras les charrettes des paysans, des camelots et des commerçants ont-elles occasionnés sur la place du Creux-du-Marché, où l'on vendait les céréales, témoin, encastrées dans le pont Notre-Dame, les mesures cylindriques en lave, nécessaires aux opérations ?

Puis l'université décline, mais vient Duprat, évêque de Clermont, retour d'Italie, qui installe, en 1558 à Billom, le premier collège de France tenu par des jésuites. Eux aussi partiront. La ville s'est agrandie, le vieux Billom, terrain d'aventures pour les gosses du quartier, va sommeiller et se ruiner en plusieurs endroits pendant de nombreuses décennies.

Depuis quelques années, sans trop de tapage, il revit : quelques artisans et commerçants s'y installent : rénovation ici, amélioration là. Plusieurs particuliers restaurent. La municipalité sauvegarde. Une fête dite villageoise tente chaque année de recréer les « fastes d'antan », les rues sont restées étroites : c'est la cohue. Le calme revenu, l'amateur de « vieilles pierres » peut à nouveau et à loisir s'attarder tranquillement et se diriger vers d'autres merveilles. Elles se trouvent dans l'église Saint-Cerneuf où l'on vient de donner à voir au public, après de longues années de patients travaux de dégagement, un ensemble de peintures murales du dix-neuvième siècle, unique en Auvergne par son importance. Sortant de l'église, le visiteur admirera la magnifique maison du Chapitre, vestige de la fameuse université. La place des Ecoles est vaste devant l'édifice. Il ne manque au décor qu'une chaude nuit d'été pour jouer là Shakespeare. Le sait-on ?

CHRISTIAN LASSALAS.

● « *Le Marché sans marchands* ». — Trente artistes et artisans exposeront et vendront leurs œuvres les 5 et 6 mai.

C.C.L.O. (Centre culturel), Grand-Place, la Brèche-aux-Loups, Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne).

Entrée gratuite, de 11 à 20 heures.



Bibliographie

L'homme, la plus belle conquête de l'abeille

ON crut pendant très longtemps que les abeilles naissaient spontanément des entrailles d'un taureau mort. On crut aussi que le miel était la sueur du ciel ou la salive des astres. On crut enfin que, non contentes d'arrêter les guerres en s'interposant entre les combattants, elles chantaient un cantique à Noël, à minuit, pour célébrer la naissance du Christ. On peut trouver, bien sûr, maintes raisons logiques à ces croyances : le mystère — éclairci tardivement — de l'origine du miel et de la cire, la perfection architecturale de la ruche, la méconnaissance des processus de la reproduction, cette vie communautaire enfin qui donnait le sentiment d'une intelligence active et rationnelle.

Bizarrement, ce que nous savons aujourd'hui des abeilles est moins le fait des apiculteurs — qui pourtant les ont utilisées et élevées depuis l'Antiquité — que des savants qui, à une date récente, les ont observées et étudiées méthodiquement. Swammerdann au dix-septième siècle, puis Maraldi et, surtout, Réaumur, enfin von Frisch — pour ne citer que les principaux — ont peu à peu élucidé la vie, les mœurs, la reproduction des abeilles. Seraient-elles alors désormais des créatures sans mystère, dépouillées de tous leurs symboles ? Pas tout à fait, car les progrès de l'entomologie et ceux de la mélissopolynologie — science des miels et des pollens — n'ont pas retiré à l'abeille cette aura poétique, ce cortège de légendes et de superstitions, cette charge affective aussi qui expliquent qu'en définitive ses rapports avec l'homme ont plus les apparences d'un mariage d'amour que d'un mariage d'intérêt.

A l'inverse des autres insectes sociaux : guêpes, fourmis, termites, l'abeille est un insecte utile à l'homme. Elle est industrieuse, infatigable, pacifique, elle élabore pour nous du miel et de la cire, elle nous prodigue en somme nourriture, délices et guérisons. En fait, il y a autre chose, car, après tout, les vaches, les lapines et les poules en font autant à leur manière, mais leur symbolisme atteint rarement la poésie et la beauté de celui des abeilles ! Et c'est là que réside le mérite du très beau livre de Philippe Marcenay car il nous parle de l'essentiel, c'est-à-dire des rapports affectifs, poétiques et très souvent sacrés que l'homme a entretenus — et entretient toujours — avec l'abeille.

Une création de Dieu

En lisant, on saura tout sur ses mœurs, son anatomie, son instinct architectural ; on saura tout aussi sur l'histoire, l'évolution et la variété des ruchers, tout sur les mille techniques de récolte et sur l'usage millénaire que l'homme a fait du miel. Mais on saura surtout ce que l'abeille a fait de l'homme, la façon dont il dut adapter ses propres lois aux mœurs folâtres de l'insecte, toutes les réglementations rigoureuses qui présidaient aux droits de poursuite et de capture des essaims, de répartition des récoltes, d'usage des lieux mellifères. Au dix-neuvième siècle, le miel était encore un produit si précieux qu'une paysanne fut condamnée à cinq ans de travaux forcés pour avoir volé quatre ruches !

Tout se passe au fond comme si l'homme — tout en maîtrisant parfaitement les techniques de récolte et de reproduction — avait le sentiment que l'abeille n'est pas véritablement un animal domestique et qu'elle conserve, malgré l'homme, la liberté et l'intelligence d'une créature de Dieu. Car c'est ainsi qu'elle fut toujours perçue au long des siècles : comme l'instrument d'une providence ou d'une sagesse supérieures. Ce qui dissocie totalement son histoire de celle des bovidés, léporidés et gallinacés cités plus haut. Butiner n'est pas paître : l'abeille choisit la nourriture qu'elle partage avec l'homme, ce qui contraint d'ailleurs ce dernier à effectuer des transhumances pour lui procurer les fleurs voulues en fonction des saisons. L'abeille est une associée — disons même une amie — non une esclave. Elle vit aux côtés de l'homme, non avec lui. Et nous avons plus besoin d'elle qu'elle n'a besoin de nous. Si bien que, de nos jours encore, elle demeure une créature à moitié sauvage, toujours porteuse et messagère de liberté, malgré ses mœurs communautaires. Mariage d'amour sans doute, mais avec pour contrat celui d'une communauté réduite aux acquêts ! C'est là le privilège de l'abeille, et, finalement sa supériorité sur les autres animaux domestiqués par l'homme : ce dernier n'est qu'un simple épisode dans sa très longue histoire d'insecte.

JACQUES LACARRIÈRE.

★ *L'Homme et l'Abeille*, par Philippe Marcenay. Photographies de Claude Huyghens et Françoise Danrigal, préface du professeur Remy Chauvin. Editions Berger-Levrault (collection « Espace des hommes »), prix : 145 francs.

LA NATURE ET

Les Alpilles grappillées

(Suite de la page 19.)

« *Il est exact*, reconnaît M. Raymond Thuillier, maire des Baux et restaurateur renommé, *que M. Foucray a commencé ses travaux sans permis. Mais dès février 1979 j'ai, par lettre recommandée, ordonné que le chantier soit stoppé. Je précise qu'il ne s'agissait pas d'une construction nouvelle mais de la démolition d'un bâtiment à usage industriel très laid, racheté par M. Foucray et qui servait jadis d'entrepôt de roseaux. Ce bâtiment devrait être remplacé par l'usine de finition, qui présente l'avantage de n'être pas polluante et de fournir du travail à la main-d'œuvre du pays. C'est pourquoi, lorsqu'il nous a demandé un permis d'extension, je ne m'y suis pas opposé formellement. Mais j'ai fixé des conditions impératives en demandant que l'ancien bâtiment, avec sa toiture de tôle ondulée, soit remplacé par un bâtiment s'intégrant dans le site.* » « *Ainsi, loin de représenter un dommage*, explique encore le maire, *cette extension allait au contraire dans le sens d'une amélioration. C'est devant les assurances fournies par l'industriel que j'ai demandé ensuite à mon conseil municipal de régulariser la situation d'occupation.* »

Cette régularisation *a posteriori* est également dénoncée par les opposants au projet. Cependant, M. Thuillier l'affirme encore : « *J'entends protéger ce pays. J'y habite, j'y vis et je veux y mourir. Je suis le premier à réclamer des mesures de protection. Mais je dis également que les gens qui y habitent ont le droit d'y vivre et d'y travailler, et de ne pas dépendre de ceux qui n'y viennent que pour le temps des vacances.* » A l'appui de ses dires, M. Thuillier précise que dans le plan d'occupation des Baux il va plus loin que ce qu'exige l'équipement : « *Avec les dispositions que nous avons prises*, dit-il, *on ne construira pas dix maisons supplémentaires dans les cinq ans qui viennent.* »

Malgré cette bonne volonté, et tout en rappelant que le conseil municipal des Baux est seul compétent pour préciser si une construction est possible à l'endroit choisi par la firme Foucray, M. Lucien Vochel, préfet de région, a, le 24 mars dernier, écrit au maire des Baux pour lui demander de mettre en demeure l'entreprise d'avoir à cesser immédiatement les travaux en cours, tandis qu'une enquête est ouverte de la part de la délégation régionale à l'architecture et à l'environnement, afin de déterminer si l'emplacement choisi relève des rigueurs du décret Malraux.

L'« affaire Foucray », qui agite le versant sud des Alpilles, n'est au fond qu'un exemple des menaces qui périodiquement pèsent sur ce coin de Provence, victime de sa renommée. Depuis des années, les autochtones ne voient pas toujours d'un bon œil le déferlement des résidences secondaires construites dans le style Côte d'Azur ou néo-provençal et qui risquent de transformer le paysage naturel en un lotissement de luxe, et ne sont, souvent, habitées qu'épisodiquement.

Aux Baux mêmes, une autre réalisation soulève l'indignation des défenseurs du site. Il s'agit d'un projet municipal financé par la Caisse des dépôts et consignations, dit du « Val du Chevrier ». Ce projet a obtenu, lui, toutes les autorisations nécessaires. Ce vallon proche des Baux avait *été* choisi voici huit ans comme zone d'extension urbaine possible. On devait y construire à l'abri de l'ancien village un nouveau village. Or, au stade de la réalisation, il faut reconnaître que, par leur conception l'ensemble de constructions qui viennent de sortir de terre et s'étagent sur les pentes du vallon ressemblent plutôt à un lotissement de grand luxe qu'à un village et compromettent incontestablement la beauté sauvage du val du Chevrier.

Les Baux pour tout le monde

En dessous d'une construction en forme de barre, et qui sera la résidence du troisième âge, bâtie à la demande de la municipalité des Baux, s'étagent, à présent, une trentaine de villas destinées à rendre l'opération « *financièrement supportable* ».

Sans être laides, au contraire, ces maisons, par leur groupement, leur concentration, leur monotonie architecturale, détruisent la merveilleuse solitude du site naguère ouvert sur la pureté minérale et végétale du massif. Ce ne sont pas les pseudo-rues et les placettes, plantées de faux becs de gaz, qui pourront donner le change.

Pour les représentants de la Ligue de défense, cette réalisation illustre la « *pollution bétonnière* » qu'ils dénoncent. « *Pollution*, explique M. Wilhelm, vice-président de la Ligue, *parfaitement indésirable, quels que soient la qualité architecturale et l'essai d'intégration au style régional. Rien ne remplacera l'intégrité perdue du site.* »

« *A soixante-cinq ans*, se défend M. Thuillier, *on a aussi le droit de vivre aux Baux. Ce ne doit pas être le privilège des riches. Grâce à ce lotissement qu'on nous reproche, j'ai pu construire à moindres frais une résidence pour nos anciens. Ainsi ceux qui acquerront les villas contribueront-ils à les faire vivre dans le pays où ils sont nés.* »

Ces critiques, ces attaques, ulcèrent le maire des Baux qui, récemment, au cours d'une séance houleuse du conseil municipal, a offert sa démission avant de la reprendre. M. Thuillier affirme sa bonne foi et son souci de protéger son pays, auquel il est profondément attaché, nul ne le conteste. Mais lui-même n'a-t-il pas vu, en d'autres circonstances, son autorité bafouée alors que, d'accord avec les défenseurs du site, il avait attaqué une réalisation privée, construite en contravention flagrante avec le décret de protection signé par André Malraux.

En l'occurrence, il s'agissait d'une maison individuelle, d'ailleurs de très belle facture architecturale, flanquée d'une piscine et d'un important mur de soutènement. Son propriétaire est lui-même un homme de l'art, mais il a construit sa demeure à l'aplomb du château, sous la falaise ; au beau milieu de la zone de protection visée par le décret.

Il y eut un procès, et un jugement du tribunal de Tarascon avait même ordonné la démolition et la remise en l'état. Pourtant, au grand désappointement de M. Thuillier, la cour d'appel d'Aix n'a ordonné la démolition que du mur de soutènement, et le contrevenant s'en est tiré avec une amende de 30 000 F. La maison restera en place, à moins que le Conseil d'État ne s'en mêle. Suffit-il donc d'avoir les moyens de régler une forte amende pour garder le droit de tourner la loi ? Ce serait un grave précédent.

D'autant plus que les exemples déplorables ne manquent pas dans la région. Ici c'est une sablière qu'il faut empêcher de s'ouvrir face au mas (classé) de la Dame, ailleurs c'est un permis de construire accordé à une maison particulière face au mas de la Brune (1572) sans qu'il ait été examiné par la commission des sites. On pourrait allonger la liste. Raison de plus pour souhaiter qu'un prochain classement définitif du massif mette fin à toute polémique.

JEAN CONTRUCCI.

Retour des jardins familiaux

(Suite de la page 19.)

Pourtant, depuis trois ans, les choses ont changé. En novembre 1976, le Parlement a voté à l'unanimité une loi favorisant les jardins familiaux. Les SAFER (sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) peuvent désormais user de leur droit de préemption pour acheter des terres agricoles destinées aux citadins jardiniers. Si, plus tard, on veut reprendre ces lopins, il faut offrir à ceux qui en profitaient des espaces équivalents et payer les frais de réaménagement.

Le ministère de l'environnement accorde à présent une aide financière et technique aux associations ou aux municipalités qui souhaitent créer de nouveaux jardins. Le ministère de l'agriculture y va aussi de son écot. Au total 6 millions de francs sont affectés aux jardins familiaux sur le budget de 1979. Il est vrai que la charte de la qualité de la vie établie en février 1978 à la demande du président de la République s'était expressément engagée sur ce point. M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, vient d'expédier une lettre à tous les préfets. Il leur demande ce qu'ils comptent faire dans leur département et, de toute façon, de lui envoyer avant le 30 octobre 1979 une liste des terrains disponibles.

Le ministère de l'environnement accordera des subventions cette année à une quarantaine de projets exemplaires situés à Paris, Lille, Lyon, Marseille et dans la région Languedoc-Roussillon. Il vient d'éditer une plaquette illustrée (1) destinée à montrer aux élus comment concevoir et aménager les nouveaux jardins familiaux.

Finis les mornes lopins d'antan, dénudés, alignés et découpés au cordeau, avec leurs cabanons tous semblables. On souhaite que les jardins de demain soient clos de haies vives, ombragés d'arbres fruitiers, qu'on puisse s'y promener sans gêner les travailleurs, que les enfants y disposent d'un coin pour jouer.

Cette politique va heurter bien des habitudes. Les amateurs de potagers redoutent les arbres qui font concurrence à leurs légumes, les chiens, les enfants, les visiteurs. Ils craignent pour leur tranquillité et pour celle de leurs carrés de salades. Pourtant il leur suffirait de franchir les frontières pour s'apercevoir que la France a vingt ans de retard en ce domaine. On compte six cent mille jardins familiaux en Grande-Bretagne, autant en Allemagne fédérale. Les deux tiers des ménages néerlandais disposent d'un espace de jardinage. Mais partout on s'enorgueillit de la qualité des jardins, de leur agrément, des fleurs qui y poussent, des pavillons champêtres qu'on y édifie.

Le « coin de terre » n'y est plus seulement un potager privé mais un élément de l'urbanisme moderne, un authentique espace vert qui profite à ceux qui le cultivent comme à ceux qui le regardent.

Plusieurs expériences sont lancées en France. A Quétigny, par exemple, ville de sept mille habitants satellite de Dijon, on aménage sur 7 hectares près de trois cents jardins familiaux. Sur chaque lopin on ne trouvera qu'un simple coffre à outils, mais au centre s'édifie, pour dix fois moins cher, un abri collectif doté de sanitaires et d'un atelier de réparation des outils. Les enfants auront leur aire de jeu et les boulistes leur piste. Six cents écoliers sont déjà volontaires pour venir travailler les carrés qu'on a réservés à leurs classes. Cette formule « ouverte » connaît un énorme succès. L'âge moyen des chefs de famille qui demandent un lot est de vingt-cinq ans. Pour les jardins familiaux, voici revenu le printemps.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *Amélioronsl- cadre de vie : les jardins familiaux*, 32 pages. Délé- tion à la qualité de la vie, 14, bd du Général-Leclerc, 92521 Neuilly.

SES PROTECTEURS

Le conservatoire et ses « fenêtres » sur mer

« **O**UVREZ *les fenêtres, elle s'asphyxie !* » Cette formule du type secours d'urgence, résume assez bien le ton de la visite récemment organisée pour la presse par le Conservatoire du littoral de la côte provençale, de la Camargue à Fréjus. On ne peut aller plus loin. Pour les Alpes-Maritimes, il serait déjà trop tard... Et le second exergue à ces journées pourrait être précisément les propos d'un élu de ce dernier département, M. Charles Ehrmann (app. U.D.F.) : « *Il faut absolument empêcher que se développe ailleurs le désastre des Alpes-Maritimes.* »

Les fenêtres vitales, qui s'ouvrent désormais sur la mer, entre les bétonnages, mitages et équipements (très) lourds, sont les quelque 1 300 hectares actuellement acquis par le très jeune conservatoire. Excellent travail, mais le nom même donné à cet organisme fait parfois surgir l'inquiétude. Va-t-on si bien « conserver » les terrains attachés à la spéculation qu'on en fera d'intouchables musées à ne visiter qu'entre deux gardes, ou bien vont-ils, au mieux, voguer sans destination précise ?

Telle est la question posée d'emblée aussi bien par l'indigène que par le touriste, qui l'un et l'autre — de façon différente — redoutent la brimade. Réponse de MM. Robert Poujade et Pierre Raynaud, respectivement président et directeur du conservatoire : « *Notre vocation n'est pas de fermer mais bien, au contraire, de protéger les sites à la fois contre les destructions et les annexions, afin de les garder au public. A préciser : nos acquisitions ne sont pas décidées d'en haut, mais examinées sur la proposition des collectivités locales siégeant aux conseils de rivage.* » Voilà l'esprit.

Sur le terrain on découvre vite qu'une recette uniforme ne saurait être appliquée. L'extraordinaire diversité des sites sur un si bref espace l'impose. « Défendre » et « ouvrir » ne peut pas s'entendre de la même façon en Camargue plate, dans les vertigineuses calanques de Cassis ou dans la forêt du cap Lardier ! Les visiteurs de la réserve aux oiseaux ne sont pas non plus les varapeurs de la « plus haute falaise de France » ni les campeurs sauvages du cap. On retrouvera partout des principes communs — pas de circulation automobile, campings reportés plus loin, gardiens, etc. — mais chaque gestionnaire passera une convention particulière avec le conservateur.

Des exigences mais non sans souplesse

Selon les sites il y aura des zones diversement protégées : maisons du conservatoire comme au domaine Foncin de Cavalaire, ou noyaux durs comme en Camargue. Les gestionnaires eux-mêmes seront différents. Sur telle commune menacée, surtout par le camping sauvage, la municipalité entend jouer les premiers rôles tout en offrant une plage améliorée, tandis qu'en Camargue le parc national sera associé au syndicat mixte réunissant la ville d'Arles et le département des Bouches-du-Rhône. Ailleurs, l'O.N.F. aura la charge de la forêt, ou bien une zone fragile sera protégée par une société de défense de la nature.

Il y a là une souplesse en même temps qu'une exigence. Chaque « fenêtre » demeurera ouverte, non pas en application d'un règlement uniforme et vite sclérosé mais en fonction des situations particulières. En revanche, l'essentiel demeurera pour toutes : l'acquisition par le conservatoire les défend désormais contre toutes les pressions sans cesse multipliées que les plans d'occupation des sols (POS) ne contiennent pas toujours ; comme le fait est là, d'une ruée sans cesse accrue sur ces côtes privilégiées par la nature : cette année, pour les seuls campings varois, toutes les places ont été retenues dès avril. Plus encore que l'an dernier les campeurs sauvages vont donc déferler, voisinant avec les « restructurations » qui bétonnent le rivage. Les « fenêtres » du conservatoire relèvent effectivement de l'opération secours d'urgence.

JEAN RAMBAUD.

Dans le « carnet de commandes »

La Palissade : *702 hectares, sur la commune d'Arles (Bouches-du-Rhône), terres alluviales du Rhône. L'un des derniers témoins de la Camargue naturelle : flore et faune caractéristiques et rares.*

La Fontasse : *230 hectares, dans le massif classé des Calanques, sur les communes de Marseille et Cassis (Bouches-du-Rhône). Un site d'une rare beauté : les falaises de calcaire abruptes et déchiquetées plongent dans une succession de « fjords français ».*

Port-Miou et Plaine du Ris : *107 hectares sur la commune de Cassis. Ils prolongent la protection des Calanques, actuellement encore agressées par la carrière Solvay, destinée à disparaître en 1984, et contre laquelle la Société des excursionnistes marseillais manifesta dès 1909.*

Casteù-Soùleù : *115 hectares à Cavalaire (Var). Le magnifique legs de Mlle Foncin au Conservatoire : la « grande maison blanche » sur un éperon rocheux de la pointe de la Nasque sert d'« amer » aux navires. M. Poujade va demander à l'Etat que le règlement des droits de succession puisse s'effectuer sous forme de don.*

Cap-Mimosas : *113 hectares à la Croix-Valmer (Var), dans le massif forestier du Cap-Lardier. Il s'ajoute aux 21 hectares acquis en 1978. Sur les roches primaires, une riche végétation où les pins parasols, en particulier, garantissent une arrière-plage exceptionnelle. Un exemple-type : un projet prévoyait ici un lotissement de luxe de plus de cent lots.*

Maintenir la vie lacustre

Cap-Camarat : *49 hectares à Ramatuelle (Var) ; une zone particulièrement soumise aux pressions et qui restera ouverte aux promeneurs parmi chênes-lièges et chênes verts, face à un vaste panorama.*

Parmi les projets, on retiendra la vaste zone des étangs du Villepuy, à Fréjus (Var), où un « noyau dur » de 150 hectares maintiendrait la vie lacustre. Reste à déterminer la vocation des zones d'alentour : accueil et loisirs sur 210 hectares.

D'autre part, de nouvelles acquisitions sont dès maintenant proposées au Conservatoire du littoral sur la côte varoise, que la saturation des Alpes-Maritimes porte maintenant en « première ligne » après avoir été longtemps épargnée. Quelques hectares — notamment à La Garoupe — ont été acquis dans les Alpes-Maritimes, où il reste à espérer des donations de propriétés privées.

Enfin, au niveau des moyens financiers du Conservatoire, M. Robert Poujade a fait remarquer que les crédits vont être doublés, passant à 100 millions pour 1980. « C'est la possibilité en moins de dix ans d'acquérir 50 000 hectares, soit d'offrir théoriquement sur les côtes françaises 190 hectares « libérés » tous les dix kilomètres. » — J. R.

Trop de prises de sable sur la Loire

M. René La Combe, député R.P.R. du Maine-et-Loire, et Joseph Maujouan du Gasset, député U.D.F. de Loire-Atlantique, s'étaient fait, auprès du ministre de l'environnement et du cadre de vie, les interprètes de l'inquiétude des maires des communes riveraines de la Loire, entre Nantes et Angers. Les dégradations causées aux rives du fleuve et à ses paysages sont de plus en plus visibles ; elles s'expliquent notamment par la multiplication des carrières de sable.

M. La Combe demandait en particulier s'il était possible d'adapter le code minier afin de réglementer les prises de sable dans le lit du fleuve. Le ministre donne les explications suivantes dans *le Journal officiel* du 26 avril :

« *L'exploitation intensive des ressources alluvionnaires du chenal de Loire navigable en amont de Nantes, et, particulièrement, dans la section Nantes-Ancenis, durant ces vingt-cinq années, a modifié le régime hydraulique fluvial et entraîné une certaine dégradation du paysage (érosion de berges, installations diverses liées aux extractions).*

» *Dès 1975, les carriers ont été informés de l'obligation de restreindre à court terme leurs exploitations. Celles-ci ont été progressivement réduites entre Nantes et Ancenis à partir du mois de novembre 1976 et sont définitivement interdites depuis le 4 novembre 1978.*

» *En amont d'Ancenis, une étude est en cours par le service technique des voies navigables sur les conséquences des diverses profondeurs de dragage sur l'évolution de la ligne d'eau d'étiage.*

» *Si les extractions sont reconnues acceptables, elles devront, en tout état de cause, être limitées à moins de 500 000 tonnes par an.*

» *Quant à une éventuelle modification du code minier, elle ne paraît pas nécessaire dans la mesure où le décret d'application de la loi du 16 juin 1977 modifiant le code minier, qui fait encore l'objet d'études attentives et doit paraître prochainement, devrait répondre aux objectifs exprimés par l'auteur de la question...* »

« *Une étude globale des problèmes liés à l'extraction des matériaux dans le lit de la Loire,* conclut le ministre, *est envisagée avec l'aide du comité de gestion de la taxe parafiscale sur les granulats, au sein duquel le ministre chargé de l'environnement est représenté.* »

Numismatique

ROIS MAUDITS

SI la monnaie est bien le « miroir des rois », la numismatique — miroir de l'histoire — nous réserve la surprise de séries monétaires consacrées à des personnages destinés au trône mais n'y ayant jamais eu accès à la suite de circonstances souvent tragiques.

Ces séries de monnaies dites de souvenir ou de tradition, ainsi que les séries de monnaies de prétendants, sont parfois négligées par les puristes qui ne supporteraient pas la présence dans leurs médailliers de « pseudo-monnaies » n'ayant jamais eu cours légal.

Plutôt que d'entrer dans une bataille de lexicologues dont les vainqueurs décideraient, une fois pour toutes, si les monnaies de tradition sont des « pseudo-monnaies », des médailles monétiformes ou des essais monétaires non officiels, pourquoi ne pas céder au plaisir de collectionner des petits monuments métalliques qui sont, de nos jours, parmi les rares preuves tangibles du passage de certains personnages de notre histoire ?

Louis XVII (1785-1795) : si le pauvre dauphin de France, mort à l'âge de dix ans après trois ans de captivité dans la tour du Temple, a fait couler beaucoup d'encre, il a peu inspiré les graveurs monétaires. Sa numismatique se résume à quelques essais de bronze frappés vraisemblablement au milieu du dix-neuvième siècle et ne présentant qu'un intérêt restreint.

Napoléon II (1811-1832) : C'est au contraire une série complète de monnaies qui perpétue le souvenir du roi de Rome, ce duc de Reichstadt cher à Edmond Rostand, dont *l'Aiglon* a immortalisé la tragique destinée, prince qui quitta son père à l'âge de trois ans pour aller se consumer dans l'exil du château viennois de Shönbrunn. C'est sous Napoléon III que furent frappées ces monnaies destinées à entretenir la flamme de la légende napoléonienne ; on connaît la série complète des valeurs du centime à la pièce de 5 francs en passant par les 5 et 10 centimes et par les pièces de 1/4, 1/2, 1 et 2 francs. Il existe même une curieuse pièce de 3 centimes, dénomination tout à fait inhabituelle dans notre numismatique. Toutes ces monnaies sont datées de 1816 et portent la mention « Essai » ; elles ont été frappées en argent ou en bronze, et parfois en or pour de très rares spécimens de la pièce de 5 francs.

Henri V (1820-1883) : Le duc de Bordeaux, comte de Chambord, fils posthume du duc de Berry et petit-fils de Charles X a laissé une trace numismatique d'une importance exceptionnelle : Louis Gillet le soulignait dans un article paru en 1942 : « *Dans un cabinet de médailles, là où les fastes des rois se pèsent dans le creux de la main, dans les balances où se mesure le poids des potentats, dans ce langage du bronze et de l'or... le comte de Chambord compte presque autant que Louis XIV et que Napoléon.* » En effet, la naissance d'Henri — l'enfant du miracle né sept mois après l'assassinat de son père — fut une grande joie pour les monarchistes : n'assurait-elle pas la pérennité de la branche aînée des Bourbons ? Une joie de courte durée pour les légitimistes qui virent, en 1830, proclamer roi des Français le duc d'Orléans, fils de Philippe Egalité, qui avait voté la mort de Louis XVI : pour conserver, en France, le souvenir du comte de Chambord exilé (et, ce, dans l'espérance d'un retour au pouvoir de la branche aînée des Bourbons) les légitimistes firent frapper un très grand nombre de médailles et de monnaies de prétendant.

Une première série de ces monnaies se situe entre 1830 et 1833, date de la majorité du prince (treize ans, âge de la majorité dans l'ancienne monarchie). Elle comprend de jolies monnaies d'argent de 5 et 10 centimes, des quarts de franc, des demi-francs et des pièces de 1, 2 et 5 francs toutes émises au nom d'Henri V, roi de France. Une curieuse émission se situe en 1858 avec un demi-franc où l'effigie du prince rappelle fortement celle de Napoléon III : cette « émission pirate », due à un graveur lyonnais, donna lieu à de nombreuses poursuites judiciaires. Après Sedan et la chute du Second Empire, les chances d'Henri V se font plus précises : aussi vient-il en France en 1871 réchauffer le zèle de ses partisans. Une émission de pièces de 5 francs en bronze, argent ou or, avec un beau profil du prince gravé par Capel marque cette date. On sait qu'en 1873 le comte de Paris, chef de la branche cadette, est prêt à se rallier au comte de Chambord. Ce dernier, en octobre de la même année, reçoit même en Autriche une délégation de l'Assemblée nationale française. Mais, dans une lettre du 23 octobre 1873, Henri V déclare ne pas vouloir renoncer au drapeau blanc : l'espoir d'une restauration de la monarchie s'éteint...

Napoléon IV (1856-1879) : la naissance du prince impérial, le 16 mars 1856, quatre ans après le plébiscite de Louis Napoléon, fut l'objet d'une grande liesse. Tous les enfants nés le même jour que le petit prince furent dotés et un grand nombre de médailles frappées pour commémorer l'événement. Mais, après Sedan, le prince impérial, âgé de quatorze ans, doit, comme sa mère, s'exiler en Angleterre. A sa majorité (dix-huit ans), en 1874, ses partisans font frapper dans un atelier privé de Belgique une série de monnaies de tradition à son effigie. Des pièces d'argent de 20 et de 50 centimes, de 1, 2 et 5 francs à la légende « Napoléon IV, Empereur », nous montrent à l'avers un profil du jeune prince, dont le nez busqué ressemble fort à celui de son père ; au revers se trouvent la couronne impériale ou les armes de France, disposées de la même façon que pour les monnaies de Napoléon III.

Ce sont là, mises à part quelques médailles, les seules traces numismatiques de ce jeune prince que la mort attendait en Afrique, le 1er juin 1879, au Zoulouland, où il avait choisi d'aller se battre avec un corps expéditionnaire britannique.

ALAIN WEIL.

Hippisme

L'enfant qui vaut 90 000 F l'heure

LES chevaux, dimanche, ne comptaient pas. Longchamp regardait un homme : Steve Cauthen, l'idole du turf américain, qui montait pour la première fois en France.

Regardons-le donc. Dix-neuf ans. Une silhouette toute en lignes filiformes : les jambes, les bras, les doigts (la légende ne ment pas : ils sont immenses), jusqu'au nez, qu'anime, quand personne ne regarde, un tic enfantin, un froncement, comme chez Jeannot Lapin dans les dessins animés. Tout le visage, d'ailleurs, est enfantin : pas un poil de barbe ; des yeux étonnés qui n'auraient jamais découvert le mal, c'est-à-dire, aux courses, des yeux impossibles ; un sourire — plutôt une esquisse de sourire — angélique.

L'enfant inspiré est aussi un enfant sage. Il juge Longchamp « magnifique ». Il aime l'Europe et envisage de s'installer définitivement en Angleterre, où l'a amené, voilà un mois, son contrat avec le propriétaire (américain de nationalité, mais international d'activités) Robert Sangster. S'il a réussi jusqu'à présent, c'est grâce à papa et à maman, qui sont d'excellents parents qui ont toujours veillé efficacement sur lui. Maman, d'ailleurs, va venir vivre avec lui en Angleterre...

Moins court que Freddy Head

Voyons l'enfant, à cheval. Au prix de son contrat avec Sangster, il y vaut, si l'on néglige le travail des galops du matin, 1 500 francs la minute, 90 000 francs l'heure. Deux caractéristiques techniques : d'abord, il monte moins court que la plupart des jockeys américains ; ce n'est pas un ouistiti perché sur une selle, comme cet autre Américain, pourtant célèbre, qui, naguère, se fit désarçonner avant le départ d'un Arc de Triomphe ; il monte même moins court que Freddy Head, le recordman, chez nous, en la matière. L'autre trait : en dépit de son assez grande taille, Cauthen garde toujours le dos rectiligne ; à cet égard, son allure, à cheval, évoque celle de Saint-Martin ; elle est à l'opposé de celle de Piggott, arrondi au-dessus de l'encolure de son partenaire.

Pour le reste, disons que l'enfant prodige, lors de cette prise de contact, n'a pas convaincu. Il avait deux « montes » : Hawaiian Sound, *le second favori, dans l'important prix Ganay ;* Cameo Shore *dans un handicap.*

Sous la pluie des quolibets

Dans les deux cas, il a, nous semble-t-il, commis une erreur. Avec Hawaiian Sound, *l'erreur a été de se battre contre le tandem Pigott-*Trillion *pendant toute la première moitié du parcours pour assurer un commandement qui, à Longchamp et sur cette partie de piste, comporte plus d'inconvénients que d'avantages (sauf pour* Trillion, *qui affectionne la course en avant, et dont l'obstination, elle, se justifiait). Méconnaissance de la piste dont pourtant Cauthen avait fait le tour, le matin à pied, avec son manager européen, l'ancien jockey (notamment, chez nous, de Kashmir) Jimmy Lindley? Rivalité d'hommes (Piggott, roi incontesté des courses anglaises depuis trois lustres, n'a pas dû voir arriver avec enthousiasme ce possible dauphin, et un duel féroce s'esquisse entre eux) ? En tout cas,* Hawaiian Sound *a, comme* Trillion, *mais davantage qu'elle, payé dans les 300 derniers mètres cette débauche inconsidérée d'efforts. Il a terminé avant-dernier et Cauthen a connu, d'emblée, le pire envers du décor des jockeys battus : la pluie des quolibets à l'entrée et à la sortie du tunnel par lequel les chevaux reviennent au paddock.*

Avec Cameo Shore, *son erreur a été d'attaquer 50 mètres trop tôt, avant que ne se soit redressé le simulacre de virage qui précède la ligne droite. Y découvrant déjà, et d'un coup, tout l'horizon de la ligne d'arrivée, le jockey qui n'en connaît pas les traîtrises est, évidemment, tenté d'y rendre la main. Ainsi fit Cauthen. Mais le cheval qui attaque à cet endroit est, neuf fois sur dix, battu sur le poteau. Ainsi fit* Cameo Shore. *Du moins, celle-ci, à l'inverse de* Hawaiian Sound, *sauva-t-elle l'honneur : elle ne consentit qu'une encolure à* Hardella.

Cauthen reviendra. Attendons pour le juger. Plus d'un grand jockey a dû faire ses classes à Longchamp — l'hippodrome probablement le plus déconcertant, avec Epsom — comme un apprenti, avant de s'y montrer digne de sa réputation.

Chez les chevaux, c'est celle de Frère Basile *qui est sortie grandie des péripéties de dimanche. Ce diable de cheval n'est jamais aussi à l'aise que dans les pires épreuves. Après le duel sans merci* Trillion-Hawaiian Sound, *le prix Ganay en était devenu une. Alors, on le vit surgir, tout frétillant, et courir au poteau d'un galop de plus en plus aéré à mesure qu'il enjambait des agonisants. Seuls* Trillion *et* Pevero *parvinrent à se maintenir dans son sillage, à une longueur et demie.*

La défaite de Trillion *s'explique sûrement, pour une large part, par son duel prématuré avec* Hawaiian Sound. *Cette jument constitue un cas : elle ne sait pas attaquer un adversaire qui la précède ; il lui faut être aux avant-gardes du peloton ; elle gagne dans les premières centaines de mètres ou pas du tout. Mais, en outre, elle paraît avoir du mal à trouver sa meilleure condition, en ce printemps qui n'en est pas un : elle était une des quatre ou cinq juments qui, sur les quelque soixante-dix chevaux participant à la réunion, n'avaient pas encore perdu tout leur poil d'hiver.*

Three Troikas, *elle, était « pleine peau » : une statue de muscles, dans une robe brillante comme un miroir. Elle a paru gagner la Poule d'essai moins facilement que le prix Vanteaux, qui l'avait révélée. Mais elle n'a jamais forcé son talent, alors que ses adversaires devaient puiser dans toutes les réserves du leur pour ne pas — Nonoalca mise à part — être abandonnées en route.*

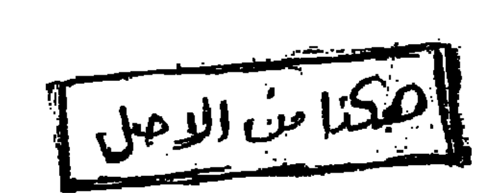
Comme nous faisions remarquer à notre confrère anglais Peter O'Sullivan que Three Troikas *avait toutes chances de gagner les Oaks d'Epsom, il ajouta : « Je pense peut-être aussi l'Arc de Triomphe. »*

Il est bon juge.

LOUIS DÉNIEL.







Plaisirs de la table

Rappelez-moi votre nom...

IL est des restaurants dont on ne voit jamais le nom dans les chroniques, qui ne sont pas cités dans les potins. Cela ne les empêche pas d'avoir des clients, heureusement.

Ainsi, tenez, en voici quelques-uns :

Chez Gérard, 4, rue du Mail (6e), tél. 236-93-77, avec son pot-au-feu quotidien, dans l'ambiance familière qui résulte de l'accueil bon enfant de Georgie. Une maison (où l'on aime les chiens) pour ceux qui aiment, outre ledit pot-au-feu, l'onglet à l'échalote et la charlotte au chocolat.

Le Petit Navire, 13, rue des Fossés-Saint-Bernard (5e), tél. 033-22-52 ; un étonnant rapport qualité - prix et la gentillesse de la patronne. Cousty, lui, revient des Halles pour cuisiner la bourride, les joues de raie en blanquette, le poisson du jour. Tapenade en entrée, fromages de chèvre et entremets de famille.

Chez Maître Paul, 12, rue Monsieur-le-Prince (6e), tél. 033-74-59 ; Michelin a pénalisé, il y a quelques années, cette bien bonne petite maison d'inspiration comtoise. M. Gaugain, en cuisine, et madame vous proposeront le ris de veau au château-châlon et le coq au vin d'Arbois. Belle collection de vins du Jura.

Aux Délices Saint-André, 2, rue Sédillot (7e), tél. 551-46-93 ; restaurant de quartier, au bon sens du terme, bon accueil et bonne cuisine du patron : caneton au muscadet et lapin à la moutarde.

L'Auberge Morvandelle, 46, avenue Secrétan (19e), tél. 607-98-62, et la bonne cuisine de M. Gacon, qui n'oublie point ses plats régionaux, du saupiquet au civet de porcelet, sait accommoder le poisson, et a créé une étonnante charlotte au chocolat et marrons. Vins très bien choisis.

Et puis encore, je m'attarderai plus longuement sur :

Clovis, 33, rue Berger (1er), tél. 233-97-07, qui vient d'ouvrir, au premier, une salle panoramique sur le trou des Halles, avec un salon de vingt-cinq couverts, et reste fidèle à ses terrines et charcuteries auvergnates, à son haricot de mouton, sa langue de bœuf charcutière, ses plates côtes aux légumes, et son pied de porc grillé. Avec un vin de table à 18 F la bouteille. Qui dit mieux ?

Chez Françoise, aérogare des Invalides (7e), tél. 705-49-03 ; dans un cadre très reposant et printanier, la gentillesse de Mme et M. Demessence, des plats simples comme l'andouillette de l'A. A. A. A. A., le canard aux navets, le lapereau sauté au vinaigre, mais aussi une escalope de haddock au cresson, un petit gigot de poulet normande (aux saint-jacques). Un brie remarquable, de bons desserts, et le seul qui de la campagne de l'autre année pour le bordeaux carafe en ait gardé quelque chose : un vin à 14 F les 50 cl !

Eh bien, ces gens-là, acharnés à leur travail (qu'ils aiment en un temps où l'on ne semble plus aimer son travail), ces gens-là, figurez-vous, n'ont ni grosse voiture ni chasse ; ils ne se retrouvent pas au matin chez Castel ou chez Régine ; ils n'ont pas d'attachée de presse, et ils ne vendent pas sous leur nom des conserves faites par d'autres... Ne vous étonnez pas, alors, de ne pas les trouver souvent cités chez les chroniqueurs dans le vent...

Moi, je les aime bien. Vous les aimerez bien aussi, parce qu'ils sont, en cuisine, « la vérité » !

LA REYNIÈRE.

Bruxelles au Fouquet's

RAIMU n'est plus (avec « Môssieu » Maupi !), mais Tino est toujours là. Et le Fouquet's des Champs-Elysées revit ses grandes heures d'hier avec un bar agrandi en jardin d'hiver. Mais ce n'est pas tout et, avec Maurice Casanova, il se passe toujours quelque chose au Fouquet's.

D'abord, en promotion, un saint-émilion 70 à l'étiquette de la maison (et l'on sait que 1970 a été, pour les bordeaux rouges, une année exceptionnelle) à 70 F. Ensuite, c'est enfin officiel, une grande carte de spécialités pour le « Premier du Fouquet's » et, parallèlement, au rez-de-chaussée, à midi, pour les hommes d'affaires, un menu à 75 F (vin compris) comportant soit le plat du jour, soit un des deux plats « à la voiture » qui sont ici une institution : le jambon madère et la côte de bœuf. Ainsi, tout chaud, tout prêt, en ces temps d'additions grimpettes, on se régalera en se nourrissant sagement.

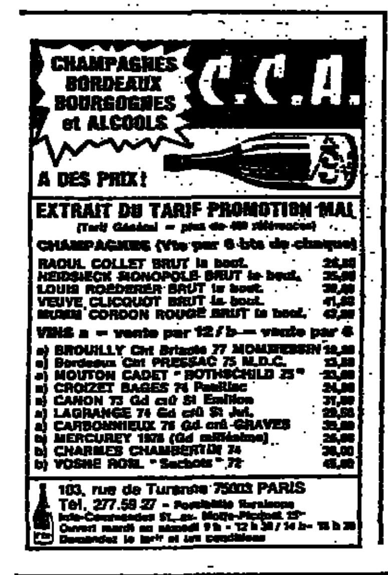
Enfin, en attendant les mois de vacances, où le Fouquet's « carrefour du monde » ajoutera à sa carte des plats du monde entier, on va fêter ici le millénaire de Bruxelles. Du 20 au 26 mai, tous les jours, la carte proposera un grand plat de la cuisine belge, depuis le waterzoï de poulet de la Taverne du Passage (le Lipp bruxellois) à l'anguille au vert du Brussels Hilton, en passant par ce plat spécialement créé par les chefs de là-bas : le lapin du millénaire. — L. R.

MIETTES

● *Les derniers cocktails à la mode...* figurent dans le « *Solarama* » *Les Cocktails* de L.-R. Dauven et Jacques Morlaine. Voici le Maï Tai de Nino Dallanegra (*eGorge V*) : un tiers de pineau, un tiers de rhum brun, un tiers de cognac, un trait de sirop d'orgeat, de grenadine et de citron. Et pour vous en remettre (combattre le mal par le mal, les Anglais appellent ça un « *pick me up !*), le Savoy *corpse reviver* : un tiers de brandy, un tiers Fernet-Branca, un tiers de crème de menthe !

● *Où n'ira-t-on pas ?* A l'*Elysée Matignon*, un magret de canard au chou est compté... 80 F. Mieux vaut commander du caviar. Il est relativement moins cher !

● *Excellente idée de Paul de Montaignac* : les « Dîners du Piano d'Ingres ». Le premier, au *King Club* de la rue de l'Echaudé, a vu les invités déguster avec délices une daube provençale mitonnée par... Jean Le Poulain.



Philatélie

N° 1584

FRANCE : Léon Jouhaux 1879-1954.

La seconde partie du programme 1979 (publiée dans notre rubrique du 2 décembre 1978) stipulait l'émission d'un timbre — dans la série des « personnages célèbres » — à la mémoire de Léon Jouhaux, syndicaliste, à l'occasion du centenaire de sa naissance, prix Nobel de la paix en 1951. Vente générale le 14 mai (20-/79). — Retrait probable le 7 décembre 1979.

1,20 F + 0,30 F, gris foncé et brun clair.

Format 22 × 36 millimètres. Dessin de Jean Chesnot, gravé par Jacques Combet. Tirage : 3 000 000 d'exemplaires. Impression taille-douce. Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 12 et 13 mai, de 9 heures à 18 heures, par le bureau de poste temporaire installé au Conseil économique et social, 1, avenue d'Iéna, Paris-16e. — Oblitération « P. J. ».

— Le 12 mai, de 8 heures à 12 heures, à la R. P. 52, rue du Louvre, Paris-1er, et de 10 heures à 17 heures, au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Boîte aux lettres spéciales pour « P. J. ».

Au Musée postal

A partir du 14 mai, le nouveau cachet à date représentera une plaque de facteur rural des 1830. — Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris.

Espoir nouveau
LE CONGRÈS DE NANTES

La Fédération des sociétés philatéliques françaises se réunit annuellement en congrès dans une ville déterminée d'avance ; cette année il se tiendra, du 5 au 7 mai, à Nantes.

Au cours de ces congrès, les représentants de centaines de sociétés, groupant des dizaines de milliers de philatélistes, se donnent pour tâche de s'exprimer sur des sujets les plus divers intéressant leur organisme.

Mais, hélas, par l'expérience du passé, à travers plusieurs décennies, nous avons constaté que bien souvent les sujets anodins, secondaires et même parfois personnels sont sur la sellette.

L'intérêt fondamentalement général se trouve ainsi étouffé dans des discussions confuses et stériles.

Le congrès de Nantes sera-t-il autrement ?

C'est un espoir nouveau qui effleure les responsables soucieux de voir naître une structuration solide de leurs sociétés — de par la Fédération — surtout au point de vue de la sécurité des collectionneurs.

Nouvelles brèves

● BELGIQUE : *série « Europa », histoire postale et des télécommunications, 8 et 14 francs. Taille-douce et hélio combinées. Ateliers du timbre, Malines.*

● DANEMARK : *série « Europa 79 », 1,30 et 1,60 kr. Impression taille-douce, gravés par Czeslaw Slania.*

● GRANDE-BRETAGNE : *l'année internationale de l'enfant, 9, 10 1/2, 11 et 13 pence.*

● ISLANDE : *série « Europa 79 », 110 et 190 kr. Impression hélio polychrome par Courvoisier, Suisse.*

● JERSEY : *l'année internationale de l'enfant, 8, 10 1/2, 11 et 25 pence. Sujets, tableaux du dix-neuvième siècle de Sir John Everett.*

● PORTUGAL : *série « Europa Cept 79 », 14 et 40 escudos, ainsi qu'un bloc feuillet avec deux valeurs de chaque soit 108 escudos le feuillet.*

● SUÈDE : *série « Europa 79 », 1,30 et 1,70 kr., imprimée en rouleaux en Finlande.*

Bureaux temporaires

⊙ 06000 Nice (palais des expositions), du 1 au 9 mai. — Festival international du livre.

⊙ 41000 Blois (salle des concours, place Victor-Hugo), les 5 et 6 mai. — Fête des fleurs.

⊙ 62710 Courrières (salle municipale, place Jean-Dailliez), les 6 et 13 mai. — Centenaire de la fanfare Hilariter.

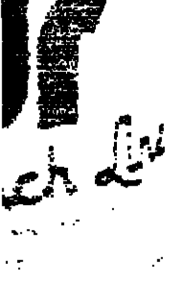
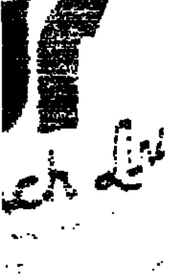
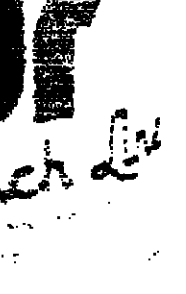
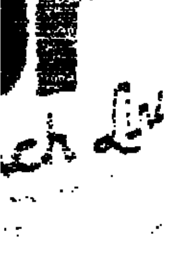
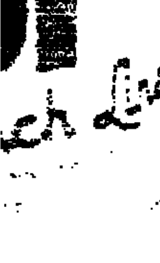
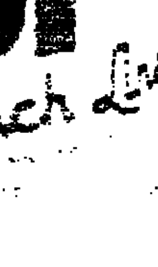
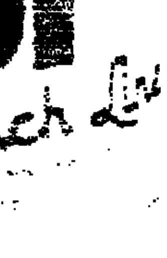
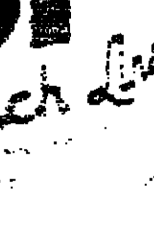
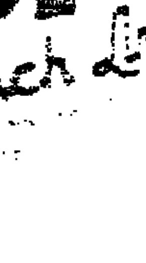
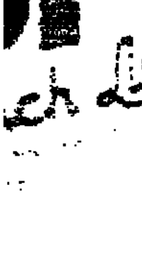
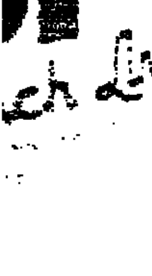
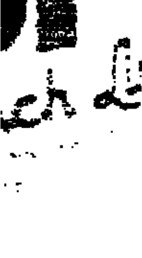
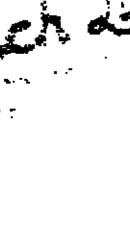
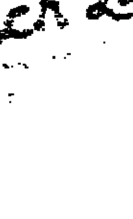
⊙ 93450 Ile Saint-Denis (complexe sportif de l'île des Vannes), du 9 au 13 mai. — XXIIIe congrès du parti communiste français. (Cachet non illustré.)

⊙ 69000 Lyon (Maison des loisirs et de la culture, quartier de la Duchère), le 12 mai. — Manifestation du Comité des fêtes de la Duchère.

⊙ 38000 Grenoble (Alpes congrès, avenue d'Innsbruck), le 12 mai. — Conférence du 171e district du club Rotary international.

⊙ 44000 Nantes (quartier Mollinet), les 12 et 13 mai. — Vingtième anniversaire du centre d'instruction du service de santé de l'armée de terre.

ADALBERT VITALYOS.








Jeux

échecs N° 812

LEÇON MAGISTRALE

(Tournoi international Terre des hommes, Montréal, 1979)
Blancs : A. KARPOV
Noirs : B. SPASSKY
Gambit de la D

1. d4	Cf6	22. Td3	Tç-d6
2. ç4	é6	23. Tf-d1	Td6-d7
3. Cf3	d5	24. Td1-d2	Db5
4. Cç3	Fé7	25. Dd1 (o)	b6
5. Ff4	0-0	26. g3	Ff8
6. é3 (a)	ç5 (b)	27. Fg2	Fé7 (p)
7. d×ç5 (c)	Cç6 (d)	28. Dh5 ! (q)	a6
8. Dç2 (é)	Da5	29. h3	Dç6
9. a3 (f)	F×ç5	30. Rh2	a5 (r)
10. Td1	Fé7 (g)	31. f4 ! (s)	f6 (t)
11. Cd2	Fd7 (h)	32. Dd1 !	Db5 (u)
12. Fé2	Tf-ç8	33. g4 (v)	g5 (w)
13. 0-0	Dd8 (i)	34. Rh1 ! (x)	Dç6 (y)
14. ç×d5 (j)	é×d5	35. f5	Ff7
15. Cf3 ! (k)	h6	36. é4! (z)	Rg7
16. Cé5 ! (l)	Fé6	37. é×d5	Dç7
17. C×ç6	T×ç6 (m)	38. Té2	b5 (aa)
18. Ff3 ! (n)	Db6	39. T×é7 ! (ab)	T×é7
19. Fé5 !	Cé4	40. d6	Dç4 (ac)
20. Dé2	C×ç3	41. b3 ! (ad)	Abandon.
21. F×ç3	Td8		

NOTES

a) Ou bien 6. Tç1, ç5 ; 7 d×ç5, F×ç5 ; 8. é3.

b) D'autres possibilités sont 6..., ç6 ; 6..., Cb-d7 et 6..., b6. Sur 6..., a6 la réplique 7. ç5 est forte ; par exemple, 7..., Ch5 ; 8. b4, Cç6 ; 9. a3, f6 ; 10. Fd3, C×f4 ; 11. é×f4, é5 ; 12. d×é5, Fg4 ; 13. h3, F×f3 ; 14. D×f3, f×é5 ; 15. D×d5+ ou bien 7..., b6 ; 8. ç×b6, a×b6 ; 9. Fd3, Fb7 ; 10. 0-0, Cç6 ; 11. h3, Cb4 ; 12. Fb1, Tç8 ; 13. Cd2, Cç6 ; 14. Cb3, b5 ; 15. Fg5, Cd7 ; 16. F×é7, C×é7 ; 17. Fd3, Fç6 ; 18. a3, Tb8 ; 19. Ca2 ! (Petrossian - Pietzsch, Varna, 1962).

c) Si 7. ç×d5, C×d5 ! 7. Fé2 ; 7. Fd3 et 7. h3 sont également jouables mais ne semblent aboutir qu'à égaliser la position.

d) Après 7..., d×ç4 ; 8. F×ç4, F×ç5 ; 9. 0-0, Cb-d7 (ou 9..., D×d1 ; 10. Tf×d1, a6 ; 11. Fd3 ! empêchant 11..., b5 à cause de 12. Cé4 !) ; 10. Dé2, Ch5 ; 11. Fg5, Fé7 ; 12. F×é7, D×é7 ; 13. Tf-d1 les Blancs ont une avance de développement (Barczay-Ciric, match Hongrie - Yougoslavie, 1966). Sur 7..., Da5 les Blancs peuvent poursuivre comme dans la partie par 8. Dç2 ou par 8. Tç1 ou encore par 8. Cd2. De même, sur 7..., F×ç5.

é) Si 8. Fé2, d×ç4 et les Blancs doivent perdre un temps pour reprendre le pion ç4. Dans une partie du match célèbre de Reykjavik de 1972 entre Fischer et Spassky, les Blancs pouvaient prendre l'avantage par 8. ç×d5, é×d5 ; 9. Fé2, F×ç5 ; 10. 0-0, Fé6 ; 11. Tç1, Tç8 ; 12. a3, h6 ; 13. Fg3, Fb6 ; 14. Cé5, Cé7 ; 15. Ca4, Cé4 ; 16. T×ç8, F×ç8 ; 17. Cf3, Fd7 ; 18. C×b6 ! (et non 18. Fé5, F×a4 ! ; 19. D×a4, Cç6), D×b6 ; 19. Fé5.

f) Cette variante est familière aux deux joueurs, à Karpov puisqu'il la joua avec les Noirs contre Kortchnoï lors du match de championnat du monde de 1978 à Baguio-City dans les neuvième, treizième et vingt et unième parties et à Spassky qui combattit avec les Noirs contre Portisch à La Havane en 1966.

g) Karpov tenta aussi dans le match précité 10..., Té8 mais n'obtint rien après 11. Cd2 (si 11. b4, C×b4 ; 12. a×b4, F×b4 ; 13. Tç1, Cé4 ; 14. Fé5, f6), é5 ; 12. Fg5, Cd4 ; 13. Db1, Ff5 ; 14. Fd3, é4 ; 15. Fç2, C×ç2+ ; 16. D×ç2. A noter que 10..., Cé4 est réfuté par 11. ç×d5, C×ç3 ; 12. b×ç3, é×d5 ; 13. Cg5, g6 ; 14. T×d5, D×a3 ; 15. Fç4, Cd8 ; 16. C×h7 !, R×h7 ; 17. Th5+, Rg7 ; 18. Fé5+, f6 ; 19. Tg5 !, abandon (Portisch-Berger, Amsterdam 1964). Quant à la suite 10..., Td8, il semble qu'elle ne soit pas satisfaisante : 11. Cd2, d×ç4 ; 12. F×ç4 ! ou 11. Cd2, d4 ; 12. Cb3, Db6 ; 13. Ca4, Fb4+ ; 14. a×b4, D×b4+ ; 15. Cd2, Da5 ; 16. b3, Cb4 ; 17. Db1, d3 ; 18. f3 (Gheorghiu-Ostojic, Monte-Carlo, 1969).

h) Spassky renonce à l'avance des pions centraux, probablement en raison de sa connaissance des résultats pratiques obtenus par les Noirs dans cette variante : 11..., é5 ; 12. Fg5, d4 ; 13. Cb3, Db6 (ou 13..., Dd8 ; 14. é×d4, é×d4 ; 15. Fé2, Cg4 ; 16. F×é7, D×é7 ; 17. Cd5, Dé5 (ou 17..., Dh4 ; 18. g3, Dh3 ; 19. Dé4 !) ; 18. f4, Cé3 ; 19. f×é5, C×ç2+ ; 20. Rf2, Ff5 ; 21. Td2, Ta-é8 ; 22. Tç1, C×é5 ; 23. C×d4, C×d4 ; 24. T×d4 avec avantage aux Blancs (Forintos-Hernandez, Novi Sad 1974) ; 14. F×f6, F×f6 ; 15. Cd5, Dd8 ; 16. Fd3, g6 ; 17. C×f6+, D×f6 ; 18. é×d4, C×d4 ; 19. C×d4, é×d4 ; 20. 0-0, Fé6 ; 21. Tf-é1. En choisissant la nouveauté 11..., Fd7, Spassky achève son développement et tente de trouver du contre-jeu sur la colonne ç. La question se pose de savoir si ce plan est suffisamment actif.

i) Ayant cédé le passage à la T-R, la D n'a plus rien à envisager sur l'aile D.

j) Les Blancs créent un pion isolé et se donnent simplement un objectif.

k) A partir de ce moment, Karpov nous donne une magnifique leçon de jeu positionnel sur le thème de la blocade chère à Nimzovitch.

l) Et non 16. Cxd5 ?, Cxd5 ; 17. Txd5, Cb4.

m) Si 17..., bxç6 ? ; 18. Fa6.

n) Ayant éliminé le C-D qui surveillait la case d4, Karpov poursuit sa démonstration magistrale : l'art d'attaquer un pion isolé.

o) Quadruple pression sur le pion d5. Les Noirs sont réduits à une défense purement passive.

p) Que faire d'autre ?

q) L'art du clouage, latéral, frontal, diagonal. La D noire n'étant pas défendue, surgit la menace thématique de gain é3-é4.

r) Zugwang. Les Noirs ont pratiquement épuisé leurs coups de pions, lesquels sont anodins, ce qui n'est pas le cas de ceux des Blancs.

s) Menace de gagner par 32. f5 et force l'avance du pion f ennemi.

t) Et non 31..., f5 ; 32. Dg6, Ff8 ; 33. Fé5! menaçant 34. Tç3.

u) L'ancien champion du monde ne sait plus à quel saint se vouer. Peut-être 32..., Fç5 est-il plus résistant, mais les Blancs ont toujours la possibilité, au moment opportun, de chasser le Fç5 par b4 tout en poursuivant leur offensive sur l'aile. — R, les forces noires étant liées à la défense du pion d5.

v) Menaçant f5 suivi de la rupture é4.

w) Minés par leur résistance passive, les Noirs s'énervent et compromettent un peu plus leur position en poursuivant une défense tactique : si 34. f5, Ff7 ; 35. é4, Fd6+ ; 36. Rh1, Ff4.

x) Le comble du sadisme ne consiste-t-il pas à priver l'ennemi de son idée tactique (l'échec sur la diagonale b8-h2), à le laisser avec sa position détériorée et son zugzwang ?

y) 34..., gxf4 ; 35. éxf4 est encore pire pour les Noirs.

z) C'est ainsi qu'on gagne un pion passé, en l'attaquant cinq fois alors qu'il ne peut être défendu que par quatre pièces.

aa) Si 38..., Df4 ; 39. Dd2 est suffisant et si 38..., Fd6 ; 39. Dé1.

ab) Sacrifice de qualité et fourchette.

ac) Dernier espoir : si 41. dxé7 ?, Dxd3 et si 41. Td4, Dé2 !

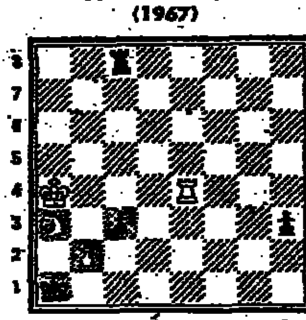
ad) Mais ce zwischenzug, dernière note de la gamme, gagne bien une T. Si 41..., Dç8 ; 42. dxé7 et si 41..., Dxb3 ; 42. Dxb3, Fxb3 ; 43. dxé7, Txd3 ? ; 44. é8=D.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 811
V. M. MURACHOV
« Shakhmatnaya Moskva », 1963

(Blancs : Ra2, Cf3 et h7, Pg2, g3, h4. Noirs : Rç2, Pa5, a3, h2.)

1. Cé3+, Rç1 ! (si 1..., Rç3 ; 2. Cd1+ ; si 1..., Rd3 ; 2. Cg4, h1=D ; 3. Cf2+ ; si 1..., Rd2 ; 2. Cf1+) ; 2. Cg5 !, h1=D ; 3. Cf3, a4 ; 4. Ra1, a2 ; 5. R×a2, a3 ; 6. Ra1 (et non 6. g4 ?, Dh3 ! nulle), a2 ; 7. R×a2, Dh3 ! ; 8. Cd4 !! (et non 8. g×h3, pat) et les Blancs gagnent en raison de la menace de mat 9. Cb3 mat. Si 8..., Rd2 ; 9. g×h3.

ÉTUDE
V. NESTORESCU
(1967)



BLANCS (4) : Ra4, Té4, Ca3, Pb2.
NOIRS (4) : Ra1, Tç8, Pç3 et h3.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 809

INDISPENSABLE STRATAGÈNE

Quand une situation semble désespérée, une ruse habile est la meilleure planche de salut, comme dans cette donne du match France - Italie au Festival de Cannes.

Nord : ♠ D 9 6 — ♥ 10 9 5 — ♦ 9 8 3 — ♣ 9 7 6 2
Ouest : ♠ R 8 4 — ♥ R 3 — ♦ D 7 6 5 4 — ♣ 8 5 3
Est : ♠ 10 7 3 — ♥ A V 8 7 6 2 — ♦ 10 — ♣ D V 4
Sud : ♠ A V 5 2 — ♥ D 4 — ♦ A R V 2 — ♣ A R 10

Ann. : E. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Pabis T.	Perron	Avarelli	Mari
—	—	passe	2 ♣
passe	2 ♦	passe	2 SA
passe	passe	passe	

Ouest ayant entamé le 6 de carreau pour le 10 d'Est, *grâce à quel stratagème Mari, en Sud, a-t-il gagné* DEUX SANS ATOUT ?

Réponse :

Mari a pris le 10 de carreau *avec le roi.* Ensuite, il a joué le 3 de pique de sa main. Pabis Ticci a mis le roi de pique et, convaincu qu'Est avait le valet de carreau, *il a continué carreau.*

Mari prit cette fois avec le valet de carreau, puis il réalisa trois levées à pique, l'as de carreau et as roi de trèfle pour réussir son contrat et marquer 120, alors que, sans la ruse à carreau, il aurait peut-être perdu six cœurs et le roi de pique...

A l'autre table, l'Italien qui était en Sud s'était laissé griser par la beauté de son jeu :

Ouest	Nord	Est	Sud
Stoppa	Rosati	Roudi.	Sbarigia
—	—	2 ♥	contre
passe	2 ♠	passe	4 ♠...

Le saut à « 4 Piques » est optimiste, car Nord pouvait avoir un jeu nul. Il avait cependant la dame de pique et, au début, il n'a pas perdu tout espoir. Après avoir pris l'entame du 10 de carreau avec le roi, il a joué aussitôt le 2 de pique du mort. Mais Ouest a mis le roi pour contre-attaquer le roi de cœur, puis le 3 de cœur, et le contrat a chuté de deux car Est a fait, lui aussi, une coupe (à carreau)...

Remarque :

L'ouverture de « 2 faible » est toujours un barrage gênant pour l'adversaire. Mais ce système a le défaut de ne pas permettre d'utiliser le « 2 fort » naturel. Aujourd'hui cependant le « 2 carreaux multicolore » (convention arc-en-ciel), qui est de plus en plus adopté par les experts, permet d'éviter cet inconvénient en donnant diverses significations à l'ouverture de 2 carreaux et en conservant à 2 piques et à 2 cœurs son sens fort et naturel.

ASSURANCE GRATUITE

Cette donne a été distribuée au Championnat d'Amérique d'hiver à San-Antonio dans l'épreuve par paires.

Cachez les mains d'Est-Ouest pour vous mettre à la place du déclarant.

Nord : ♠ V 10 8 6 — ♥ 8 2 — ♦ A R 8 6 3 — ♣ R 8
Ouest : ♠ 7 5 3 — ♥ — — ♦ D V 9 7 4 2 — ♣ D V 4 2
Est : ♠ 2 — ♥ D V 7 6 5 4 — ♦ 5 — ♣ 10 9 7 6 3
Sud : ♠ A R D 9 4 — ♥ A R 10 9 3 — ♦ 10 — ♣ A 5

A plusieurs tables, les enchères ont été les suivantes :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	3 ♣	passe
4 ♣	passe	4 ♦	passe
4 ♥	passe	5 ♣	passe
5 ♥	passe	5 SA	passe
7 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant fait l'entame de la dame de carreau pour le roi et le 5, *comment Henri Francis propose-t-il de jouer* pour gagner ce GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Inutile de préciser que cette ouverture de « 1 ♠ » est irrationnelle. Il faut ouvrir de « 2 ♣ », car la main vaut 24 points avec la distribution et les plus-values.

Si Sud estime que sa main n'est pas assez forte pour ouvrir de « 2 ♣ », il peut ouvrir de « 2 ♠ » sur lesquels Nord peut passer s'il n'a pas 4 ou 5 points. Contrairement à une idée mal fondée, la présence de deux couleurs ne doit pas empêcher Sud d'ouvrir de deux.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 58

UN MOT QUI JETTE LE FROID

Le dictionnaire de référence est le P.L.I. (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal, par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dixième numéro de Scrabblerama *(1) publie une partie jouée à Toulouse le 12 février de cette année où MERZLOTA (mot russe signifiant sous-sol gelé ; synonymes : TJALE et PERMAGEL) a rapporté 302 points à ceux qui l'ont trouvé (c'est un nonuple dont le Z a été doublé). Compte tenu que le « sous-top » ZERO ne procurait que 42 points, il est intéressant d'évaluer l'incidence que pourrait avoir pareille trouvaille sur un championnat important en plusieurs manches. Supposons qu'aux derniers Championnats francophones remportés par le Belge Yvon Duval, ce dernier n'ait pas trouvé ce mot : dans ce cas, il perd 260 points et termine vingt-deuxième. Réciproquement, si Alain Lisens qui, en fait, a terminé vingt-deuxième, est le seul à le trouver, il décroche le titre. Qu'un tel écart puisse être creusé par un seul mot nous fait pencher pour une réforme du décompte des points, sans que nous soyons pour autant partisan du « top-scrabble » dont la marque est calquée sur celle des tournois de bridge par paires (il nous paraîtrait tout aussi injuste que les auteurs de MERZLOTA soient plus mal récompensés que celui de NEREIDE joué deux coups avant et rapportant 20 points). Le Scrabble pourrait s'inspirer de la marque du bridge dans les matches par quatre, où les coups les plus meurtriers sont arrêtés : un écart de 4 000 points (cas extrême où, par exemple, deux grands chelems vulnérables sont demandés et réussis avec la même donne, l'un en Nord-Sud, l'autre en Est-Ouest) peut se rattraper en deux donnes relativement « plates » (où une paire gagne une manche vulnérable que ses partenaires ont fait chuter). Au Scrabble cet écrêtement pourrait prendre la forme d'un abattement de 50 %, qui affecterait les points au-dessus de cent : dans ce cas-là, MERZLOTA aurait rapporté 201 points « seulement ».*

(1) 11 numéros : 25 F (licenciés), 30 F (non-licenciés). B.P. 123, 75023 Paris Cedex 01.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	P A U N O T K			
2	P A + Z M I A E	KNOUT	H 4	48
3	A M + A N L A H	PANIEZ	5 F	34
4	M A L A N + R O	HAI	I 3	21
5	E D S P I ? U	ANORMAL	I 8	62
6	N Y S E I L E	DUPER(A)IS (a)	11 E	90
7	E L + I R E T I	LYSINE (b)	14 I	70
8	C E I L S W ?	LITIERE	15 C	83
9	W L I + O T L E	C(A)SE	O 12	40
10	W L + I E T R D	HILOTE (c)	3 I	18
11	— E C J L A D E	TREPANIEZ	5 C	40
12	D L + A A T M I	JACEE (d)	12 A	47
13	D + T E A S N O	MALTAI	2 F	26
14	B U D U V O G	ENDOSSAIT (e)	L 7	74
15	— U E O B V S I	JOUG	A 12	36
16	U + F F S B M R	BOIVES (f)	1 J	44 + 10
17	B U F R M + U R	FUS	F 10	29
18	L R R M B + A E	FUR	14 D	19
19	L + U W D N E Q	VU	6 B	15
20	W N D + G X E N	MARBRER	D 1	30
21	W N X D + H rest.	LOQUE	10 K	16
23		GENE	O 7	15
			TOTAL	867

NOTES

(a) ou DEPUR(A)IS. (C)USPIDE en 15 B perd 1 point. (b) acide dérivé de la lyse, absente — pour l'instant — du P.L.I. (c) ou ILOTE, serf de l'Etat à Sparte. (d) ou DEJA en 2 L. (e) ou DENOTAS ou DETONAS en 3 A. TORNADES ou TADORNES sur le R de TREPANIEZ perd 2 points. (f) solo de S. Kourotchkine.

Résultats. — 1. Serge Kourotchkine, 867 points (100 % !) ; 2. J. Kourotchkine, 818 ; 3. Lefrène, 811.

PANTASCRABBLE

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

E E I I U F N - A E I N N T Q - A I Y C D H E - A E U M E R S - A I M S T Z ?.

Solution proposée : plus de 700 points.

SOLUTION DU PROBLEME N° 57 :
BRISQUE, H 8, 98 - PERFORER, 14 G, 92 - SAISINE, 15 H, 141 - BEGAYIEZ, 8 H, 167 - ZEBRERAS, O 8, 148 - Total : 646.

MICHEL CHARLEMAGNE.

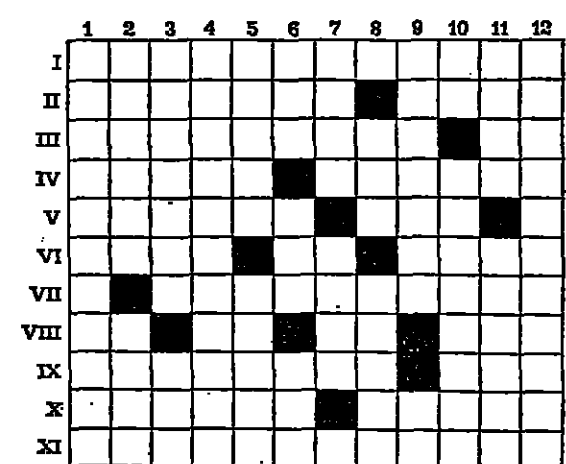
les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 39

Horizontalement

I. Les recettes sans les dépenses. — II. Qu'on n'espère pas se raser avec lui ; Possessif de droite à gauche. — III. Ou elles sont démunies, ou elles sont détachées ; Au milieu du nouveau-né. — IV. A perdu ses neiges ; Débite. — V. C'est à Liverpool qu'on peut la voir ; C'était à Chaillot. — VI. Celles d'autrefois étaient grandes alors que celles d'aujourd'hui sont grosses ; Voyelles ; Sauf, mais embrouillé. — VII. Ensemble, en même temps. — VIII. Réunit ; Se joue ; Voyelles ; Pour le cheval. — IX. Policé ; C'est la fin chez nos voisins. — X. Pour tous les goûts ; Systématique chez certains, plus angoissant chez les autres. — XI. Lettristes.



Verticalement

1. Oiselle de malheur. — 2. Convaincre ; On s'en plaint. — 3. N'en attendez pas grand-chose ; A moitié cassée. — 4. Apportent malheureusement une solution définitive. — 5. Ou en France ou aux Etats-Unis ; Nous confia ses impressions. — 6. En bienvenue ; Vous, chez nos mêmes voisins ; Préfixe. — 7. Mets ailleurs ; On les chambre. — 8. Démonstratif désordonné ; Un peu moins froid. — 9. Glissa ; Voyelles. — 10. Article ; Est utile pour amender. — 11. Un gros poisson ; Jouée. — 12. Trop nombreuses, ces entreprises ont la réputation de conduire à l'échec.

Solution de la grille n° 38

Horizontalement

I. Postscriptum. — II. Auteur ; Elisa. — III. Station ; Es. — IV. Silencieuses. — V. Ela ; Théorème. — VI. Créé ; Lésai. — VII. Enterrais ; Il. — VIII. Naît ; Age III. — IX. Titis ; Annula. — X. Efendi ; Nusei. — XI. Essentielles.

Verticalement

1. Passementée. — 2. Outil ; Naïfs. — 3. Stalactites. — 4. Tête ; Rétine. — 5. Suinter ; Sdn. — 6. Crochera ; It. — 7. Nie ; Aga. — 8. Ie ; Eolienne. — 9. Pleures ; Nul. — 10. Tissés ; Iusl. — 11. Us ; Emaillée. — 12. Marseillais.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*)

N° 39

Horizontalement

1. CEHIORRS (+1). — 2. AEGOPSST (+1). — 3. ACEHNORT (+2). — 4. ABEEMSS. — 5. AAEISTV. — 6. ACEIPRR (+1). — 7. IIKNOSS. — 8. ACIPRST. — 9. EILNORTU. — 10. AEEGRSSY. — 11. EEENTTV. — 12. CEELJNST.

Verticalement

13. ACEEHRTT (+1). — 14. ACELLOO. — 15. ACDHIRR. — 16. EFGGIINU. — 17. AEHIMUX (+1). — 18. AIIPRSST. — 19. IKNOPSTU. — 20. GIILNST. — 21. AMNNOPTY. — 22. EINPQSUU. — 23. AAEGIRRS (+3). — 24. EFFOSST. — 25. AEEENSS. — 26. ADEHOPRS.

SOLUTION DES ANA-CROISÉS N° 38

Horizontalement

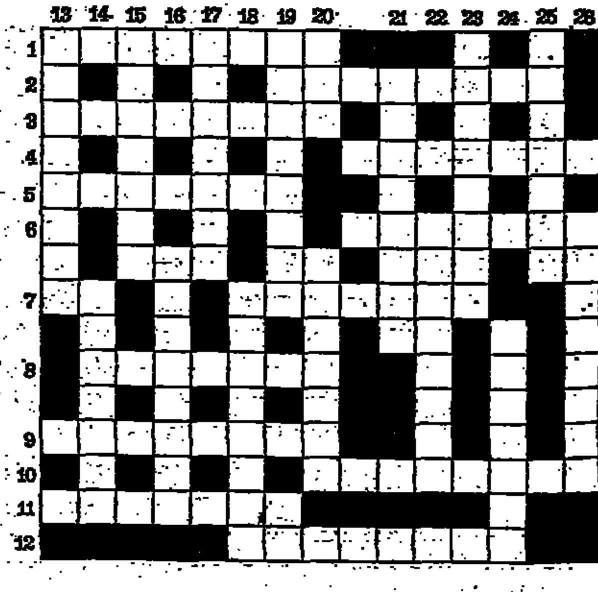
1. ERUPTIVE (VITUPERE). — 2. ITERATIF. — 3. THIBAUDE (HABITUDE). — 4. OSERAIE. — 5. ALVEOLE. — 6. CYSTITE. — 7. TELERADARS. — 8. GAINIER (INGERAI). — 9. PUROTINS. — 10. EQUIVALU. — 11. RHODIUMS. — 12. HERNIEE. — 13. HERMINE.

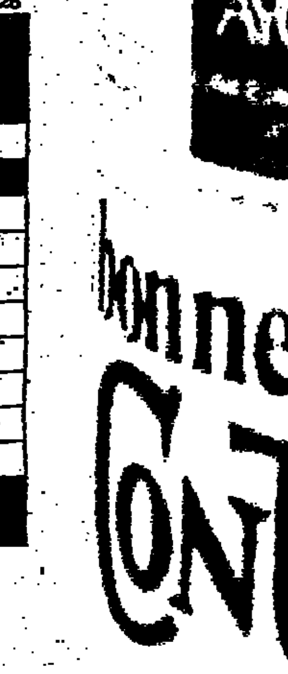
Verticalement

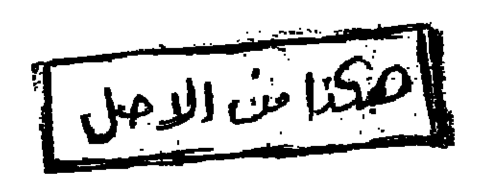
14. ENTRACTE (ECRETANT, ECARTENT). — 15. ETRUSQUE (QUESTEUR, QUESTURE, QUETEURS, TRUQUEES). — 16. UNIOVULE. — 17. ESTONIEN (TISONNEE). — 18. TRACOIR (CROITRA). — 19. ALGINATE (LANGEAIT, AGNELAIT). — 20. BALISEUR (BLEUIRAS). — 21. CRESYLS. — 22. INAVOUE (EVANOUI). — 23. STARTER (TARTRES). — 24. RHENIUM (INHUMER). — 25. FAITIERE (RATIFIEE). — 26. THEISTE.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

(*) Jeu déposé.







CARNET

Réceptions

M. de Ranitz, ambassadeur des Pays-Bas, a donné jeudi une réception à l'occasion de la fête des tulipes.

Naissances

— Jacques et Perrine LIEBMANN et Alexandre ont la joie d'annoncer la naissance d'

Anne,

le 24 avril.

Yann, Annie et Pierre Pelvet ont la joie d'annoncer la venue au monde de

Gaël,

le 3 mai 1979.

Décès

— Nous sommes priés d'annoncer le décès, à l'âge de quatre-vingt-un ans, de

M. August VON SCHENKER ANGERER (M. de Brioni)

survenu à Paris.

L'inhumation a eu lieu, le jeudi 3 mai 1979, à Vienne (Autriche).

Une messe sera dite à sa mémoire en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, chapelle de la Vierge (25-27, rue d'Armaillé, Paris 75017), le jeudi 10 mai 1979, à 19 heures.

De la part de sa famille et de ses nombreux amis.

4, rue Villaret-de-Joyeuse, Paris 75017.

— M. et Mme Marc Aussedat,
M. et Mme Pierre Michon,
Mlle Paule Aussedat,
M. et Mme Robert Aussedat,
M. et Mme Pierre Pretet-Aussedat,
M. et Mme Claude Aussedat,
M. et Mme Henry Dauplais,
M. et Mme Gilbert Aussedat,
M. et Mme Jacques Gaunet,
ses enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Jacques Audras,
son frère et sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Maurice AUSSEDAT
née Henriette Audras,

survenu, le 3 mai 1979, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Une cérémonie religieuse sera célébrée, le samedi 5 mai, à 10 h. 45, en la collégiale de Saint-Martin de Montmorency.

Les obsèques auront lieu, en l'église de Pringy (Haute-Savoie), le lundi 7 mai.

Cet avis tient lieu de faire-part.

62, rue des Chesneaux,
95160 Montmorency.

— Mme Georges Bérenger-Latty ;
Anne-Claire, Emmanuelle, Constance et Georges-Edouard Bérenger,
Mme Ernest Bérenger,
M. et Mme Maurice Latty,
Mme Paul Carassale,
M. et Mme Jean-Pierre Hodel et leurs enfants,
M. et Mme Michel Maillard et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Littardi et leurs enfants,
M. et Mme Georges Pardo et leur fils,
Les familles Bérenger, Ordan et Soubira, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges BÉRENGER,

entré dans la Maison du Père, le le 26 avril 1979, à l'âge de quarante-trois ans.

MAGNIFICAT

La cérémonie religieuse a été célébrée, le vendredi 27 avril 1979, en l'abbaye Saint-Victor, à Marseille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

18, rue Vendôme,
13007 Marseille.
Société Carassale, 230, avenue des Aygalades,
13015 Marseille.

Le président, le bureau et les membres de la Société psychanalytique de Paris ont la profonde tristesse d'annoncer la disparition de

Mlle Anne BERMAN

et du

Docteur Louis DUJARIER,

membres de la Société psychanalytique de Paris.

— M. et Mme Miltiades Philippou,
M. et Mme Jean Le Gall,
M. Marcel Keim,
Mme Paul Bobin,
Mlle Geneviève Bobin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert BOBIN,
née Marie Keim,

survenu à Lavausseau (Vienne), le 20 avril 1979.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Saint-Didier-en-Velay, Cap Matifou.
M. et Mme Marcel Soulié et leurs enfants,
Mme Gaston Régis et ses enfants,
M. et Mme Victor Bernard et leurs enfants,
Mme Henri Kollen et ses enfants,
Les familles Deluca, Fieschi, Michalon,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel DELUCA,
née Mathilde Bernard,

survenu le 24 avril.

Les obsèques ont eu lieu, à Saint-Didier-en-Velay, le 26 avril.

— M. et Mme Robert Grégoire ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mme Louis GREGOIRE
née Marguerite Cuq

survenu à Carmaux (Tarn), le 27 avril 1979.

51, avenue des Nerviens,
1040 Bruxelles.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Jean-Baptiste JEENER,

décédé, à l'âge de soixante-sept ans, alors qu'il se trouvait en déplacement. Il a été inhumé en Italie.

[Longtemps critique de théâtre au « Figaro », J.-B. Jeener avait quitté ce quotidien pour achever sa carrière au magazine « Télé-7-jours » comme critique d'émissions de télévision.]

— Mme Jean Lévy, son épouse,
M. et Mme Vincent Lévy-Dières,
Christophe et Vanessa, ses enfants et petits-enfants,
Mme et M. Jean Hahn, ses sœur et beau-frère, leurs enfants et petits-enfants,
M. Louis Chaigne,
Mme Jean Cochet,
M. et Mme P. Dières Monplaisir,
Mme X. Dières Monplaisir,
ses beaux-frères, belles-sœurs et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LEVY,

survenu le 23 avril 1979, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation à Paris ont eu lieu le 27 avril 1979, dans l'intimité familiale.

165, rue de la Pompe, 75116 Paris.
9, rue Vineuse, 75016 Paris.
50, Central Park West, New-York 10023.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

— M. Philippe Masurel,
M. et Mme Patrice Lefevre et leurs enfants,
M. Jean-Philippe Masurel,
M. et Mme Christian Dubrulle et leurs enfants,
M. et Mme Edouard Masurel,
M. Patrick Masurel,
Mme Jacques Masurel,
Les familles Géliot, Chouanard, Laurens, Masurel et Tiberghien,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Philippe MASUREL,
née Geneviève Géliot,

leur épouse, mère, grand-mère, belle-fille, sœur et belle-sœur, pieusement décédée, le 3 mai 1979, dans sa soixante et unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le lundi 7 mai 1979, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, 90, avenue du Roule.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Crotoy (Somme).

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Devès,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Henri Rouvier,
ses enfants, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 2 mai 1979, de

M. Henri ROUVIER,
croix de guerre,
médaille militaire,
Légion d'honneur guerre 1914-1918.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né à Paris le 6 février 1897, Henri Rouvier était un spécialiste européen de l'industrie papetière. Conseiller du commerce extérieur de la France, il fut secrétaire général de la Papeterie de la Seine, chargé de mission auprès du ministre de la production industrielle et, jusqu'en 1969, chroniqueur économique de « la Papeterie ».]

Remerciements

Quimper - Laval - Buenos-Aires - Paris.
Mme René Guillemot, son épouse,
M. et Mme Claude Guillemot,
M. et Mme Michel Guillemot, ses enfants,
Yann, Florence, Christian et Sylvia Guillemot,
Véronique, Antoine et Xavier Laxague, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
remercient sincèrement toutes les personnes, les associations, les parents, les amis et le personnel des Nouvelles Galeries qui, par leur présence et offrandes de messes et fleurs, se sont associés à leur peine lors du décès de

M. Pierre GUILLEMOT,

— Mme Roger Testut,
Mme Cyrille Testut,
Et toute la famille,
profondément touchées par les très nombreuses marques de sympathie et d'estime reçues, remercient vivement pour les envois de fleurs pour la sépulture en Ariège de

M. Roger TESTUT,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
président d'honneur
de Minemet Recherche
et de Tecminement,
administrateur
de la Compagnie de Moktа.

Etant dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques d'amitié et d'affection, elles vous prient de trouver ici tous leurs sincères remerciements et leur reconnaissance.

Anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire de la mort du

général Jean BREUILLAC,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé et sont restés fidèles à son souvenir.

— Pour le deuxième anniversaire de sa mort, n'oubliez pas

Lucien FEY [illegible]L.

Rouen, 87700 Aixe-sur-Vienne.

— A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de

Maurice LEMOINE,

une pensée affectueuse est demandée pour lui à ses amis.

— Pour le premier anniversaire du décès de

M. Roger MONTEIL,

que ceux qui l'ont connu et estimé aient une pieuse pensée en union avec les messes qui seront dites à son intention.

— Pour le septième anniversaire du décès de

Emilie TUBIANA,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée à la mémoire de

M. Pierre FAUCHER,
ingénieur des arts et manufactures,
décédé le 23 avril,

en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, 75016 Paris, le mardi 8 mai, à 18 h. 30.

De la part de
Mme Pierre Faucher,
Mme André Nicolas et sa fille,
M. et Mme Jean-Jacques Faucher et leurs enfants,
Le docteur et Mme Bernard Faucher et leurs enfants.

Messes

— Une messe sera célébrée à la mémoire de

Maurice CLAVEL,

le lundi 7 mai, à 19 heures, au couvent des Franciscains, 7, rue Marie-Rose, Paris (14e).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris X Nanterre, samedi 5 mai, à 9 h. 30, salle C 26, M. Georges Roche : « Idéologie politique et syndicale des ingénieurs allemands de la période weimarienne ».

— Université de Paris II, samedi 5 mai, à 9 h. 30, salle des commissions, M. Pierre Dmochowski, « Statu quo en Europe centrale et sa normalisation. Essai d'une théorie d'accords politiques ».

— Université de Paris-IV, samedi 5 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Michel Crouzet : « Littérature et politique chez Stendhal. L'écrivain révolté ou le point de départ ».

Communications diverses

— ECKANKAR. — Un genre de vie qui vaut la peine d'être vécue. Conférences, poésie, musique, film Samedi 5 mai, de 14 h. 30 à 19 h. 30, hôtel du Pavillon, 36, rue de l'Echiquier, Paris 75010, métro Bonne-Nouvelle.

— « Paysage d'Israël », soirée folklorique présentée par le Hachomer-Hatzaïr, le dimanche 6 mai, à 20 h. 30, au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 16, boulevard Saint-Martin, Paris-10e (métro Strasbourg-Saint-Denis).

— Une association s'est créée pour l'aménagement et la rénovation de l'église romane de Reilhac (Dordogne). Elle est présidée par Mme Menneret (C.C.P. Rénovation de l'église de Reilhac n° 502-26 V Limoges).

SCHWEPPES, SCHWEPPES
et colégram « Indian Tonic »
et SCHWEPPES Lemon.

Le Monde

culture

Musique

« Wozzeck », vu par Liliana Cavani à Florence

Depuis quarante-six ans, le Mai florentin inaugure la grande saison des festivals, et il a toujours passé pour une manifestation, sinon d'avant-garde, du moins fort audacieuse par ses choix, non seulement d'œuvres lyriques peu rebattues, mais surtout de metteurs en scène et de décorateurs originaux. C'est à eux qu'est consacrée la magnifique exposition intitulée Visualita del Maggio, *qui s'est ouverte mercredi au fort du Belvédère, juste au-dessus des jardins Boboli. A travers ses quelque cinq mille pièces (décors, costumes, esquisses, maquettes...), où l'on note au hasard les noms de Copeau, Piscator, Kokoschka, Zeffirelli, Visconti, Ronconi, Cassandre..., c'est peut-être la plus étonnante rétrospective d'un art en perpétuelle évolution qu'on puisse voir aujourd'hui.*

Fidèle à sa tradition, le Mai florentin a fait appel cette année à un metteur en scène tout nouveau, quoique célèbre, pour monter Wozzeck. *Liliana Cavani, la réalisatrice de* Portier de nuit *et de* Par-delà le bien et le mal, *n'avait jamais abordé le théâtre, ni l'opéra, et on espérait une vision renouvelée de l'œuvre d'Alban Berg, en s'illusionnant sans doute après la réussite de Chéreau dans* Lulu.

Mais Chéreau a l'habitude de s'affronter avec des textes, tandis que Cavani crée librement ses œuvres. Il semble qu'elle se soit sentie ligotée par les exigences doubles du texte et de la musique, en tout cas impuissante à recréer ces extraordinaires personnages qui ne sont ici que des ombres falotes. Il ne suffit pas que Wozzeck mette sa tête un instant sous la jupe de Marie ou que des couples se roulent longuement sur la scène pour que le spectacle soit « audacieux ».

Par ailleurs, le cadre de ce Wozzeck *est franchement aberrant. Cavani a-t-elle laissé la bride sur le cou à Ezio Frigerio ou les décors ont-ils été élaborés en commun ? Peu importe. On imagine bien l'idée d'où ils sont partis : que le drame de Wozzeck, de ce sous-prolétariat (encore que Marie soit bien mise et ait même l'électricité en plein dix-neuvième siècle !), est le résultat de la pression sociale et d'un militarisme outrancier. Idée trop schématique et qui ne correspond nullement au cadre ni à l'analyse au microscope, ni à la musique et à la métaphysique de Berg.*

Tout est complètement à côté dans les décors par ailleurs superbes de Frigerio. Wozzeck rase le capitaine devant une grille de camp de prisonniers où les soldats, pantalon blanc et torse nu, font l'exercice au pied d'une colonnade monumentale qui ressemble à s'y méprendre au temple de Bacchus de Baalbek, mais en bois luisant et bien ciré. Cette façade qui n'évoque guère l'art monumental de Vienne (où semble se dérouler l'action) tourne sans cesse sur la scène avec une virtuosité qui fait honneur aux machinistes florentins, mais paraît toujours aussi incongrue : c'est devant elle que Wozzeck ramasse du bois, que les lavandières (pourquoi ?) regardent passer le beau tambour-major entre les bras duquel Marie va fauter, etc.

La Lune est blanche

On y ajoute, au deuxième acte, la statue colossale d'un général, dont le bras tendu est sans nul doute le symbole d'un impératif moral catégorique. Sur cette place évoluent des couples élégants, de dames et d'officiers, qui n'ont pas l'air de s'émouvoir que Wozzeck y fasse ses corvées de quartier. La mollesse des évolutions de cette foule, l'apathie du capitaine et du docteur (lui aussi en militaire, bien sûr) sont à l'opposé du mouvement musical, incisif, tressaillant et implacable de cette scène et ce n'est qu'un exemple.

Les scènes d'auberge se déroulent également en plein air, avec des musiciens en haut-de-forme, la roue du Prater, un orgue de foire, et de même la bataille de Wozzeck et du tambour-major. Plus de chambrée et l'admirable chœur des soupirs des soldats endormis n'a aucun sens. Peu importe : de toute façon il n'y a plus d'étang, plus de brouillard, la lune est blanche et Marie meurt sur le pavé de Vienne où son enfant tourne sur un des chevaux de bois de la grande roue du destin.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que la musique tombe à plat alors que son support visuel a changé de lieu, de caractère et de sens, la vidant de son humanité et de son étrangeté. La direction de Bruno Bartoletti est honorable, mais manque d'accents, tantôt souple et trop bien huilée, tantôt quelque peu clinquante et déclamatoire. De plus l'œuvre souffre considérablement, comme on peut l'imaginer, d'être chantée en italien, par des artistes de qualité, mais dont aucun, à part peut-être la Marie de Maralin Niska, ne manifeste une forte personnalité.

Liliana Cavani avait pris un beau risque, mais le pari a été perdu. Le Mai florentin aura sans doute sa revanche dans quinze jours avec l'Or du Rhin, *dans une réalisation très attendue de Luca Ronconi, dont on n'a pas oublié les extraordinaires* Walkyrie *et* Siegfried *de Milan, sous la direction de Zubin Mehta.*

JACQUES LONCHAMPT.

Cinéma

« LE SOUFFLE DE LA TEMPÊTE », de Alan J. Pakula

Dans la plaine immense, le troupeau galope, soulevant des tourbillons de poussière, rien ne semble devoir l'arrêter, puis soudain il vire de bord comme un bateau sous l'effet d'un coup de vent et ralentit sa marche. Alors les deux cavaliers qui l'escortent calment leurs chevaux. Ils sont en sueur, ils sourient. Du travail bien fait. La nuit maintenant *peut* tomber.

Images cent fois vues. Toute la mémoire de l'Amérique dans ses vieux westerns. Pourtant nous ne sommes pas au siècle dernier. Nous sommes en 1945 et l'un des cavaliers vient de rentrer de la guerre. L'autre est une femme, belle, jeune encore, des yeux très bleus, un regard où nous lisons la fierté, l'énergie, la détermination. Ce qui unit ces deux « ranchers », ce n'est pas l'amour (l'amour viendra plus tard, comme de surcroît), c'est un péril, la nécessité de faire cause commune contre le grand propriétaire qui veut s'emparer de leurs terres pour accroître son domaine. D'un côté — et l'on se croirait presque chez Balzac, — la fureur de posséder, de l'autre, le courage et la ténacité de deux survivants d'une époque révolue que ni les dettes, ni les coups bas, ni même les promesses des prospecteurs de pétrole ne peuvent arracher à leur sol.

Alan J. Pakula, qui, jusqu'à présent, ne s'était occupé que de New-York *(Klute)* ou de Washington *(les Hommes du président)*, est comme un citadin qui découvre la campagne. Il respire à pleins poumons, s'enivre de grands espaces, décrit avec un respect mêlé d'étonnement ses personnages. Au sein de la nature il retrouve la chaleur des vertus ancestrales : tout autant qu'à leur terre, c'est à une certaine conception de l'existence que Frank et Ella sont attachés, à des valeurs et à des principes qui sont en passe de devenir (ou qui sont déjà devenus) anachroniques. Glissant de l'écologie à l'éthique, Pakula célèbre l'entêtement de ces derniers pionniers et s'interroge. Si elle continue de céder à la folie du monde moderne, Dieu va-t-il encore longtemps *bénir l'Amérique* ?

Une lenteur cérémonieuse

Le récit se déroule avec une lenteur cérémonieuse. Quelque coups de feu éclatent, on se bagarre dans un saloon, mais c'est surtout autour des faits et gestes de la vie quotidienne que s'articule l'action. Malgré son titre français, *le Souffle de la tempête* n'a ni le rythme, ni l'innocence, ni le manichéisme sommaire des westerns traditionnels. Il est clair que Pakula s'intéresse davantage à ses personnages qu'à leurs aventures. Celui d'Ella, la fille de la prairie, au comportement viril mais au cœur vulnérable, a particulièremetn retenu son attention. Jane Fonda le joue comme il fallait le jouer (et comme sans doute elle l'aurait joué dans la réalité) : en gardienne farouche de son honneur et de son indépendance. Modeste et rude, ainsi qu'il sied à un cow-boy, James Caan est son compagnon d'infortune et d'espérance. Jason Robards a fière allure dans ses vêtements noirs. Il est le génie malfaisant de cette histoire où la pureté des paysages s'accorde à celle des sentiments, où le pouvoir de l'argent et l'instinct de liberté s'affrontent autour de quelques arpents de terre.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

ÉLÉGIE DU SACRIFICE AMOUREUX

(Suite de la première page)

Il n'y faut pourtant pas chercher la trace d'une autre tradition culturelle, d'un « orientalisme » différent. Comme Max Ophüls qui traitait toujours à peu près le même sujet en puisant au romanesque 1880-1900 de Vienne, de Paris ou d'Allemagne, Mizoguchi est resté fidèle à une thématique qui ne pouvait se modifier en changeant le lieu géographique. Mizoguchi et Ophüls, du reste, n'ont-ils pas pareillement placé, au centre de leurs univers si différents, la femme, tendre victime, victime privilégiée de l'amour et des jeux sociaux, exacerbés chez le cinéaste japonais par le réalisme des rapports de classes à l'époque féodale ?

Il y a vingt ans, dans l'hommage de l'enthousiasme, des critiques français virent en « l'Impératrice Yang Kwei Fei » une « Bérénice » nippone. On cita aussi Shakespeare à propos de la tragédie politique. Nous savons aujourd'hui que l'universalité de Mizoguchi ne tient pas à des rapprochements avec la culture monumentale de l'Europe. Quiconque n'a jamais lu Racine ou Shakespeare peut être profondément touché, dans « Yang Kwei Fei », par le rapport humain d'un homme et d'une femme s'efforçant de vivre un bonheur qu'une société met à bas, mais qui dépasse finalement la mort pour se réaliser dans l'union des âmes, au terme de la vieillesse solitaire de l'empereur. L'art de Mizoguchi tient à l'appel aux sentiments et aux émotions par une expression cinématographique d'une limpidité absolue.

De la cuisine au trône, son héroïne, qui est toujours choisie, prise comme enjeu d'intrigues de palais, reste elle-même. Elle a la vocation de l'amour, du dévouement, du sacrifice. Au cours d'une nuit passée hors du palais « incognito », dans la foule d'une fête populaire, elle révèle à l'empereur, qui se met à jouer de la musique pendant qu'elle danse, une philosophie du bonheur terrestre agissant comme un charme. Qui n'a pas rêvé cela, au fond ? Mais il faut régner et les forces sociales du mal rôdent derrière les colonnes de porphyre et dans les salles de banquets.

Pour préserver le pouvoir de l'homme qu'elle aime, « Kwei Fei » veut s'effacer. Elle rentre chez elle, accomplissant ainsi un acte politique, ce qui n'est pas permis aux femmes. Il ne lui restera plus qu'à assumer son destin en offrant sa vie à la colère des insurgés. Cette élégie du sacrifice amoureux est aussi un élan de révolte contre la condition de la femme, l'oppression qui lui fut faite de tous temps. Cette révolte, Mizoguchi l'a traduite dans des films sur la société qui lui était contemporaine. Humiliée, meurtrie, douloureuse, écrasée, la femme reste toujours chez lui noble et digne, plus forte dans ses défaites que la loi masculine et sociale. C'est à l'heure choisie par elle que « Kwei Fei » vient chercher l'âme de son ancien époux, détrôné, abandonné.

« L'Impératrice Yang Kwei Fei » fut le premier film en couleurs de Mizoguchi. Aujourd'hui où pratiquement tous les films en couleurs, grâce au talent des directeurs de la photographie, atteignent une perfection qui masque souvent un vide de « contenu », on peut admirer ces images sans effets, sublimes comme les traits de pinceaux des peintures sur soie, cette calligraphie en clair-obscur qui se combine au dépouillement de la mise en scène (plans fixes, plans séquences, mouvement d'appareil toujours nécessaires) pour représenter la réalité et la vérité des personnages et de leur environnement social. C'est une beauté instinctive qui ne détourne jamais de l'essentiel. Lorsque l'impératrice déchue marche au gibet préparé par la soldatesque, le bas d'une robe qui traine, des chaussures et des bijoux laissés sur le sol suffisent à nous bouleverser, dans la dernière étape d'un itinéraire vers le sacrifice.

JACQUES SICLIER.

★ 14-Juillet-Parnasse, Saint-André-des-Arts (v.o.).

Danse

LE NEDERLANDS DANS THEATER

Créé en 1959 à La Haye, le Nederlands Dans Theater est une jeune compagnie caractérisée par son goût de la recherche et le haut niveau technique de ses danseurs.

Des incursions à Paris, en 1969 puis en 1973, nous ont permis de suivre l'évolution de la troupe et les effets parfois détonants, mais jamais neutres, de chrorégraphes comme Hans Van Manen ou Job Sanders. Le Nederlands Dans Theater a mis à son répertoire des œuvres américaines de Glen Tetley, John Butler, Louis Falco, Anna Sokolov et s'est affirmé dans une ligne de danse contemporaine qui mêle les principes de la Modern Dance à une formation de base classique.

En 1974, une nouvelle époque a commencé pour le ballet avec la venue du Tchèque Jiri Kylian. Les ouvrages présentés au Théâtre de la Ville sont signés de lui. Formé au Conservatoire de Prague et passé depuis par l'école du Royal Ballet de Londres et chez Cranko à Stuttgart, ce jeune chorégraphe possède une maîtrise totale du vocabulaire, le sens de la composition de groupe et un dynamisme plutôt rare. L'invention gestuelle n'est pas précisément son fait ; le Nederlands Dans Theater retomberait plutôt avec lui dans le néo-classicisme. Mais sa manière de visualiser la « Symphonie des psaumes » de Stravinski emporte l'adhésion par son lyrisme et sa spiritualité. Le décor chaud de William Katz et les rais lumineux de Joop Caboort trouant la pénombre contribuent fort à cette atmosphère.

La « Sinfonietta » de Janacek a inspiré à Jiri Kylian une évocation nostalgique de son pays natal, avec des galops, des envols, des sauts de géant, des glissades folles. C'est une superbe prise de possession de l'espace. « November Steps », beaucoup plus austère, est une méditation en mouvement, un rituel ponctué des claquements secs de la musique de Takemitsu. Les danseuses s'y déplacent comme des fleurs mécaniques. Le décor blanc, immatériel, contraste avec la tension des corps. Une beauté calme émane de ce ballet qui atteint en profondeur.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville jusqu'au 6 mai.

Mai, le mois du ballet

En mai, la danse connaît généralement sa période de pointe. Cette année, un certain nombre de compagnies étrangères sont attendues, le Nederlands Dans Theater, le Ballet Rambert, le Ballet de Hambourg au Théâtre de la Ville, le Bolchoï au Palais des congrès, le Tokyo Ballet à Bordeaux, Lar Lubovitcy Dance Company à Saint-Denis, le Folk Tanz studio de Essen à la Cité universitaire, Merce Cunningham Dance Company en province.

Présentation aussi de troupes françaises : le groupe de recherches théâtrales de l'Opéra de Paris (G.R.T.O.P.) aux Bouffes du Nord, deux programmes Eric Satie par le ballet de l'Opéra à la salle Favart, le Ballet de poche de Grenoble à la Cité universitaire ; création du « Concile musical », sur une musique de Xénakis, par le Ballet du Rhin à Mulhouse, Colmar, Stasbourg, de nouveaux ballets de Gigi Caciuleanu au Centre national chorégraphique de Rennes ; représentation à Paris du « Sacre » de Russillo, qui vient d'être créé à Châteauvallon ; enfin deux importantes opérations régionales dans les Alpes maritimes et en Normandie.

La plupart des spectacles annoncés sont centrés sur la production d'un seul chorégraphe. Le plus attendu est certainement Vassiliev, qui vient interpréter, avec la troupe du Bolchoï, ses propres créations encore inconnues à Paris : « Symphonie n° 40 », de Mozart, « Promenade » (musiques de Rameau) et « Icare », ballet en deux actes. Maïa Plissetskaïa est du voyage ; elle dansera « Carmen », d'Alberto Alonso, et deux ballets conçus pour elle par Béjart, « Isadora » et « Léda ». Deux visionnaires, Christopher Bruce (Ballet Rambert, John Neumeier (Ballet de Hambourg) et des chorégraphes de style sontemporain, Jiri Kylian (Nederlands Dans Theater), Glen Tetley (Rambert), Germinal Cassado (Ballet du Rhin), Suzan Linke (Essen), auxquels il faut ajouter, début juin, Pina Bausch (Wuppertal), complètent ce panorama de la danse européenne.

Carolyn Carlson intervient aux Bouffes du Nord au cours de quatre spectacles différents conçus pour mettre en valeur la personnalité des danseurs du G.R.T.O.P. : Caroline Marcadé, Larrio Ekson, Yorma Uotinen, Dominique Petit, Peter Morin.

Aucun théâtre parisien n'a été en mesure d'accueillir le plus jeune et le plus turbulent des chorégraphes américains, Merce Cunningham ; c'est à Lyon, à La Rochelle, à Bordeaux, à Sochaux, qu'il se produira avec ses complices John Cage, Martin Kalve, Antony Tudor.

M. M.

Variétés

La fête d'Écoute s'il pleut

Ecoute s'il pleut, sorte de coopérative créée en 1976 par des chanteurs et des professionnels du spectacle qui en avaient assez du « show-business », fête samedi 5 mai sa troisième année d'existence. Le collectif, qui organise entre autres le Festival de Bourges, vient de s'associer à un autre collectif, Musique du kiosque. Il comprend actuellement trente-neuf personnes, dont vingt-huit artistes.

Le samedi 5, de 13 heures à 24 heures, à l'Hippodrome de Paris (porte de Pantin), se produiront Areski-Fontaine, Guy Bedos, Michèle Bernard, Bijou, Castelhemis, Charlélie Couture, Font et Val, Plume Latraverse, Jean-Yves Luley, Magma, Malicorne, Oze, Renaud, Hubert-Félix Thiefaine, Antoine Tome, Urban Sax, René Werneer.

■ L'Association pour la défense et l'extension des libertés d'expression organise, avec le Théâtre de l'Héliotrope, le samedi 12 mai, à Bègles, au centre Lurçat, une fête-forum, avec débats et spectacles. (Renseignements : 91-87-16 après 18 heures.)

« Torre Bela » de Thomas Harlan

Présenté à Cannes, puis à San-Sebastian, il y a deux ans, sur une durée de trois heures, ce film politique qui conte la naissance d'une commune agricole populaire dans le centre du Portugal a fait depuis cette date l'objet d'un travail de réécriture, de reprise en main du montage original : sans modifier totalement les données initiales, l'équipe de *Torre Bela*, Thomas Harlan (mise en scène), Russell Parker (caméra), Norbert Chayer (son), Roberto Perpignani (montage) — équipe cosmopolite, germano-américano-franco-italienne, avec une base portugaise centrée autour de la coopérative Era Nova — a remis en chantier la première version.

Des réserves très vives avaient été formulées, notamment par des personnalités aussi différentes que Jean-Pierre Gorin, l'ancien collaborateur de Jean-Luc Godard, aujourd'hui professeur à l'université de San-Diego, Yvette Biro, la dramaturge de la grande période de Miklos Jancso *(Rouges et blancs, Silence et cri, Ah, ça ira !)*, alors enseignante à Berkeley, Richard Leacock, directeur des études cinématographiques au Massachusetts Institute of Technology de Cambridge. Tous critiquaient l'approche trop littérale de cette tentative unique de représentation d'un processus révolutionnaire filmé sur le vif : les cent un jours, du 23 avril au 2 août 1975, de la prise du pouvoir, par un groupe d'une centaine de paysans, journaliers, parfois petits propriétaires, la plupart chômeurs, du domaine de Torre-Bela, le château et les terres.

Dans sa version actuelle — un peu moins de deux heures, — le film, resserré, et pourtant plus riche de sens, est un chef-d'œuvre. Une séquence prégénérique, absente du premier montage, nous introduit en noir et blanc — la pellicule a été traitée cinq fois, à partir d'un tournage en couleurs, pour créer la distance nécessaire — Don Drogo de Bragança, duc de Lafoes, propriétaire du domaine : vision onirique d'un personnage qui n'a pas quitté le quinzième siècle. Le film proprement dit commence avec un long travelling aérien, en hélicoptère, le long de la route conduisant au château par où sont engouffrés les premiers contestataires décidés à intervenir. Le récit se déploie entre la campagne environnante où sont rassemblés ces contestataires, le château, un village voisin et Lisbonne à 60 kilomètres. Discussions, réunions, querelles se succèdent, le sens de la lutte, du terme « prise de pouvoir populaire », se précise.

Comme la première version (intitulée *Torre Bela : a terra*, la terre est le vrai sujet du film), *Torre Bela* numéro deux s'achève sur une séquence extraordinaire, si le mot n'est pas trop galvaudé aujourd'hui, l'entrée des paysans révoltés dans la maison du duc, leur occupation des lieux, occupation sacrilège et pleine de respect à la fois, qui remet à une place plus modeste des scènes similaires de films de fiction aussi différents que *Viridiana* de Bunuel, *Ah ! ça ira* de Jancso, et *Xala* de Sembène Ousmane.

Torre Bela doit beaucoup à Brecht, au Brecht vivant de 1954-1955, quand nous découvrions au théâtre Sarah-Bernhardt *le Cercle de craie caucasien* et *la Mère*, montés en allemand par le Berliner Ensemble. Un double regard donne à cette œuvre politique sa qualité particulière : d'abord cette influence évidente de Brecht ; Thomas Harlan a travaillé au Berliner du vivant de Brecht, après sa mort il y a monté une pièce qu'il avait écrite. Mais aussi l'influence rétroactive de Miklos Jancso, des recherches formelles du cinéaste hongrois.

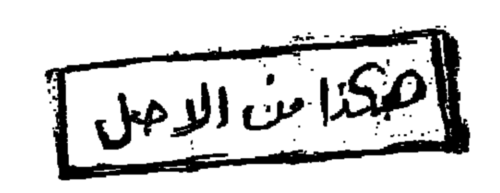
LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

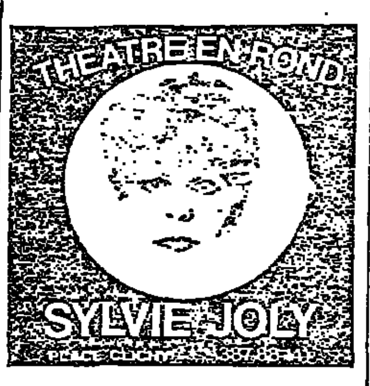
Lettres

L'ÉCRIVAIN BRÉSILIEN JORGE AMADO COMMANDEUR DES ARTS ET LETTRES

L'écrivain brésilien Jorge Amado a reçu le 3 mai les insignes de commandeur des Arts et lettres des mains de l'ambassadeur de France au Brésil, M. Jean Bellard. Jorge Amado, âgé de soixante-sept ans, est sans doute, à l'heure actuelle, le plus célèbre des romanciers brésiliens, et ses œuvres les plus connues, comme *Gabriela* ou *les Pâtres de la nuit* (Stock), ont été traduites en trente-cinq langues.









POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

REX (v.f.) - ELYSÉES CINÉMA (v.o.) - ROTONDE (v.f.) - 3 SECRETAN (v.f.)
U.G.C. GOBELINS (v.f.) - ARTEL Créteil - ARTEL Rosny - CARREFOUR Pantin
ALPHA Argenteuil - 4 PERRAY Sainte-Geneviève-des-Bois



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française. 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Chaillot. Grand Théâtre. 20 h. 30 : La tour Eiffel qui tue — Gémier. 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Odeon. 20 h 30 : l'Atelier.
T.E.P., 20 h. 30 : Qui est Anna Marks ?
Petit T.E.P., 20 h. 30 : l'Evènement.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h 30 : Onzième Semaine de guitare ; 20 h. 30 : Nederlands Dans Theater.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Madame le Rabbin.
Antoine, 20 h 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h : la Culotte.
Athénée, I, 20 h 30 : Avec ou sans arbres — II, 20 h 30 : le Roi Lear.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Trois visages.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Disparitions. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h 30 : Pépé — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Spectacle XII d'après les Justes. — Atelier du Chaudron, 20 h. 30 : le Chant du diamant cassé.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : l'Ile des esclaves.
Chapiteau du plateau Beaubourg, 20 h. 30 : la Foire aux patrons.
Cite internationale, Galerie, 20 h. 30 : Faust. — Resserre, 20 h 30 : Tango.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comedie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Edouard-VII, 18 h. 30 : Ode pour hâter la venue du printemps ; 20 h. 30 : le Navire Night.
Essaion, I, 20 h. 30 . Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit. — II, 20 h. 30 : V. Hugo contre la peine de mort ; 22 h. : Au bois de mon cœur.
Fontaine, 21 h : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, Theatre noir, 18 h 30 : le Manteau à coudre ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : la Voix humaine ; 20 h 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
Madeleine, 20 h 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 45 : Oui.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h : Une case de vide.
Montparnasse, 21 h. : l'Etoile du Nord.
Nouveautés, 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid
Oblique, 18 h. 30 : Yes, peut-être ; 20 h. 30 : Macadam quatre étoiles ; 22 h 30 : la Liberté d'être fou.
Œuvre, 21 h : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal, 20 h 30 : le Tout pour le tout.
Plaisance, 20 h. 30 : la Vie secrète de Walter Mitty.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Raisin.
Present, 20 h 45 : Spectacle Labiche.
Ranelagh, 20 h. 15 : Amours de poisson.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h 45 . Grand' peur et misère du IIIe Reich
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Zoo Story.
Theâtre d'Edgar, 20 h 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 10 : Arlequin superstar ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves
Theâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Linceul.
Théâtre 13, 20 h. 30 : Jacques le Fataliste.
Tristan-Bernard, 21 h. : Changement à vue.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 4 mai

Les chansonniers

Caveau de la Republique, 21 h. : P.-J. Vaillard, Garcimore.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtre

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Triboulet ; 21 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 . Signé Francis Blanche ; 22 h : Popeck. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Cafe de la Gare, 20 h 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Laranjo ; 21 h. : M. Morelli ; 22 h. : R. Magdane.
Dix-Heures, 20 h. : Plume Latraverse ; 22 h. 30 : Tchouk tchouk nougah.
Fanal, 21 h. 15 : le Président.
Les Petits-Pavés, 21 h 30 : V. Gillet ; 22 h . J.-P Reginal.
Point-Virgule, 20 h. 15 : le Client ; 21 h. 30 : Alors, heureuse ? ; 22 h : Magnifique.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h 30 : R. Mirmont, M Dalba ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.
Le Sélénite, I, 20 h. 30 : Tiso et Bonga ; 22 h. : Y a d'la joie. — II, 21 h. : Retro Saint-Germain-des-Prés ; 22 h. 30 : Salut Paname.
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 15 : Tavlka, conteur ; 22 h : A. Denis.
La Tanière, 20 h. 45 : Bouthora, Djalma ; 22 h. 30 : P Garnier.

Les théâtres de banlieue

Arcueil, Salle J.-Vilar, 21 h. : la Route vers demain.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h 30 : Aida vaincue
Bures-sur-Yvette, M.J.C., 21 h. : P. Fontanarosa, C. Beckett, P. Muller (concert pour M. Estrella).
Cachan, 20 h. 45 : Raymond Devos.
Cergy-Pontoise, C.C. A.-Malraux, 20 h. 45 : Concert des professeurs du Conservatoire.
Chelles, C.C., 20 h. 30 : la Fête en plein air.
Choisy, Théâtre P.-Eluard, 21 h. : Woyzeck.
Corbeil-Essonnes, C. Pablo-Neruda, 21 h. : Zouc.
Créteil, Maison A.-Malraux, 20 h. 30 : Bill Coleman.
Evry, Agora, 21 h. : Jazz dans l'entreprise.
Ivry, Théâtre des Quartiers, 20 h. 30 : Topographie.
Kremlin-Bicêtre, Antenne, 20 h. 30 : W.L.N.O., rock.
Meudon, C.C.M., 21 h. : R. Dyens.
Montreuil, T.E.M., 20 h. 30 : Pièce montée.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : Genserlc.
Neuilly, Athlétic, 21 h. 30 : El Lobo, Cante y Alma Gitana.
Palaiseau, Ecole polytechnique, 21 h. : Bijou, rock.
Pontoise, Théâtre des Louvrais, 21 h. : Lar Lubovitch Dance Company.
Saint-Leu-la-Forêt, église, 21 h. : Agrupacion Musica de Buenos-Aires.
Saint-Prix, Salle des fêtes, 21 h. : R. Urtreger, J.-L. Viale, A. Cullaz, M. Roques, L. Fuentes, J.-L. Longnon, M. Fosset, P. Canatini.
Sarcelles, Forum des Cholettes, 21 h. : Ensemble Itinéraire (Wolf, Bouzin, Zbar).
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : Homme pour homme.
Suresnes, Théâtre J.-Vilar, 21 h. : les Fausses Confidences.
Le Vésinet, C.A.L., 21 h. : Ballet F. Garnier.

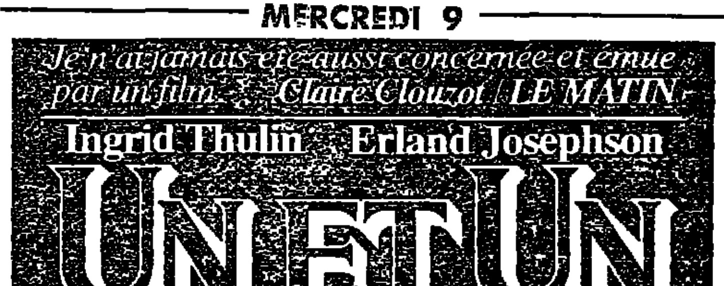
Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : D. Aelbers, groupe Panique op het Podium (Poulenc, Vlijmen) ; 21 h. : R. Gonzales de Lara (Esteves, Bernaola).
La Forge, 20 h. : Spectacle musical.
Musee Guimet, 20 h. 30 : Musique de l'Inde du Nord.
Sorbonne, grand amphi, 20 h. 30 : Chœur universitaire de Zagreb (musique sacrée et chants populaires yougoslaves).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h 30 : Ensemble vocal et instrumental Contrepoint, dir. O. Schnebelli (Mozart).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h. : Orchestre de chambre de France, dir A. Boulfroy (Haendel, Bach, Albinoni...)
Eglise des Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : F Houbard (Bach).
Eglise Saint-Merri, 21 h. : P. Fontanarosa, M Nordmann (Corelli, Schubert, Mendelssohn).
Chapelle Saint-Bernard, 21 h. : Ensemble vocal et instrumental T. Susato (Susato, Jannequin, Bach..)
Eglise Saint-Médard, 21 h. : Chorale et Ensemble vocal Y. Dulac (Purcell, Vivaldi).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, sol. S. Bishop-Kovacevic (Mozart).
Salle Pleyel, 21 h. : Récital Sarah de Malegui.

La danse

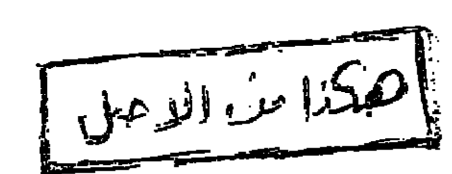
Orsay, 18 h. 30 : Danse-poème de l'Inde.
Theâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Watercress et Compagnie.
Cite internationale, Grand Théâtre, 20 h. 30 . Ballet de poche.
Palais des arts, 20 h. 30 : les Grands Ballets d'Afrique noire.

MERCREDI 9



GAUMONT-COLISÉE - ÉLYSÉES-LINCOLN - GAUMONT-OPÉRA - 5-PARNASSIENS - P.L.M. ST-JACQUES - QUINTETTE - RIVOLI - LES TOURELLES - GAMMA Argenteuil - FRANÇAIS Enghien - ULIS Orsay - AVIATIC Le Bourget - ARTEL Villeneuve-Saint-Georges - LOUIS-JOUVET Chatou - ARTEL Port Nogent - ARTEL Créteil - ARTEL Rosny - PARLY-2 - BUXY Boussy-Saint-Antoine - CALYPSO Viry-Châtillon





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 16 h. et 18 h., L'œil de la caméra sur Venise : courts métrages ; 20 h. : Monsieur Ripois, de R. Clément ; 22 h. : Elle et lui, de S. Hani.

Beaubourg, 15 h. : Courts métrages du Canada ; 17 h. : Folles de femmes, d'E. von Stroheim ; 19 h. : la Symphonie nuptiale, d'E. von Stroheim ; 21 h. : Why Rock the Boat, de J. Howe.

Les exclusivités

ALLEGRO NON TROPPO (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'ARBRE AU SABOTS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'ARGENT DE LA BANQUE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

ASHANTI (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES BELLES MANIERES (Fr.), Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15).

BWANA TOSHI (Jap., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paris, 8e (359-53-99).

LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LES CHIENS (Fr.) (*) : Ternes, 17e (380-10-41).

LE CHOC DES ETOILES (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36).

COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

COUP DE TETE (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03), en soirée.

LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 14e (357-90-81).

DOUX, DUR ET DINGUE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).

ET LA TENDRESSE... BORDEL (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

FIDELIO (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Français, 9e (770-33-88) ; Eldorado, 10e (208-18-76).

GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES GIVRES (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), en mat. ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), merc., sam et dim en mat. ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), mer., sam. et dim. en mat.

LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).

L'HOMME EN COLERE (Fr.), Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).

JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LE JEU DE LA PUISSANCE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; George-V, 8e (225-41-46). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA MADRIGUERA (Esp.), v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45)

MAIS OU ET DONC ORNICAR ? (Fr.) : Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MARTIN ET LEA (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

MESSIDOR (Suis.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)

LA MORT DU GRAND-PERE (Suis.)) : Le Seine, 5e (325-95-99).

MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

LE NAVIRE NIGHT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42)

NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

PATRONS-TELEVISION (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)

PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (F.-It.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11)

QUINTET (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (585-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

REBECCA (rééd.) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. et v.o. : Parnassien, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03)

RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LA RIPOSTE DE L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

SALSA (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

SERIE NOIRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE SKIEUR DE L'EVEREST. (Can.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

SUICIDEZ-MOI DOCTEUR. (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76).

SUPERMAN. (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LE TEMPS DES VACANCES. (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).

UN BALCON EN FORET. (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

UN JOUR SUR LA PLAGE. (Ang., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

UN MARIAGE. (A., v.o.) : Styx, 5e 633-08-40).

UN SI JOLI VILLAGE. (Fr) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44).

UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA VENGEANCE D'UN ACTEUR. (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA VILLE A PRENDRE. (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

VIVA EL PRESIDENTE. (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)

LE VOLEUR DE BAGDAD. (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER. (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23 ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e 828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les films nouveaux

LE SOUFFLE DE LA TEMPETE, film américain de A.J. Pakula (v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; 14-Juillet-Beaugrenelle 15e (575-79-79).

UN JOUET DANGEREUX, film italien de G. Montaldo (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

VUE D'ICI, film français de V. Pinel et C. Zarifan : La Clef, 5e (337-90-90)

HARDCORE, film américain de P. Schrader (**) (v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

TORRE BELA, film germano-portugais de T. Harlan (v. port.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Action-République, 11e (805-51-33).

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE, film français de Raoul Ruiz : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Action-République (805-51-33)

RETOUR A LA BIEN-AIMEE, film français de J.-F. Adam : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz 8e (723-69-23) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75)

GAMIN, film colombien de Ciro Duran (v.o.) : Bonaparte 6e (326-12-12)

LES TRENTE-NEUF MARCHES, film anglais de Don Sharp (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysée, 8e (359-49-34) Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CYCLONE, film américano-mexicain de René Cardona (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les Rencontres du Palais-Royal annoncent les deux dernières représentations de la saison « Paris aux cent visages ». Dernières promenades : « DU LOUVRE VERS SAINT-CLOUD », lundi 7 mai, à 20 h 30, et mardi 8 mai, à 14 h 30.

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 4 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 55. C'est arrivé un jour ; 19 h. 10. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35. Au théâtre ce soir : « Zozo ». de J. Mauclair mise en scène J. Ardouin avec A. Mahieux, R. Favey, T. Koukoui, G. Grosso...

L'affreuse Zozo, l'amour et l'argent Jacques Mauclair, interprète et metteur en scène de Ionesco écrit des comédies gaies, sans prétention qu'en l'occurrence il n'interprète ni ne met en scène

22 h. 25. Magazine : Expressions.

Au sommaire : « Femmes oubliées », « Crespin puzzle », « Le ballet du Théâtre Bolchoï », « Parlez marionnettes », « La petite histoire de la préhistoire grecque ».

23 h. 45. Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35. C'est la vie ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Top-club (Enrico Macias) ; 20 h., Journal.

20 h. 15. Magazine : L'Europe et nous.

Avec Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille ; MM. Jacques Chirac, R.P.R., François Mitterrand, P.S., et Georges Marchais, P.C., interrogés par trois journalistes étrangers.

21 h. 35. Magazine littéraire : Apostrophes (Quatre leaders de l'histoire)

Avec MM. J. Benoist-Méchin (Lawrence d'Arabie), P. Chevallier (Louis XIII), P. Gascar (l'Ombre de Robespierre) et Mme F. Kermina (Marie de Médicis).

22 h. 50. Journal.

22 h. 55. Ciné-club. FILM : L'INCONNU DU NORD-EXPRESS. d'A. Hitchcock (1951), avec

F. Granger, R. Roman, R. Walker, L. G. Carroll, P. Hitchcock (N., v.o. sous-titrée, rediff.).

Guy Haines, champion de tennis, rencontre dans un train Bruno, un admirateur. Bruno demande à Guy de tuer son père (qu'il déteste), en échange de quoi il le débarrassera de sa femme encombrante.

Vertigineux suspense inspiré d'un roman de Patricia Highsmith. Une des œuvres majeures d'Hitchcock, qui a développé là ses thèmes les plus fascinants, les plus angoissants.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30. Pour les jeunes ; 18 h. 55. Tribune libre : Confédération générale des cadres (C.G.C.) ; 19 h. 20. Emissions régionales ; 19 h. 55. Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30. V 3 — Le nouveau vendredi : Le temps du nucléaire ou les dangers de l'atome.

Après avoir enquêté à Bugey, Marcoule, Saclay, La Hague, interrogé les responsables du programme français, rencontré les « pour » et les « contre », Alain Cancès essaie de faire le point sur un sujet qui intéresse l'avenir des Français.

21 h. 30. Variétés : Un jour, une gare.

Des artistes, des chanteurs, des comédiens, pour la plupart originaires de Lorraine, dansent, jouent, chantent, parlent, en un mot, brodent sur un thème qu'ils ont choisi : l'ambition, et autour d'un chanteur-compositeur qu'ils aiment : Yves Simon.

22 h. 25. Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, « La Vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : l'Erebus et l'Ardouceba ;

20 h., La philosophie ailleurs qu'à Paris : l'Europe occidentale et les pays de l'Est ; 21 h. 15, Entretien avec... le peintre Cremonini ; 21 h. 30, Black and Blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Des notes sur la guitare : Negri, Galilei, Mendelssohn, Ravel, Sor ; 21 h. 20, Echanges franco-allemands... « Quatrième Symphonie Tragique en do mineur » (Schubert), « Deuxième concerto pour cor en mi bémol majeur » (Strauss), « Daphnis et Chloé », suites 1 et 2 (Ravel) par l'Orchestre symphonique de Baden-Baden, avec P. Damm, cor, dir. E. Bour ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : soliste aujourd'hui (Globokar, Stockhausen, Bartok) ; 1 h. 15, Douces musiques : Tout à l'est.

SAMEDI 5 MAI

CHAINE I : TF 1

11 h. 55, Philatélie club ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Au plaisir du samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Gérard Lenorman) ; 21 h. 35, Série américaine : Les Héritiers ; 22 h. 35, Sports : Télé-foot 1.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : La vie secrète d'Edgar Briggs ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 5, Salle des fêtes ; 17 h. 55, Documents de création : Sundance ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Enrico Macias) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Dossiers éclatés (Mort non naturelle d'un enfant naturel).

Comme des reporters cherchant le nœud d'une intrigue, Pierre Desgraupes et Pierre Dumayet examinent le crime dont fut accusé, en 1905, le marquis Lucien de Naye, personnage notoire d'une petite bourgade. Pourquoi la marquise a-t-elle attendu dix ans pour faire savoir que son mari a tué l'enfant qu'elle avait eu avant son mariage d'un domestique ? L'art de conter des histoires.

22 h. 10, Sur la sellette ; 23 h., Terminus les étoiles.

23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : Thierry la Fronde (premier épisode, redif.) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Série : Histoires insolites (III. — Tu comprends ça soldat), réal. P. Granier-Deferre.

Après l'horreur et le choc psychologique de sa guerre au Vietnam, un soldat américain, de retour, apprend que sa fiancée est infidèle.

21 h. 25 : Musique : La leçon de Slava, de F. Reichenbach.

Reportage à Bâle pendant les cours du maître à de jeunes violoncellistes. Portrait de Rostro, dit Slava. En un mot, Rostropovitch et ses leçons d'amour, de musique.

22 h. 20, Journal.

22 h. 40, Magazine : Cavalcade (le raid d'endurance).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches avec... Michel Camus ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Un œil écoute... ou les tramways d'Amsterdam, par C. Roland-Manuel ; 16 h. 30, Concours international pour quatuors à cordes à Evian ; 17 h. 30, Pour mémoire : la découverte de la France au dix-septième siècle ; 19 h. 30, Pour mémoire... sciences : la France minérale (rediffusion) ;

20 h., Nouvelles scènes de la vie future, par D. Kergal ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique (l'oreille en colimaçon) ;

De 9 h. 20 à 2 h. : Journée Carl-Maria von Weber ; à 13 h., Critique des auditeurs : le Freischütz ; à 13 h. 50, L'après-midi lyrique : « Obéron » ; à 20 h. 30, Concert en direct du grand auditorium : « Sonate opus 39 en la bémol », par A. Marion, flûte, et J. Carbonel, piano ; « Quintette pour clarinette et cordes », par M. Portal, J. Ghesten, A. Moglia, G. Caussé, F. Lodéon ; Quatre lieder, par C. Gayer, soprano, et J.-F. Heisser, piano (Weber) ; « Quintette pour voix, violon, alto, clarinette et piano », par C. Gayer, J. Ghesten, G. Caussé, M. Portal, J.-F. Heisser (Masson) ; « Marchenerzahlungen », par M. Portal, G. Caussé, H. Francesch (Schumann).

DIMANCHE 6 MAI

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Foi et traditions des chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église Saint-Eloi à Paris (12e), préd. Père Bernard Bro.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'homme de l'Atlantide ; 16 h. 25, Sports première.

18 h. 25, Série : Ce diable d'homme : Molière (Contrebandier de la liberté), réal. M. Camus, avec C. Dauphin, D. Manuel, M. Sacey, N. Garcia ; 19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LES GRANGES BRULEES, de J. Chapot (1973), avec A. Delon, S. Signoret, P. Crauchet, C. Allégret, B. Le Coq, Miou-Miou. (Rediffusion.)

Crime dans un endroit isolé du Haut-Doubs. Le juge d'instruction soupçonne l'un des membres d'une famille de fermiers. La maîtresse du clan lui tient tête.

Excellente étude de mœurs paysannes et duel psychologique de deux grands acteurs.

22 h. 15, Concert : Deuxième Symphonie, de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40) ; 13 h. 15, Journal.

14 h. 30, Feuilleton : Drôles de dames ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, La légende d'Adams et de l'ours Benjamin ; 18 h. 55, Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Un privé dans la nuit, d'après le roman de D. Hammett, réal. E. W. Swackhamer.

Une sombre histoire de vol de diamants et de secte mystérieuse. La violence de l'Amérique de l'entre-deux guerres telle que l'expriment les romans noirs de l'époque, portés ensuite au cinéma. Mais James Coburn n'est pas Bogart...

22 h. 15, Documentaire : Des hommes n° 1 (Le bois vivant).

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de Tunisie ; 10 h. 30, Mosaïque : Le budget d'une famille d'immigrés.

16 h. 30, Prélude à l'après-midi : Les fils de Bach ; 17 h. 35, Magazine : Il n'y a pas qu'à Paris (Regards sur la vie en France) ; 18 h. 30, L'invité de FR 3 : Zouc ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : Jonah Jones and his friends, réal. J.-C. Averty.

20 h. 30, Documentaire : Mawkens, de J.-P. Zirn ; 21 h. 20, Journal ; 21 h. 30, Hommage à David Griffith (courts métrages inédits).

L'auteur du premier long métrage américain Naissance d'une nation. Et le maître du montage.

22 h., Ciné-regards (Les sœurs Brontë).

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle cinéma muet) : NANA, de J. Renoir (1926), avec C. Hessling, J. Angelo, W. Krauss, R. Guérin-Catelain, J. Forzane, W. Gert. (Muet, N. Redif.)

Sous le Second Empire, une petite actrice se fait courtisane, cause la ruine et le malheur des hommes qui s'éprennent d'elle.

Une adaptation du roman de Zola d'un réalisme cruel rappelant le style des films d'Eric von Stroheim qui avait, alors, beaucoup influencé Jean Renoir.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand-Orient de France ; 10 h., Messe à Notre-Dame-des-Ardents, à Paris ; 11 h., Regards sur la musique : « Le Convive de pierre », d'après Pouchkine, musique de Dargomyski ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Concert par l'Orchestre de chambre de Rouen : Vivaldi, Scarlatti, Mozart ;

14 h., La Comédie-Française présente : « Les Acteurs de bonne foi », de Marivaux ; « La Place de Marivaux à la Comédie-Française », de J. Dapoigny ; « Arlequin poli par l'amour », de Marivaux ; 16 h., Concours international de quatuors à cordes à Evian ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : la poésie chinoise classique ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Terry Riley ; 23 h., Musique de chambre : Messiaen, Milhaud, Mozart, Schubert, Gounod, Fauré.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : Waldteufel, Brahms, Strauss, Kunneke, Rossini, Ziliner, Stolz ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire (l'orgue mystique) ; 9 h. 30, Concert ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches (Beethoven) ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Première sonate pour violon et piano » (Fauré) ; 17 h., Concert-lecture : Berg ; 18 h., Opéra-bouffon : « Béatrice et Bénédict » (Berlioz) ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences... six rencontres avec André Marchal, orgue (Bach) ; 20 h. 35, Récital de piano, donné à la salle Cortot : « Variations sur une valse de Diabelli » (Beethoven) ; « Intermezzo et rhapsodie opus 119 » (Brahms) ; « Menuet en ré majeur » (Mozart), par J.-P. Marty, piano ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Filiations.

L'ACTION RADIOPHONIQUE VERS L'ÉTRANGER

La France utilisera l'émetteur gabonais de Moyabi

M. Lecat, ministre de la culture et de la communication, a annoncé, mercredi 3 mai, au cours du conseil des ministres, les principales mesures destinées à accroître l'action de Radio-France internationale (*le Monde* du 4 mai).

Pour l'essentiel, ces modifications, attendues depuis plusieurs mois (*le Monde* daté 28-29 janvier), concernent la chaîne sud, qui émet en direction de l'Afrique et de l'océan Indien, et sur laquelle ont été concentrées, en 1975, les moyens de Radio-France internationale. D'une part, des négociations sont en cours pour la location de l'émetteur de Moyabi, au Gabon, afin d'obtenir un meilleur « confort d'écoute » aux heures où la réception est défectueuse (aube et crépuscule). Ce serait la première fois depuis la nationalisation des installations de Brazzaville, après l'indépendance du Congo, que la France utiliserait un émetteur situé hors de France.

D'autre part, la durée des émissions sera allongée et la part des programmes spécifiques (par rapport aux programmes retransmis) sera augmentée.

Quant aux deux autres chaînes, qui touchent principalement l'une l'Amérique du Nord, l'autre l'Europe de l'Est, elles bénéficieront d'un allongement des horaires.

Au ministère de la culture et de la communication, on indique, en réponse à ceux qui jugent insuffisante l'action de la France en ce domaine, que, faute de crédits, ces aménagements ne représentent pas *« un saut quantitatif »* qui permettrait d'entreprendre *« une politique ambitieuse et de grande envergure »*, à l'image de celle que mène, par exemple, l'Allemagne fédérale. Ce pays, fait-on observer, considère l'action radiophonique comme une priorité, alors que la France peut jouer sur *« un clavier beaucoup plus large »* dans son action culturelle vers l'étranger. Cependant, les nouvelles dispositions, dont le coût est évalué à 4 millions de francs, assureront *« une amélioration des actions existantes »*.

PRESSE

Un colloque les 7 et 8 mai

« PRESSE ET SOCIÉTÉ EN ITALIE ET EN FRANCE »

Un colloque sur le thème « Presse et société en Italie et en France » sera organisé, le lundi 7 mai et le mardi 8 mai, à l'Institut culturel italien (50, rue de Varenne, Paris-7e). L'initiative en revient à l'Institut français de presse, l'Institut culturel italien de Paris et la Maison des sciences de l'homme.

Lundi 7 (président de séance : M. le doyen Jacques Godechot). 9 h. 15 : « Histoire de la presse en France et en Italie », « table ronde » avec la participation de MM. Pierre Albert, Valerio Castronovo, Jean-Noël Jeanneney, Jacques Julliard, Vito Laterza, Henri Lerner et Mme Maria Malatesta.

Mardi 8 (président de séance : M. Hubert Beuve-Méry). 9 h. 15 : « Le journal aujourd'hui », par M. Alberto Cavallari ; « Presse et propriété », par MM. Giovannini et Jacques Sauvageot.

14 h. 45 : « Le pouvoir des journalistes », « table ronde » avec la participation de Mme Josette Alia, MM. René Andrieu, Giorgio Fanti, Jas Gawronski, Roger Gicquel, Mme Françoise Giroud, MM. Jean-François Kahn, Roger Lanteri, Ivan Levaï, Paolo Murialdi, Jacques Nobécourt, Augusto Pancaldi, Denis Périer-Daville, Guglielmo Zucconi, etc.

TRIBUNES ET DEBATS

VENDREDI 4 MAI

— Sur le thème « L'Europe et nous », *Mme Simone Veil* (U.D.F.), *MM. Jacques Chirac* (R.P.R.), *François Mitterrand* (P.S.) et *Georges Marchais* (P.C.), chefs de file des quatre principales listes de candidats français aux élections européennes, répondent aux questions de trois journalistes étrangers : Charles Hargrove (*Times*, Grande-Bretagne), Peter Scholl-Latour (2e chaîne de télévision allemande) et Bernardo Valli (*Repubblica*, Italie), au cours d'un débat animé par Jean-Pierre Elkabbach (A 2) et Etienne Mougeotte (Europe 1), sur Antenne 2 et Europe 1, à 20 h. 15.

SAMEDI 5 MAI

— *M. Valéry Giscard d'Estaing* participe à l'émission « Forum » sur R.M.C., à 13 h.

DIMANCHE 6 MAI

— *M. Jean François-Poncet*, ministre des affaires étrangères, est interrogé, au cours de l'émission « L'interview-événement », sur R.T.L., à 13 h. 15.

— *M. Pierre Mauroy*, membre du bureau exécutif du P.S., est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 h.

● *Radio-Caroline*, la célèbre radio de haute mer, qui, depuis 1964 diffusait des programmes musicaux, à partir d'un bateau ancré en eaux internationales dans l'estuaire de la Tamise, a repris ses émissions. La station de radio avait suspendu ses activités en octobre 1973, en raison d'une rupture de contrat avec la « station-sœur », Radio-Mi Amigo, qui émettait à partir du même bateau.

Avant-première

UN ŒIL ÉCOUTE... AMSTERDAM

On pense à Descartes, à Rembrandt, à Vermeer. On songe à ces lourdes et hautes bicyclettes noires avec lesquelles il est bon de longer les canaux (« Il est interdit de monter à plus de deux sur les vélos »). On réentend Jacques Brel (*Dans le port d'Amsterdam...*) Amsterdam vieille ville des marchands de la Renaissance. Non, Amsterdam bien plus vieille encore. Ecoutez la légende selon laquelle elle fut fondée par deux pêcheurs rescapés d'une tempête. Amsterdam et ses « hippies » sur la grande place publique, quand, bien avant 1968, les Provos néerlandais firent parler d'eux. Néerlandais seulement ? Non : la ville aux bars remplis de musiques est ville internationale.

Point de départ et d'accueil, traversée de migrations, capitale de ce pays dont Descartes écrivait : *« Quel autre (...) où l'on puisse jouir d'une liberté si entière, où l'on puisse dormir avec moins d'inquiétude ? »* Ville des rues aux lumières rouges et des minuscules maisons si sages. Cité des contrastes où l'on retourne, pour le plaisir de s'y sentir bien. Le réalisateur, Claude-Roland Manuel, a enregistré les bruits d'Amsterdam, des grondements des tramways au murmure des drogués... Cet essai d'écriture sonore, où l'on entend aussi les voix de bons comédiens, est comme un album de souvenirs heureux et d'images de l'histoire. Comme un livre à feuilleter. Ici, plus simplement à écouter. Car, au long des rues, on a envie de regarder, par les fenêtres qu'aucun rideau n'occulte, les habitants d'Amsterdam, chez eux. — M. L. S.

★ France Culture, samedi 5 mai, 14 heures.

GRÈVE A LA S.F.P.

● Les personnels de construction de décors et fabrication de costumes des centres de Joinville, des Buttes-Chaumont et de la Maison de Radio-France, se sont mis en grève, jeudi 3 mai, pour protester, selon la C.G.T., *« contre les provocations et les menaces de la direction »* et contre l'utilisation, pour certains tournages dans les studios de Joinville, de personnels des studios de la rue Francœur (alors que quarante licenciements sont prévus dans cette catégorie de personnels à Joinville). La direction regrette qu'à partir d'un événement « mineur » (l'affectation de deux machinistes du centre Francœur au démontage des décors de l'émission « Les liaisons dangereuses ») *« certains responsables aient pris l'initiative de faire cesser le travail sur l'ensemble des studios de la S.F.P. »*.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois régionaux

Dans le cadre de la création d'une nouvelle activité au sein de notre important Groupe de Distribution,
nous recherchons

UN SPÉCIALISTE
MARKETING
VIE DES PRODUITS

● Il sera chargé d'étudier :

— La vie du produit depuis sa création jusqu'à sa destruction ;

— Les conditions générales de vente des fabricants.

● Il devra posséder :

— Des connaissances approfondies des techniques Marketing et Merchandising ;

— Une expérience de chef de produits dans une société fabriquant des produits alimentaires ou de grande consommation.

Ce poste, dont la rémunération sera fonction de l'expérience, est à pourvoir dans une grande métropole régionale.

Nous vous remercions d'envoyer votre candidature accompagnée d'un C.V. et de vos prétentions, sous n° 797.165 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

GOLFE DE SAINT-TROPEZ

Cabinet de comptabilité cherche jeune femme pour seconder efficacement la direction ; B.T.S. ou D.E.C.S. comptable et expér. cabinet 3 à 5 ans exigés. Rémunérat. annuelle si capable 80 000 F.

Ecr. n° 7.500 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01



emplois internationaux

GROUPE FIDUCIAIRE INTERNATIONAL
recherche
EXPERT COMPTABLE
DIPLOME
de nationalité
SENEGALAISE
pour collaboration sur place.
Adresser CV détaillé, photo et prétentions à Monsieur M. MOROY
13, avenue de l'Opéra 75001 Paris
qui transmettra

offres d'emploi



INTERTECHNIQUE INFORMATIQUE

recherche
pour sa Direction Organisation et Informatique

INGÉNIEURS ANALYSTES
(Réf. 751).

(Ecoles d'Ingénieurs, Maîtrise d'Informatique, MIAGE, Instituts de programmation).

Seront chargés de la réalisation d'applications sur le mini-ordinateur REALITE pour la gestion interne de l'entreprise.

Expérience dans le domaine des applications de gestion en temps réel sur mini-ordinateur sera très appréciée.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Restaurant d'entreprise.

Adr. curriculum vitae avec prétentions, en précisant référence annonce, à Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

JEUNE INGÉNIEUR

diplômé école genre A.M., I.D.N. etc...

RECHERCHE par Société Manutention automatique de charges isolées en continu, installant systèmes simples ou entièrement informatisés POUR étude et vente projets « clés en main ».
FORMATION ASSUREE AU BUREAU D'ETUDES
Fixe + Commission + Frais
Secteur : région parisienne

Envoyer C.V. et photo à :
LEMAIRE, 40, rue Boucher-de-Perthes
59100 ROUBAIX
en rappelant nécessairement la réf. M. 1147

Recherchons
TELEXISTE BILINGUE
FRANÇAIS - ANGLAIS
Se prés. SITAM, 11, rue Auber, Paris 9e, le 5 mai de 9 à 12 h.

IMPORTANT ORGANISME REGIONAL COLLECTEUR 1 % LOGEMENT,
recherche
JEUNE FEMME
ayant au moins 2 ans d'expérience
PR DIRIGER SON ANTENNE COMMERCIALE DE PARIS
Formation : H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. de CO. PARIS.
Adresser C.V. et prétentions avec photo et lettre manuscrite à HAVAS 93189 MARSEILLE, qui transmettra.

L'ORATOIRE, centre de rééduc. pour enfants présentant troubles graves de la personnalité, 95640 MARINES, tél. 466-71-91,
recherche
des ÉDUCATRICES
spécialisées, chrétiennes, pour s'associer à une équipe dont le but consiste à essayer de faire découvrir aux enfants quel sens ils peuvent donner à leur vie.
Ecrire ou téléphoner.

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT PRIVE AFRICAIN
recrute
PROFESSEURS
en mathématiques, physique, chimie, français, philosophie, sténo, dactylo et comptabilité. Adresser lettre manuscrite, réf., C.V. et prétentions, à M. KPAN, 7, square du Limousin, 75013 PARIS
qui transmettra
(Merci de ne pas se présenter)

Impt Groupe Presse Profession.
recherche
pour développer publication
ADJOINT AU RÉDACTEUR EN CHEF
ayant expérience de la presse quotid. ou hebdo d'information. Ecr. n° T 797422 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

représent. offre

TRES IMPORTANT
FABRICANT TISSU
pour confection prêt-à-porter
OFFRE STATUT V.R.P. A JEUNES DYNAMIQUES
pour secteurs vente Paris

Adresser C.V., référ. n° 9.447 LTP 31 bd Bonne-Nouvelle, Paris (2e), qui trans.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL — COMMISSARIAT NATIONAL A L'INFORMATIQUE

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN INFORMATIQUE

Nous recherchons des **ENSEIGNANTS**
Pour la rentrée d' **OCTOBRE 1979**
En

● INFORMATIQUE (toutes spécialités)
● MATHÉMATIQUES
● STATISTIQUES
● PHYSIQUE
● ÉLECTRONIQUE

Les candidats (toutes nationalités, mais capables d'enseigner en langue française) peuvent être recrutés soit sous contrat de Droit Commun, soit dans le cadre de la Coopération Technique Inter-Gouvernementale.

Les Universitaires de nationalité française ont également la possibilité d'exercer sous le régime de la délégation pour une durée de 1 à 6 mois.

Pour postuler, les candidats doivent posséder des titres suffisants (au moins Doctorat 3e cycle ou diplôme d'une Grande Ecole ou Master ou équivalent), une expérience dans leur spécialité et une pratique de l'enseignement.

Ils auront des activités d'enseignement et de recherche et participeront à l'encadrement des élèves dans des projets développés en entreprise.

LES POSTES OFFERTS seront LIBRES à la rentrée d'octobre 1979

ADRESSEZ VOTRE CANDIDATURE au (y joindre un C.V. détaillé et toutes pièces justificatives des titres et de la qualification).



C.E.R.I.
OUED-SMAR ALGER
Tél. 76-35-77/78
76-31-56

traductions

Offre

TRADUCTIONS IMPRESSIONS
ANGLAIS, ARABE, FRANÇAIS
TECHNIQUE, JURIDIQUE
PUBLI-IMPRESSION
373-33-23.

automobiles

vente

12 à 16 C.V.

Part. vend **ROLLS ROYCE** type Sylver Shadow, juillet 76, état neuf. Téléphone : 854-13-29.

+ de 16 C.V.

Part. vd Chevrolet Impala 1973. parf. ét., tt. options, air cond., radio stéréo. Prix à débattre. Tél. : 272-47-92 après 20 heures.

divers




LANCIA
AUTOBIANCHI
DISPONIBLES
335.38.35 +

demandes d'emploi

Form. et expér. jurid. et éco. Ht niv., 35 a., ch. empl. bur. d'ét., imp.-exp. ou fonct. admin. (statist., anal., financ.) Ecrire n° 6 039, le Monde » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Monsieur 45 ans, habitant Marseille, meilleur producteur VIE et CAPI pour le Sud-Est depuis 1968 dans le premier groupe français d'assurances et classé parmi les cinq premiers vendeurs de ce groupe. Moyenne déclaration fiscale 450 000 F an. Examinerait toutes propositions dans la vente mais la vente de produits concrets de préférence. Position cadre exigée. ECRIRE P.P.H. 6604 VALENCE.

Cadre sup. 37 a., 10 a. d'exp. direct. aff. textile prestigieuses, mait. parf. échanges internat. ccial finance technique (product. sous traitance) ou installation réseaux (imp. ou exp.). Niv. intel. sup., négociat. 1er ordre (4 lang., parl., écr.), lib. voyager ou s'établir étranger. Etudie toutes propositions. Ecr. n° 6 040 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire Comptable expérim. sociable, aimable, ch. emploi Régisseur accueil collectivités, résidences ou particulier, logée. Ecr. n° 6 037 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AGENT TECHNICO-CCIAL 32 a., 8 a. d'expér. ch. emploi fixe Paris ou province dans domaine pesage ou mat. agricole. Ecr. n° 6 038 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

propositions commerciales - capitaux

IMPORTATEUR

Meerslag Plaatcontainers B.V.

recherche un importateur pour ses conteneurs se présentant sous forme de plaques à assembler, patentés et en matière plastique, pour un système d'enracinement d'arbres et de plantes, pour lequel existent de grandes possibilités d'écoulement.

Doit offrir suffisamment de garanties de crédit.
Préférence pour personne étant déjà introduite auprès de pépinières, cela n'est pourtant pas une exigence !

Doit être capable d'organiser lui-même son propre réseau de vente, et plus particulièrement de pouvoir engager des revendeurs.

Candidature par écrit (de préférence en anglais) à :
MEERSLAG PLAATCONTAINERS B.V.,
2e Drift 2, Zuiderdiep, 9711 CR GRONINGEN (PAYS-BAS).

L'immobilier

constructions neuves

C'est tellement mieux d'habiter dans Paris au cœur du 11e dans une construction soignée

Résidence La Cour d'Aunay
DU STUDIO AU 4 PIÈCES

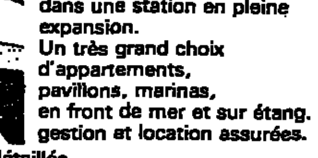
A partir de 5.400 F le m2
(Studio et 2 pièces livrés avec cuisine équipée)
Bureau de vente ouvert tous les jours sauf mercredi et jeudi matin

54-56, rue de la Folie-Regnault
373-79-18
Commercialisation : SACOFI - 246-70-50

CHARTRES
plein centre
dans immeuble gd standing, luxueux appartements 2 à 4 pces. Livr. immédiat., possib. crédit. Appart. témoin sur place, 69, rue du Grand-Faubourg, tous les jours de 15 à 19 h. (sauf dimanches). 345-84-49.

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume,
GARE ASNIÈRES SAINT-LAZARE
chbres, studios, 2, 3, 4 pièces, nouveau prêt PIC. Sur place, jeudi, vend., samedi, dimanche, lundi 14-19 h. : 359-63-63-788-41-45
LIVRAISON EN COURS.

PORT-BARCARES en ROUSSILLON...

Un investissement immobilier, dans une station en pleine expansion.
Un très grand choix d'appartements, pavillons, marinas, en front de mer et sur étang.
gestion et location assurées.
Documentation détaillée
HOME-VACANCES, Résidence La Sardane,
66420 PORT-BARCARES - Tél (68) 36.20.34 ou 86.06.10

fonds de commerce

SITE EXCEPTIONNEL
BORD LAC D'ANNECY
(Relais de Campagne)
Restaurant - Bar.
Prix élevé, très justifié.
M. ROBIN, 34, rue de Bretagne, 94-CRETEIL.

Pour raisons de santé, je cède mon garage en plein essor, C.A. 7 unités à doubler, avec 500.000 F - 843-87-54.

Ch. hôtels à gérer avec possib. d'achat Paris et Côte d'Azur. Faire offre à NAIM, 36, rue Miollis, 75015 PARIS.

terrains

LE VESINET 700 m R.E.R. Beau TERRAIN boisé 1.000 m2 - Gde façade Toute viabilité à la rue Prix 500.000 F T.V.A. INCLUSE AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

RAMBOUILLET (6 kilomètres), 1 HECTARE A BATIR DANS LA FORET. 741-32-13, le matin.

Côte de Granit Rose (22), part. vd terrain à bâtir 750 m², 200 m. mer, dans village, 55.000 F. Tél. : 584-38-71.

LA FRETTE-SUR-SEINE, Gare Cormeilles, terrain 913 m², façade 17 m. entièrement viabilisé, vue imprenable Seine, champ de courses Maisons-Laffitte. Prix 360.000 F - Tél. : 978-37-24.

chasse-pêche

TERRAINS + ÉTANGS
Vds prox. CHAT.-S/SEINE (21) ds domaine 42 ha dt bel étang 30 ha. Terr. 1 000 m2 + partie étg priv. 1 500 m2. px 30 000 F, pêch. chasse, canot., baignade. Poss. prêt vend en 5, 7, 10 a. Visite les week-ends. Sté L.I.S., 88890 CONDE-FOLIE. Tél. : 16 (22) 27-22-47.

locations non meublées Offre

Paris

S/Beaubourg. Ds imm. 17 av. asc., splend. 2 p. et duplex tt cft. Except. ts les jrs 11-19 h., 149, r. St-Martin ou 878-41-65.

8e. Gd appt 186 m², gd standg. Courcelles/Parc Monceau, cab. médical ou profession libérale. Bail à céder. Tél. : 325-65-24.

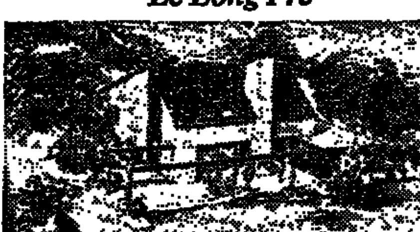
13e PLACE D'ITALIE
Immeuble recent, confort
SANS COMMISSION
5 pièces, 105 m2, loyer 2.518 F, charges 621 F, park. 198 F.
S'adresser au gardien :
17, rue Albert-Bayet (13e)
Tél. 589-15-21

bureaux

Domicil. artis. et commerç., siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes, statuts, informations juridiques, secrét., tél., télex, bur. A partir de 100 F par mois. PARIS 10e, 11e, 15e, 17e. 355-70-80 - 229-18-04.

maisons individuelles

Autoroute A1, sortie Ressons
LA RÉSIDENCE
Le Long Pré



des maisons individuelles entourées de bois et d'étangs, équipements sportifs, construction traditionnelle (briques creuses) 2, 3 chambres ou plus, cheminée et barbecue contractuels - garage de 335 000 F à 376 000 F (terrain inclus)

Vente clés en main. Délai de livraison : 6 mois, vous réservez avec 5%, rien pendant la construction, 15% à la remise des clés et 80% par le Crédit Agricole en 15, 20 ou 22 ans
(Nouveau Prêt Conventionné ou P.A.P.)
bon placement

renseignements et vente :
Les Marguerites de Bellinglise - château de Bellinglise
60157 Elincourt Ste Marguerite
samedi, dimanche de 11 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h
en semaine : de 13 h à 18 h 30 sauf mardi et mercredi
Tél. (4) 476.10.73

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill., ttes banl. Loyers garantis 4.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

MARAIS (3e) - En DUPLEX Gd 2 PCES meublé 50 m2 env. Tél. Agréable, clair. 1.750 F CH. C. — 734-10-17.

hôtels-partic.

VILLA MONTMORENCY
Hôtel à rénover 10 P., 3 bains, jardin 300 m², garage
MICHEL et REYL 265-90-05.

ORLEANS Plein centre Partic vend grande maison bourgeoise luxueusement aménagée - Très grand cft. Calme, jardin boisé. Tr. belles dépend. Part pour médecin ou Pté prof. lib Giraud 19, place Marché-St-Honoré, 1er. Tél. : 261-08-77 ou (38) 62-68-93

A louer à l'année belle maison bourgeoise, vallée de la GARONNE, avec salon/salle à manger, séjour, cuisine équipée, 4 chambres, 2 s. de bs, chff. central électrique, tél., garage, terrasse, possib bateau, 3 ha. de parc, site agréable et reposant. Prix 4.000 F par mois C.C. Tél. : 16 (56) 67-20-67.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

PART. ch. appart. ancien 6e, 7e, 14e, 15, 17e, 3 à 4 pièces, prix maximum 350.000 F. - Tél. : 273-23-51.

Rech. appts 2 à 4 pces PARIS, avec ou sans travx, préf. rive gauche près facultés. Ecrire à Lageche, 16, av. Dame-Blanche. 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

Société rech. apparts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 7e. Pour R.-V. GIERI, 373-05-81.

L'AGENCE DU 16e cherche BEAUX APPARTEM., préfér. dans le 16e - 704-40-27.

immeubles

TOULOUSE
Vend immeuble neuf, 14 logements, 3.300.000 F. Ecrire n° E. 5.165 Havas, 31002 TOULOUSE CEDEX.

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au **296-15-01**

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

L'immobilier

appartements vente



3e arrdt.

MARAIS EXCEPTIONNEL
Imm. p. de t. DUPLEX 200 m2. Balcon - Confort - Px 995.000 F
Tél. : 320-26-35

4e arrdt.

MARAIS A côté place des Vosges
Part. vend duplex neufs dans rénovation, luxe.
2 et 3 P. 650 et 750.000 F.
278-28-60 ou 271-59-52

5e arrdt.

128, RUE MOUFFETARD DU 2 PIECES AU 5 PIECES. Sur place jeudi et samedi de 14 h. à 18 h. Tél. : 755-98-57.

PANTHEON Bel imm. XVIIe s. entièrement rénové - STUDIOS de caractère, poutres d'origine. Loggias - De 170.000 à 350.000 F 742-24-26

6e arrdt.

86, RUE DU CHERCHE-MIDI
petit 2 P. à rénover, 3 fenêtres sur rue. SOLEIL, CHARME. 235.000 F. Samedi 14 h. à 17 h.

SAINT-MICHEL
Unique publicité avant travaux DANS IMM. CLASSE, RENOVE 3e ETAGE - TAPIS
100 m2 A RENOVER. Possib. LIVING, 3 CHBRES.
PRIX 725.000 F
Vendredi samedi, 14 h. à 18 h.
12, RUE SUGER ou tél. 723-91-22

7e arrdt.

7e - SAINTE-CLOTILDE
2 pièces, 50 m2, tout confort. Moquette, cheminée, Téléphone, 3e étage sans asc. + débarras. Prix : 425 000 F.
Téléph. : 325-40-02 après 20 h.

8e arrdt.

SAINT-AUGUSTIN
EXCEPTIONNEL sur jard., Magnifique appt. 200 m2, très belle récept., plein Sud, 3 chbres, 2 bains. Possib. prof. lib., 2 chbres serv., 2 caves, tél. Exclusivité. 285-38-96 ou 277-94-39 et week-end (16-37) 22-05-00.

12e arrdt.

LEDRU-ROLLIN
ét. élevé, asc., beau 2 P., entr. cuis., w.-c., s. bains, balc., park. 328.000 F. 346-63-85.

BEL-AIR Imm. récent, standg., séj. + chbre, balc., tt confl., perk. 320.000 F. 344-83-43.

DAUMESNIL. Récent standg., 3-4 P., bains, gde cuis., park. 550.000 F. 344-43-87.

BD VOLTAIRE
proche Nation, beau 5 P., cuis., 2 bains, vaste terrasse, box, asc. 650.000 F. 344-71-97.

BEL-AIR/MICHEL-BIZOT
beau 3 p., entrée, cuis., s. de bains, w.-c., balcon sud, ascens. Px : 365 000 F. Tél. : 345-82-72.

13e arrdt.

PL. d'ITALIE, 3 pièces 75 m2, immeuble récent. 380.000 F. Tél. le soir au 331-81-99.

14e arrdt.

Mo ALESIA Bel immeuble pierre de taille
LIV. DBLE + 1 chbre, entrée, cuis., salle de bains, w.-c., tél. Agréablement aménagé, sur rue. PRIX INTER. Chauff. central. 1, rue LENEVEUX, vend., sam., dimanche, lundi, de 15 à 18 h.

15e arrdt.

15e arrondt. Métro Volontaires, part. vd appt. 60 m2, liv. dble, poutres appar. + chbre, s. bns, cuis., tél., rez-de-ch. sur gde cour pavée, tr. calme. 350.000 F. Pour visiter tél. : 567-57-78.

Près FUTUR PARC CITROEN
Imm. 74, vrai 3 P., grande cuis., s. de bains, balcons, park. 425.000 F. 734-36-17.

RUE LECOURBE, pierre taille,
4 PIÈCES CFT - 538.000 F
URGENT. TEL. au 577-91-49.

COMMERCE Séjour, cuis., chbre, s. de bains, w.-c., Sur rue. Soleil. chf. Tél. 265.000 F. Crédit possible. Samedi, lundi, 15-19 h. 9 bis, RUE LAKANAL

16e arrdt.

Appartem. 32, r. La Fontaine, 2e étage gauche, 5 P., cuis., bains, chbre de bonne, cave. 750.000 F. Vis. sur pl. mercredi 9 h. à 17 h. ou tél. : 755-96-83.

100 m AVENUE FOCH, RUE PICOT, appt. 240 m2 env. entrée, séj., s. à manger, 4 chbres, cuis., office, 1 bain, 2 s. d'eau, placards, 2 chbres serv. Px. 1.680.000 F. Agences s'abstenir. TEL. : 579-92-53.

Mo MICHEL-ANGE
Imm. PIERRE DE T. S/jardin.
2 PIECES à rénover - Entrée, petite cuisine.
PRIX INTERESSANT - TEL. 9, RUE PERCHAMPS samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

17e arrdt.

PARC MONCEAU VUE SUR
Part. préférence à part. 4/5 P., 2 s. de bains, 5e étage. Balcon - Soleil - 1.350.000 F. Visite sur place samedi 5 de 10 h. à 16 h., 92, bd de COURCELLES.
Tél. midi - soir : 504-02-52

95 - Val-d'Oise

L'ISLE-ADAM
Calme, soleil, forêt.

Proximité tous commerces et à 47 minutes SNCF de PARIS.

Dans 2 petits imm. de 3 étages appartement 3, 4 et 5 pièces.

Sam. et lundi 10-12 et 14-19 h. Vendredi, dimanche 14 à 19 h.

RESIDENCE DE L'ISLE
19, avenue de Paris, 469-36-91. URAC. Téléphone : 371-51-40.

résidence club de
LA ROCHELLE
résidence de 2 à 3 étages dans un parc boisé du studio aux 3 P

SÉCURITÉ
24 heures sur 24 : gardiennage, anti-effraction, sécurité, santé.

SERVICES
Accueil, services ménagers, entretien, restauration, mini-bus, etc...

LOISIRS
Salons, bridge, billard, audio-visuel, mini-golf, piscine, etc...

LE BOIS DORÉ

LA ROCHELLE 171, av Carnot 17000 Tél. 46/67.13.13
PARIS Agence Scott 43, rue d'Alésia 75014 Tél. 327.10.10

18e arrdt.

MAIRIE 18e Imm. entièrement ravalé, beau 2 P., soleil, entrée, s. d'eau, w.-c., cuis. équipée, moquet., chauf. Prix : 135.000 F. Crédit 80 %. Voir pptaire, samedi, lundi 14 h. 30 à 18 h. 30, 28, rue LETORT.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT 85 m2 Imm. réc. Balc. S/rue et jdin. 480.000 F. S/pl. sam. 14 à 18 h., 33, rue d'Hautpoul, ou t. 202-67-66 - 57-79

78 - Yvelines

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Part. vd magnifique appartem. sur parc, tennis, 94 m2 + loggia + balc., liv. dble, 2 ch, s. bns, s. dche, cuis. équip., nombreux placards, moquette et tentures neuves réalisées par décorateur. Px. 600.000 F. Tél. h. b. 766-52-12 poste 3.663. Après 20 h. 451-36-88.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
près R.E.R., 114 m2, séj., 35 m2 + 3 chbres, balc. Sud-Ouest. 750.000 F. 955-06-41.

VERSAILLES Part. vend APPT
140 m2, avec jardins 500 m2 + 3 studios, possib. appart. Situation exceptionnelle. Tél. 950-60-59 soir à partir 7-5.

92 Hauts-de-Seine

BD MAURICE-BARRES
Duplex de prestige sur jardins privatifs, 2 salons, s. à manger 2 chbres, luxueuse décoration. J. DARMON. 271-40-73.

PUTEAUX-PONT NEUILLY
Séj., 2 chbres, cuis. équipée, gar., cave, imm. récent, calme, soleil. 359.000 F. 788-84-28.

SAINT-CLOUD
Part. duplex 90 m2, jdin 90 m2, liv. 2 ch. 650.000 F. Tél. 771-84-26

92150 SURESNES
Bel appart. ds petit imm. pierre de taille, jdins 100 m2, dble liv. 4 chbres, cuis., séchoir, s. bns., salle d'eau, penderies nbrx plac. 3e étage. 500.000 F avec parkg et cave. DENOBILI Jacques, 11, rue Rouget-de-Lisle, 92150 SURESNES. Tél. 506-67-73.

CLAMART. Pr. Hôp. A.-Béclère appt. 3 P. cuis., s. bns., w.-c., cave, park., chauf. cent. 200.000 F. Tél. : 666-69-63.

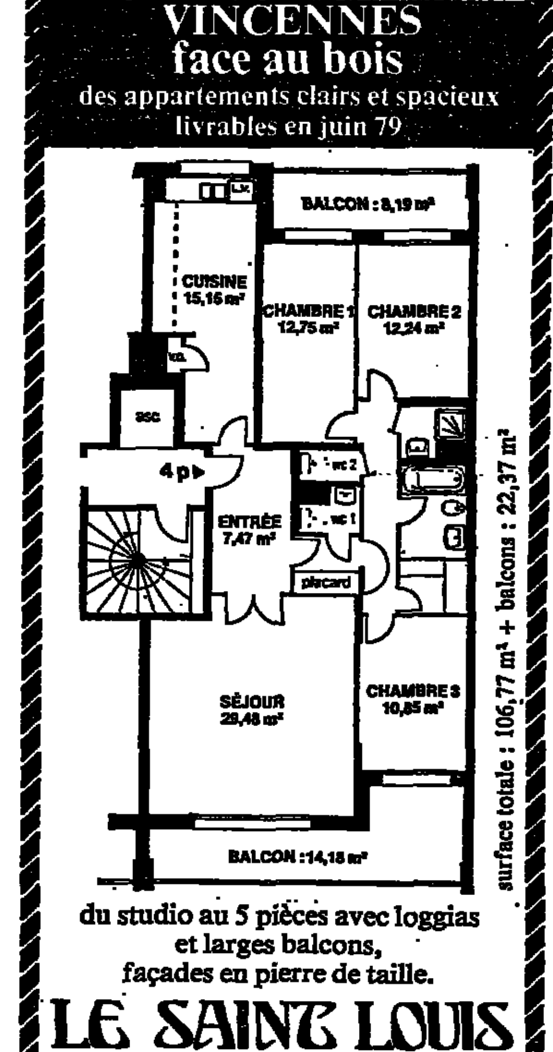
SEVRES Immeuble neuf LUXUEUX 4 P., terrasse, balcon, double box. VUE MAGNIFIQUE
Prix 560.000 F. Samedi après-midi : 38, rue des CAVES.

VILLE-D'AVRAY Part. à Part.
petit immeuble moderne 1977, pierre de taille, dernier étage, 147 m2, somptueux, décoré luxe, en mezzanine, living 56 m2, 4 chambres, 2 bains, lingerie, cuisine moderne entièrement équipée, terras. plein sud 33 m2, dans verdure, 2 garages. Proximité gare et autobus. Prix 1.250.000 F
Tél. : 926-65-73

94 Val-de-Marne

FONTENAY-SOUS-BOIS
A vdre appt 4 p., gd stdg, c., s. de bns, w-c, dble liv. Im. 74, prox. RER, tr. calme, verdure. Visite sur place. Tél. : 875-34-84.

SAINT-MAUR Proche R.E.R. Part. vd appt stand. 3 p. + séjour, garage, caves, cuis. équipée, cellier. Jardin. 450.000 F. Tél. 885-07-10.



11e arrdt.

BEAU STUDIO
135.000 F. Environ 30 m2. REFAIT NEUF, cuis., bains, gros. rentabilité, vend., samedi 14-18 h. : 41, R. ROQUETTE.

AV. FOCH/VOIE PRIVÉE
Hôtel partic. luxueusem. rénové 1 APPARTEMENT DE 65 m2 2 duplex - jardin : 50 et 53 m2 Lundi, merc., sam. 14 à 19 h., 11, VILLA SAID. Tél. 500-70-41. Autres jours : 958-98-28.

16e NORD - GD STANDING
SANS TRAVAUX 6-7 PCES 2.500.000 F. TEL. : 651-79-52.

Région parisienne

60 - Oise

CHANTILLY-GOUVIEUX
lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 minutes Paris-Nord. INVESTISS. SUR ET SOLIDE petit immeuble à la Mansart, construction haute qualité, appartements de 1 à 6 pièces, quelques duplex, 4.500 F le m2. Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES. TEL. : (4) 457-32-62.

Province

PORT-BARCARES
Vds studio sur la plage avec vue sur mer. Crédit 80 % poss. M. HOSTENS - 536-16-53.

pavillons

LE PERREUX
MAISON meulière, excellente constr. 1920., salle à manger, 2 ch., cuis., bns. possib. Travx intérieurs à prévoir. Excellent gros œuvre, jardin, 250 000 F. AGENCE REGNIER, 254, avenue Pierre-Brossolette, 94 LE PERREUX. T. 324-17-63.

A BAZEMONT (Yvelines), 35 km par autor., pav. 3 pces sur s/sol amén. Gd gar. indiv. Faç. briq. appar., 2.500 m2 en potager et verger clos. 500.000 F à débat. Tél. après 19 h. au 090-74-39.

HOUILLES - Parfait état, pavill. 1963, 5 pièces sur sous-sol avec garage, 400 m2 terrain, 12 min. gare, 400.000 F - 913-20-14.

ANDRESY - Pavillon 1975, livg double, 4 chbres, cuis. équipée, garage, 300 m2 terrain résident., 15 min. gare. Prix : 505.000 F justif. - 913-07-44.

fermettes

FORÊT D'OTHE
Fermette entièrement restaurée habitab. de suite, vaste séjour, salon, cuisine, 2 chbres, w.-c., s. d'eau, cheminée, poutres apparentes, carrelage, chauff. cl fuel; 2 000 m2 terr. clos, eau, électricité. 250.000 avec 25.000 F.
AVIS 2, rue Général-de-Gaulle, SENS
(16) 86-65-09-03, Paris : 274-24-45
STE SPECIALISTE VIAGERS

chalets

Association sans but lucratif recherche, à acheter ou à louer à l'année, chalet ou établissem. pouvant recevoir entre 30 à 100 personnes. Altitude entre 1.000 et 1.800 m. Ecr. à Association régionale des sports alpins, cédex 7, boîte 19 - 19, allée Paul-Cézanne, NOISIEL, 77420 CHAMPS-SUR-MARNE.

châteaux

LIBOURNE près ST-EMILION
TRÈS BEAU CHATEAU
XIVe siècle, de caractère. En partie excellent état, av. dépendances, 5 ha de terre, 2 100 000 F. GTCA (56) 96-39-19, 59, r. G.-Bonnac, BORDEAUX.

viagers

STÉ SPECIALISTE Viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie (8e) 266-19-00
Prix, indexation et garanties
ETUDE GRATUITE, DISCRETE

villas

LA MER
Accès direct par autoroute
EN ESPAGNE
A 390 km de la France
En bordure de la Méditerranée
Dans un climat de vacances ensoleillées toute l'année
VILLAS INDEPENDANTES
à partir de 110.800 F
Entrée, joli séjour, cheminée, 2 bel. chbres, s. de bains, w.-c., terrasse, jardin agrément, piscine, restaurant, commerçants sur place. Long crédit personnalisé possible. - Documentation et visites, s'adresser :
AVIS 68, boulevard Sébastopol, Paris (3e). - 274-24-45.

LE VESINET 2' R.E.R. Villa de plain-pied sur magnifique jardin paysagé. Séjour, s. à manger, 4 chbres, chambre de service. Sous-sol complet. - Garage 2 voitures. Px 1.775.000 F. H. LE CLAIR - 071-30-02

CHANTILLY-GOUVIEUX
lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 minutes Paris-Nord : RESIDENCE SECONDAIRE ou PRINCIPALE maison à la française, architecture élégante, choix de modèles, grands terrains, de 520.000 à 760.000 F. Piscine prévue et tennis sur le domaine. « PARC des AIGLES » Tél. : (4) 457-32-62.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
(le Vallon de Chavenay)
récente, 7 Pièces, 190 m2, cheminée, 1.020 m2 terrain sans vis-à-vis, garage double. Prix : 880.000 F. Téléphone : 955-06-41.

SENLIS (10 KM)
ROISSY A 1 : 30 mn. Dans village rural, VILLA HAUT STANDING, état neuf, grand living (60 m2) avec terrasse, bureau, 2 chbres, 2 s. de bains, gar. 2 voit., 200 m2 habitables. Jardin 1.600 m2. Jolie vue. PRIX : 840.000 F. Tél. : 16 (4) 453-10-51

CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Belle villa CARACTERE EN PARFAIT ETAT
Sur 700 m2 terrain
220 m2 habitables - Réception 80 m2 - Cheminée - Poutraison 5 chambres - Grand confort + dépendances - Prix : 850.000 F. « Les IMMEUBLES » 883-14-22.

SARTROUVILLE, S/1.400 m2 terrain, magnifique villa 190 m2 habitables s/ss-sol total. 6 P., gar. 4 voit., sect. très calme. Prix 840.000 F - 913-20-14.

A CHEVRY 2
(Gif-sur-Yvette)
Notre sélection :

- 5-6 pièces plain-pied sur 608 m² terrain sur les champs - 400.000 F.
- 6 pièces sur 2 niveaux, bon plan pour une famille, 541 m² de terrain. 480.000 F.
- 4-5 pces dont salon avec mezzanine, 139 m² habitables, jardin agréable. 540.000 F.
- 8 pièces, 225 m2 habitables, pour recevoir au large. 915m² de terrain - 750.000 F.

CPH IMMOBILIER
Agence de Chevry 2
Tél. 012.12.12

HAUTE-SAVOIE
LAC LEMAN
500 m. plage Thonon, dans quartier résidentiel, belle villa 7 pièces, 2 bains, vaste sous-sol, confort. Terrain aménagé 800 m² (arbres d'agrément, parterres). 650 000 F.
Agence T.I.T., 13, pl. J.-Mercier, 74200 THONON-LES-BAINS. Tél. (50) 71-07-62.

maisons de campagne

A 10 mn de BAGNOLS-S/CEZE
AUTHENTIQ. MAS GARDOIS
en pierre pays, à restaurer, 4 pces habitables, nombreuses dépendances à aménager, eau, électr. sur place, cour, jardin et verger attenants. (4 500 m2). Prix 245 000 F. Crédit 80 % possible. CATRY. Tél. : 16 (66) 22-20-92.

PART. à PART. Petite maison meublée compr. 1 chb. meublée, 1 cuis. équ. (buffet, table, chaises, chauffe-eau, réchaud à gaz butane), eau chaude et froide, électr., gd gar. cimenté de 8 m. sur 3 m., haut. 2,80 m. Superf. totale 55 m². Située à St-Nazaire-sur-Charente, Chte-Mar. (3 km de la mer), 65.000 F. S'adr. à M. FURSTENBERGER, 41, rue Grimaud, 17300 ROCHEFORT. Tél. 16 (46) 99-55-88.

propriétés

IL FAUT ETRE AMOUREUX

Aimez-vous les vieilles pierres et le parfum de la lavande ? Nous en sommes follement amoureux et nous voudrions vous faire partager la passion que nous avons pour notre si belle région.

DROME, ARDECHE, VAUCLUSE-NORD, GARD
Si vous nous faites l'amitié de venir nous voir, nous pourrons vous proposer un grand choix de

MAISONS, MAS, FERMES, PROPRIETES, CHATEAUX

DOCUMENTATION SUR DEMANDE REF. MD.

Ecrire J. BOURDREL et J.-P. POUGEIROL Maisons et Piscines de Haute-Provence, SOGICOP 22, bd du Pêcher, 26200 Montélimar. T. (75)01-08-33

GAMBAIS
magnif. ppté rustique, r.-de-ch. séj. 70 m2, cuis, lingerie, ch. à coucher, s. de bs; 1er ét., 5 ch. à coucher, 2 salles de bains. terrain 1 hectare, tennis quick. VANLERBERGHE 588-86-82 h.b.

PAYS BASQUE
magnif. ferme (18e) restaurée, 25 km mer, site exceptionnel, vue mont., calme, 100 fruitiers, 3,5 ha, 870 000 F, (59) 29-76-75.

TOURAINE-CHINON
Beau CHATEAU Napoléon III, 9 p., 2 s. de bns, cuis., chauff. cent. fuel. Parc av. bx arbres 2 ha 25 a., bassins. Orangerie 150 m2 au sol, maison de gard., calme, ensoleillement. Urgent. Prix : 900 000 F net.
Belle constr. moellon 1966, état impeccable, résid., vue panoram. s/la Vienne, calme. Compr : r.-de-ch : Salon, séj., bureau, 2 ch., s. de bns, cuis. Au 1er ét. 6 ch., 2 s. bns. Au 2e ét. 2 ch., s. jeux, biblioth., ss-sol av. gar. 3 voit., cellier, chaufferie, petit atelier, 5 000 m2 terrain enclos. Prix : 780 000 F net.
Ecrire : Agence Jeanne-d'Arc. 37500 CHINON. T. (47) 93-06-80.

FORÊT D'OTHE
Fermette entièrement restaurée habitable de suite, vaste séjour, salon, cuis., 2 chbres, poutres appar., cheminée, s. d'eau, w-c, chauffage central fuel. 2.000 m2 terr. clos. 250.000, av. 25.000 F.
AVIS 2, rue Général-de-Gaulle, SENS.
16 (86) 65-09-03 - Paris : 274-24-45

7 km ORSAY PROPRIETE de caractère en partie du XVIIIe siècle
Séj. 120 m2. 5 chbres, 2 bains, dépend. Parc clos 4.000 m2. Prix 1.150.000 F. — 928-41-25.

6 kilomètres Rambouillet
POIGNY-LA-FORÊT
belle demeure de caractère : 8 Pièces, tout confort, impeccable, garage, parc boisé 5.500 m2. Sur place, samedi et dimanche 5-6 mai, de 14 à 18 heures, avant-dernière propriété à droite route de l'Etang-du-Roi. Prix justifié : 850.000 francs.

40 km Sud de Paris, P. à P., joli chalet 3 p., tt cft, cheminée, tel., chff. électr., sur sous-sol garage, cave, atelier, dépend. aménageables, beau parc clos 2.700 m² pelouse conifères, 575.000 F. T. 642-07-59 apr. 20 h.

Part. vend très belle propriété proximité Chalon-sur-Saône, parc 46 a., maison caractère, 8 pces principales, chff. central, gar., cave, gren. 16 (85) 47-07-72.

25 km SUD CHARTRES, Cause départ, vends à particulier maison bourgeoise 9 p. + terrain 2.500 m² + cave + grenier. 800.000 F. A débattre. Possibilité vastes dépendances + 3.000 m² terrain. Document. sur demande. Ecr. à 6.041, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

SAINT-MAUR, près R.E.R. et lycée, magnifique maison avec jardin arborisé, gd séjour, s. à manger, 4 chbres, impeccable. 567-22-88.

ACHETEUR PAIE COMPTANT PPTE région FONTAINEBLEAU Melun, Milly. - Ecrire COFIF, 3, av. THIERS, 77000 MELUN.

Près MONTFORT, belle maison 1962, parfait état, 2.500 m², grand living, 3 chambres, bains, tél. 580.000 F - COURTOIS, 261-80-82.

l'agenda du Monde

Artisan

CARRELAGE
PETITE MAÇONNERIE
Robert Goergen, 58, rue Parmentier. — 93100 MONTREUIL. Téléphone : 857-12-70.

Tous travaux peinture, papier peint, fourniture, pose et shampooing de moquette, vitrification parquet, travaux rapides, soignés. Prix modérés. - 660-88-47.

ARTISAN **PEINTRE-DECORATEUR** rech. rénovat. appts, entretien des locaux, lessivage. 990-62-88.

Bateaux

A vendre, très URGENT, chalutier, transformé plaisance, 20 m. long, 5 cabines (15 personnes), 2 wc, S. de B., grand sun deck, grand roof AV, radar, sondeur, VNF BLU, pilote gonio, autonomie 1.200 milles. Parfait état, marin à l'année. Prix raisonnable. Téléphonez, aux heures de bureau, au : 678-91-11, P. 15.

Cours

Américaine, professeur, exp. ts niveaux, donne cours particul. D'ANGLAIS. Téléph. : 584-47-08.

Cours d'allemand à Hambourg, 2, 3, 4 semaines, juillet-août 79. Ecrire à Linguothek, Schlueterstr. 18, 2-Hambourg 13.

Professeur donne cours ALLEMAND, tous les niveaux. Téléphone : 355-42-54, le soir.

Anglais parlé en 140 h. de cours privés, accélérés, à raison de 2 h. par jour, sans connaissance préalable. Facilité paiement. — Tél., pour R.-V. : 526-97-26 et 27.

ANGLAIS - AMERICAIN
PORTUGAIS DU BRESIL.
Téléphone : 205-91-56.

APPRENEZ
L'ALLEMAND en ALLEMAGNE
Fremdsprachen-Institut MAWRIZKI.
cours intensifs même pendant les vacances. Prospectus sur demande : MAWRIZKI, Wilhelm-Blum-Strasse 12/14 D-6900 Heidelberg.

Instruments de musique

Suite inventaire annuel
DU 2 AU 30 MAI
PIANOS ET CLAVECINS
en excédent de stock, état de neuf, soldés pour défauts d'aspect ou retours service. Location, avec garantie et service après-vente. Tous crédits possibles. DANIEL MAGNE-PIANOS, 50, rue de Rome, 75008 PARIS. Téléphone : 522-30-90 et 21-74.

A vendre 1/4 de queue Pleyel, année 1919, très bon état. Melodex, orgues, cuivres, anches, partitions. 6, avenue Gambetta, 91210 DRAVEIL. Tél. 942-83-48.

LOCATIONS depuis 150 F, pianos neufs depuis 7.900 F. Crédit. - Leasing. Pianos Daudé : 924-34-17.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-08-83.

Meubles

Ensemb. élém. M.D. acaj., vitr., biblioth., bar, vaissell., disques, 4 tir., 3,20 m. × 0,36 m., haut. 1,68 m., neuf, 22.000 F, demandé 10.000 F. Téléphone : 842-10-98.

Moquettes

SUPER SOLDES
30 à 60 %
moquette synthétique et laine stock 30.000 m2.
Téléphone : 757-19-19.

Philatélie

ACHAT TIMBRES-POSTE
Collection. - Ecrire PAGNANINI, 35, Champs-Elysées. 359-76-98.

Philosophie

LE CENTRE
GURDJIEFF OUSPENSKY
est ouvert. Téléphone : 416-14-85.

Œnophilie

OFFRE DE LA SEMAINE
directement de la propriété :
VIN DE BORDEAUX
CHATEAU ROUZAUD
(Lussac-Saint-Emilion A.O.C.)
1972 - M.D.C. 48 bouteilles = 772,80 francs H. T. FRANCO.
Tél. 651-19-90, apr. 20 h.

Répondeurs téléphoniques

RÉPONDEURS
avec ou sans interrogation à distance. Téléphone : 574-11-15.

Rencontres

Loisirs - Amitiés - Rencontres
Relations Sentimentales
FAIR PLAY,
60, rue Guy-Môquet, Paris-17e. Tél. 263-70-55 sauf mercr., dim.

faire se rencontrer
aider à se connaître - laisser se choisir
Entre gens du monde, on se cotoie, on se parle... et l'on s'ignore.
A. RUCKEBUSCH
Expert en Sociologie
a l'art de provoquer la croisée des chemins de ces hommes et de ces femmes brillants dans leur profession et isolés dans leur vie personnelle.
Sur rendez-vous
Présentations personnalisées
5, rue du Cirque - 75008 PARIS
Tél. : 720.02.78 / 720.02.97
4 et 6, rue Jean-Bart 59800 LILLE
Tél. : 54.86.71/54.77.42



Stages

2 stages été en Haute-Provence, sculpture sur pierre et dessin, 10 jours, tout compris 1.050 et 1.150 F. CIR ancien séminaire, Lurs-en-Provence, 04700 Oraison. Téléphone, Paris : 589-09-14.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

BELLE-ILE-EN-MER. — Loue maison de village neuve, 500 m. plage, juin, juillet. Téléphone : (16-75) 88-32-49.

Bastia, hors ville, juillet, 2 pers., F 2 résid., tt cft, 200 m. plage, 3.200 F. 543-99-61, soir et W.-E.

COTE D'EMERAUDE, le Val-André, à louer, pour juillet et août, appartements ou villas (prix intéressants juin, septembre). — AGENCE CERVERA, B. P. 127 22370 PLENEUF-VAL-ANDRE. — Tél. : (96) 72-97-29.

Ile d'Oléron, mais. 4/5 personn., tout confort, jardin/6-7-8. Ecrire Dubois. — 17550 Dolus-d'Oléron.

GIRONDE, 8 km. océan, belle mais. caract., tt cft, calme, jard. Août 4.500 F. Tél. (56) 52-57-72.

ARGELES-PLAGE
appartements standing T2, T 3, DANS GRANDE VILLA
200 mètres plage.
Téléphone : 16 (61) 48-62-47, 16 (68) 36-06-12.

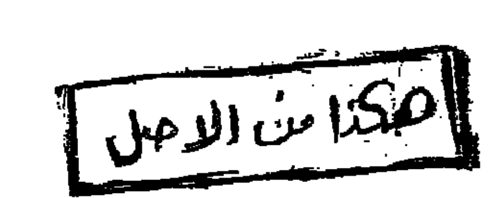
Locat. vacances d'été à la mer, HYERES-PLAGE, appt meublé, F 3, tt conft, dans ville neuve, 300 m. plage, locat. 2-4 personn., 2e quinz. mai, 14 au 31, 1.000 F; 1re et 2e quinz. de juin, 1.100 F la quinz., 2.000 F pour le mois; juillet, 3.200 F tout le mois; 1er au 15 août, 1.700 F + 100 à 150 F pr eau, gaz électr., charg. Alexandre Guilas, 19, résidence Boieldieu, 92800 Puteaux - La Défense. - Téléphone : 773-75-45, de préférence le matin avant 9 h. 30, le soir après 19 heures.

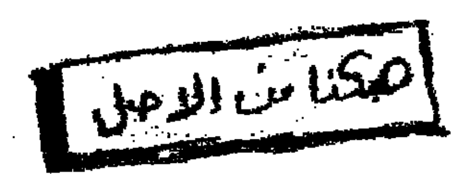
LANDES Proximité mer et lac MAI à SEPTEMBRE
GLOBALEM. ou SEPAREM. charm. pavill., parc, cft. Prix raisonnable. Tél. : (58) 48-09-98.

TOULON
A louer studio avec terrasse, meublé, confort, 2 Pièces : 1.500 F, juillet; 1.800 F, août + caution. — Téléphonez, le soir, après 19 heures, au : 920-50-97.

BELLEVAUX - HTE-SAVOIE
ALTITUDE 800-2.250 METRES
son lac alpin, ses montagnes, chalets, hôtels, appts meublés. PX MODERES : juin, juil., sept. Syndic.-Initiat. 74470 Bellevaux. Tél. : (50) 73-71-53 - 73-71-82.

A LOUER
30 GARD Juil. 4.000, août 5.000. Grande villa à St-SIFFRET, 4 km. UZES, 3 chbres à couch., 3 w.-c., 2 S. de Bs, très gd séjour, S. à M., 2 terrasses, tt conft, mach. à laver linge et vaisselle, frigo, 4.000 m² de garrigue. Ecr. : FRAMENT, SAINT-SIFFRET, 30700 UZES.





Le Monde économie-régions

A PROPOS DE...

UN PROCÈS A MULHOUSE

Une entreprise « tuée » par la poste

La fédération C.G.T. des postes et télécommunications appelle, dans un communiqué, à riposter aux propos tenus devant l'Assemblée nationale par M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T. Celui-ci avait envisagé, le 2 mai, la possibilité « de prendre des mesures pour sauvegarder le fonctionnement de la poste » (« le Monde » du 4 mai). La C.G.T. voit, dans cette déclaration, « le début d'une vaste offensive du pouvoir contre le droit de grève dans les services publics ». La querelle à ce sujet sera assurément alimentée par un jugement du tribunal d'instance de Mulhouse, qui vient de déclarer les P.T.T. responsables du dépôt de bilan d'une entreprise après les grèves qui ont paralysé le service postal en novembre 1974.

Les P.T.T. peuvent-ils être jugés responsables de la cessation d'activité d'une entreprise privée à la suite d'une grève générale de cette administration ? Le 9 mai 1975, la chambre commerciale du tribunal de grande instance de Mulhouse prononçait la liquidation de biens de la société Protection technique du bois (P.T.B.), installée depuis une quinzaine d'années à Sausheim (Haut-Rhin). Cette société anonyme, au capital de 1 million de francs, employait alors cinq cent quatre-vingt-cinq personnes dans onze directions régionales établies à Paris, Nancy, Evreux, Lyon, Lille, Saint-Brieuc, Angers, Bordeaux, Toulouse, Dijon et Reims.

Le 14 décembre 1978, son P.-D. G., M. Edmond Ambos, et son épouse, en tant qu'associée, citaient l'administration des P.T.T. devant le tribunal d'instance, demandant sa condamnation au paiement d'une somme de 100 millions de francs, en réparation du préjudice subi par leur société, du fait de la « grande » grève des postes qui avait duré cinq semaines. A l'appui de leur demande, M. et Mme Ambos firent valoir que les P.T.T., qui disposent du monopole, n'avaient pas pris les mesures nécessaires pour empêcher la grève ni pour assurer ensuite l'écoulement rapide du courrier accumulé.

De ce fait, étant donné sa dispersion géographique à travers la France, étant donné aussi la nature des travaux qu'elle effectuait (traitement de charpentes en bois) et les moyens dont elle usait (talons-réponse) pour rechercher ses clients potentiels, P.T.B. fut privée de ses principales ressources de trésorerie. Pour Mᵉ Michel Cahen, du barreau de Mulhouse, avocat des demandeurs, le doute n'est pas permis : les P.T.T. ont failli à leurs devoirs puisque « tout contractant doit remplir le service convenu par contrat ou prévu par la loi », d'autant plus que l'on ne peut, en l'occurence, considérer la non-distribution prolongée du courrier à la fin de l'année 1974 comme découlant d'un cas de force majeure. La grève était connue depuis plusieurs jours et essentiellement motivée par des raisons professionnelles.

Contrairement aux conclusions des P.T.T., le tribunal de Mulhouse vient de s'estimer compétent pour juger ce litige, en se fondant sur l'article 6 (paragraphes 4 et 5) du décret du 22 décembre 1958, ainsi que sur l'article 10 du code des postes et télécommunications. Quant au fond, il admet le bien-fondé de la demande de M. et Mme Ambos en rejetant l'argument de l'administration des P.T.T. qui « n'encourt aucune responsabilité en cas de retard dans la distribution » (article L 13 du même code). Le tribunal a, en effet, estimé que les P.T.T. ont commis « une faute qui trahit une incurie extrême » en n'assurant pas — contrairement à toutes les traditions postales et alors qu'elles disposent d'un monopole — le service du courrier pendant plusieurs semaines et en ne prenant pas les mesures nécessaires à la fin de la grève pour résorber rapidement les retards accumulés.

Il appartient maintenant aux demandeurs de démontrer le lien de causalité existant entre la faute des P.T.T. et le dommage qu'ils subissent. A cet effet, le tribunal a nommé un expert qui devra déposer son rapport dans les six prochains mois.

BERNARD LEDERER.

EMPLOI

SELON LA C.F.D.T.

L'industrie automobile perdra de 12 % à 20 % de ses effectifs d'ici à 1985

« L'industrie automobile emploie actuellement quatre cent mille salariés. D'ici à 1985, elle en perdra, dans la meilleure hypothèse, cinquante mille, et dans la pire quatre-vingt mille, soit de 12 % à 20 % de ses effectifs », estime la fédération C.F.D.T. de la métallurgie. Dans une étude intitulée « Automobile, horizon 85 », la fédération analyse la situation actuelle du secteur et tente de prévoir les évolutions possibles et leurs conséquences pour les travailleurs de la branche. *« Depuis dix ans nous allons de restructuration en restructuration : d'une vingtaine d'entreprises, on est passé à deux groupes multinationaux et un réseau d'entreprises dépendantes ou sous-traitantes »*, expliquent les responsables de la C.F.D.T. Au départ, assurent-ils, les deux groupes (Peugeot et Renault) avaient des *« philosophies différentes »*, mais celles-ci ont tendance à se modifier, *« la plus importante — Peugeot-Citroën — imprime la marque à l'autre, et Renault n'est plus l'entreprise du passé, promoteur d'idées nouvelles »*.

La C.F.D.T. est modérément optimiste sur l'avenir de l'industrie automobile. Elle ne prévoit pas de cataclysme, mais estime que d'ici à 1985 la production française ne progressera qu'à un rythme de 1 % à 2,5 % par an, avec des fluctuations importantes du marché.

Cette faible croissance de la production jointe à une politique des constructeurs axée sur une recherche accrue de productivité (par une nouvelle organisation du travail et le développement de l'automatisation) et sur une délocalisation de la production vers les pays en voie de développement aura diverses conséquences :

— Une diminution globale des effectifs qui s'effectuera chez les constructeurs *« sans licenciements massifs »*, mais plutôt par non-renouvellement des partants, et frappera surtout les équipementiers et les sous-traitants ;

— Une dégradation des conditions de travail par une spécialisation accrue des usines, une décentralisation des productions, une automatisation plus poussée et une centralisation des relations direction-syndicats.

En conséquence, la C.F.D.T. estime que l'automobile *« ne sera pas remise en question »*, bien qu'elle *« ne puisse constituer la base d'une politique des transports »*. Elle propose d'axer son action sur les conditions de travail (diminution de la durée du travail, amélioration de la qualification), la solidarité entre les travailleurs des grands groupes et ceux des P.M.E. sous-traitantes, le renforcement de l'action internationale et la qualité de la vie (politique des transports, qualité des produits, etc.).

SOCIAL

La mission parlementaire sur la sidérurgie fine s'est rendue dans la Loire

De notre correspondant régional

Lyon. — Composée de sept parlementaires appartenant à tous les groupes de l'Assemblée (trois U.D.F., un R.P.R., deux P.S et un P.C.), la mission d'information de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, présidée par M. André Rossinot, député U.D.F de Meurthe-et-Moselle, chargée d'enquêter sur les problèmes de la sidérurgie fine, s'est rendue, jeudi 3 mai, dans le département de la Loire. Elle a rencontré les principaux responsables, le préfet de ce département, le président du conseil général, M. Lucien Neuwirth ; le maire de Saint-Etienne, M Joseph Sanguedolce ; M. Vial-Massat, député communiste ; M Michel Durafour, député U.D.F., ainsi que les représentants des grandes organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O.) et les élus du canton de Rive-de-Gier.

Dans cette partie de la vallée du Gier, la tension sociale reste grande puisque sept cent vingt-huit suppressions d'emplois, sur un total de mille deux cents, seront effectives le 24 mai, à l'usine de Châteauneuf de la société Creusot-Loire (1). Une soixantaine d'ouvriers de cette entreprise ont d'ailleurs envahi la mairie de Châteauneuf, où siégeait la commission. Après avoir reçu l'affirmation du soutien des élus de gauche — le représentant du P.C. les a même encouragés à demander à la direction de Creusot-Loire de suspendre tous les licenciements jusqu'à ce que les travaux de la commission parlementaire aient abouti. — ils ont consenti à laisser partir les membres de ladite commission.

M Rossinot a indiqué que les informations industrielles, économiques, sociales et humaines recueillies par la mission feront l'objet d'un rapport destiné à l'Assemblée et au ministre concerné, qui sera rédigé *« le plus rapidement possible et en toute objectivité »*. Mais le président de la mission parlementaire n'a pas caché qu'en raison du caractère plus diffus de la sidérurgie fine, les travaux n'étaient pas aussi avancés que ceux réalisés dans le domaine de la sidérurgie lourde. *« Au cours de notre visite dans la Loire, nous avons noté un attachement très important de toutes les catégories sociales concernées à l'outil de travail, une grande solidarité locale et départementale, et enfin la nécessité de relations et d'un dialogue plus importants avec l'ensemble des partenaires sociaux »*, a-t-il déclaré notamment. — B. E.

(1) Il s'agit des anciennes aciéries Marrel passées sous le contrôle de Creusot-Loire en 1974 et qui comptaient alors mille neuf cent cinquante salariés. L'annonce du plan de restructuration avait été faite au mois de janvier lors du comité central d'entreprise réuni à Paris.

LE GOUVERNEMENT LANCE UNE CAMPAGNE NATIONALE CONTRE LE TRAVAIL CLANDESTIN

« Le travail clandestin, ça peut finir très mal. Faites appel à de vrais professionnels déclarés » : à partir du 7 mai, auditeurs et téléspectateurs vont entendre chaque jour, pendant quatre ou cinq semaines, ce slogan sur cinq chaînes de radio, ainsi que sur TF1 et Antenne 2, où trente-deux spots de trente secondes chacun sont prévus aux meilleures heures d'écoute. D'autre part, cinq cent mille affiches reprenant ce thème seront apposées dans toute la France.

En présentant cette « campagne d'intérêt national », ce jeudi 3 mai devant la presse, MM. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, et Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, ont insisté sur le fait qu'il ne s'agissait nullement de s'attaquer aux « bricoleurs du dimanche », mais de lutter contre les véritables « professionnels du travail noir ».

Parallèlement à cette campagne, qui se veut positive dans la mesure où elle n'incite pas à la répression, mais au recours aux « vrais professionnels déclarés », le gouvernement entend mener une action contre le travail clandestin : les principales directions indiquées par MM. Barrot et Stoléru sont la révision de certains modalités de la loi de 1972, actuellement insuffisante pour combattre efficacement ce fléau, la parution prochaine du décret sur l'affichage dans les chantiers, des mesures coordonnées avec le ministère de l'économie et les banques pour que les crédits sur travaux soient étroitement contrôlés, des efforts particuliers à l'intérieur de professions comme le bâtiment et la boucherie (abattage clandestin) pour faire disparaître les pratiques illégales, la création, au niveau des sous-préfectures, de cinq cents postes de « contrôleurs » dans le cadre des cinq mille emplois d'intérêt collectif que s'apprête à créer le ministère du travail et de la participation, etc. Les pouvoirs publics comptent aussi sur le concours des chambres de commerce et d'industrie et des chambres des métiers.

LES SALARIÉS DE CREUSOT-LOIRE-ONDAINE ACCEPTENT UN « CONTRAT DE PROGRÈS »

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — A l'usine Creusot-Loire-Ondaine (3 100 salariés), la centaine de salariés des deux ateliers de traitement thermique ont décidé, après un mois de « grève-bouchon », de reprendre leur poste vendredi matin 4 mai. Depuis le 3 avril, il ne s'était guère passé de jours sans négociations. Celles de jeudi ont finalement débouché sur l'acceptation, par les délégués du personnel, d'un *« contrat de progrès »* basé sur l'intéressement aux résultats, à partir notamment des économies d'énergie réalisées par l'entreprise.

Pour 1979, ces économies donnent un gain à partager en trois parts : la clientèle, la direction (pour les investissements) et le personnel, ce qui représente pour chacun des 107 salariés concernés — même pas 3,50 % de l'effectif total de l'usine — non pas une prime mais une gratification uniforme non hiérarchisée de 360 francs pour le premier trimestre.

● *Licenciements chez Pouyet.* — Les établissements Pouyet, rachetés en octobre 1977 par le groupe I.T.T., vont procéder dans leur usine de La Plaine-Saint-Denis à 227 licenciements sur un effectif total de 313 personnes. Pouyet, spécialisé dans la production de boîtes de raccordement pour les câbles téléphoniques a réalisé en 1978 un chiffre d'affaires (T.T.C.) de 125 millions de francs et employait au 31 décembre 1978, 773 personnes dans ses deux usines de La Plaine-Saint-Denis et de Pont-château (Loire-Atlantique).

Le personnel de Pouyet a décidé d'adresser une pétition au président de la République. D'autre part, les fédérations de la métallurgie C.G.T., C.F.D.T., C.G.C., C.F.T.C. vont engager des actions communes, comportant éventuellement des arrêts de travail, afin d'exiger l'*« arrêt immédiat »* des licenciements et fermetures d'entreprises dans l'industrie du téléphone.

● *Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de Burroughs-France* protestent contre l'autorisation de la part du ministère du travail, de procéder à quatre-vingts licenciements au bureau de recherche de Pantin (Seine-Saint-Denis). Le 22 décembre dernier, l'inspecteur du travail les avait annulés. Les syndicats dénoncent le projet de *« liquidation complète par les multinationales américaines de toute recherche informatique en France. »*

● *Pas de treizième mois aux Tissages de soieries réunis.* — *« Afin de tenter de sauver l'entreprise »*, la direction des Tissages de soieries réunis a annoncé mercredi 2 mai qu'elle ne verserait pas de treizième mois en 1979 Pour combler une partie de la dette actuelle (90 millions de francs) une aide bancaire de 45 millions de francs leur est accordée à la condition que la société réduise sa masse salariale de 5 millions de francs. Les T.S.R. emploient mille deux cents personnes dans l'Ardèche et la Loire.

LES GRÉVISTES DE SOLMER BLOQUENT LES ACIÉRIES AVEC TROIS CENTS VÉHICULES

A Fos-sur-Mer, la levée du « lock-out patronal », vendredi 4 mai à 5 heures à l'usine sidérurgique Solmer (7 100 salariés), *« ne résoud en rien le grave conflit en cours »*, a estimé l'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T., qui ajoute que *« les revendications des travailleurs ne sont pas satisfaites »*. Les deux organisations réclament 300 francs d'augmentation pour tous, la diminution du temps de travail, le paiement du chômage technique et surtout l'annulation des sanctions visant notamment deux délégués syndicaux — l'un de la C.G.T., l'autre de la C.F.D.T. — qui ont été mis à pied et dont le licenciement avait été demandé. La veille, à l'issue d'un comité d'entreprise extraordinaire — qui devait refuser ces licenciements — une cinquantaine de travailleurs avaient « séquestré » pendant deux heures le directeur de l'usine, qui fut « libéré » par des C.R.S. et des gendarmes mobiles Cette intervention des forces de l'ordre est la deuxième depuis le 21 avril.

Selon les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C., 95 % des mille cinq cents travailleurs du matin ont voté, au cours d'une assemblée, la *« grève immédiate »*. Vers 5 heures, les grévistes avaient, avec quatre cars et environ trois cents voitures, barré les entrées des aciéries. La même opération s'est reproduite à 7 h 30 pour la prise du second poste par les ouvriers.

● *La section C.G.T. d'Usinor-Longwy* a lancé, jeudi 3 mai, l'idée d'une « marche nationale » sur cette commune de Meurthe-et-Moselle, à l'instar de la marche cégétiste du 23 mars sur Paris. La fédération C.G.T. de la métallurgie consulte d'autre part les travailleurs d'Usinor-Longwy et Usinor-Denain, chantier par chantier, *« pour élever résolument le niveau de leur action »*. Jeudi, sept cent quatre-vingt dix-neuf ouvriers sur les neuf cent onze qui participaient au scrutin se sont prononcés pour la continuation de la grève déclenchée le 24 avril à l'aciérie de Longwy, pour protester contre les douze mutations qui sont, selon la C.G.T., *« le premier signe du démantèlement de l'usine »*.

● *Réduction du temps de travail.* — M François Ceyrac, président du C.N.P.F., a annoncé, jeudi 3 mai, que les négociations sur la réduction du temps de travail reprendront le 30 mai entre le patronat et les organisations syndicales. M. Ceyrac a rappelé à cette occasion que la semaine de trente-cinq heures était une formule acceptable, *« à condition de faire, dans ce temps plus court, la même production qu'en quarante heures »*.

● *Un millier d'adhérents de « L'Union des vieux de France »* ont manifesté jeudi 3 mai, à Lyon. Ils ont réclamé une augmentation de 20 % des retraites, et le renforcement de la couverture sociale. Ils demandent également l'annulation des décisions du 13 décembre 1978 et du 31 janvier 1979 concernant l'augmentation des cotisations sociales.

FAITS ET PROJETS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● *Huit cents emplois dans le Gard.* — L'installation d'une nouvelle usine et la modernisation d'une seconde vont permettre la création de près de huit cents emplois dans le Gard. Les travaux de la première tranche de l'usine de biscuits Bahlsen ont débuté dans la banlieue de Nîmes. D'autre part, la Société générale des grandes sources d'eaux minérales françaises va agrandir son usine de Vergèze.

CIRCULATION

● *M. Raymond Barre* présidera le samedi 12 mai, en compagnie de M. Giulio Andreotti, président du conseil italien, les cérémonies qui marqueront, sur place, l'achèvement du percement du tunnel routier du Mont-Fréjus (Savoie), commencé en octobre 1974.

● *Grève au Mont-Blanc.* — Les douaniers italiens, postés à l'entrée du tunnel du Mont-Blanc, viennent de faire grève durant deux jours, les 2 et 3 mai. Le trafic des poids lourds a été perturbé. Les douaniers ont repris le travail, mais ne veulent plus faire d'heures supplémentaires.

● *Italie : poids lourds moins vite.* — Les limitations de vitesse sur route et autoroute pour les poids lourds et les autocars ont été abaissées en Italie.

Un décret, publié le 3 mai par le ministère des transports, indique que désormais les poids lourds (plus de 40 tonnes à pleine charge) ne pourront pas dépasser la vitesse de 80 km.-h. sur autoroute et de 60 km.-h. sur route (précédemment 100 km.-h. et 80 km.-h.). Pour les autocars, la vitesse limite est fixée à 90 km.-h. sur autoroute et à 70 km.-h. sur route.

ENVIRONNEMENT

● *Ile-de-France : 7,8 millions pour les espaces verts.* — L'Agence des espaces verts de la région d'Ile-de-France a décidé, le 3 mai, d'attribuer 7,8 millions de francs à diverses opérations d'acquisition ou d'aménagement d'espaces verts. La plus importante de ces subventions (2,3 millions) sera consacrée à l'aménagement du parc Nord des Hauts-de-Seine, qui sur les communes de Gennevilliers et de Villeneuve-la-Garenne, doit, à terme, couvrir près de soixante-dix hectares. Quatorze hectares sont déjà ouverts au public.

Parmi les autres opérations subventionnées par l'agence figurent, notamment, l'aménagement de l'île Saint-Germain (Hauts-de-Seine) du parc départemental de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), et du parc du Cerisier à Argenteuil (Val-d'Oise).

● *Roanne jumelée avec une ferme du Larzac.* — Le député socialiste et maire de Roanne, M. Jean Auroux, et sa municipalité, ont, le 30 avril, reçu une famille de paysans du Larzac dont la ferme, menacée par l'extension du camp militaire, sera jumelée avec la ville de Roanne.

● *Oscars de l'environnement.* — Les oscars de l'environnement 1979 de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (C.C.I.P.) ont été décernés aux sociétés Lesueur-Cotelle et Parfums Rochas.

Ce concours, organisé par *l'Usine nouvelle*, vise à récompenser les entreprises de la région Ile-de-France qui ont su le mieux concilier leurs impératifs de croissance avec ceux de l'environnement et du cadre de vie.

● L'OTAN et l'écologie. — Le Comité de l'OTAN sur les défis de la société moderne (C.D.S.M.), spécialisé dans les problèmes écologiques et d'environnement, s'est réuni le 3 mai à Bruxelles. Une centaine d'experts des quinze pays de l'Alliance atlantique examineront en particulier les conséquences de l'augmentation de la demande agro-alimentaire dans le monde sur les sols, l'eau et l'atmosphère.

Le Comité, créé en 1969 par le président Nixon, a déjà publié une cinquantaine de rapports qui ont inspiré notamment les résolutions de l'OMCI (Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime) sur la pollution des mers, de l'O.C.D.E., sur la sécurité routière et de la C.E.E. sur la pollution atmosphérique. — *(A.F.P.)*

TRANSPORTS

● *Vols transatlantiques plus chers.* — Le Conseil américain de l'aéronautique civile (C.A.B.) a annoncé qu'il approuvera certaines des hausses de tarifs, réclamées par les compagnies aériennes sur les liaisons transatlantiques, en raison de la hausse des prix du carburant.

Des augmentations sur les billets de classe touriste avaient été demandées par la Panam et la T.W.A. entre les Etats-Unis et la Belgique, Israël et les Pays-Bas. La Panam souhaitait relever de 4,1 % tous ses tarifs transatlantiques à dater du 1ᵉʳ juin, et la T.W.A. demandait l'autorisation de majorer ses tarifs de 7 % à partir du 10 juin. — *(A.F.P.)*

URBANISME

● *Un communiste pour Saint-Quentin-en-Yvelines.* — Sénateur communiste des Yvelines et maire de Trappes, M. Bernard Hugo a été élu, le 3 mai, président de l'Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Il succède à M. François Schmitz (P.R.). Depuis les élections municipales de mars 1977, la gauche est devenue majoritaire dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Depuis 1977, un autre élu communiste, M. Mario Urbanet, maire adjoint de Trappes, préside le Syndicat communautaire d'aménagement de Saint-Quentin-en-Yvelines, super conseil municipal qui groupe tous les élus locaux des communes comprises dans le périmètre de l'agglomération nouvelle. — *(Corresp.)*

● *Montreuil s'agrandit.* — Le marché aux Puces de la porte de Montreuil à Paris s'agrandit. Un arrêté du maire de Paris a autorisé la création de 49 nouvelles places sur ce marché. Le nombre total des emplacements est ainsi porté à 368, dont 218 sont réservés à la vente d'objets neufs et 150 à la brocante.

AÉRONAUTIQUE

LA BELGIQUE PARTICIPERA A LA CONSTRUCTION DE L'AIRBUS DE DEUX CENTS PLACES

Un accord a été conclu entre le consortium européen Airbus-Industrie et Belairbus sur la participation de l'industrie belge à la construction de la version A-310 de deux cents places du biréacteur moyen-courrier Airbus *(le Monde* du 29 septembre 1978).

Aux termes du contrat signé jeudi 3 mai à Toulouse, la société Belairbus, qui réunit les intérêts des industriels belges de l'aéronautique, participera à la fabrication des parties mobiles de la voilure (becs, rails et volets Krueger) de l'Airbus A-310 qui sera en exploitation commerciale au début de 1983. Ces investissements de la Belgique représentent environ 2 % des coûts de mise au point de l'avion.

Six pays participent donc aux programmes de l'Airbus : quatre (la France, la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Espagne) sont des actionnaires à part entière dans la mesure où ils partagent les risques financiers de l'opération et deux autres pays (les Pays-Bas et la Belgique) sont des associés et auront des observateurs au groupement d'intérêt économique Airbus-Industrie.



CONJONCTURE

Onze thèses sur l'énergie, l'inflation et l'emploi

II. — AVEC QUI ATTEINDRE CES OBJECTIFS ?

Abolir la « monarchie » du nucléaire, éliminer le « gaspillage institutionnel » et développer les moyens d'une « nouvelle et saine croissance », telles sont les trois premières thèses que Roger Garaudy a développées dans l'article précédent (le Monde du 4 mai).

par ROGER GARAUDY
et les groupes Espérance

Avant d'aller plus loin dans l'énoncé des thèses susceptibles d'apporter une réponse aux problèmes du chômage, de l'énergie et de l'inflation, il est sans doute nécessaire de dire qui a pu prendre des décisions aussi directement contraires à l'intérêt national et aux besoins de notre peuple.

Ce programme nucléaire démentiel a été dicté le 4 mars 1974 par un groupe de pression constitué notamment par le groupe Empain-Schneider (que le général de Gaulle avait réussi à empêcher de se vendre complètement à Westinghouse, mais qui n'en est pas moins le principal exécutant français), le groupe PUK (Pechiney-Ugine-Kuhlman), Saint-Gobain-Pont-à-Mousson et Alsthom.

La commission « PEON » (Production d'électricité d'origine nucléaire) qui décide, en dehors du peuple français, de notre avenir énergétique, est dominée par ces groupes. Elle est composée, ce qui est normal, des représentants de l'E.D.F. et du Commissariat à l'énergie atomique, mais aussi — ce qui est moins normal, — comme l'a souligné à l'Assemblée nationale le rapport Schloesing (annexe n° 23 du P.V. de la séance du 5 octobre 1977), « par les représentants des industriels intéressés à la réalisation du programme ». Le rapporteur (appartenant à la majorité) remarque, avec juste raison : *« On n'imagine pas que la politique des constructions scolaires soit... élaborée par les entreprises du bâtiment. »*

Ces groupes de pression tout-puissants sont les responsables directs de ce « gaspillage institutionnel ».

Ce consortium a disposé de tous les moyens non seulement pour imposer, par en haut, ses orientations, mais pour orchestrer, dans l'opinion, sa campagne d'intoxication avec les arguments les plus mensongers : le nucléaire seul peut assurer la relève du pétrole (alors que nous avons montré comment cette relève pouvait être assurée de bien d'autres manières) ; l'énergie nucléaire est la moins coûteuse (nous avons montré que nul ne pouvait en dire le prix) ; le nucléaire assure notre indépendance énergétique (alors que nous avons montré que notre énergie nucléaire est pour l'essentiel sous le contrôle des Etats-Unis et des firmes multinationales, tant pour les techniques employées — filière P.W.R. Westinghouse, — que pour l'approvisionnement en combustible et le financement bancaire.)

Cette propagande se fonde sur le mensonge le plus patent lorsqu'elle affirme qu'il existe un lien direct entre la production d'énergie, la croissance et l'emploi. Ceci n'est vrai en aucun pays : la Fondation Ford, aux États-Unis, a montré que quinze industries utilisent 45 % de l'énergie industrielle et n'occupent que 6 % de la main-d'œuvre. En Allemagne, de 1965 à 1975, la production industrielle a crû de 41,2 % alors que la consommation d'énergie par l'industrie n'augmentait que de 11,9 %. En France, pendant la même période, la production a augmenté de 41,2 % et la consommation d'énergie de 18,9 %.

Avant que ces choix deviennent irréversibles

Sans nous attarder davantage sur ce programme nucléaire démentiel (qui absorbe de 20 à 30 milliards de francs lourds par an au détriment de toutes les autres formes d'énergie), concluons que, pour nos enfants et nos petits-enfants, à qui nous léguerons un mond einvivable par épuisement des sources d'énergie renouvelables et par la pollution physique et « politique » du nucléaire, la date de lancement de ce programme (le 4 mars 1974), apparaîtra, si nous ne changeons de cap avant cinq ans, c'est-à-dire avant que ces choix deviennent irréversibles, comme la date la plus néfaste de l'histoire de France.

Ne partageant pas « l'absolutisme » de nos adversaires, nous ne demandons pas d'arrêter immédiatement toutes les centrales nucléaires, mais, comme l'ingénieur en chef Giry, de nous en tenir aux unités dont la construction ne pourrait être arrêtée sans perturbations graves, et, pour le reste, d'observer un moratoire de dix ans, pour que les ingénieurs spécialisés aient le temps de maîtriser entièrement cette technique (le « suspense » américain de la centrale de Harrisburg, à peu près identique à celle de Fessenheim, montre qu'on est encore loin de compte !) et de trouver, s'il en existe, des solutions aux problèmes de sécurité (plus fiables que celles du sinistre « rapport Rasmussen », bible de l'E.D.F. et désavoué aujourd'hui même par ses inspirateurs) et aux problèmes du traitement des effluents et des déchets.

Le terrain étant déblayé de ses miasmes sordides et de la mythologie nucléaire, reprenons la série des thèses qui rendent possible le redressement en désignant qui peut le réaliser.

Quatrième thèse : ce redressement nécessaire exige la participation de l'Etat, du patronat, des syndicats ouvriers, des usagers, c'est-à-dire une participation de tout notre peuple, chacun ayant conscience d'être responsable de l'avenir de tous.

Cinquième thèse : la participation de l'Etat. Il n'est pas demandé à l'Etat (comme le font tous les plans paresseux de résorption du chômage par l'augmentation du nombre de bureaucrates improductifs) de financer les mesures proposées, sauf par le transfert graduel sur ce plan de relance des 26 milliards d'allocations de chômage qui deviendraient sans objet du fait de la création d'emplois productifs, et de la fraction des 50 milliards de francs lourds employés à l'exportation de devises étrangères, et des milliards d'économie découlant du moratoire nucléaire, au fur et à mesure que nous gagnerons en autonomie énergétique par les mesures proposées. Il sera aussi demandé à l'Etat l'utilisation de la télévision et des autres médias dépendant de lui, pour détruire, au profit du peuple français, les mythes des « nucléocrates », qui tendent à confondre la « croissance » avec la croissance de leur puissance et de leurs profits.

Sixième thèse : la participation du patronat. Il s'agit de s'adresser à la fois au grand patronat, à la petite et moyenne entreprise, et même à l'artisanat, pour ne leur demander rien d'autre que d'exercer leur fonction d'entreprendre et d'investir sur le marché national en se « plaçant » ainsi sur le nouveau marché international où les entreprises d'autres pays ont déjà pris le départ.

Une radicale inversion

Rappelons, par exemple, les initiatives de Boeing et de Lockheed, aux Etats-Unis, dans la construction d'éoliennes, celle de Pilkington Glass, en Angleterre, pour les capteurs solaires, ou du plan indien de cent mille unités de production du biométhane. En Italie, Fiat annonce la mise en vente d'unités « Totem » mettant en œuvre le biométhane pour servir de carburant à une voiture, ou produire de l'électricité : soixante-sept mille unités « Totem » produisent 1 000 mégawatts (autant qu'une centrale atomique comme Fessenheim), mais coûtent, au total, cinq fois moins qu'une telle centrale. Le solaire soit avec les capteurs, soit, plus encore, avec la bioconversion, peut ouvrir un immense marché dans le tiers-monde pour le plus grand bien des deux parties contractantes.

Septième thèse : la participation des syndicats ouvriers. Il ne leur est demandé rien d'autre que ce qui est de leur propre vocation : préparer les conditions non seulement pour venir à bout du chômage, mais pour le faire dans des conditions telles que les emplois soient créés sur tout le territoire sans avoir à « déporter » des milliers de travailleurs d'une région à l'autre. A l'inverse du nucléaire, les formes de production « décentralisée » de l'énergie permettent d'ouvrir non pas quelques chantiers géants, mais des dizaines de milliers de chantiers sur tous les points du territoire et utilisent la main-d'œuvre sur place. Les syndicats ouvriers américains ont déjà créé des centres de formation accélérée pour recycler leurs chômeurs dans la production d'énergie solaire.

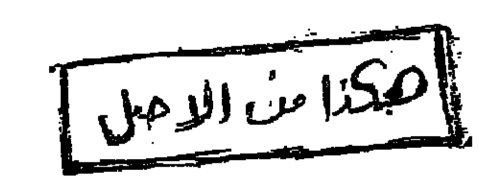
Huitième thèse : la participation des usagers (c'est-à-dire de tout notre peuple). Un tel projet ne peut être réalisé que si des milliers de comités de quartiers, de villages, d'entreprises, d'hôpitaux ou d'écoles, se constituent pour réaliser cette substitution d'énergie qui étendrait à tous les Français le niveau qui n'est accessible jusqu'ici qu'à une minorité d'entre eux (créant ainsi une relance généralisée de l'économie). Il faut pour cela que des milliers d'individus ou de groupes imaginent les projets, exigent les primes et les prêts (dont plusieurs existent déjà dans la loi) pour les réaliser.

Cette deuxième série de thèses, destinées à répondre à la question : « Avec qui atteindre ces objectifs ? », débouche sur une perspective claire : dire qu'il faut faire appel à la fois à l'Etat, au patronat, aux syndicats ouvriers et aux usagers, implique une radicale inversion de notre politique énergétique : à l'opposé du nucléaire qui impose à tout notre peuple une abdication, une passivité, un abandon inconscient et aveugle pour que notre avenir soit à la discrétion d'une poignée d'affairistes et de technocrates, le modèle décentralisé que nous proposons fait appel à la conscience, à la responsabilité, à la créativité ingénieuse de chacun pour résoudre les problèmes dont dépend l'avenir de tous.

Une telle inversion nous montre qu'il ne s'agit pas seulement du choix de telle ou telle technique de production de l'énergie, mais d'un choix de société que nous définirons dans nos trois dernières thèses répondant aux questions *pourquoi* et *comment* réaliser un tel programme ?

Prochain article :

POURQUOI ET COMMENT RÉALISER CE PROGRAMME ?



CONJONCTURE

Vers une reprise des investissements dans l'industrie alimentaire

Après une longue période de stagnation, l'année 1979 devrait être marquée par une reprise des investissements dans les industries agro-alimentaires. C'est ce qui ressort de l'assemblée générale de l'Association nationale des industries agro-alimentaires (A.N.I.A.A.), qui s'est tenue jeudi 3 mai, à Paris.

En 1978, le chiffre d'affaires du secteur, qui regroupe douze mille trois cents entreprises et emploie quatre cent soixante-quatre mille personnes, dont un tiers de femmes, a été d'environ 221 milliards de francs, soit une progression de 8 % sur 1977. Les investissements, qui étaient également en progression de 8 %, s'étaient élevés à 6,2 milliards de francs. D'après M. Jean Wahl, délégué aux industries agro-alimentaires, 1979 pourait être, dans ce secteur, l'année de la reprise. En effet, de janvier à la mi-avril 1979, le volume des investissements correspondant aux dossiers déposés par les industriels pour l'obtention de la prime d'orientation agricole (POA) atteint 1,5 milliard de francs. Pour l'ensemble de l'année 1978, il n'avait été que de 1,7 milliard de francs. M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, qui clôturait cette assemblée générale de l'A.N.I.A.A. a confirmé cette reprise en laissant entendre que pour la POA les prévisions budgétaires seraient dépassées et que des « ajustements » seraient nécessaires au cours du second semestre.

Comment peut s'expliquer ce début de reprise ? Sans doute par un retour de confiance après la victoire de la majorité en mars 1978, et après surtout la libération des prix, que les industriels jugent incomplète mais favorable à un rétablissement « progressif » des marges. Autre élément de confiance, la loi d'orientation agricole. Même s'ils regrettent qu'elle ne s'intitule pas loi d'orientation agro-alimentaire, même s'ils réclament un rééquilibrage en leur faveur au sein de la filière agro-alimentaire, les industriels ne sont pas insensibles à ces notions de filières et de décloisonnement comme à la volonté affirmée par les pouvoirs publics de mener désormais une politique alimentaire et non plus seulement agricole. Pour accompagner ce mouvement de reprise, la restructuration, c'est-à-dire en fait la concentration des entreprises du secteur, doit se poursuivre pour atteindre un seuil de compétitivité compatible avec le potentiel de production français, estime M. Jean Wahl.

Il faut noter enfin que la reprise des investissements qui s'amorce ne sera pas obligatoirement génératrice d'emplois nouveaux : il s'agit le plus souvent de rattraper un retard technique avec des équipements plus performants, et, s'il y a un effet sur l'emploi, il concernera les entreprises de génie alimentaire.

● *Le nombre des défaillances d'entreprises s'est élevé à 1960 en mars*, en données brutes, et 1 435 après correction des variations saisonnières, se maintenant ainsi à *« un niveau très élevé »*, proche de celui atteint en février, annonce l'INSEE. Le nombre de jugements de règlement judiciaire et de liquidations de biens a légèrement diminué dans l'industrie, mais il a, en revanche, tendance à augmenter dans les secteurs du commerce, des transports et des hôtels, cafés, restaurants. La relative stabilité enregistrée en février dans le bâtiment et les travaux publics se poursuit.

● *Le Conseil économique et social* a adopté, par 107 voix contre 13 et 52 abstentions, le projet d'avis sur les grandes orientations du VIIIe Plan, dont le rapporteur était Mme Marcelle Devaud. Parmi les représentants des syndicats, la C.G.T. seule a voté contre le projet, tandis que la C.F.D.T. s'abstenait, de même que l'UNAF, des représentants du groupe des personnalités choisies en raison de leur compétence et de celui des entreprises nationalisées.

ERNAULT-SOMUA POURRAIT CÉDER SON USINE DE MACHINES-OUTILS DE SAINT-ÉTIENNE AU GROUPE LINÉ

Ernault-Somua, troisième constructeur européen de machines-outils, contrôlé par le groupe Empain-Schneider, pourrait céder son usine de Saint-Etienne, qui emploie six cent quatre-vingt-dix personnes, au groupe Liné. Les deux parties sont tombées d'accord sur les modalités de l'opération, dont la réalisation dépend maintenant des pouvoirs publics auxquels une aide financière est demandée. Si cette aide est accordée, l'usine de Saint-Etienne sera reprise par une société nouvelle à constituer dans laquelle Liné serait majoritaire.

Cet accord reflète aussi bien les difficultés de Ernault-Somua que la montée en puissance du groupe Liné. Les deux derniers exercices d'Ernault-Somua se sont soldés par des pertes d'environ 35 millions de francs. L'usine de Saint-Etienne, spécialisée dans la fabrication de grosses machines (tours, tours multi-broches, etc.), est un excellent outil et son personnel est hautement qualifié. Or l'état du carnet de commandes ne permet de garantir à l'usine une activité satisfaisante dans les mois à venir. A l'inverse, le groupe Liné qui mène une politique commerciale très active, notamment vers les pays de l'Est, a un plan de charge important qui devrait permettre d'utiliser à plein les capacités de l'usine de Saint-Etienne et donc de préserver une unité de production performante.

● *Le sort de Manufrance.* — Dans une lettre adressée au conseil général de la Loire, les groupes socialiste et communiste demandent que le département s'associe à la garantie d'emprunt donnée par la ville de Saint-Etienne. Ils suggèrent également qu'une session extraordinaire du conseil général soit rapidement organisée.

AFFAIRES

M. Marcel Fournier a quitté la présidence de Carrefour

UNE RÉUSSITE EXCEPTIONNELLE

M. Marcel Fournier, qui, le 2 mai, s'est, comme prévu, retiré à soixante-cinq ans de la présidence de Carrefour, a de quoi être satisfait : en quinze ans, Carrefour, qui fut le premier « hypermarché à la française », est devenu le symbole même de cette forme de distribution La formule a fait des émules puisque la France compte trois cent quatre-vingt-seize hypermarchés, dont quarante-cinq portent l'enseigne « Carrefour » ; puisque Carrefour a essaimé à l'étranger : dix-sept magasins en Espagne à la fin de l'année, cinq au Brésil, et un en Italie.

Il y a loin du premier magasin, fort modeste, de Sainte-Geneviève-des-Bois, à un groupe coté en Bourse, fort de 10 milliards de francs de chiffre d'affaires et dont les résultats sonnent chaque année comme des communiqués de victoire.

La silhouette de M. Marcel Fournier disparaît donc de l'univers commercial actif. Un sourire sceptique accroché à des lèvres minces, dans un visage toujours un peu trop hâlé sous des yeux vifs et attentifs, portant avec détachement une calvitie soigneusement entretenue, le P.-D. G. de Carrefour avait dû sa réussite à la rencontre des frères Defforey. Fils d'une famille de bonnetiers-merciers (gros et détail) d'Annecy, il était entré, à dix-huit ans, dans l'affaire familiale. La découverte, en 1950, aux Etats-Unis, des magasins périphériques en libre-service le conduit à tenter l'aventure avec Denis et Jacques Defforey, élevés dans une famille de succursalistes alimentaires de la région Rhône-Alpes.

Le départ officiel de M. Fournier ne fait que concrétiser l'organisation d'une succession dès longtemps projetée et mise en place. L'homme de presse remplacera-t-il en M. Fournier l'homme de commerce ? C'est beaucoup s'avancer que de le dire. S'il a aidé M. Fontanet à se lancer, à la fin de 1977, dans l'éphémère aventure de J'informe, on pouvait imaginer que c'était par reconnaissance pour un homme qui avait, en 1961, par une circulaire restée célèbre, supprimé le refus de vente et permis aux hypermarchés de naître et de progresser. Sa présence fugitive, en 1978, à la tête de Franpresse, qui concrétisa le passage de l'Aurore, de l'empire Boussac, à l'empire Hersant, pour discrète qu'elle fût, témoignait cependant d'un intérêt renouvelé pour la presse. En restera-t-il là ? — J. D.

● *Une proposition de loi pour promouvoir l'emploi dans les P.M.E.* — MM. Jean-Pierre Fourcade et Maurice Blin, respectivement président de la commission économique de l'U.D.F. et rapporteur général du budget au Sénat, ont présenté, mercredi 2 mai, une proposition de loi qui vise à assouplir les « seuils » fiscaux et sociaux qui bloquent les créations d'emplois dans les P.M.E.

Lorsque les entreprises dépassent le « seuil » de dix salariés, elles sont astreintes à diverses charges et obligations fiscales et sociales (financement de la formation professionnelle, versement mensuel des cotisations sociales, etc.). La proposition de loi suggère d'assouplir ces « seuils », notamment en allégeant les charges des entreprises employant de treize à quinze salariés.

REBONDISSEMENT DANS L'AFFAIRE DUCELLIER

L'affaire Ducellier, qui depuis plusieurs mois oppose le groupe français Ferodo à son concurrent britannique Lucas, l'un et l'autre candidats au rachat de cette entreprise, premier producteur national d'equipements électriques pour véhicules, rebondit.

Ferodo a en effet décidé d'interjeter appel du jugement prononcé le 12 mars dernier par le tribunal de commerce de Paris. Ce jugement, rappelons-le, frappait de nullité la convention de croupier, qui lui avait permis de racheter indirectement à D.B.A. (filiale à 92 % du groupe américain Bendix) sa participation de 51 % dans le capital de Ducellier (*le Monde* du 14 mars).

D.B.A., de son côté, soucieux de mener l'opération à son terme, vient également d'introduire la même action en justice.

AGRICULTURE

LA FIÈVRE APHTEUSE EN NORMANDIE : 2 787 animaux ont été abattus.

Les mesures d'interdiction prises à l'occasion de l'épizootie de fièvre aphteuse ont été levées mercredi dans les trois départements de la Manche, du Calvados et de la Seine-Maritime. Toutefois, les sorties hors de France des bovins et porcs vivants en provenance du Calvados restent interdites, comme la réintroduction d'animaux dans les exploitations touchées par la maladie, tant que la désinfection n'est pas terminée.

Les premiers cas de fièvre aphteuse avaient été constatés le 22 mars dans des élevages de porcs à Saint-Germain-du-Pert et de bovins à La Cambe et à Castilly, dans la région du Bessin (Calvados). Selon les services officiels, vingt-quatre foyers ont été détectés, ce qui a entraîné l'abattage de deux mille sept cent quatre-vingt-sept bêtes, essentiellement des bovins. Selon M. Fouchier, secrétaire d'Etat à l'agriculture, le montant des « dégâts » s'élève à 20 millions de francs.

ÉTRANGER

Un fossé se creuse en Iran entre une politique réformiste et des aspirations parfois révolutionnaires

De notre envoyé spécial

Téhéran. — A quelques kilomètres d'Abadan, avant cette ligne droite de près de 100 kilomètres qui mène à Ahwaz à travers le désert, quatre cents ou cinq cents camions aux couleurs vives sont garés de part et d'autre de la route dans l'attente d'un hypothétique chargement. Au Khouzistan — cette région d'où l'Iran tire l'essentiel de sa richesse pétrolière — l'activité économique n'a pas repris plus rapidement qu'ailleurs après la révolution islamique. A Abadan même, siège de la plus grande raffinerie du monde, un syndicat de chômeurs a été créé fin mars. Déjà treize mille cinq cents personnes ont été enregistrées. Leurs revendications : le paiement d'indemnités de chômage, l'obligation pour les dirigeants d'entreprises de passer par ce syndicat pour embaucher, le droit au travail.

L'organisation du monde du travail est une des caractéristiques de cette période post-révolutionnaire. Sous l'ancien régime, les rares syndicats des quelques grosses entreprises étaient contrôlés en fait par la SAVAK, qui en canalisait l'ardeur.

Cette organisation ne va d'ailleurs pas sans mal. Pour appuyer leurs revendications, les chômeurs d'Abadan ont manifesté à la mairie de la ville, où ils se sont heurtés aux membres des comités Khomeiny, qui les ont traités de *« contre-révolutionnaires »* et de *« communistes »*. Et la section locale du parti républicain islamique s'est empressée de créer un autre syndicat aux demandes plus raisonnables.

Des phénomènes analogues, on en trouve dans tout le pays. A Ispahan, où l'on compte cinquante mille chômeurs, l'un d'entre eux, Nasser Tofighian, a été tué à la mi-avril lors d'une manifestation que les autorités religieuses avaient qualifiée *« d'antireligieuse, contre-révolutionnaire et contraire aux intérêts du peuple »*.

A Téhéran même, il ne se passe guère de jour sans revendication des sans-travail : occupation du ministère de la justice, défilé devant le ministère du travail, se succèdent de la part des chômeurs qui ont annoncé, le 25 avril à la Bourse du travail, en présence de représentants de plusieurs régions, une coordination nationale de leur mouvement.

Alors que les armes sont loin d'être muettes, cette masse de désœuvrés — estimée par le premier ministre, M. Bazargan, à deux millions cinq cent mille personnes — inquiète le gouvernement. D'autant que les grèves insurrectionnelles qui ont fait tomber l'ancien régime sont souvent à l'origine du licenciement de ces hommes, qui pourraient en tirer quelque amertume. *« Nous avons fait la révolution avec nos épaules,* dit un des chômeurs d'Abadan. *Nous y croyions. Malheureusement des opportunistes, militants post-révolutionnaires, confisquent cette révolution au détriment des travailleurs. Nous, nous en espérions plus de bien-être et une plus grande participation aux décisions. »*

Le gouvernement provisoire, à défaut d'un projet économique d'ensemble, s'active à désamorcer le mouvement.

Il a d'abord interdit les licenciements et expulsé tous les étrangers non qualifiés (plusieurs centaines de milliers de personnes) qui devaient avoir quitté l'Iran avant le 21 avril. Il a aussi approuvé par décret l'attribution mensuelle de 10 milliards de rials (1) à un fonds chargé d'effectuer des prêts aux chômeurs grâce à l'ouverture à travers le pays de vingt-deux centres de distribution.

Mais il est difficile de changer en quelques semaines des habitudes de corruption ancrées dans toute l'administration, et si aucun des sans-travail rencontrés n'a touché le premier toman (2) de cette aide, on raconte volontiers que tel policier ou tel fonctionnaire en a bénéficié.

Pas de plan

Aussi les dirigeants ont-ils conscience de la nécessité de remettre en marche la machine économique le plus rapidement possible. *« Dans cette situation, il n'y a pas de plan très précis,* explique M. Salimi, directeur au ministère de l'économie. *On résout les problèmes les uns après les autres. »* Et le docteur Moulhavi, gouverneur de la Banque centrale, souligne l'extrême difficulté de cette remise en marche : *« Nous avons eu une révolution, une grève de six mois, un arrêt du crédit des importations et de la production. Sans parler de la grève des travailleurs du pétrole. Or il y a une relation directe entre le taux de développement économique de l'Iran et l'exportation du pétrole. »*

Une fois repartie la production d'or noir, le 5 mars — mais ces premières ventes commencent seulement à apporter des dollars au Trésor — le gouvernement s'est attaché à financer la reprise de l'économie, donc à insuffler aux banques les liquidités qui leur permettent de faire crédit aux entreprises. Ces dernières, lorsqu'elles ont repris leurs activités, ont, en effet, puisé dans leurs stocks de matières premières et, pour payer les salaires, sur le fonds de roulement. Six milliards de rials ont ainsi déjà été consacrés au secteur industriel et près de 50 milliards de rials pourraient être injectés globalement dans l'économie. *« Nous avançons des crédits à un taux très bas. La Banque centrale ne prend que 2,5 % »*, précise M. Moulhavi. Certaines entreprises vont donc pouvoir se procurer les matières premières qui leur faisaient défaut. Un exemple : le fabricant local de chaussures *Melli* avait cessé ses activités faute de cuir. Mais il lui faudra aussi de nouveaux dirigeants, car son ancien président s'est enfui à l'étranger. Un décret du gouvernement provisoire permet au ministre du travail de nommer des remplaçants aux dirigeants en fuite des sociétés privées.

Toutes ces mesures provoquent elles-mêmes de nouvelles craintes : les importations de matières premières ne vont-elles pas faciliter une nouvelle hémorragie de capitaux et l'injection massive de liquidités ne va-t-elle pas relancer l'inflation ?

Sur ce dernier point, le gouverneur de la Banque centrale est optimiste : *« Si les billets qui ont été retirés des banques par les particuliers réapparaissent, nous lancerons un emprunt. »*

Quant à la fuite des capitaux, le gouvernement s'efforce de la limiter : les importations sont limitées aux besoins les plus immédiats et les sorties de devises sont en conséquence contrôlées étroitement. D'ailleurs, les capitaux les plus volages ne sont-ils pas déjà dans quelque banque suisse ou américaine ?

Le principal danger d'une remise en marche rapide est autre, à en croire M. Bani Sadr, conseiller économique de l'ayatollah Khomeiny, qui manifeste une hostilité non dissimulée au gouvernement de M. Bazargan : *« Le chômage n'est pas un vrai problème,* dit-il. *On a les moyens de le résoudre. La vraie question, c'est le cadre économique. Le gouvernement veut maintenir le système avec certaines réformes ; or, la chute de l'ancien régime, c'est aussi une crise de ce système. L'islam a son économie et un plan. Cela est réaliste à condition qu'on ne perde pas de temps à reconstruire un système qui est déjà détruit. »*

Entouré de sa milice privée, cet homme qui se veut *« présidentiable »* entend *« mobiliser le peuple »* pour une politique que l'on peut qualifier de populiste : réforme agraire fondée sur une propriété villageoise ; dépendance plus étroite des banques à l'égard de l'Etat, sinon nationalisation ; séparation de la gestion du capital et de celle de la production ; « iranisation » de l'industrie, qui ne se contenterait plus de monter des pièces fabriquées dans les pays industrialisés ; participation de l' « armée du peuple » à la reconstruction des campagnes...

Un appareil désagrégé

Si les solutions préconisées ne sont pas les mêmes, les critiques d'un professeur d'économie progressiste de l'université de Téhéran, M. Pakdaman, rejoignent celles du conseiller de l'ayatollah : *« L'appareil s'est désagrégé,* affirme-t-il. *Les gens n'ont plus confiance en lui et ne veulent pas continuer leur activité dans les conditions préexistantes. La volonté de changement est très profonde. »* Et M. Pakdaman de prendre un exemple : *« Avant le boom pétrolier, le secteur du bâtiment représentait 7 % de notre activité économique. En 1976, il était monté à 13 %. Ce n'est pas l'état normal de l'économie iranienne. Plutôt que de préconiser telle ou telle mesure pour relancer le bâtiment, ne devrait-on pas plutôt chercher à en réduire l'importance ? »*

La volonté de changement, on en voit les ferments dans les incidents qui émaillent chaque jour la vie des entreprises ou des champs. Un peu partout, les comités islamiques formés dans les usines lors de la révolution poussent au renvoi de certains dirigeants et cadres. A la raffinerie d'Abadan, par exemple, les ouvriers ont réclamé le départ de deux des membres de l'équipe dirigeante trop liés à l'ancien régime. Par solidarité, le conseil d'administration a démissionné en bloc. Le président-directeur de la société iranienne des pétroles, M. Nazih, a certes demandé à tous de reprendre le travail, mais il est certain que des mises à la retraite anticipée vont intervenir prochainement.

Ce premier stade de revendication touche pratiquement toutes les sociétés et les rendements s'en ressentent. *« Entre la préparation du pèlerinage à Qom, le prêche hebdomadaire dans les ateliers d'un mollah et les réunions pour décider ceux des dirigeants qui seront maintenus en place, le temps de travail est extrêmement réduit »*, raconte un jeune ingénieur.

Dans les campagnes, les incidents ne sont pas rares. A Hassanabad, un petit village proche de Saveh, au sud de Téhéran, des villageois qui voulaient creuser un puits sur les terres d'un gros propriétaire se sont heurtés, le 22 avril, à deux policiers appelés par le possédant. Un jeune « gardien de la révolution » tira alors sur les deux policiers, qui furent tués sur le coup.

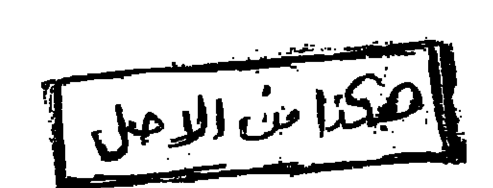
Les mouvements paysans vont jusqu'à l'occupation des terres. Dans le Turkmenistan, par exemple, à Tatar-e-Olia, des fermiers spoliés de leurs terres depuis le début des années 50 par des féodaux absentéistes proches de la famille du chah ont voulu, après la révolution, récupérer leurs parcelles. Mais pour ne pas perdre le bénéfice de la mécanisation, ils ont finalement décidé de travailler plusieurs centaines d'hectares en coopérative. Les ouvriers agricoles se sont vu remettre un terrain et tous les hommes du village âgés de plus de dix-huit ans se partagent les gains de l'exploitation collective.

Les choses ne se sont pas toujours passées ainsi et le pouvoir a parfois fait appel à l'armée *« pour que soit respectée la propriété »*. Et si une véritable réforme agraire reste un des objectifs du gouvernement — après l'échec dramatique de « la révolution blanche » du début des années 60, — la seule mesure agricole concrète a été une revalorisation du prix du blé, qui n'aura d'effet que lors de la récolte. Il est vrai que dans les campagnes, les religieux ont conseillé aux agriculteurs de produire : les plantations ont été massives et l'on s'attend à des récoltes records.

Entre un gouvernement provisoire qui prétend ne pas toucher aux structures, des marchands du Bazar qui entendent suppléer la bourgeoisie et bénéficier d'une révolution qu'ils ont financée, des ouvriers et des paysans en large majorité « khomeinistes » — peu politisés, mais de plus en plus organisés, — qui veulent profiter d'une révolution à laquelle ils ont participé et des extrémistes, minoritaires, mais armés et peu disposés à laisser l'autre camp confisquer la révolution, la cohabitation dans les mois à venir ne sera pas aisée.

BRUNO DETHOMAS.

(1) 1 rial = 6 centimes.
(2) 1 toman = 10 rials.



ÉTRANGER

Les négociations nippo-américaines

M. Ohira s'est engagé à ouvrir le marché japonais aux produits manufacturés

De notre correspondant

Washington. — Le séjour à Washington que M. Ohira, premier ministre du Japon, achève vendredi 4 mai semble avoir réussi à tout le moins à décrisper les relations nippo-américaines, passablement tendues il y a quelques jours encore.

Sans doute les principaux différends du moment, notamment celui qui résulte du refus de Tokyo d'ouvrir plus largement ses marchés d'Etat, dans le domaine des télécommunications, aux entreprises américaines, n'ont-ils pas été réglés, et M. Carter avait d'ailleurs fait savoir qu'il ne comptait pas entrer dans le détail de ces négociations complexes. Mais l'on s'est mis d'accord pour en discuter *« calmement »* entre hauts fonctionnaires — les pourparlers, suspendus une semaine plus tôt sur initiative japonaise, devraient aboutir avant le sommet de Tokyo en juin — et dégager l'horizon du sommet pour les tâches à plus long terme. Du côté américain, on se félicite des deux grands objectifs que M. Ohira a définis et qui ont été inscrits dans le communiqué commun : encourager la demande intérieure au Japon en soutenant la croissance économique et ouvrir le pays aux importations, en particulier aux produits manufacturés.

Les sceptiques font valoir que ces promesses avaient déjà été faites par les divers gouvernements nippons ces dernières années, sans tirer à conséquence, mais les officiels américains répondent à cet argument en relevant plusieurs facteurs encourageants. C'est la première fois, dit-on, qu'un tel engagement est formulé solennellement au cours d'un sommet.

L'attitude de M. Ohira a été plus constructive qu'à l'ordinaire : le premier ministre a annoncé notamment, au cours d'une apparition devant le National Press Club, jeudi, qu'il demanderait à la Diète d'appliquer de manière anticipée les concessions faites par son pays dans le cadre du « Tokyo round » pour l'abaissement des barrières commerciales. En outre, l'excédent commercial japonais se réduit, passant de 6,9 milliards de dollars au premier trimestre de 1978 à 2,7 milliards fin mars. Du coup, le déficit global des Etats-Unis a diminué, lui aussi, tombant à 6,2 milliards de dollars à la fin mars contre 11,9 il y a un an. On s'attend, dans les milieux officiels, que le déficit de la balance des paiements diminue, lui aussi, de 16 milliards de dollars l'an dernier à 10 milliards en 1979.

Cela dit, MM. Carter et Ohira ont dû constater que le rétablissement de l'équilibre des échanges demandera plusieurs années. Ce n'est pas la création d'un *« comité des sages »* formé de *« personnalités éminentes du secteur privé »* et chargé de faire des recommandations aux gouvernements qui changera beaucoup la situation. De toute manière, la désinvolture traditionnelle des Américains à l'égard du Japon dépend moins, en fin de compte, du gouvernement que de l'opinion, des syndicats et du Congrès, qui ont du mal à accepter la concurrence d'un ancien vaincu devenu protégé.

Néanmoins, le communiqué publié mercredi se veut une déclaration d'*« association productive »* et soutient toutes les grandes initiatives américaines de politique étrangère, notamment l'accord SALT-2, et même le retrait — retardé, il est vrai — des troupes américaines de Corée. Les deux parties font état de leur *« préoccupation »* devant les événements d'Indochine, en particulier *« les conflits armés qui se poursuivent au Cambodge avec la participation de troupes étrangères »* et *« l'utilisation de bases au Vietnam par des forces étrangères »*.

En revanche, M. Ohira s'est montré plutôt tiède sur le traité de paix égypto-israélien et a rappelé la nécessité d'un *« règlement d'ensemble reconnaissant les droits du peuple palestinien »*. Enfin, M. Ohira a dû insister auprès de ses interlocuteurs sur l'importance de l'énergie nucléaire pour son pays. Cette source d'énergie, affirme le communiqué, *« est la seule capable de prendre la relève du pétrole à court et à moyen terme »*.

MICHEL TATU.

En Union soviétique

Les objectifs du X[e] Plan ne seront pas atteints

confirment les résultats du premier trimestre

De notre correspondant

Moscou. — Les résultats économiques du premier trimestre 1979, que le bureau central de statistiques a récemment publiés, apportent deux confirmations : le rythme de la croissance de l'économie soviétique s'essouffle et les objectifs du X[e] Plan quinquennal (1976-1980) ne seront pas atteints.

L'essoufflement est patent, si l'on compare les taux de croissance de la production industrielle au cours des premiers trimestres des années récentes. En 1979, ce taux n'a atteint que 3 % contre 4,5 % en 1978, 5,6 % en 1977 et 5 % en 1976. Même constatation pour l'augmentation de la productivité : 3 % de janvier à mars 1979 contre 4,1 % l'année dernière.

Il semble ainsi que le dynamisme de l'économie soviétique se ralentisse à mesure qu'approche la fin du Plan. Or, c'est traditionnellement pendant les deux dernières années que les retards accumulés au début de la période quinquennale sont rattrapés. Il ne pourra pas en être ainsi pour le X[e] Plan. La croissance moyenne de la production industrielle fixée dans le projet n'a jamais été atteinte. L'écart entre les objectifs et les résultats a même tendance à se creuser : 3 % au premier trimestre 1979 contre un objectif moyen de 6,5 %. Plus grave encore, le résultat des trois premiers mois se situe loin derrière l'objectif — modeste — défini par le plan annuel (5,7 %).

Si l'on examine les résultats des principales branches, la situation apparaît tout aussi sombre. La croissance de ce premier trimestre a dépassé celle de la période correspondante de 1978 uniquement pour les produits énergétiques, avec une correction cependant : le plan n'a pas été réalisé en ce qui concerne l'extraction du pétrole. Mais, pour les autres produits, les résultats sont négatifs : la production d'engrais minéraux a diminué de 13 %, celle du ciment de 12 %, celle des matières plastiques et des tracteurs de 4 % ; la production d'acier, de laminés, de tubes, de machines-outils est également en diminution. Dans le secteur agricole, les objectifs du plan pour la production de viande, de conserves de poissons, d'huile... n'ont pas été réalisés.

On explique officiellement ces retards par les mauvaises conditions climatiques dont a souffert l'Union soviétique. Le froid très vif du mois de janvier a pu, en effet, faire perdre quelques journées de travail et gêner les transports ferroviaires. Mais l'Office de statistiques n'a pas publié de chiffres qui permettraient de se faire une idée exacte de cette situation.

DANIEL VERNET.

En Grèce

Le gouverneur de l'Institut d'émission invite les banques à plus de rigueur

De notre correspondant

Athènes. — Le professeur Xénophon Zolotas, gouverneur de la Banque de Grèce, vient de tirer une fois de plus la sonnette d'alarme. En mars, il avait déjà dénoncé les pressions inflationnistes, le bas niveau de la productivité et la stagnation des investissements. M. Zolotas estime notamment que la hausse des prix en 1979 dépassera 15 %. En fait, à l'occasion des récentes Pâques orthodoxes, le panier de la ménagère grecque a subi une augmentation supérieure à 20 % par rapport à 1978.

Le gouverneur de la Banque de Grèce s'en prend aux banques d'affaires qui accorderaient de trop importants crédits à tort et à travers. Le rythme de progression annuelle de ces crédits dépasserait 21 %, alors qu'avait été fixé un plafond de 18 %. En outre, au lieu de servir à des investissements productifs, ces crédits seraient trop souvent canalisés vers un secteur commercial qui sacrifie un peu trop à des importations coûteuses et excessives. De même, les dépenses de l'Etat en augmentation constante et un secteur de la construction en surchauffe aggravent le problème devenu aigu de l'inflation. M. Zolotas a réclamé des mesures drastiques afin que celle-ci ne devienne pas galopante, comme en Turquie par exemple.

M. Zolotas a également insisté sur la nécessité d'encourager les investissements privés productifs. La priorité doit être donnée aux zones dites industrielles, situées en dehors d'Athènes et de Thessalonique et le système fiscal doit être revu et adapté aux conditions créées par cet impératif absolu. De nouveaux investissements sont indispensables, d'autant qu'en 1979, la production industrielle n'augmenterait que de 5,5 % contre 7,6 % en 1978. La production agricole, elle, ne progresserait que de 2 % contre 6 % en 1978.

D'une façon générale, M. Zolotas a témoigné d'un optimisme très modéré. La consommation augmenterait de 4,5 %, alors que la croissance du revenu national serait de l'ordre de 5 %. Le revenu des salariés ne s'accroîtrait que de 17 % contre 21 % en 1978. Et la menace du chômage pourrait bien se préciser plus vite que prévu.

Le gouverneur de la Banque centrale a invité les Grecs à consentir de nouveaux sacrifices et à faire preuve de discipline civique. Il a demandé aux banques un peu plus de rigueur et au gouvernement d'appliquer avec plus d'efficacité les mesures tendant à juguler l'inflation et à préserver le développement économique du pays.

MARC MARCEAU.

LA SUÈDE CONSACRE 1 % DE SES RESSOURCES AU DÉVELOPPEMENT DES PAYS DU TIERS-MONDE

Stockholm *(A.F.P.)*. — Le Parlement suédois a approuvé le 2 mai le programme d'aide au développement qui représentera 1 % du produit national brut. Le gouvernement avait inscrit à cet effet une somme de 4 415 millions de couronnes (1,1 milliard de dollars) au budget 1979-1980 qui avait été présenté au mois de janvier (l'année budgétaire suédoise commence le 1[er] juillet).

Sur cette somme, 2 863 millions de couronnes (environ autant de francs) seront consacrés à l'aide bilatérale destinée à vingt pays, le reste allant aux programmes d'aide internationaux, notamment ceux de l'ONU. Les principaux bénéficiaires de l'aide directe sont le Vietnam (400 millions de couronnes), et la Tanzanie (345), suivis par le Mozambique (140) et le Bangladesh (120). Une aide de 12 millions de couronnes sera consacrée aux mouvements de libération d'Afrique australe, aux réfugiés de cette région, ainsi qu'aux victimes de l'apartheid.

[La Suède figure en tête du classement de l'aide publique au développement (0,99 % du P.N.B. en 1977) devant les Pays-Bas (0,85 %) et la Norvège (0,82 %). En outre, la Suède a annulé, dès 1978, les dettes contractées à son égard par les nations les plus démunies du monde, pour un montant de 200 millions de dollars. Dans la liste de ces annulations de dettes, la R.F.A. figure au premier rang (2 300 millions), suivie par la Grande-Bretagne (1 870 millions), le Japon (1 200 millions) et le Canada (250 millions). L'effort de la France en la matière — environ 140 millions de dollars — apparaît moins large, précédant de peu celui des Pays-Bas (130 millions) et de la Suisse (120 millions).]

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Diminution du chômage en Allemagne fédérale :* le nombre des chômeurs a reculé en avril de 82 300 pour s'inscrire à 875 000, représentant 3,8 % de la population active contre 4,3 % en mars et 4,4 % en avril 1978. En un an, le chômage a régressé de 12,5 %. Le nombre des chômeurs à temps partiel a, pour sa part, diminué de 28,6 % d'un mois à l'autre, s'inscrivant à 121 200. Enfin les offres d'emploi ont enregistré une hausse de 3,5 % pour se situer à 313 200 emplois.

TUNISIE

● *Une hausse des prix* de 6 % à 25 % sur certains articles de première nécessité a été annoncée jeudi 3 mai à Tunis. Cette hausse survient après le relèvement des salaires intervenu récemment (*le Monde* du 4 mai).

Aux États-Unis

LES PRIX DE GROS ONT AUGMENTÉ DE 11,5 % EN UN AN

Les prix de gros américains ont augmenté de 0,9 % en avril, en raison d'une forte hausse du prix de l'essence et du fuel domestique. L'augmentation du mois d'avril est la plus faible depuis cinq mois, mais elle a porté le taux annuel de hausse à 11,5 %. Les prix de gros avaient augmenté de 1 % en mars et en février. En avril, les prix alimentaires ont baissé de 0,3 %, le premier recul depuis le mois d'août. L'indice s'est établi à 211,2 (base 100 en 1967). — (A.F.P.)

FISCALITÉ

LE RAPPORT DES TROIS « SAGES » SUR LA FORTUNE NE SERA PROBABLEMENT PAS EXAMINÉ CETTE ANNÉE PAR LE PARLEMENT.

A la fin du mois de mars, l'exécution de la loi de finances pour 1979 faisait apparaître un déficit (1) de 23,8 milliards de francs, inférieur à celui du premier trimestre 1978 qui s'était élevé à 28,2 milliards de francs. En donnant ces informations jeudi 3 mai à la presse, M. Papon, ministre du budget, a précisé, d'une part, que ce déficit était largement imputable — comme chaque année — aux avances sur imposition consenties par l'Etat aux collectivités locales (2) ; d'autre part, que sa réduction par rapport à la même période de 1978 s'expliquait par de meilleures rentrées fiscales (de T.V.A., notamment).

M. Papon a, d'autre part, déclaré que l'Assemblée nationale n'aurait probablement pas le temps d'étudier durant l'actuelle session parlementaire le rapport Ventejol-Blot-Méraud visant à créer un impôt sur la fortune. Et la session d'automne sera très occupée par le vote du budget de 1980. Ce qui revient à dire qu'on ne reparlerait pas d'une modification des droits de succession avant l'année prochaine.

M. Papon a enfin annoncé qu'il allait mettre en place une commission composée de parlementaires, de maires, de membres de conseils municipaux... pour étudier tous les textes (lois, décrets d'application, arrêtés, règlements) traitant de la fiscalité locale, cela afin de les *« rendre parfaitement compréhensibles au plus grand nombre »*.

(1) Déficit cumulé depuis le 1[er] janvier.

(2) Dont le compte était débiteur de 9,33 milliards de francs, fin mars.

URBANISME

La Rochelle « ville ouverte »

Connaître le sentiment des citadins sur leur habitat, analyser sans indulgence mais sans parti-pris ce qui a été construit depuis cinquante ans, tels sont les deux objectifs de la consultation nationale sur l'habitat lancée depuis l'été dernier par le ministère de l'environnement.

Après La Baule, Pau, Bordeaux et Nancy, l'exposition « La ville à livre ouvert » a été présentée à La Rochelle. Pendant quinze jours, débats et rencontres ont mis les architectes et les élus à l'écoute des habitants. A La Rochelle, plus encore que dans les autres villes, le débat a été conduit par une municipalité qui n'a pas attendu la « consultation » pour essayer d'améliorer la vie urbaine.

De notre correspondant

La Rochelle. — *« Depuis la guerre, un certain nombre d'erreurs ont été commises. La consultation est lancée pour faire le point des déceptions,* explique M. Jean-Dominique Riondet, un des principaux animateurs de la Maison de la culture, chargée par la municipalité d'organiser la consultation. *Il est temps de savoir si l'on peut continuer ainsi ou pas. Il ne s'agit toutefois ni d'un référendum ni d'un sondage. »*

Pour connaître l'avis de la population, des expositions, des études, des débats suivis de projections de films ont été organisés. A l'échelon national, les résultats des enquêtes dans les villes seront rassemblés.

« Six jeunes architectes de La Rochelle vont étudier la façon dont les habitants s'approprient leur logement, explique M. Riondet. *« L'habitat ne devrait pas être traité comme la mode,* assure de son côté Mme Elizabeth Roze, envoyée par le ministère de l'environnement et du cadre de vie. *Nous voulons vérifier si le phénomène d'engouement pour la maison individuelle n'est pas seulement la réaction à la politique d'urbanisation menée après la guerre. »*

Deux architectes et un urbaniste ont réuni, dans les douze villes de France où se déroule la consultation, *« tout ce qu'il y a de positif dans l'habitat des cinquante dernières années »*, à travers vingt-cinq opérations caractéristiques. *« Trop d'échecs ont rejeté les gens vers la maison individuelle. Dans beaucoup d'opérations, on a oublié le charme des jardins ou mal traité les abords des immeubles...* estime M. Antoine Stinco, l'un des architectes. *On ne peut cependant pas couvrir la France de maisons individuelles. Il faut apprendre aux gens à devenir exigeants. Il est indispensable que les immeubles collectifs et la maison individuelle aient à l'avenir une qualité architecturale et urbaine. »*

Le poids de l'enfant dans la ville n'a pas été oublié. Une Foire de printemps a été organisée sur le port de La Rochelle parce que celui-ci exerce sur les jeunes un pouvoir de fascination et qu'il représente pour eux un lieu magique.

Analysant les raisons de l'échec de l'urbanisme récent, M. Michel Crépeau, maire de La Rochelle (président du M.R.G.), écrit dans le journal de la consultation : *« La séparation des fonctions, l'éloignement des pôles d'activité ont créé le phénomène des grandes migrations quotidiennes du lieu où l'on habite à celui où l'on travaille, à celui où l'on achète, à celui où l'on s'ébat. Métro-boulot-dodo... »* Même à La Rochelle, la vie est séparée entre l'attrayant centre ville (maisons restaurées, rues piétonnes et les fameux vélos) et les quartiers où l'on dort.

Après cette *« ébauche de réponse, encore symbolique »*, le maire de La Rochelle déclare vouloir aller plus loin. *« Le pétrole à 5 F le litre exige que l'on fonde l'urbanisme et l'habitat sur des unités de vie qui, à l'intérieur même des villes, consisteront à pourvoir à l'ensemble des fonctions dans un rayon de cinq cents mètres environ. Le principe même de l'urbanisme et de l'habitat va devoir être inversé par rapport à ce qu'il était. Refaire le village dans la ville. Voilà le principe de l'avenir, du monde de l'énergie rare et chère. »*

HENRI PAILLÉ.

LA COMMISSION DES SITES DONNE UN AVIS FAVORABLE AU PROJET DES HALLES

La commission départementale des sites, qui s'est réunie le 2 mai, a donné un avis favorable au projet d'aménagement des Halles voté par le conseil de Paris, mais en demandant que soient respectées les observations qu'elle a formulées.

Ces observations portent notamment sur les questions de la voirie souterraine, sur l'intégration du jardin des Halles dans la composition générale et sur le niveau de la dalle de ce jardin. La commission a aussi souhaité que le tracé et l'alignement des anciennes rues du quartier soient restitués.

D'autre part, la commission a donné son accord au classement parmi les sites de la Cité Verte dans le 13[e] arrondissement. Cet avis intervient après l'enquête publique qui vient d'être organisée à ce sujet. La commission a retenu pour ce classement la Cité Verte proprement dite et les espaces verts des terrains voisins, mais a exclu les bâtiments situés sur ces terrains.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,3680	4,3700	— 165	— 155	— 295	— 280	— 865	— 815
$ can ...	3,8110	3,8150	— 160	— 130	— 308	— 260	— 780	— 700
Yen (100)	1,9420	1,9450	+ 20	+ 50	+ 45	+ 75	+ 110	+ 170
DM	2,3000	2,3030	+ 30	+ 45	+ 55	+ 80	+ 140	+ 190
Florin ..	2,1205	2,1220	— 15	— 0	— 30	— 5	— 90	— 50
F.B (100)	14,4250	14,4420	— 150	— 50	— 360	— 230	—1400	—1020
F.S.	2,5370	2,5410	+ 100	+ 120	+ 210	+ 250	+ 560	+ 640
L. (1 000)	5,1480	5,1550	— 240	— 210	— 450	— 380	—1350	—1230
£	9,0980	9,1080	— 460	— 420	— 810	— 730	—2200	—1960

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	4 7/8	5 1/8	5	5 3/8	5 1/4	5 1/2	5 3/4	6
$ E.-U. ..	10 3/8	10 5/8	11	11 3/8	10 1/2	10 7/8	11 1/8	11 5/8
Florin ...	7 1/4	7 3/4	7	7 1/2	7 1/4	7 3/4	7 3/4	8 1/4
F.B (100).	7	8	7 3/4	8 1/4	8 1/8	8 3/4	8 3/4	9 1/4
F.S.	3/4	1 1/4	1 1/4	1 3/4	1 3/8	1 7/8	2 1/4	2 3/4
L. (1 000).	10	11	10 1/2	11 1/2	10 3/4	11 3/4	11 1/4	12 1/4
£	12	12 1/2	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4
Fr. franç..	10	11	8 1/4	8 3/4	8 1/2	9	8 3/4	9 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FRANCIC « Sicav Monory »

Le conseil d'administration de Francic, réuni le 2 mai 1979 sous la présidence de M. Olivier Moulin-Roussel, a approuvé les comptes de son exercice 1978-1979, clos le 31 mars 1979, la Sicav ayant été ouverte au public le 25 septembre 1978.

Il sera proposé, à la prochaine assemblée des actionnaires, la mise en distribution d'un dividende net de 2,30 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,31 F, soit un dividende global de 2,61 F.

Au 6 avril 1979, avec un nombre de 1 329 217 actions en circulation, le montant de l'actif net s'établissait à 182 836 770,43 F, et la valeur de l'action ressortait à 137,55 F.

ÉPARGNE DE FRANCE

Le bénéfice de 16,5 millions réalisés au terme de l'exercice 1978, s'entend *avant* impôts et participation des salariés. Après impôts le bénéfice s'élève à 12,9 millions (voir *le Monde* daté 4 mai 1979).

UNIFRANCE
SICAV DU CREDIT AGRICOLE

L'assemblée générale réunie le 26 avril 1979, sous la présidence de M. Jean Fontourcy, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978 et décidé la répartition d'un dividende net de 1,23 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,38 F, soit un dividende global de 1,61 F. La société, créée dans le cadre de la loi du 13 juillet 1978 sur l'orientation de l'épargne n'ayant recueilli des capitaux importants que dans les dernières semaines de l'année, les résultats n'ont été constitués que sur cette brève période.

Le conseil d'administration qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée a fixé au 28 avril 1979 la date de mise en paiement du dividende à la Caisse nationale de Crédit agricole et dans l'ensemble des bureaux des Caisses régionales de Crédit agricole mutuel contre remise des coupons n°s 1 et 2.

Les actionnaires de la Sicav pourront investir en actions Unifrance, le dividende net en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 27 juillet 1979.

L'assemblée générale a par ailleurs décidé de nommer administrateur MM. Roger Guyot, Jean Cros Mayrevieille, Jacques d'Hemery, Marcel Cibelly, Michel Joffre, Jacques Seyfried et la Caisse centrale des mutuelles agricoles.

SOCIÉTÉ NANCÉIENNE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET VARIN-BERNIER

L'assemblée générale annuelle des actionnaires s'est tenue à Nancy, le 3 mai 1979, sous la présidence de M. Michel Varin-Bernier ; elle a approuvé les résolutions qui lui étaient proposées.

Compte tenu des profits sur exercices antérieurs, d'une plus-value nette à long terme de 3 060 448,24 F s'imputant sur des moins-values antérieures, de la constitution de toutes provisions jugées nécessaires, le bénéfice net de l'exercice atteint 18 377 216,05 F, marquant une progression de 8,77 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Les réserves sont portées à 65 millions 940 561,14 F par affectation de 8 millions de francs.

La société a procédé à la réévaluation des immobilisations sur la base de leur valeur au 31 décembre 1976 en la limitant aux plafonds fiscaux. Le montant de 61 857 904,40 F ainsi dégagé, a été porté à un compte du passif intitulé « Ecart de réévaluation », augmentant d'autant les fonds propres.

L'assemblée générale a décidé la mise en paiement, à partir du 14 mai 1979, d'un revenu global par action de 19,50 F égal au précédent, comprenant un dividende distribué de 13 F et un impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal) de 6,50 F.

L'assemblée a nommé, en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Jacques Buffet, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat, en raison de son âge, M. Philippe Hasselmann, directeur général de la société depuis le 1er janvier 1975.

L'assemblée générale extraordinaire a autorisé le conseil d'administration à augmenter le capital social jusqu'à concurrence d'une somme de 100 millions de francs sur simple délibération de sa part.

UNIRENTE
SICAV DU CREDIT AGRICOLE

L'assemblée générale, réunie le 26 avril 1979 sous la présidence de M. Jean Fontourcy, a approuvé les comptes du premier exercice clos le 31 décembre 1978 et décidé la répartition d'un dividende net de 66,85 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 8,82 F pour former un revenu global unitaire de 75,67 F. La société n'ayant fonctionné comme SICAV qu'à partir d'avril 1978 (ouverture au public le 13 septembre 1978), les résultats n'ont été constitués que sur une période de huit mois et demi.

Le conseil d'administration qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée a fixé au 28 avril 1979 la date de mise en paiement du dividende à la Caisse nationale du Crédit agricole et dans l'ensemble des bureaux des Caisses régionales du Crédit agricole mutuel contre remise des coupons n°s 1 et 2.

Les actionnaires de la SICAV pourront investir en actions Unirente, le dividende net en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 27 juillet 1979.

L'assemblée générale a par ailleurs décidé de nommer administrateurs MM. Roger Guyot, Jean Cros Mayrevieille, Jacques d'Hemery, Marcel Cibelly, Michel Joffre, la Société pour expansion et la Gestion de l'épargne Segespar et la Caisse centrale des mutuelles agricoles.

bhe
BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE

Le conseil d'administration de la Banque hypothécaire européenne (B.H.E.) s'est réuni le 25 avril 1979 afin d'arrêter le projet définitif de répartition des bénéfices de l'exercice 1978, dont le montant s'élève, après amortissements, provisions et impôt, à 17 178 086 F contre 15 millions 147 466 F au terme de l'exercice précédent.

Sur la base de ce résultat, qui a été déterminé après dotation à une provision pour éventualités diverses ayant supporté l'impôt de 5 500 000 F contre 3 000 000 de francs en 1977, le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires, prévue pour le 30 mai 1979, la mise en paiement de dividendes pour un total de 9 897 756 F. Cette distribution correspondra à un dividende de 16,50 F par action, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 8,25 F représentant le montant de l'impôt déjà payé au Trésor. Il est rappelé qu'au titre de l'exercice 1977, le dividende s'était élevé à 15 F par action et qu'il avait été complété d'un avoir fiscal de 7,50 F. Le revenu global par titre que recevront les actionnaires de la banque sera donc cette année de 24,75 F contre 22,50 F l'an dernier.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
3 MAI

Nouvelle hausse des valeurs indexées dans un marché baissier

Le seul fait saillant de la séance de jeudi a été la nouvelle hausse des valeurs indexées ou à contrats d'indexation du type Cofimeg et Sefimeg. Rattachée à la pièce française de 20 francs, la rente 4 1/2 % 1973 a, pour sa part, progressé d'environ 2 % malgré le repli de celle-ci, se situant désormais à près de 100 francs au-dessus de sa valeur théorique de reprise du jour (756,18 francs).

Sur le reste du marché, la tendance, assez irrégulière ces derniers jours mais relativement étale, s'est plutôt alourdie. Une bonne quarantaine de baisses sensibles (1 % et plus) ont été relevées pour quinze hausses environ et l'indicateur instantané a fléchi de près de 1 %.

Parmi les titres les plus touchés, Prénatal a tenu la tête du peloton avec une perte de 9,1 %. A l'inverse, Paris-France a réalisé le meilleur score avec un gain de 3,9 %. Sa filiale, les Trois-Quartiers, vient, il est vrai, de relever de 614 % son dividende, ce qui lui promet une bonne rentrée d'argent.

La faiblesse générale du marché semble en tout cas contredire les prévisions plutôt haussières des augures. Le manque d'affaires ? Indiscutablement, ce facteur a joué. Mais, comme nous l'expliquait un professionnel, deux forces, générées par le phénomène inflationniste, tiraillent la Bourse en sens contraire. L'une incline à se prémunir contre ce dernier risque et, à cet égard, les valeurs indexées sont un bon refuge. L'autre pousse plutôt à l'achat d'actions, les entreprises se trouvant désormais, avec le retour à la liberté des prix, dans une posture « relativement » meilleure pour répercuter les hausses qu'elles subissent elles-mêmes, et ainsi préserver leur rentabilité. De ces deux forces, la première paraît avoir pris le pas sur la seconde. Toujours ce vieux réflexe de défense.

LONDRES

A l'euphorie initiale provoquée par la victoire des conservateurs, succède d'abondantes ventes bénéficiaires et, une demi-heure après l'ouverture, l'indice des industrielles ne progressait plus que de 0,3 points à 553,8. Hausse des Fonds d'Etat et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 247 95 contre 246 5)

VALEURS	CLOTURE 3 5	COURS 4 5
Beecham	723	720
British Petroleum (1)	12 16	12 5 32
Courtaulds	109	111
De Beers	388	389
Imperial Chemical	408	406
Rio Tinto Zinc Cor.	354	354
Shell	794	798
Vickers	198	193
War Loan 3 1/2 %	33 1/2	33 3 4
*West Driefontein	34 5/8	35 3 4
*Western Holding	30 ...	30 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BAYER. — Le bénéfice avant impôts de la société mère pour le premier trimestre progresse de 14,5 % à 205 millions de deutschemarks pour un chiffre d'affaires (2 964 millions de deutschemarks) accru de 13,6 %.

SOMMER-ALLIBERT. — Bénéfice net pour 1978 de 37,13 millions de francs contre 13,63 millions. Le résultat consolidé atteint 32,4 millions de francs. Dividende global de 26,85 F (inchangé).

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE DE POMPEY. — Bénéfice pour 1978 : 8,09 millions de francs contre 6,75 millions. Dividende global : 8,85 F contre 8,40 F.

C. I. T. - ALCATEL. — Résultat net pour 1978 : 96,04 millions de francs contre 83,64 millions, soit une progression de 14,8 %. Dividende global : 81 F contre 76,50 F.

MATRA. — Bénéfice net pour 1978 après participation : 119,9 millions de francs contre 87,5 millions. Dividende global : 135 F contre 52,50 F.

AU BON MARCHÉ. — Bénéfice net pour 1978 : 17,46 millions de francs (+ 39,68 %). Dividende global : 7,50 F contre 6 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3 5	4 5
1 dollar (en yens)	clos	222 80

NEW-YORK
Calme et irrégulier

L'annonce d'une forte hausse des prix de gros en avril (+ 0,9 % ou 11,5 % en rythme annuel) n'a pas produit un gros effet sur Wall Street. La nouvelle avait été largement anticipée, de sorte que le marché a continué, jeudi, d'évoluer très irrégulièrement. Avec nombre de baisses (692), légèrement supérieur à celui des hausses (689), l'indice des industrielles s'est toutefois inscrit en progression de 2,08 points à 857,58.

L'activité est restée modérée avec 30,95 millions de titres échangés contre 30,49 millions précédemment.

Autour du Big Board, les mêmes sujets faisaient l'objet de toutes les conversations : l'inflation et les taux d'intérêt. A cet égard, l'on attendait avec impatience la publication des chiffres hebdomadaires sur l'évolution de la masse monétaire. Après la clôture, les opérateurs ont appris que cette dernière avait notablement augmenté. Ce qui ne contribuera pas à apaiser la crainte d'un nouveau renchérissement du loyer de l'argent.

VALEURS	COURS 2 5	COURS 4 5
Alcoa	53 3/8	54 ...
A.T.T.	58 3 4	58 3/4
Boeing	42 1 4	46 1/4
Chase Manhattan Bank	34 5 8	34 3/4
Du Pont de Nemours	132 3 4	133 1/4
Eastman Kodak	62 5 8	62 5/8
Exxon	54 ...	54 ...
Ford	43 3 4	43 3/8
General Electric	49 5 8	50 ...
General Foods	32 3 8	32 1/2
General Motors	58 1 2	58 1/4
Goodyear	17 1 4	17 1/8
I.B.M.	318 ..	319 3/4
I.T.T.	28 7 8	28 7/8
Kennecott	22 7/8	23 1/8
Mobil Oil	78 3/8	77 7 8
Pfizer	30 1 2	30 3/8
Schlumberger	75 ...	74 5/8
Texaco	26 5 8	26 1/4
U.A.L. Inc.	24 1 8	24 3/8
Union Carbide	37 3 8	37 5/8
U.S. Steel	23 ..	23 ...
Westinghouse	17 1 2	17 3/8
Xerox	59 ..	59 1/2

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	2 mai	3 mai
Valeurs françaises ..	106,2	105
Valeurs étrangères ..	122,6	123,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	91,8	91

Taux du marché monétaire

Effets privés	6 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 3 MAI - COMPTANT

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

SICAV

[illegible]

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3 5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 368	4 370	4 250	4 450
Allemagne (100 DM)	229 960	230 040	222	236
Belgique (100 F)	14 452	14 436	13 700	14 400
Pays-Bas (100 fl.)	211 930	211 910	207	218
Danemark (100 krd)	82 220	82 200	80	85
Norvège (100 k)	84 580	84 580	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 028	9 076	8 850	9 350
Italie (1 000 lires)	5 160	5 158	5	5 400
Suisse (100 fr.)	253 760	253 590	245	258
Suède (100 krs)	99 440	99 440	95 500	101
Autriche (100 sch.)	31 290	31 290	30 750	32 250
Espagne (100 pes.)	6 612	6 620	6 200	6 750
Portugal (100 esc.)	8 910	8 915	8 500	10 500
Canada ($ can 1)	3 826	3 811	3 640	3 870
Japon (100 yens)	1 936	1 945	1 880	1 980

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3 5
Or fin (kilo en barre)	35200	35180
Or fin (en lingot)	35270	35190
Pièce française (20 fr.)	299 40	297 20
Pièce française (10 fr.)	219	218
Pièce suisse (20 fr.)	280 10	283 50
Union latine (20 fr.)	260 20	265
Souverain	346 50	349 20
Pièce de 20 dollars	1500	1463 20
Pièce de 10 dollars	880	850
Pièce de 5 dollars	500	
Pièce de 50 pesos	1495	1415
Pièce de 10 florins	230	280

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 4 mai 1979 a été tiré à 583 521 exemplaires.

A B C D E F G

DANS LA SEINE-SAINT-DENIS

Un malade mental tue quatre personnes dans une salle commune

Dans la nuit du 3 au 4 mai, à l'hôpital de Maison-Blanche, situé à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), un malade mental de trente-sept ans, M. Ahmed Larsaoui, saisi d'une crise violente, a tué quatre patients et en a blessés quatre autres, dont un grièvement. Les blessés ont été évacués par le SAMU. L'auteur des faits a été placé, à l'hôpital, sous le contrôle de la police.

Un calme consterné régnait vendredi à l'hôpital de Maison-Blanche, l'un de ces immenses hôpitaux psychiatriques qui ceinturent Paris. Hôpital des plus traditionnels, concentration de malades mentaux : mille six cent cinquante lits répartis en cinquante-six pavillons.

C'est dans la nuit de jeudi à vendredi, à 3 heures du matin, qu'Ahmed Larsaoui a été admis à Maison-Blanche. Il avait suivi le circuit classique : déprimé, il avait été adressé par son médecin, en urgence, à l'hôpital de son secteur, l'hôpital Claude-Bernard, à Paris. Il s'agissait manifestement d'un cas psychiatrique : le malade a donc été dirigé vers le Centre psychiatrique d'orientation et d'accueil (C.P.O.A.) de Sainte-Anne — qui joue un rôle d'« aiguillage » des malades mentaux — où a été posé un diagnostic confirmant les précédents : malade déprimé, anxieux, sans signe d'agitation. L'interne de garde du C.P.O.A. décide alors d'orienter le patient vers l'hôpital « de secteur » dont il dépend : Maison-Blanche, où le diagnostic est confirmé. Le malade est placé dans un dortoir de dix lits, un somnifère lui est administré, tout semble rentré dans l'ordre.

Deux heures plus tard, le malade est saisi d'une brusque crise d'agitation. Il est convaincu que son entourage cherche à le tuer. Avant que les deux infirmières de garde aient eu le temps d'intervenir, il égorge, à l'aide d'un canif, quatre de ses compagnons de dortoir et en blesse quatre autres.

Il s'agit, nous a déclaré le chef de service responsable du pavillon, de l'un de ces épisodes parfaitemetn imprévisibles, d'une bouffée onirique, d'un « *accès crépusculaire* » dont on peut se demander comment les conséquences ne sont pas plus souvent dramatiques.

Maison-Blanche était, jusqu'en 1970, un hôpital de femmes : le personnel y était donc strictement féminin. Il y a sept ans a été instituée, sans grande transition, la mixité dans l'ensemble des hôpitaux psychiatriques, ce qui est incontestablement, note le chef de service, « *un bien pour les malades* ». Mais cette réforme a posé des problèmes de sécurité dans la mesure où il s'est révélé difficile de recruter des infirmiers hommes. L'hôpital de Maison-Blanche fonctionne donc aujourd'hui avec 90 % de personnel féminin alors que les malades sont également répartis entre les deux sexes. Les deux infirmières de garde avaient, cette nuit-là, la responsabilité de quarante et un malades. Sur les cent vingt mille lits de psychiatrie que compte la France, soixante mille restent en salles communes.

Une expertise déterminera s'il faut faire jouer, dans ce cas, article 64 du code pénal — dont la réforme s'éternise au ministère de la justice — et qui dispose : « *Il n'y a ni crime ni délit lorsque le malade était en état de démence au moment des faits.* »

CLAIRE BRISSET.

Enquête disciplinaire après la tentative d'évasion de Fleury-Mérogis

Trois des quatre détenus ont été tués par les gendarmes

La tentative d'évasion de quatre détenus de la prison de Fleury-Mérogis (Essonne), qui s'est soldée, jeudi 3 mai, par la mort de trois d'entre eux, a donné lieu à l'ouverture d'une enquête disciplinaire. C'est ce qu'a annoncé M. Christian Dablanc, directeur de l'administration pénitentiaire, qui a admis que des négligences avaient pu être commises.

Les quatre détenus incarcérés à la prison de Fleury-Mérogis, ont tenté de s'évader vers 14 h. 30, jeudi. Un camion chargé de livrer aux ateliers de la prison du matériel utilisé par les détenus pour fabriquer des emballages pénétrait à l'intérieur de l'enceinte. Sous le chassis, un véritable arsenal avait été dissimulé : une carabine U.S.M. 1, deux fusils de chasse de calibre 12, un pistolet mitrailleur, un revolver 357 magnum, une grenade défensive ainsi qu'un grappin et deux échelles.

Quatre hommes, Jean Destrière, trente-trois ans ; Jean Gonzalès-Ortiz, vingt-cinq ans ; Dominique Lebran, vingt-quatre ans, et Jean-Claude Fagniart, qui se trouvaient dans une cour de promenade, ont alors cisaillé le grillage qui les séparait du camion avec du matériel dont la provenance est inconnue et se sont emparés des armes. Ils se sont enfuis du centre en passant par les toits.

Les quatre fuyards ont été immédiatement pris en charge par le peloton de gendarmerie de Corbeil et par l'escadron de gendarmerie mobile qui assure la sécurité extérieure de la prison, aidé par un hélicoptère, qui repéra les évadés dans le bois de Saint-Eutrope, près de l'hippodrome d'Evry.

L'administration pénitentiaire indique que, se sentant encerclés, les quatre hommes ont ouvert le feu sur les gendarmes qui ont riposté. Jean Destrière a été tué sur le coup. Dominique Lebran et Jean Gonzalez-Ortis devaient succomber à leurs blessures à Jean-Claude Fagniart est hospitalisé, mais ses jours ne semblent pas en danger. Quant au chauffeur du camion, dont l'identité n'a pas été révélée, il affirme qu'il ignorait que son camion transportait des armes.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les responsabilités dans cette tentative d'évasion. M. Dablanc, directeur de l'administration pénitentiaire, a admis qu'une négligence avait probablement été commise. Le surveillant posté à l'entrée de la prison aurait dû contrôler le contenu du camion. « *Une enquête disciplinaire est menée par le directeur de Fleury-Mérogis parallèlement à celle effectuée par la gendarmerie et la police judiciaire* », a précisé M. Dablanc.

DIX NOUVELLES INCULPATIONS DANS L'AFFAIRE DU CRÉDIT LYONNAIS

Dix nouvelles inculpations ont été notifiées par M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction à Paris, dans l'affaire des opérations sur les valeurs effectuées sur des places étrangères avec des fonds du Crédit lyonnais, qui se sont soldées par un déficit global de 37 millions de francs. Après MM. Thomas Stoddart et Georges Branchart, écroués depuis plus de trois mois, vient d'être inculpé à son tour, mais laissé en
plus de quinze ans n-.rhcaanrB
liberté, M. Michel Lévignac, directeur depuis plus de quinze ans du service de gestion particulière du Crédit lyonnais, supérieur de M. Stoddart, considéré comme complice d'escroquerie, d'abus de confiance et de faux en écritures de banque. Il a désigné Me Didier Cayol pour sa défense. Il lui est tenu rigueur d'avoir laissé se dérouler ces opérations sans intervenir.

LE PRIX DU LITRE D'ESSENCE AUGMENTE DE 11 CENTIMES LE 5 MAI

Le Comité national des prix s'est réuni ce vendredi 4 mai au ministère de l'économie, pour fixer les nouveaux prix des produits pétroliers. Les hausses interviendront dès le 5 mai à 0 heure.

Les prix du supercarburant et de l'essence ordinaire augmentent de 11 centimes par litre (de 2,75 à 2,86 francs pour le super et de 2,54 à 2,65 francs pour l'essence ordinaire). Ceux du gazole passent de 1,79 à 1,85 francs et du fuel domestique de 0,98 à 1,03 francs.

Ces hausses répercutent les relèvements des prix du pétrole brut imposés par les pays de l'OPEP au 1er avril et la revalorisation du dollar par rapport au franc depuis la dernière hausse des prix des produits pétroliers, le 10 février.

En principe, l'ajustement des prix de produits pétroliers en fonction du prix du brut doit intervenir quarante-cinq jours après les décisions de l'OPEP. Mais les pays producteurs ont relevé leurs prix en ordre dispersé dès le mois de février. Une hausse aurait dû être annoncée le 15 avril, mais le gouvernement a préféré augmenter le le prix en une seule fois avec dix jours d'avance. Globalement, la décision du gouvernement correspond à une majoration de 70 francs par tonne, tous produits confondus, à la sortie des raffineries. Cela est insuffisant aux yeux de la profession pétrolière, qui estime à plus de 80 francs par tonne la revalorisation du prix du brut et du dollar. D'autre part, le comité des prix a entériné la hausse prévue des tarifs de l'Electricité de France. La moyenne de l'augmentation — haute et basse tension — est de 7,5 %.

● *Attentat contre une permanence du R.P.R.* — Un incendie a partiellement endommagé dans la nuit du 3 au 4 mai, à Asnières (Hauts-de-Seine), les locaux de la permanence de M. Georges Tranchant, député (R.P.R.) de la deuxième circonscription des Hauts-de-Seine. De l'essence a été déversée dans le local à travers une grille d'aération.

En Italie

Les terroristes poursuivent leurs actions

Les terroristes italiens semblent déterminés à poursuivre leurs actes de violence avant les élections du 3 juin. Dans la nuit du 3 au 4 mai, des engins incendiaires ont été jetés contre la porte d'entrée d'un centre d'études de la démocratie chrétienne, à Naples. L'attentat a été revendiqué par les « noyaux communistes organisés ». La classe politique ne cache pas son inquiétude, après les audacieuses attaques lancées jeudi par les Brigades rouges.

Une campagne « dure » avant les élections de juin

De notre correspondant

Rome. — L'Italie connaît depuis quelques jours un regain de violence politique. Les attentats augmentent en nombre, mais surtout en gravité, et on l'attribue à l'ouverture de la campagne pour les élections législatives et européennes. Les Brigades rouges ne s'en cachent d'ailleurs pas : c'est pour « *transformer l'escroquerie électorale en guerre de classe* » qu'un commando avait dévasté, jeudi 3 mai, le comité romain de la démocratie chrétienne, tuant un policier et en blessant gravement deux autres.

Les terroristes voulaient frapper l'opinion. Ils y ont réussi au-delà de toute espérance. On a assisté à des réactions très vives et souvent démesurées, aussi bien dans la presse que parmi les dirigeants. Une même manifestation devait réunir dans l'après-midi, place Saint-Jean, les secrétaires généraux de la D.C., ceux du P.C., du parti socialiste et des trois grandes confédérations syndicales. Le Sénat s'est réuni en séance extraordinaire et a entendu un discours du ministre de l'intérieur.

Ce n'est pourtant pas la première fois que les terroristes commettent un attentat semblable. Et ils n'avaient, semble-t-il, pas l'intention de tuer. Seule l'arrivée inattendue d'une voiture de police les a incités à décharger leurs mitraillettes avec, il est vrai, un grand cynisme.

La nouveauté de l'attentat — commis en plein jour, dans le centre de Rome et à visage découvert — réside dans le nombre des assaillants : douze à quinze selon les témoins. Une preuve d'audace et d'organisation. Le soir même, un autre siège de la démocratie chrétienne était attaqué à Turin, sans faire de victimes, tandis que des coups de feu étaient tirés contre l'habitation romaine du secrétaire général de la D.C., M. Zaccagnini. A Naples enfin une « *incursion prolétaire* » était opérée en pleine nuit dans un immeuble du parti gouvernemental.

Un mois avant les élections, aucune formation ne veut apparaître indulgente envers les terroristes. Communistes et socialistes en particulier font en sorte que la D.C. ne se pose pas en cible principale, sinon en unique victime des attentats. D'où les réactions parfois un peu forcées entendues ici ou là.

L'inquiétude des dirigeants est néanmoins réelle. Ils s'attendent à une campagne dure et commencent à se demander s'il ne faudra pas un jour ou l'autre retoucher à nouveau la législation. Mais le plus frappant, jeudi à Rome, était l'énervement des policiers. « *Nous en avons assez de mourir* », criaient quelques-uns d'entre eux en adressant des bordées d'injures à « *ces messieurs du Parlement* ». Par certains côtés, cela rappelait le climat du 16 mars 1978, jour de l'enlèvement d'Aldo Moro.

ROBERT SOLÉ.

